

**UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN
FACULTE DE PHILOSOPHIE, ART ET LETTRES
COMMISSION DE PROGRAMME HISTOIRE**

LHIST 2892 : MEMOIRE EN HISTOIRE.

***La Belgique face à la crise des missiles de Cuba.
Étude des positions des politiques belges, des diplomates en fonction et des
mouvements belges de soutien à Cuba en 1962.***

Promoteur : Monsieur Vincent Dujardin.

Année Académique 2019-2020
Laduron Clara – 1725 14 00

ANNÉE ACADÉMIQUE : 2019-2020

SESSION : septembre 2020

NOM : Laduron

PRÉNOM : Clara

TITRE DU MÉMOIRE : La Belgique face à la crise des missiles de Cuba. Étude des positions des politiques belges, des diplomates en fonction et des mouvements belges de soutien à Cuba en 1962.

PROMOTEUR : Monsieur Vincent Dujardin

Résumé du mémoire en 12 lignes :

Le but de ce mémoire était d'appréhender les réactions belges face à la crise des missiles de Cuba en 1962. Les sources utilisées ont été diverses : les correspondances diplomatiques des ambassadeurs en poste en France, Grande-Bretagne, Allemagne de l'Ouest, URSS, États-Unis, Cuba, ainsi que des représentants diplomatiques à l'OTAN et à l'ONU, les archives personnelles de Paul-Henri Spaak, les annales parlementaires, les procès-verbaux des Conseils des ministres, des archives du communisme en Belgique. Nous avons étudié les rapports des milieux politiques belges avec la crise cubaine : l'absence de déclaration officielle, la compréhension de Paul-Henri Spaak, l'accusation d'illégalité du blocus par Paul Struye et finalement les questions du communiste Gaston Moulin à Spaak durant une session à la Chambre. Deuxièmement, nous avons étudié l'opinion publique belge face à la crise cubaine, les mouvements transnationaux belgo-cubains (qui ne semblent pas avoir protesté contre le blocus) et les mouvements étudiants, communistes et pacifiques qui ont soutenu l'île. Nous avons analysé le taux, le type d'informations, et les renseignements de diplomates belges à l'étranger. A Cuba, l'ambassadeur semblait bien informé avant la crise, tandis que la crise est mieux appréhendée par le diplomate en poste à Washington.

« Le représentant d'un petit pays peut jouer un rôle dans la vie internationale, mais il faut qu'il fasse preuve de discrétion et qu'il n'ait pas la prétention de donner des leçons aux autres, surtout aux plus puissants. »¹

Paul-Henri Spaak

¹ SPAAK P.-H., *Combats inachevés*, Paris, Fayard, 1969, t.2, p. 343.

REMERCIEMENTS

En premier lieu, je remercie Monsieur Vincent Dujardin, promoteur de ce travail, pour ses conseils avisés, ses recommandations, ainsi que sa disponibilité même en temps de crise sanitaire.

Ensuite, je tiens à remercier également Messieurs Didier Amaury et Alain Gérard pour avoir tout fait pour me donner accès aux archives du SPF Affaires étrangères, et ce, malgré la situation sanitaire compliquée.

Ma gratitude est également dirigée vers mes parents qui m'ont permis de faire des études universitaires.

Finalement, je remercie tout particulièrement Marie-France Coenart, François Massin et Anton Versonnen pour leur relectures et suggestions, ainsi que pour leur présence à mes côtés dans les moments les plus compliqués.

TABLE DES MATIERES

Remerciements	3
Table des matières	4
Introduction	7
Introduction contextuelle sur la crise de Cuba	20
A. La guerre froide au début des années soixante	20
B. La crise de Cuba	23
La pré-crise	23
Le contexte tendu entre les États-Unis et Cuba	23
Le rapprochement inéluctable entre Cuba et l'URSS	24
La décision d'installer des missiles à Cuba	25
La crise	26
La résolution de la crise	28
Les conséquences de la crise	29
Partie 1 : Les milieux politiques belges et la crise de Cuba	31
1. L'époque de la crise cubaine	31
A. Politique intérieure belge	31
B. Politique étrangère belge	33
2. Réactions et perceptions dans les milieux politiques	35
a. Positions officielles	35
a.1. Au gouvernement	35
Avant le discours de Kennedy du 22 octobre	35
La crise rendue publique (du 22 au 28 octobre)	37
a.2 Au parlement	43
Déclaration officielle ?	43
Le point de vue du président du Sénat : Paul Struye	43
Convocation de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères	48

Et 1 mois plus tard, les communistes interviennent	51
b. Qu'en est-il de l'opinion de Paul-Henri Spaak ?.....	56
L'opinion de Spaak sur la crise : entre légalité du blocus et consultations.....	58
3. Conclusion de la partie.....	64
Partie 2 : L'opinion publique et les mouvements belges de soutien envers Cuba	67
1. L'opinion publique vue par la presse	67
2. Les mouvements transnationaux cubains	69
3. Les mouvements pacifiques, communistes et estudiantins belges	71
4. Conclusion de la partie	73
Partie 3 : Les milieux diplomatiques belges et la crise de Cuba	75
1. Traitement de la crise dans chaque pays : entre information, consultation, intérêt et désintérêt	76
A. France	76
a. La France et la crise de Cuba	76
b. Étude de l'information du diplomate	78
Analyse quantitative	79
Analyse qualitative	83
B. Royaume-Uni	87
a. Le Royaume-Uni et la crise de Cuba	87
b. Etude de l'information du diplomate	88
Analyse quantitative	88
Analyse qualitative	91
C. Allemagne de l'Ouest.....	96
a. L'Allemagne de l'Ouest et la crise de Cuba	96
b. Etude de l'information du diplomate	97
D. URSS	100
a. Étude de l'information du diplomate	100

Analyse quantitative	101
Analyse qualitative	103
E. États-Unis	110
a. Étude de l'information du diplomate	110
Analyse quantitative.....	111
Analyse qualitative.....	114
F. Cuba.	122
a. Etude de l'information du diplomate	122
G. Taux d'importance de la crise dans les milieux diplomatiques de différents pays	131
2. L'OTAN et la CEE : la position belge sur la scène internationale.	134
A. OTAN	134
B. CEE	138
3. Conclusion de la partie.....	139
Conclusion générale	142
Sources et Bibliographie	154
Travaux.....	154
Situation internationale et crise cubaine.....	154
Belgique : généralités, politique intérieure et étrangère.....	160
Crise cubaine et la Belgique, crise cubaine et l'Europe	161
Instruments de travail	162
Sources	163
Inédites	163
Imprimées	164
Mémoires, souvenirs et témoignages des acteurs.....	164
Autre	165

INTRODUCTION

14 octobre 1962. Cette date historique marque le début de la crise des missiles de Cuba. En réalité, celle-ci prend son origine plusieurs années plus tôt, lors de la révolution cubaine. Le jeudi 1^{er} janvier 1959, le Président cubain Batista est chassé du pouvoir, il avait pourtant le soutien des États-Unis. A cette époque, Cuba était considérée comme faisant partie de leur zone d'influence jusqu'à la révolution.² Le meneur de celle-ci, Fidel Castro, réussit cependant à prendre le pouvoir : il est soutenu par une part de plus en plus grande de la population. Il réalise ensuite une série de réformes sociales et s'éloigne peu à peu du leader impérialiste : les États-Unis. Bien que la révolution de Fidel Castro ne soit pas de prime abord communiste, celle-ci en prend rapidement l'allure. D'ailleurs, Che Guevara et Raul Castro qui en sont des membres actifs, sont des communistes avérés.³

Face aux tentatives de renversement du pouvoir castriste par les États-Unis, le rapprochement de Cuba avec l'Union soviétique devient inéluctable. En 1961, un débarquement d'insurgés cubains soutenus par la CIA a lieu à Cuba ; ils veulent faire tomber Castro. L'échec est total et la débâcle est difficile à accepter pour les États-Unis. Comment consentir à ce qu'une ancienne zone d'influence se range du côté de l'ennemi rouge ? La CIA ne cesse donc de mener des opérations contre le régime cubain et de surveiller l'île au moyen de vols de haute altitude.⁴

Le 14 octobre 1962, le commandant Rudolf Anderson, aux commandes de son avion de reconnaissance U-2, photographie des zones suspectes sur l'île. Dès le lendemain, les pires craintes américaines sont avérées. La CIA examine ces photos et est assurée par ses spécialistes que des têtes nucléaires sont bel et bien cachées à Cuba : l'île est en possession de missiles soviétiques. Le Président Kennedy est averti le 16 octobre et réunit directement un comité composé de conseillers politiques et militaires pour résoudre la crise : l'Excomm.⁵ Ils vont réfléchir ensemble aux différentes options à mettre en place afin de résoudre la situation. Du côté soviétique, personne ne se doute encore que les États-Unis sont informés de la présence de missiles nucléaires à Cuba. Le 22 octobre, à 19 heures à Washington, Kennedy déclare publiquement que les USA ont connaissance de l'existence de fusées nucléaires et qu'ils réagissent par un blocus de l'île.

² MILZA P., *Les relations internationales de 1945 à 1973*, Hachette, Paris, 1996, pp. 133-134.

³ TOUZE V., *Missiles et décisions. Castro, Kennedy et Khrouchtchev et la crise de Cuba d'octobre 1962*, Bruxelles, André Versailles, 2012. (Collection: Histoire André Versaille)

⁴ *Ibid*, pp. 188-191.

⁵ Executive Committee of the National Security Council

Le 26 octobre, Khrouchtchev réagit aux préparatifs militaires américains en cours par l'envoi d'une lettre à Kennedy. Il y propose l'enlèvement des missiles cubains si les États-Unis renoncent à envahir l'île et à toute action militaire contre celle-ci. Le lendemain, Khrouchtchev renvoie une seconde lettre dans laquelle il réclame en plus l'enlèvement des missiles américains placés en Italie et en Turquie en contrepartie du démantèlement de ceux situés à Cuba.⁶

Finalement, le 28 octobre, un accord est conclu : les missiles nucléaires cubains seront enlevés, ainsi que toute autre arme considérée comme offensive par les États-Unis. De leur côté ceux-ci ne pourront pas envahir Cuba et devront retirer leurs missiles basés en Italie et en Turquie. La seconde partie de l'accord concernant les missiles en Europe est exclusivement officieuse et verbale. Cuba restera finalement sous influence communiste mais ne pourra devenir une base militaire de l'URSS.⁷

La crise cubaine a été l'un des moments phares de la guerre froide et sûrement la période durant laquelle les tensions ont été les plus palpables. Les protagonistes ont été confrontés au risque d'une guerre nucléaire totale. Leur manière de percevoir la guerre froide a d'ailleurs été influencée par cette crise et par la suite, le désarmement est devenu une priorité : la sécurité mondiale en dépendait.

L'objectif de notre mémoire sera d'étudier la position belge face à la crise de Cuba. Nous nous concentrerons principalement sur la perception de celle-ci par les milieux politiques, diplomatiques ainsi que par les différents mouvements de soutien belge à Cuba. Nous n'aborderons que très peu l'opinion publique belge sur la crise des Caraïbes car, comme on le verra, elle a déjà été examinée dans une série de mémoires.

Étant donné que la crise a été une période clé dans les relations Est-Ouest, elle a été étudiée à de nombreuses reprises par les chercheurs. L'analyse de celle-ci est en effet un sujet majeur dans l'historiographie américaine. Les premières publications sur ce thème datent déjà de l'année 1963 et sont d'ailleurs pour nous presque des travaux-sources.⁸ Elles sont presque contemporaines à la crise et donnent ainsi un aperçu des tensions et du climat de peur dans lequel le monde avait été plongé. Remarquons notamment que les premiers ouvrages écrits après la crise faisaient souvent plus de liens avec la situation à Berlin étant donné que ces deux

⁶ TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp. 562-599.

⁷ ZORGBIBE C., *Chronologie des relations internationales depuis 1945*, Paris, PUF, 1991, pp. 171-182, 195-196.(Collection Premier Cycle). ; TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp. 635-671.

⁸ Citons pour l'exemple l'ouvrage suivant : DANIEL J., HUBBELL J. G., *Le coup de tonnerre de Cuba. Histoire d'une crise internationale (22 octobre 1962)*, Paris, Laffont, 1963. (Collection : Ce jour-là).

crises se sont déroulées en même temps. Selon Georges-Henri Soutou⁹, pour leurs contemporains, ces deux crises ne pouvaient qu'être liées étant donné leur développement simultané.¹⁰ Ces premières publications d'après crise sont la plupart du temps anglo-saxonnes, le milieu de la recherche étant relativement censuré en Union soviétique.

Avec l'ouverture des archives soviétiques et américaines, de nombreux documents ont permis une meilleure compréhension de la crise et notamment des processus de décision en Amérique et en URSS, des réactions aux lettres envoyées par Khrouchtchev, de l'influence des Cubains dans les négociations, de l'accord secret liant l'enlèvement de missiles à Cuba au retrait de ceux en Europe, des rencontres officieuses de représentants des deux puissances, des conséquences nationales et internationales de la crise. Tous ces éléments se virent clarifiés par la sortie des archives en Union soviétique, aux États-Unis et à Cuba. Les publications ont donc été abondantes, non seulement durant les premières années après la crise, mais également par après.

En 2012, le cinquantième anniversaire de la crise de Cuba a donné lieu à une série d'ouvrages commémoratifs.

Différents travaux semblent primordiaux à mentionner ici concernant l'étude de la crise des missiles. Le premier est le livre de Vincent Touze.¹¹ Sorti en 2012, pour l'anniversaire de la crise, il est donc assez récent. L'auteur a eu accès à l'immense bibliographie issue de l'ouverture des sources américaines et soviétiques et a produit de ce fait un ouvrage général abordant tous les points de vue de la crise cubaine. L'ouvrage de près de 720 pages explique largement les processus de décisions soviétiques et américains, les négociations épineuses, les enjeux nationaux et internationaux pour chaque acteur, la position cubaine sur des pourparlers trop souvent bilatéraux, les conséquences de la crise et l'évolution des relations entre les protagonistes.

Un autre ouvrage à citer est celui de Georges-Henri Soutou.¹² Le thème abordé n'est pas exclusivement la crise de Cuba : il se penche de manière plus globale sur la guerre froide. Le chapitre dédié à la crise permet cependant de comprendre le contexte général des années 1960 et d'appréhender le déroulement chronologique de la crise, sa « préhistoire » et ses conséquences. Il développe aussi brièvement les réactions occidentales face à la gestion

⁹ Historien spécialiste de l'époque contemporaine et notamment de la guerre froide.

¹⁰ SOUTOU G.-H., *La guerre de cinquante ans. Le conflit Est-Ouest 1943-1999*, Paris, Fayard, 2001, p. 421.

¹¹ TOUZE V., *op.cit.*, 2012.

¹² SOUTOU G.-H., *op.cit.*, 2001.

américaine de la crise. Ce livre permet également de mettre la crise cubaine en lien avec la situation à Berlin.

Durant la crise de Cuba, des enregistrements des réunions de l'Excomm sont réalisés par Kennedy. Ceux-ci ont été édités dans le livre d'Ernest May et de Philip Zelikow¹³ qui reproduit le processus de décision américaine. En ce qui concerne le processus de décision soviétique, citons le travail d'Aleksandr Fursenko et de Timothy Naftali¹⁴. Cet écrit a bénéficié lui de l'ouverture des archives du Politburo, de Khrouchtchev et des services secrets. Ces deux ouvrages ont particulièrement contribué à l'élaboration des deux livres cités précédemment : celui de Vincent Touze et celui de Georges-Henri Soutou.

Il semble également important de citer la revue *Cold War History* traitant, comme son nom l'indique, de différents thèmes dans l'histoire de la guerre froide. Cette publication est de grande qualité et est de plus relativement récente : sa parution a commencé en 2000. Certains articles nous ont aidés à saisir une série de sujets abordés plus succinctement dans notre travail comme l'aide aux guerres de libération nationale établie par l'URSS¹⁵ mais aussi la détente après la crise cubaine¹⁶ ou encore la méfiance des alliés face au désengagement américain et à la mise en place de la doctrine de riposte graduée¹⁷. Notons aussi qu'en 2012, pour les 50 ans de la crise cubaine, une série d'articles relatifs à la crise cubaine (bien que parfois indirectement) ont été publiés par la revue.¹⁸

Notre travail ne va pas uniquement se pencher sur la crise de Cuba, il étudiera surtout la position belge face à cette crise. A propos de l'historiographie concernant la Belgique durant la guerre froide, nous pouvons citer l'ouvrage¹⁹ sous la direction de Mark Van den Wijngaert et de Lieve Beullens. Ce livre comprend plusieurs articles abordant, sous différents angles, la position de la Belgique dans la guerre froide. Il inclut le seul article trouvé sur les relations entre

¹³ MAY E.R., ZELIKOW P.D., *The Kennedy Tapes. Inside the White House during the Cuban missile crisis*, Harvard, Havard University Press, 1997.

¹⁴ FURSENKO A., NAFTALI T., *One hell of a gamble, The secret History of the Cuban Missile Crisis*, Londres, John Murray, 1997.

¹⁵ KANET E. R., « The Superpower quest for empire. The cold war and Soviet support for 'Wars of National Liberation' », in *Cold War History*, vol. 6, n°3, 2006, pp. 331-352.

¹⁶ SEE J., « An uneasy truce : John F. Kennedy and Soviet-American Détente, 1963 », in *Cold War History*, vol. 2, n°2, 2002, pp. 161-194.

¹⁷ BLUTH C., « Reconciling the Irreconcilable. Alliance Politics and the Paradox of Extended Deterrence in the 1960s », in *Cold War History*, vol. 1, n°2, 2001, pp. 73-102.

¹⁸ HULL C., « Parallel spheres. Anglo-American cooperation over Cuba. 1959-1961 », in *Cold War History*, vol. 12, n°1, 2012, pp. 51-68. ; MCKERCHER A., « The most serious problem ? Canada-US relations and Cuba. 1962 », in *Cold War History*, vol. 12, n°1, 2012, pp. 69-88.

¹⁹ VAN DEN WIJGAERT M., BEULLENS L., *Oost west, West best. België onder de koude oorlog, 1947-1989*, Tielt, Lannoo, 1997.

la Belgique et Cuba dans la guerre froide : « Cuba, België en de Koude Oorlog »²⁰. Bien qu'il soit relativement court, celui-ci est tout de même intéressant car il explique les relations de certains intellectuels belges avec Cuba, aborde brièvement des questions commerciales et développe certaines réactions belges face à la crise des missiles.

Un autre ouvrage important afin de mieux comprendre la politique étrangère belge durant la guerre froide est le travail de Rik Coolsaet²¹ : « België en zijn buitenlandse politiek. 1830-2015 »²². Même si la crise de Cuba n'y est pas traitée, il permet de mieux appréhender la situation belge sur la scène internationale au début des années 1960. La situation concernant le Congo et les relations qui en découlent entre la Belgique et les États-Unis sont par exemple un thème intéressant évoqué. Coolsaet aborde aussi la position de la Belgique dans l'OTAN à travers deux Belges influents : Paul Henri Spaak²³ et André de Staercke²⁴. Cet ouvrage permet donc une meilleure compréhension globale de la situation belge à l'international.

Concernant la position de la Belgique sur la scène internationale des années 1960, nous pouvons citer deux articles particulièrement pertinents et substantiels. Le premier est l'article de Vincent Dujardin intitulé « Go-Between. Belgium and Détente. 1961-1973 »²⁵, qui a d'ailleurs été publié par la revue citée plus tôt *Cold War History*. Ce travail est particulièrement intéressant dans le cadre de ce mémoire car il développe la position belge de « petit pays » et son rôle sur la scène internationale lors de la guerre froide durant les années 1960. Il est aussi expliqué l'importance du rôle du Ministre des Affaires étrangères : Paul-Henri Spaak. Cet élément est intéressant car c'est lui qui a le poste durant la crise cubaine. Le second article « La Belgique dans l'OTAN. 1949-2009 »²⁶, est écrit par Coolsaet dont le nom a déjà mentionné plus

²⁰ BUYSE A., « Cuba, België and de Koude Oorlog », in VAN DEN WIJGAERT M., BEULLENS L., *Oost west, West best. België onder de koude oorlog, 1947-1989*, Tielt, Lannoo, 1997, pp. 118-121.

²¹ Professeur émérite de relations internationales à l'Université de Gand.

²² COOLSAET R., *België en zijn buitenlandse politiek, 1830-2015*, Leuven, Van Halewyck, 2015.

²³ Paul-Henri Spaak (1899-1972) : Homme politique socialiste belge. Il est ministre des Affaires étrangères avant la seconde guerre mondiale. Durant celle-ci, il suit le gouvernement en exil à Londres. Après la guerre, il fut au cours des années, Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères. De 1957 à 1961, il est Secrétaire Général de l'OTAN. Il retourne ensuite vers son pays, la Belgique où il remplit à nouveau la fonction de Ministre des Affaires étrangères. (DUMOULIN M., DAVIGON E., *Spaak*, Bruxelles, Racine, 1999)

²⁴ André de Staercke (1913-2001) : Docteur en droit. Avant la guerre, il fait partie du Cabinet du Premier Ministre. Durant la guerre, il s'exile à Londres avec le Gouvernement. Il est connu pour avoir été conseiller du Régent après la guerre. En 1952, il commence à occuper le poste le plus long de sa vie : représentant permanent de la Belgique à l'OTAN. Il est proche de Spaak ainsi que de ses idées. (VAN HENTENRYK K., « André de Staercke », in *Nouvelle Biographie Nationale*, vol. 9, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 2007, pp. 143-146.)

²⁵ DUJARDIN V., « Go-Between. Belgium and Détente. 1961-1973 », in *Cold War History*, vol. 7, n°1, 2007, pp. 95-116.

²⁶ COOLSAET R., GOVAERT S. (trad.), *La Belgique dans l'OTAN (1949-2009)*, Bruxelles, CRISP, 2008. (Collection Courrier hebdomadaire, n°1999).

haut. La partie initiale de cette publication sur les premières années de la Belgique dans l'OTAN a également été relativement intéressante dans le cadre de ce mémoire.

A propos de la crise de Cuba et des alliés européens, nous pouvons citer l'article de Francesco Costagliola : « Kennedy, the European allies and the failure to consult ».²⁷ Celui-ci est un des seuls travaux développant la position alliée pendant la crise cubaine et notamment l'absence de consultation des Européens par Kennedy lorsque celui-ci a pris la décision de mettre en place un blocus de Cuba.

Deux ouvrages restent à mentionner dans le cadre de l'étude de la crise de Cuba en Belgique. Le premier est le mémoire de Xavier Derenne²⁸ sur le traitement de la crise par la presse belge. Bien qu'il n'ait travaillé que sur la presse francophone en Belgique, son analyse est particulièrement remarquable et poussée. Son ouvrage nous servira à comparer l'opinion publique belge face à la crise des missiles à l'opinion des milieux politiques et diplomatiques. Le deuxième mémoire sur le sujet est celui d'Alain Bonnet intitulé « La crise de Cuba et l'opinion publique belge, octobre 1962 »²⁹. Le travail est ici plus complet en ce qui concerne la quantité de sources étudiées mais l'analyse manque souvent de détails. On peut sans doute expliquer cela par le fait que le mémoire est ancien (il a été écrit en 1988) et à l'époque, les archives américaines et soviétiques sur la crise n'étaient pas encore ouvertes, la compréhension de la crise était bien moins précise qu'à présent. De nombreux éléments manquent ainsi dans l'analyse. Par exemple, on ne connaissait que très peu le processus de décision soviétique.

La littérature au sujet de la crise de Cuba est foisonnante. Il est donc pertinent de questionner l'intérêt d'un énième travail sur ce thème : pourquoi écrire un mémoire sur la crise de Cuba alors que ce sujet a déjà été autant étudié ?

Certes, les ouvrages sur la crise cubaine sont nombreux. Néanmoins, ils abordent presque tous la question sous l'angle américain, cubain ou soviétique. Citons juste l'ouvrage sous la direction de Maurice Vaïsse³⁰ qui se distingue par son étude de l'influence de la crise dans certains pays européens. Il existe aussi d'autres articles qui étudient par exemple la position du Général de Gaulle³¹ sur la question. Cependant, aucun ne traite de la Belgique à

²⁷ COSTAGLIOLA F., « Kennedy, the european allies and the failure to consult », in *Political Science Quarterly*, vol. 110, n°1, 1995, pp. 105-123.

²⁸ DERENNE X., LANNEAU C., *Contribution à l'histoire de l'information en Belgique en temps de guerre froide. Le traitement de la crise des missiles de Cuba par la presse francophone belge*, Liège, 2015. (Mémoire)

²⁹ BONNET A., DUMOULIN M., *La crise de Cuba et l'opinion publique belge. Octobre 1962*, Louvain-la-Neuve, UCL, 1988. (Mémoire)

³⁰ VAÏSSE M., COGAN C., *L'Europe et la crise de Cuba*, Paris, Armand Colin, 1993.

³¹ A l'époque, il est Président de la France depuis 1958.

l'exception des deux mémoires cités plus haut, qui eux abordent exclusivement l'opinion publique belge face à la crise cubaine. Nous voudrions en fait essayer de comprendre les conséquences de cette crise sur la Belgique. Il n'existe pas encore de synthèse sur les réactions belges et sur le taux d'information en Belgique pendant la crise de Cuba. Nous allons donc tenter dans cet ouvrage de comprendre les réactions face à la crise dans les différents milieux belges.

Nous chercherons à comprendre quelles ont été les réactions des milieux politiques officiels en Belgique : quelle a été la position de notre gouvernement et de notre parlement et comment ont réagi les ministres belges ? Ont-ils fait une déclaration publique sur la crise ? Celle-ci a-t-elle été abordée longuement dans ces institutions ? Y avait-il des dissensions dans notre gouvernement ou dans notre parlement face à la gestion américaine de la crise ? Il sera intéressant de voir si le Ministre des Affaires étrangères de l'époque, Paul Henri Spaak, a cherché à expliquer la situation à Cuba aux autres membres du gouvernement durant le Conseil des ministres ou à la Chambre et si oui, comment il s'est lui-même positionné face à cette crise. Marquait-il son accord ou au contraire avait-il une divergence d'opinion concernant la manière dont la crise était gérée par les États-Unis ? Des politiciens belges se sont-ils positionnés sur la scène publique concernant Cuba ? Des actions ont-elles été prises dans le cadre belge pour lutter contre cette crise ? Ou pour tenter d'aider les alliés ? La Belgique a-t-elle marqué officiellement son soutien à la politique américaine ? On peut également se demander si le Parti communiste belge avait une opinion différente de la position des institutions officielles. Nous tenterons de répondre à cet ensemble de questions qui nous permettront d'appréhender les réactions dans la politique intérieure belge.

Nous tenterons également d'appréhender l'état de l'opinion publique, et plus particulièrement des mouvements de soutien à Cuba. Nous savons en effet qu'il existe des mouvements transnationaux cubains établis en Belgique. Nous essayerons ainsi de comprendre quelles ont été leurs réactions durant la crise cubaine : ont-ils par exemple tenté de faire pression sur le gouvernement belge afin d'influencer sa prise de position officielle sur la crise cubaine ? Nous nous pencherons aussi sur les mouvements communistes, étudiantins et pacifistes belges afin de voir si ceux-ci ont pris position ou organisé des actions de soutien à la cause cubaine.

Nous essayerons d'analyser sur les réactions des diplomates belges en poste dans les pays protagonistes de la crise : Moscou, Washington, La Havane. Nous y ajouterons d'autres correspondances intéressantes venant de capitales alliées : Paris, Bonn, Londres. Nous nous concentrerons sur le taux d'informations des diplomates. Remarquons notamment que dans les années 1960, la France était plus que méfiante à propos l'engagement américain en Europe. De

Gaulle pensait que jamais les USA ne réagiraient avec leur attirail nucléaire pour l'Europe. Que pensaient les diplomates en poste en France de la crise de Cuba ? Les diplomates belges comparaient-ils cette crise qui a duré 13 jours à celle qui s'éternisait à Berlin dans le même temps et pour laquelle les États-Unis ne trouvaient pas de résolution ? La crise berlinoise inquiétait-elle plus ces milieux diplomatiques que la crise cubaine ? Il est important de se demander également qui était le mieux informé parmi les ambassadeurs : ceux en poste à La Havane ? Aux États-Unis ? En URSS ? Avaient-ils tous les mêmes informations ou alors celles-ci étaient-elles tronquées en fonction du pays dans lequel le diplomate se trouvait ? En effet, les diplomates de ces villes alliées ont peut-être reçu des informations différentes sur la crise et avaient sans doute d'autres avis sur le traitement américain en fonction du pays dans lequel ils résidaient. On peut par exemple se demander si dans les milieux diplomatiques allemands, on parlait plus de la crise de Cuba ou de celle concernant la situation de leur propre pays ? Il serait également intéressant de savoir quels étaient les pourcentages des courriers parlant de la crise de Cuba dans l'ensemble des courriers diplomatiques belges ? Quelles étaient les sources des diplomates ? Étaient-elles officielles ou plutôt officieuses ? S'informaient-ils dans la presse du pays dans lequel ils étaient postés ? Nous nous concentrerons également sur le type de renseignements fournis par les ambassadeurs belges au Ministre des Affaires étrangères : étaient-ce des rapports détaillés très factuels ou plutôt des analyses personnelles ? Une question intéressante serait également concernant la période avant la crise. Les diplomates dans les pays alliés européens abordaient-ils souvent la situation à Cuba ? Celle-ci inquiétait-elle les milieux diplomatiques en Europe ? L'ambassadeur belge à Cuba avait-il constaté des rapprochements entre l'URSS et Cuba au cours de l'année 1962 ? Abordait-il la possibilité de missiles installés sur l'île ? Le diplomate à Washington constatait-il une augmentation des tensions au Département d'État ou au Pentagone concernant l'île des Caraïbes ? Des rumeurs couraient-elles dans les milieux diplomatiques concernant la possibilité de missiles soviétiques à Cuba ? Et l'ambassadeur belge à Moscou, que pensait-il des nombreuses visites de personnalités cubaines en URSS ? Avait-il des informations concernant des aides soviétiques à Cuba ? Il sera également pertinent de se pencher sur les représentations diplomatiques de la Belgique à l'OTAN. Nous pourrions en effet mieux comprendre si la Belgique est intervenue, par exemple à travers André de Staercke, le représentant de la Belgique à l'OTAN, dans des discussions sur la crise de Cuba et quelle a été sa position.

Le sujet de ce travail sera donc la Belgique et la crise de Cuba, son traitement dans les milieux belges et à quel point ceux-ci étaient informés et l'abordaient. L'objectif de ce travail est d'avoir une vue globale de la perception belge de la crise de Cuba de 1962. Ce mémoire

tentera concrètement de faire une synthèse des positions belges face à la crise des missiles de Cuba.

Pour ce faire, nous analyserons différents types de sources : les procès-verbaux des Conseils des ministres, les annales parlementaires, un rapport d'une Commission sénatoriale des Affaires étrangères, certains articles de presse (seulement deux ou trois articles pertinents dans le cadre du sujet seront abordés), les archives de Jean Terfve³² (Vice-Président du Parti communiste belge) mais aussi de la Fédération bruxelloise du Parti communiste. Nous avons aussi consulté les archives personnelles de Paul-Henri Spaak, les correspondances diplomatiques conservées au Ministère des Affaires étrangères, ainsi que les mémoires de certains protagonistes de la crise et représentants belges.

En ce qui concerne les annales parlementaires, nous avons pu les consulter directement sur le site internet de la Chambre. Nous nous sommes ainsi concentrés sur les documents concernant la législature 38 qui est celle ayant cours durant la crise cubaine. Après recherche, nous avons réalisé que la Chambre est encore en vacances durant la crise de Cuba et donc aucune séance plénière n'a eu lieu directement durant celle-ci. La première séance à aborder la crise lors du retour de vacances parlementaires est la séance du 22 novembre 1962. Nous nous pencherons donc principalement sur celle-ci.

En ce qui concerne les procès-verbaux du Conseil des ministres, ceux-ci sont disponibles sur le site des Archives Générales du Royaume (AGR). Il est possible d'y trouver la composition des gouvernements, ce qui est utile afin de comprendre qui sont les intervenants lors des procès-verbaux du Conseil des ministres. Nous avons choisi de travailler ici sur les procès-verbaux de la 38^{ème} législature qui ont abordé la crise cubaine d'octobre et pour agrandir notre base de sources, nous avons également consulté les documents traitant plus globalement de la situation à Cuba durant la 38^{ème} législature. Ce thème est mentionné dans cinq Conseils des ministres que nous analyserons ainsi plus tard. Nous nous attarderons évidemment plus sur ceux évoquant la crise cubaine que sur ceux examinant plus globalement la situation à Cuba.

Le mémoire de Xavier Derenne sur la presse, l'opinion publique belge et la crise cubaine³³ nous a parfois fourni des informations qu'une étude des seules sources officielles n'aurait pas permis d'avoir. Notons ainsi par exemple que la presse de l'époque témoigne de la

³² Jean Terfve : (1907-1978) Homme politique belge. Dès les années 1930, il adhère au Parti communiste belge. Il en devient même vice-Président du Parti et Président de la section wallonne. Il lui donnera une impulsion pacifiste. (Carcob, Notice en ligne de Jean Terfve, Bruxelles, 2011. (Disponible au lien http://www.carcob.eu/IMG/pdf/biographie_jean_terfve.pdf, dernière consultation le 12 août 2020.)

³³ DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015.

mise en place d'une commission sénatoriale des Affaires étrangères. Connaissant son existence, nous avons ainsi pu rentrer en contact avec un bibliothécaire du parlement belge qui a lui-même fait appel à ses contacts dans les archives du sénat et du parlement afin de trouver le compte-rendu de cette commission. Celle-ci était particulièrement intéressante car elle permettait d'obtenir différents avis de personnalités politiques belges sur les mesures américaines prises à Cuba.

Le mémoire de Derenne citait parfois des articles de presse présentant des déclarations de personnalités politiques belges concernant la crise cubaine. Ces articles abordant des personnages publics nous ont parfois permis de mieux comprendre les positions des politiques belges face à la crise cubaine. Nous avons donc sélectionné certains articles dans trois journaux : *Le Soir*, *La Libre Belgique* et *Le Drapeau Rouge*. Revenons brièvement sur ces tirages de presse. *Le Soir* est un quotidien datant de 1887, il prend son essor après la première guerre mondiale en 1919. Il est considéré comme neutre et interroge toutes les familles politiques dans sa rubrique « La Tribune Libre ». En 1960, il a un tirage de 301 285 exemplaires. Le quotidien *La Libre Belgique* naît en 1884. Il est catholique, représentant d'une bourgeoisie conservatrice et s'est souvent positionné comme pro-atlantique en politique étrangère. Il est parfois sévère avec la politique du parti social-chrétien et, selon l'ouvrage « Le monde de la presse en Belgique », parfois même antagoniste à la politique du gouvernement de Théo Lefèvre. Le tirage de *La Libre Belgique* en 1960 est de 170 000 exemplaires. Finalement, *Le Drapeau Rouge* est l'organe officiel du parti communiste, il naît peu après le parti en 1921 et commence à être publié tous les jours trois ans plus tard. Il soutient les opinions du parti et sert presque de propagande. En 1958, son tirage s'élève à un peu moins de 10 000 exemplaires.³⁴

Nous avons également décidé de consulter les archives de Paul-Henri Spaak. Pour ce faire, nous avons relevé les dossiers abordant de près ou de loin la crise cubaine ou la situation de guerre froide en 1962 et les avons consultés. Ceux-ci témoignent bien de différents éléments intéressants à propos de Spaak mais n'ont pas fourni de réel apport à notre recherche sur la crise cubaine. Finalement, nous ne nous sommes servis que brièvement d'un dossier prénommé « Cuba », qui n'a lui-même apporté que peu de renseignements.³⁵

Nous nous sommes également rendus au CarCob, le Centre des Archives du communisme en Belgique. Nous voulions en effet consulter les archives dont il disposait à propos de la crise cubaine. Après recherche dans leurs inventaires, nous avons décidé de nous

³⁴ CAMPE R., DUMON M., JESPERS J.-J., *Radioscopie de la presse belge*, Verviers, Gérard, 1975, pp.54-96, 147-180, 297-306. ; Gol J., *Le monde de la presse en Belgique*, Bruxelles, CRISP, 1970, pp. 18, 49, 52, 62.

³⁵ Archives de Paul-Henri Spaak, dossier 647, Cuba 1962.

concentrer principalement sur deux dossiers : celui de « Jean Terfve », Vice-Président du Parti communiste belge, ainsi que de la Fédération bruxelloise du Parti communiste, qui, on le verra, a mené différentes actions concernant la crise cubaine.³⁶

Notons que l'INSOC n'a pas réalisé de sondage sur la crise de Cuba précisément, nous ne nous servons donc pas de cet outil durant ce mémoire.

Les souvenirs du Premier Secrétaire Khrouchtchev³⁷ ont été consultés bien qu'ils serviront à appréhender le contexte soviétique et non la situation belge. Gardons à l'esprit qu'ils seront cependant orientés et donc pas totalement fiables. Nous nous sommes également servis des mémoires de Rothschild³⁸ et de Spaak³⁹ pour mieux comprendre les réactions de personnalités belges à la crise cubaine. Bien que Spaak n'aborde pas directement cette crise dans ses mémoires, ceux-ci ont été tout de même utiles pour mieux appréhender sa pensée sur les rapports entre la Belgique et les USA ainsi que sur les relations est-ouest et entre les alliés à l'OTAN. Une série d'autres documents américains ont également été lus dans le cadre de ce mémoire afin de mieux comprendre la position américaine : quand les États-Unis ont-ils vraiment été au courant de l'arrivée des missiles, avaient-ils déjà des doutes plus tôt... Je pense notamment à un rapport secret de la CIA⁴⁰, qui est à présent disponible. Un voyage dans le cadre d'un programme d'étude au Canada m'a permis d'avoir accès à cette source pour le moins intéressante. Nous nous sommes également servis des différentes lettres échangées durant la crise entre les deux chefs d'État : Kennedy et Khrouchtchev.⁴¹

Pour conclure, les dernières sources que nous avons dépouillées sont les correspondances diplomatiques de différents ambassadeurs ou représentants permanents.

Nous avons choisi de dépouiller les dossiers concernant la France, la Grande-Bretagne, et l'Allemagne de l'Ouest.⁴² Pour ce faire, nous avons relevé les documents non seulement durant les 13 jours de la crise officielle (du 16 au 29 octobre) mais également tous ceux de septembre à décembre pour comprendre si la situation à Cuba (qui se détériorait avant la crise)

³⁶ CarCob, Fond personnel de Terfve Jean. ; Carcob, Fond de la Fédération bruxelloise du PCB, International, Cuba 1962.

³⁷ KHRUCHTCHEV N.S., CRANKSHAW E., TALBOTT S., e.a., *Souvenirs.*, Paris, Laffont, 1971. (Collection : l'histoire que nous vivons).

³⁸ ROTHSCHILD R., *Un phénix nommé Europe. Mémoires 1945-1995*, Bruxelles, Racine, 1997.

³⁹ SPAAK P.-H., *Combats inachevés*, Paris, Fayard, 1969, 2t. (Collection les grandes études contemporaines)

⁴⁰ MCAULIFFE M.S., *CIA documents on the Cuban Missile Crisis. 1962*, CIA History Staff, 1992.

⁴¹ Site internet comportant certaines archives de la crise des États-Unis, de Kennedy, de l'Excomm et de la CIA concernant la crise. In « John F. Kennedy Presidential Library and Museum ». (Disponible au lien : <https://microsites.jfklibrary.org/cmc/oct16/>, dernière consultation le 22 juillet).

⁴² **Dans le cadre de la crise du Coronavirus et de la fermeture des archives diplomatiques pendant plusieurs mois, les correspondances diplomatiques concernant l'Allemagne de l'Ouest n'ont pas pu être complètes. Il sera précisé plus tard comment le sous-chapitre sur le diplomate en Allemagne de l'Ouest a été écrit.**

était déjà abordée et si le sujet était toujours présent dans les correspondances diplomatiques après la conclusion des négociations. Nous avons également choisi de consulter les dossiers des ambassadeurs dans les pays protagonistes de la crise : les diplomates postés à La Havane, aux États-Unis et en URSS. Pour ceux-ci, l'objectif n'était pas seulement d'étudier la crise cubaine mais aussi de voir si les diplomates se doutaient de l'installation à Cuba de missiles durant les mois précédant la découverte de ceux-ci. Nous avons ainsi dépouillé tous les documents de l'année 1962 de l'ambassadeur à La Havane ainsi que les mois allant de mars à décembre 1962 pour les dossiers relatifs à l'URSS et aux États-Unis. De plus, nous avons agrandi notre recherche dans les correspondances diplomatiques au dossier nommé « blocus de Cuba ». Celui-ci contenait des documents d'ambassadeurs belges dans de nombreux endroits du monde concernant la crise cubaine. Parfois, des rapports manquants ou perdus des dossiers précités (France, Grande-Bretagne, Allemagne de l'Ouest, URSS et Cuba) se trouvaient dans ce dossier « blocus de Cuba » ; il a donc permis à notre recherche d'être la plus exhaustive possible. Finalement, nous avons analysé les rapports des représentants diplomatiques belges à l'OTAN et à l'ONU afin de mieux appréhender quel a été le rôle de la Belgique dans ces institutions pendant la crise cubaine.⁴³

Ces différents types de sources vont nous permettre d'appréhender l'ensemble de l'opinion belge sur la crise, que ce soit du point de vue diplomatique, de la politique intérieure, ou encore des mouvements estudiantins ou communistes supportant Cuba.

Dans ce travail, nous débuterons par une introduction contextuelle où sera exposée la guerre froide au début des années 1960 et ensuite la crise de Cuba. Il est en effet impératif de développer la période avant la crise, les éléments de celle-ci et sa résolution afin de pouvoir ensuite analyser les réactions belges à chacun de ces moments et à chaque rebondissement.

Une première partie sera consacrée aux réactions à la crise cubaine dans les instances officielles belges. Nous commencerons par brièvement replacer la politique intérieure et extérieure belge dans son contexte en l'année 1962. Nous nous concentrerons ensuite plus longuement sur les positions officielles au gouvernement et au parlement belge, sur leur possible déclaration publique et sur le compte-rendu des séances de ces institutions belges. Nous tenterons ainsi de comprendre s'il y avait un consensus relatif ou plutôt des désaccords concernant la gestion de la crise cubaine par les Américains. Nous étudierons notamment plus précisément l'opinion de Paul Struye, Président du Sénat belge de l'époque, sur le blocus

⁴³ Archives du Ministère des Affaires étrangères belges (AMAEB) : farde n°14082, 14084, 141015, 14116, 14113, 15102, 18432, 14783.

américain. Nous terminerons cette première partie par une analyse plus poussée de la probable position officielle et officieuse de Monsieur Paul-Henri Spaak, Ministre des Affaires étrangères.

La deuxième partie de ce mémoire (qui sera plus succincte que la première) se concentrera sur l'opinion publique belge et plus particulièrement sur les différents mouvements de soutien à Cuba. Dans un premier temps, nous relèverons rapidement les conclusions du mémoire de Xavier Derenne (qui a travaillé sur la presse belge et la crise de Cuba) afin de comprendre globalement l'état de l'opinion publique belge face à la situation cubaine.⁴⁴ Nous nous pencherons ensuite sur les mouvements transnationaux cubains en tentant de comprendre s'ils ont réellement eu une importance et s'ils ont fait pression sur le gouvernement belge pendant la crise cubaine. Nous étudierons ensuite les actions des mouvements communistes et estudiantins belges face au blocus américain de l'île des Caraïbes.

Dans la troisième partie de ce travail, nous étudierons les positions des diplomates belges placés dans les capitales européennes alliées : à Paris, Londres et Bonn. Nous nous pencherons également sur les ambassadeurs en poste dans les pays protagonistes de la crise : à Washington, Moscou et La Havane. Nous avons pris la décision de fractionner cette partie en différents chapitres établis par pays afin d'analyser pour chaque ambassadeur si celui-ci était bien informé dans le pays dans lequel il était posté, à travers notamment des études quantitatives et qualitatives. Les parties qualitatives auront comme objectif de présenter les informations de l'ambassadeur, si celles-ci étaient plutôt factuelles ou plutôt ponctuées d'analyses personnelles. Nous chercherons également à comprendre quelles étaient les sources de ces ambassadeurs : celles-ci étaient-elles officieuses ou officielles ? Disposaient-ils de bons renseignements sur la crise ? Nous comparerons aussi les pays entre eux dans le cadre de ces analyses. Notre objectif sera ici d'étudier les réactions belges pendant la crise mais aussi si les diplomates belges avaient des doutes concernant l'installation de missiles durant les mois précédant la crise. Un autre chapitre établira ensuite une comparaison quantitative du taux d'information des diplomates. Cette partie sur les milieux diplomatiques se terminera par un chapitre sur le représentant belge à l'OTAN et sur la position prise par la Belgique dans cette institution. Enfin, nous nous attarderons brièvement sur une réunion de la CEE qui aborda la crise cubaine.

⁴⁴ DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015.

INTRODUCTION CONTEXTUELLE SUR LA CRISE DE CUBA

A. LA GUERRE FROIDE AU DEBUT DES ANNEES SOIXANTE

Les années 1960 sont marquées par l'escalade des tensions entre l'URSS et les USA. La crise de Berlin, qui débute en 1958, va mener à la construction du mur du Berlin en 1961. Les années 1960 sont aussi témoins d'un changement de direction dans les doctrines soviétiques et américaines qui va conduire à la modification dans leur gestion des relations internationales. La peur d'une guerre nucléaire totale est présente dans les pensées des deux blocs ; ils vont donc chercher à changer leurs théories internationales afin de limiter le risque de guerre nucléaire. Cette conscience du risque de guerre totale va s'accroître encore après la crise de Cuba et va mener à des accords de désarmement.⁴⁵

L'URSS va confirmer sa nouvelle doctrine au 20^{ème} Congrès communiste en 1960. Elle se prénomme la « coexistence pacifique ». En plus des dangers du nucléaire, Khrouchtchev réclame également la détente afin de pouvoir avoir plus de fonds pour des projets intérieurs en URSS. Sa théorie du système international est la suivante : il vaut mieux cohabiter avec les capitalistes, et par exemple soutenir des pays neutres ou d'anciennes colonies afin que celles-ci basculent dans le communisme. La cohabitation est souhaitable. De toute façon, pour lui, l'impérialisme finira par s'effondrer face à la montée socialiste. Cette doctrine sera appliquée avec plus de ferveur après la crise de Cuba.⁴⁶

Les États-Unis quant à eux, pratiquent la doctrine des représailles massives depuis 1954. Celle-ci permet une dissuasion convaincante grâce à une force atomique puissante. Cependant, depuis que l'Union soviétique peut toucher avec ses propres missiles les contrées américaines, la dissuasion est moins efficace vu qu'elle est réciproque. De plus Maxwell Taylor, un analyste et conseiller du pouvoir américain révèle qu'en cas de conflit armé conventionnel, les USA ne seraient plus capables de faire face à l'armée rouge car les armes nucléaires ont épuisé les fonds consacrés à la défense. Pour remédier à cela, et face aux dangers de plus en plus importants de l'arme atomique, l'analyste va développer la tactique de la « riposte graduée ». Celle-ci sera mise en place par le secrétaire américain de la défense : Mc Namara. Elle consiste en fait dans un schéma « en palier ». Cette nouvelle tactique implique que toute action doit être suivie d'une riposte analogue afin de dissuader l'URSS de passer au degré supérieur. Le premier niveau est l'utilisation de forces conventionnelles. Mc Namara fait ainsi passer l'armée de 11 à 16

⁴⁵ SOUTOU G.-H, *op.cit.*, 2001, pp. 357-358.

⁴⁶ LAWRENCE (journaliste), KENNEDY J.F.K., « Interview télévisée du président Kennedy sur les deux premières années de son mandat, 17 décembre 1962 », in KENNEDY R. F., *Le tournant*, Paris, Calmann-Lévy, 1963.

divisions. Le second niveau est l'emploi d'armes nucléaires tactiques. Le troisième niveau est une attaque stratégique sur les positions militaires soviétiques. Le quatrième degré sont des cibles soviétiques civiles, préservées jusqu'à la fin et impliquées ultimement en cas d'escalade finale. Cette doctrine implique également la recentralisation du schéma nucléaire américain contrairement à ce qu'Eisenhower avait préconisé jusqu'alors. Le nucléaire doit cesser d'être dispersé (on verra plus tard que le Président Kennedy sera partisan du retrait des missiles en Turquie et en Italie) et l'ordre d'utilisation du nucléaire doit être ultimement donné par le Président.⁴⁷

Les Alliés ne sont pas associés à cette décision de changement de doctrine. Ils l'apprennent lors de la réunion de l'OTAN le 4 mai 1961 et en sont contrariés. Les Européens perçoivent cela comme un désengagement des USA envers eux et ont peur que ceux-ci ne soient réticents à utiliser l'arme atomique dans un cadre européen. Avant les représailles massives, ils avaient la protection de la dissuasion atomique américaine. Ici, le risque de conflit conventionnel risque donc de réapparaître en Europe. Mc Namara demande aux Européens de se réarmer conventionnellement parlant. Les doutes sur les promesses américaines sont nombreux en Europe. Kennedy rassure cependant ses alliés en réaffirmant l'engagement nucléaire des États-Unis.⁴⁸ Il décevra pourtant ses alliés allemands lors de la construction du mur de Berlin, où il ne prit aucune mesure forte. La crise berlinoise est étroitement liée à celle de Cuba. En effet, elle n'est pas conclue et est encore fortement présente dans les esprits lorsque les missiles sont découverts sur l'île Caraïbéenne.⁴⁹

La crise allemande débute par un ultimatum soviétique le 27 novembre 1958. Le leader de l'URSS déclare vouloir procéder à la signature d'un traité de paix qui clôturerait définitivement la seconde guerre mondiale, reconnaissant ainsi l'existence des deux Allemagnes et la situation berlinoise comme une ville démilitarisée et libre. Khrouchtchev déclare que si les Occidentaux refusent, il signera un traité séparé avec la République démocratique allemande. Les Français, Américains et Britanniques ne pourraient donc plus

⁴⁷ SOUTOU G.-H, *op.cit.*, 2001, pp. 383-385. ; LEVESQUE J., *L'URSS et sa politique internationale de 1917 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1980, p. 205. (Collection U. Histoire contemporaine) ; ZORGBIBE C., *op.cit.*, 1991, pp. 117-122, 171-182.

⁴⁸ LAWRENCE (journaliste), KENNEDY J.F.K., « Interview télévisée du président Kennedy sur les deux premières années de son mandat, 17 décembre 1962 », in *op.cit.*, 1963. ; BLUTH C., « Reconciling the Irreconcilable. Alliance Politics and the Paradox of Extended Deterrence in the 1960s », in *Cold War History*, vol. 1, n°2, 2001, pp. 73-102. ; SOUTOU G.-H, *op.cit.*, 2001, pp. 385-387. ; ZORGBIBE C., *op.cit.*, 1991, pp. 117-122.

⁴⁹ LEGAULT A., « La crise de Berlin de 1961 », in *L'analyse comparée des conflits*, vol. 10, n°1, 1979, pp. 91-95.

accéder à Berlin-Ouest. C'est inenvisageable car le statut libre de Berlin-Ouest permet de garder un espoir de réunification future d'une Allemagne dans leur camp.⁵⁰

En juin 1961, les leaders soviétiques et américains se rencontrent à Vienne. Durant cette réunion, Khrouchtchev prend le dessus sur le jeune leader américain. Ils abordent largement la crise de Berlin. Kennedy reste cependant inflexible. L'Occident ne cédera pas. Il le répète dans un discours public du 19 juillet : la liberté des Berlinoises dépend d'eux. De plus, il remet en cause la position des Soviétiques. Ces derniers ne peuvent signer un traité unilatéral avec la RDA qui couperait les voies d'accès à Berlin-Ouest, celles-ci sont alors assurées par d'autres traités. Le 5 août, dans une déclaration commune, les ministres des affaires étrangères occidentaux réaffirment qu'ils soutiendront Berlin. Suite à cela, le 7 août, Khrouchtchev déclare qu'avec ce type de discours, ils se dirigent vers une troisième guerre mondiale. Mais le flot de réfugiés défilant vers l'Ouest continue. Le 13 août 1961, un mur de barbelés est édifié entre Berlin-Est et Ouest. Il deviendra le mur de Berlin. Les revendications soviétiques ne cesseront qu'en 1963.⁵¹

Il est fondamental de garder à l'esprit d'autres événements importants à la compréhension du contexte international de l'époque.

Au début des années 1960, les relations sont plus que tendues entre l'URSS et les USA. L'URSS se croit nucléairement parlant en possession de force. Cependant, le *missile gap* est bien du côté de l'URSS à l'avantage des États-Unis. L'URSS perd *de facto* sa position dissuasive. De plus, des missiles nucléaires à moyenne portée avaient été placés sur le territoire turc en direction de l'URSS. Face à ce *missile gap* et aux Occidentaux ne cédant pas sur la question berlinoise et face aux nouveaux missiles intercontinentaux américains (les *Minuteman*), l'URSS s'est sûrement sentie en position de faiblesse.⁵²

La crise de Cuba intervient dans ce contexte tendu entre deux blocs refusant de se laisser dominer l'un par l'autre.

⁵⁰ LUNÁK P., « Khrushchev and the Berlin Crisis. Soviet brinkmanship seen from inside », in *Cold War History*, vol. 3, n°2, 2003, pp. 53-82. ; LEGAULT A., *op.cit.*, 1979, pp. 91-95. TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp. 203-238. ; ZORGBIBE C., *op.cit.*, 1991, pp. 117-122.

⁵¹ ZORGBIBE C., *op.cit.*, 1991, pp. 161-171. ;

⁵² MILZA P., *Les relations internationales de 1945 à 1973*, Hachette, Paris, 1996, p.133 ; SOUTOU G.-H., *op.cit.*, 2001, p. 402.

B. LA CRISE DE CUBA

Afin de comprendre la crise de Cuba, il faut s'attarder sur les événements et sur les relations entre les protagonistes durant les quelques mois qui l'ont précédée.

LA PRE-CRISE

LE CONTEXTE TENDU ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET CUBA

Les tensions entre les États-Unis et Cuba n'ont cessé d'augmenter au fil des mois précédant la crise. Cette période pesante débute lors de la chute du Président Batista en poste depuis 1954. Il faisait régner la terreur sur les Cubains au moyen de milices de mercenaires engagées par les riches propriétaires terriens. Soutenu par les États-Unis, il contrôlait en plus la plupart des plantations de sucre et tous les services publics. La population cubaine était pauvre et vivait misérablement. Lorsque des guérillas ont débarqué avec à leur tête Fidel Castro, Batista fut renversé. Castro n'était cependant pas l'idéal de tous les Cubains. De plus, bien qu'au départ il n'était ni communiste, ni marxiste, il commence à réaliser des réformes sociales importantes. Le peuple cubain ne veut plus de l'ingérence des États-Unis dans leur vie : Castro est donc accepté comme leader.⁵³

Castro reste méfiant vis-à-vis des USA. Lorsqu'un cargo français empli d'armements belges explose à La Havane, il pense que les Américains sont derrière cet événement. Des rumeurs circulent d'ailleurs sur une possible intervention militaire des États-Unis à Cuba. Le leader cubain décide de saisir premièrement les raffineries pétrolières nord-américaines de Cuba. Les USA décident alors de placer un embargo sur la production de sucre. Le mécontentement monte des deux côtés de la mer des Caraïbes. Cuba décide ensuite de confisquer les biens de toutes les entreprises américaines. L'OEA (Organisation des États américains) condamne Cuba. Les USA décident ensuite d'agrandir l'embargo sur le sucre à l'ensemble des exportations cubaines. Le 4 janvier 1961, les tensions sont à leur comble : Castro chasse les diplomates américains de Cuba.⁵⁴

En avril 1961, Kennedy approuve le lancement de l'opération que la postérité retiendra comme « La Baie des Cochons ». L'opération préparée par Allen Dulles, le responsable de la CIA sous Eisenhower, est un échec total. Des réfugiés cubains aux commandes d'avions américains déguisés en avions cubains devaient débarquer à Cuba et leur arrivée, selon la CIA, devait provoquer une vague de soulèvement populaire contre Castro. Ce dernier a pourtant

⁵³ KHROUCHTCHEV N.S., e.a., *op.cit.*, 1971, p. 466. ; LADAME P.A., *Un témoin du XXe siècle. Il faut unir l'Europe, mais quelle Europe?*, Lausanne, Luce Wilquin, 1990, p. 278.

⁵⁴ TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp. 183-187 ; SOUTOU G.-H., *op.cit.*, 2001, p. 403. ; MILZA P., *op.cit.*, 1996, p. 134.

parfaitement géré la situation et un sentiment anti-américain encore plus virulent est né de cette expédition ratée.⁵⁵

Suite aux confiscations des entreprises américaines par Cuba, l'île est exclue de l'OEA le 14 février 1962. Les USA s'entraînent à des actions militaires en manœuvrant en avril 1962 en simulant des attaques sur l'île des Caraïbes. En URSS, les dirigeants regardent de loin mais préparent un plan : l'installation de missiles nucléaires à Cuba. Le 13 septembre, face au rapprochement de l'URSS avec Cuba, Kennedy déclarera dans un discours public que les États-Unis n'accepteront pas de missiles nucléaires à Cuba. Cette déclaration le forcera à agir pendant la crise, la crédibilité américaine était en jeu.⁵⁶

LE RAPPROCHEMENT INELUCTABLE ENTRE CUBA ET L'URSS

La révolution cubaine n'était, au début, ni socialiste ni communiste. Au départ, l'URSS et Cuba n'avaient pas établi de relations diplomatiques car Cuba n'avait pas reconnu le gouvernement soviétique. Dès 1959, Raul Castro et Che Guevara, communistes avérés, demandent pourtant l'aide à l'URSS. Celle-ci accepte afin de pouvoir contrôler en partie la révolution et d'aider le parti communiste cubain à prendre le contrôle à Cuba. L'URSS fournit alors des armes tchèques, des aides militaires soviétiques, des avions militaires... L'URSS conclut aussi un accord commercial important concernant l'importation de sucre cubain en territoire soviétique. Au fur et à mesure que Fidel Castro tient tête aux États-Unis, le rapprochement et les relations avec l'URSS s'intensifient. Mikoyan, membre du Politburo ou Présidium (sorte de comité exécutif du PCUS qui prenait les décisions), est un allié de la révolution cubaine ; il est invité à Cuba par Fidel Castro et est ami avec son frère, Raul Castro. Après cette visite, les relations diplomatiques avec Cuba sont instaurées. L'ambassadeur nommé est Alekseev, membre actif du KGB. Grâce à son amitié avec Che Guevara et Raul Castro, il améliorera tangiblement les rapports cubano-soviétiques.⁵⁷

Dès mars 1960, Fidel Castro réclame l'aide de l'URSS. Celle-ci livre des armes, cette fois soviétiques, à Cuba. Le 3 juillet 1960, Che Guevara annonce que la révolution cubaine était belle et bien socialiste. Le 9 juillet, l'URSS déclare alors que si les États-Unis osaient envahir Cuba, les fusées soviétiques seraient utilisées. La tension monte aux USA, Eisenhower craint

⁵⁵ TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp. 183-187. ; LADAME P.A., *op.cit.*, 1990, p.278. ; LEVESQUE J., *op.cit.*, 1980, p. 204-205. ; ZORGBIBE C., *op.cit.*, 1991, pp. 161-171.

⁵⁶ MILZA P., *op.cit.*, 1996, p. 134. ; TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp. 203-238 , 445-447, 505-515.

⁵⁷ SOUTOU G.-H, *op.cit.*, 2001, pp. 403-405. ; KHRUCHTCHEV N.S.,e.a., *op.cit.*,1971, p. 463-466. ; TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp. 188-191.

que des missiles ne soient sur l'île : il commence alors dès juillet les survols avec les U-2. Après l'épisode de « La Baie des Cochons », Castro se déclare ouvertement marxiste-léniniste.⁵⁸

Face aux manœuvres d'essais des USA en avril 1962 qui consistent à s'entraîner à envahir une île ; Khrouchtchev pense que l'invasion de Cuba est proche et que ces manœuvres sont les derniers entraînements avant la mise en pratique. Le 11 mai, Castro reçoit une lettre de l'URSS dans laquelle celle-ci déclare qu'elle va envoyer des missiles nucléaires tactiques. Dès juillet, lors d'un meeting en Union soviétique, des accords secrets sont conclus entre Raul Castro et le Kremlin. Khrouchtchev a cependant peur d'une invasion américaine et ajoute donc d'autres armes - des missiles à courte portée notamment - aux livraisons soviétiques. Il veut pouvoir être à même de lutter contre une invasion. Menaçant les États-Unis, l'URSS annonce le 11 septembre qu'une invasion ou une attaque américaine contre l'île lancerait un conflit atomique mondial. Ce à quoi les USA répondront qu'ils n'accepteront jamais des armes soviétiques offensives à Cuba.⁵⁹

LA DECISION D'INSTALLER DES MISSILES A CUBA

Cette décision a germé tôt dans l'esprit du secrétaire général soviétique. Face à la montée de l'agressivité entre Cuba et les USA, elle semblait logique afin de protéger l'île. Un élément aida le dirigeant à prendre sa décision : lors d'une visite en Crimée, le Ministre de la Défense lui rappela que par-delà la mer, les missiles en Turquie devenaient opérationnels. Khrouchtchev était exaspéré. La solution d'établir une base nucléaire à Cuba devint alors encore plus pertinente à ses yeux. Il présenta au Politburo sa décision. Celle-ci avait plusieurs objectifs. Le premier est bien entendu la défense de Cuba contre l'agresseur américain. Khrouchtchev pensait en effet que les missiles auraient un effet dissuasif pour les USA et que ceux-ci n'envahiraient ainsi pas Cuba. Un autre but, d'ailleurs mentionné par Khrouchtchev lui-même dans ses mémoires, est le besoin de rétablissement de l'équilibre nucléaire. En effet, depuis que Kennedy avait annoncé que le *missile gap* était bien réel et au désavantage de l'URSS, celle-ci se sentait en position de faiblesse. Établir une force qui pouvait atteindre les USA de la même manière que celle établie à Cuba aurait pris une dizaine d'années et des fonds énormes à l'Union soviétique. Le dernier élément important aux yeux de l'URSS est l'importance de la position cubaine dans l'Amérique centrale et latine. Elle ne pouvait se permettre de laisser ce jeune état communiste aux mains des États-Unis. Cuba serait le joyau

⁵⁸ TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp.183-188, 203-238 ; MILZA P., *op.cit.*, 1996, p. 134. ; SOUTOU G.-H., *op.cit.*, 2001, pp. 403-405, 407.

⁵⁹ ZORGBIBE C., *op.cit.*, 1991, pp. 171-182 ; TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp.183-188.

communiste et rayonnerait en Amérique, permettant peut-être de convaincre d'autres peuples du bien-fondé d'une révolution communiste.⁶⁰

Il était important que l'installation soit gardée secrète jusqu'en novembre. L'URSS pensait en effet que si les États-Unis étaient prévenus alors que les missiles étaient déjà en place, ils n'oseraient plus réagir de peur que Cuba ne les attaque au moyen des missiles nucléaires. Le secret était donc très important. La mission appelée « Anadyr » comportait 60 missiles de moyenne portée : des R12 et des R14 – seuls ces derniers pouvaient atteindre tous les États-Unis -, ainsi que 21 missiles R13 portés par des sous-marins. 51 000 Soviétiques avaient été envoyés avec ces missiles afin de contrôler leurs installations et d'aider les Cubains dans le perfectionnement au combat.⁶¹ L'opération était bien calculée. Le seul problème était que les USA pouvaient toujours survoler le territoire cubain. Le 14 octobre 1962, le mal était fait : des photos des missiles nucléaires avaient été prises.⁶²

LA CRISE

Les U2 américains faisaient de nombreux survols à haute altitude depuis juillet 1960, et le dimanche 14 octobre 1962, des photos sont prises d'un de ces avions. Elles sont apportées à la CIA et y sont analysées par les experts. On aperçoit sur ces clichés des sites d'installation de missiles pouvant atteindre les côtes américaines : elles ne sont qu'à 150km.⁶³

Dès le 16 octobre, le Président Kennedy est mis au courant et convoque directement un comité de membres comprenant des personnes ayant une influence en politique extérieure, dans l'armée ainsi que certains de ses conseillers. Ce comité sera appelé l'Excomm. Il va se réunir durant toute la crise afin d'analyser les nouveaux renseignements et de prendre des décisions concernant la situation à Cuba. Au départ, différentes solutions ressortent de ces meetings ; cela va de l'invasion de Cuba, au bombardement de ses sites nucléaires ou encore aux simples négociations. La décision n'est pas aisée car en cas de trop forte réaction, l'URSS risquerait de se venger à Berlin. S'ils ne répondent pas assez vigoureusement au contraire, on pourrait remettre en question leur position de leader puisqu'ils ne sauraient pas eux-mêmes se protéger.⁶⁴

⁶⁰ LEVESQUE J., *op.cit.*, 1980, p. 209-210. ; KHRUCHTCHEV N.S.,e.a., *op.cit.*, 1971, p. 467-473. ; MILZA P., *op.cit.*, 1996, p. 1323.

⁶¹ DANIEL J., HUBBELL J. G., *op.cit.*, 1963, pp. 14-16. ; TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp. 188-191, 203-238, 252-254.

⁶² TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp. 252-254.

⁶³ SOUTOU G.-H., *op.cit.*, 2001, p. 408. ; MILZA P., *op.cit.*, 1996, p. 134-135. ; KHRUCHTCHEV N.S.,e.a., *op.cit.*, 1971, p. 468.

⁶⁴ DORN A. W. & PAUK R., « Unsung mediator. U Thant and the cuban missile crisis », in *The journal of the society for historians of american foreign relations diplomatic history*, 2009, pp. 261-272. ; KHRUCHTCHEV N.S.,e.a., *op.cit.*, 1971, p. 472-473. ; MILZA P., *op.cit.*, 1996, p. 134-135. ; SOUTOU G.-H., *op.cit.*, 2001, p. 408.

Le 18 octobre, la CIA réalise que la situation est plus grave que prévu. Le R12 ne sont pas les seuls missiles présents à Cuba ; des R14 ont aussi été repérés. Ces derniers peuvent atteindre l'ensemble du territoire des USA. Kennedy se doit pourtant de continuer à prétendre qu'il ne sait rien. Il rencontre comme prévu Gromyko, le Ministre des Affaires étrangères soviétiques en visite à Washington. Kennedy lui répète juste sa déclaration de septembre 1962 dans laquelle il déclarait que les États-Unis ne pourraient accepter des missiles nucléaires à Cuba. Gromyko ne révélera pourtant rien.⁶⁵

Depuis le 16 octobre, les délibérations se perpétuent au sein de l'Excom. Le 20 octobre, c'est l'option du blocus qui est sélectionnée. Celui-ci sera, en fait, plus une quarantaine étant donné que le terme « blocus » requiert un état de guerre dans la réglementation internationale. Cette quarantaine sera exclusivement militaire. Il est intéressant que ce soit le blocus qui ait été choisi par l'Excomm parmi les autres actions possibles. En fait, le Président préférait commencer la pression avec une action sans trop de conséquences afin de pouvoir, si la situation n'évolue pas vers une résolution, passer à un niveau supérieur d'action (par exemple une attaque centrée sur les rampes de lancement des missiles). En attendant, les navires des États-Unis interviendront en arrêtant les navires soviétiques en transfert vers l'île.⁶⁶

Le 22 octobre, Kennedy fait un discours public à la nation. Il y déclare que les États-Unis ont connaissance de la présence de missiles nucléaires à Cuba. Le Président explique qu'une quarantaine sera d'application dès le 24 octobre. Peu avant ce discours, le Secrétaire Général de l'ONU, U Thant avait été prévenu de la situation. Dès le lendemain du discours, Khrouchtchev envoie une missive à Kennedy dans laquelle il dit qu'il refuse de respecter la quarantaine. Le 24 octobre cependant, le blocus est mis en place et les navires soviétiques le respectent, ils se tiennent à distance de l'île et ne forcent pas le passage défendu par l'US Navy. Les Nations Unies plaidant pour une diminution des tensions entre les trois pays, U Thant suggère dès le 24 octobre, l'interruption du blocus américain et la livraison d'armes soviétiques à Cuba. Les États-Unis ne lèvent cependant pas la quarantaine.⁶⁷

Au contraire même, puisque le 25 octobre, ils continuent leurs préparatifs militaires en Floride et discutent dans l'Excomm d'une position plus ferme à adopter qu'une simple quarantaine. Les Soviétiques ont connaissance de ces préparations militaires et Khrouchtchev

⁶⁵ TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp. 188-191. ;

⁶⁶ SOUTOU G.-H, *op.cit.*, 2001, pp. 410-411. ; MILZA P., *op.cit.*, 1996, p. 134-135. ; LAWRENCE (journaliste), KENNEDY J.F.K, « Interview télévisée du président Kennedy sur les deux premières années de son mandat, 17 décembre 1962 », in *op.cit.*, 1963.

⁶⁷ LEVESQUE J., *op.cit.*, 1980, p. 210. ; MILZA P., *op.cit.*, 1996, pp. 134-137. ; SOUTOU G.-H, *op.cit.*, 2001, p. 411. ; TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp. 562-599 ; ZORGBIBE C., *op.cit.*, 1991, pp. 171-182, 195-196.

réalise le danger de la situation. Avec son Politburo, il décide d'envoyer une lettre afin de tenter de résoudre la situation.⁶⁸

Celle-ci arrive le 26 octobre à Washington. Elle précise que l'URSS retirera ses missiles si les États-Unis donnent la garantie qu'ils n'envahiront jamais Cuba. Cette idée vient à la base de l'ONU, où U Thant discutait activement de la possibilité de non-envahissement de Cuba. Le 27 octobre, une autre lettre publique passant à une radio soviétique « Radio-Moscou » provoque des réactions diverses. Cette lettre propose l'échange des missiles en Turquie contre ceux de Cuba et une promesse de non-invasion par l'URSS et les USA sur les deux pays (la Turquie et Cuba). Cette proposition ravit Kennedy qui y pensait depuis le début de la crise. Cependant, les politiques américains n'ont jamais apprécié cette option car elle risquait de vexer les alliés en montrant que les États-Unis étaient prêts à les abandonner pour se protéger eux-mêmes. Les missiles sont pourtant inutiles et vieillissants depuis l'arrivée des *Minuteman* et des sous-marins *Polaris* mais pour les États-Unis, accepter cette proposition signifierait céder et perdre leur crédibilité.⁶⁹

C'était sans compter sur l'attitude agressive de Castro qui a abattu l'U2 du Major Anderson le 27 octobre. Les USA ne se sentent plus dos au mur et vont lancer un ultimatum à Khrouchtchev. Il est posé par Robert Kennedy, le frère du Président, à Anatole Dobrynine, l'ambassadeur de l'Union soviétique à Washington, durant un meeting officiel. Les termes de la première lettre sont acceptés et les missiles de Turquie et d'Italie seront enlevés quelques mois plus tard, cependant cette dernière clause restera secrète. L'Union soviétique dispose de 48 heures pour répondre sinon des moyens armés seront utilisés.⁷⁰

LA RESOLUTION DE LA CRISE

Cet ultimatum est accepté le 28 octobre par Khrouchtchev. Des négociations sont mises en place par l'ONU pour décider si une surveillance sur l'île va être effectuée afin de vérifier si les missiles sont bien démontés. Dans le cadre de ces négociations, U Thant rend visite à Castro le 30 octobre dans le but d'apaiser ses craintes. Mikoyan se déplace également à La Havane afin de montrer le soutien continu de l'URSS. La position de Castro dans les médiations est la suivante : il veut des inspections réciproques. C'est-à-dire que premièrement les sites des missiles cubains seraient inspectés par l'ONU afin de vérifier qu'ils sont bien démontés ; dans un second temps, la Floride serait, elle aussi, inspectée afin de vérifier que les USA ne se

⁶⁸ TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp. 562-612. ; SOUTOU G.-H, *op.cit.*, 2001, p. 412.

⁶⁹ LEVESQUE J., *op.cit.*, 1980, p. 210 ; KHRUCHTCHEV N.S., e.a., *op.cit.*, 1971, pp. 471-472 ; TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp. 562-612. ; SOUTOU G.-H, *op.cit.*, 2001, p. 412- 413.

⁷⁰ MILZA P., *op.cit.*, 1996, p. 136-137. ; LEVESQUE J., *op.cit.*, 1980, p. 212. ; TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp. 562-612. ; SOUTOU G.-H, *op.cit.*, 2001, p. 413.

préparent pas à envahir ou à bombarder Cuba. Les États-Unis refusent cependant et lient la vérification de leurs sites avec une inspection dans les ports soviétiques qui envoyaient les missiles à Cuba. Évidemment, l'URSS refuse et les négociations traînent en longueur.⁷¹

Le 7 janvier 1963, une lettre est envoyée à U Thant pour lui certifier que la crise est enfin résolue. En effet, le 20 novembre, le Président Kennedy a levé le blocus sur Cuba suite à l'accord de Castro de bien vouloir rendre les IL-28, bombardiers que les USA voulaient voir partir de l'île cubaine mais que Castro refusait jusqu'alors de restituer à l'URSS. Kennedy a aussi fait la promesse secrète de démanteler les sites des missiles en Turquie et en Italie. En ce qui concerne la garantie de non-invasion, celle-ci est donnée mais sous plusieurs conditions. Elles vont permettre aux États-Unis de ne pas rester les mains liées s'ils veulent vraiment envahir l'île. La première condition est qu'ils sont signataires du traité de Rio. Celui-ci autorise l'invasion dans certaines circonstances. Les USA ne peuvent modifier ce traité, ils n'en ont pas le droit. Ils peuvent ainsi logiquement continuer d'envahir Cuba si la situation remplit les circonstances pour envahir une nation. Celles-ci sont précisées dans le traité de Rio. La seconde condition émise pour que les USA n'envahissent pas l'île est que Cuba ne doit pas pratiquer d'activités de subversions et de révolution en Amérique latine. Dans le cas où l'une de ces conditions ne serait pas respectée, les USA se gardent le droit d'envahir l'île.⁷²

On a souvent qualifié de victoire la position américaine à Cuba. Cependant Khrouchtchev déclara lui-même dans ses mémoires que pour lui ça avait été un succès : Cuba pouvait en effet rester sous influence soviétique. Pour Cuba par contre, cette crise sera plutôt vue comme une défaite : elle ne peut devenir une base, même conventionnelle de l'URSS, elle continue à être survolée par les USA afin qu'ils vérifient l'absence de missiles, elle est toujours sous embargo total des États-Unis, elle n'est pas garantie de ne pas être envahie par ceux-ci et finalement, le territoire de Guantanamo reste sous domination américaine.⁷³

LES CONSEQUENCES DE LA CRISE

Après la crise, les rapports entre les États-Unis et Cuba ne s'améliorent pas. Dès la fin des négociations, la CIA organise un nouveau programme pour éliminer Castro et faire tomber son régime communiste. Le père de la révolution est, lui, en colère contre Khrouchtchev qui selon lui, aurait abandonné Cuba et cédé devant les USA. La crise n'a donc pas permis de régler

⁷¹ TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp. 635-671. ; ZORGBIBE C., *op.cit.*, 1991, pp. 171-182, 195-196.

⁷² LEVESQUE J., *op.cit.*, 1980, p. 211. ; MILZA P., *op.cit.*, 1996, p. 136-137. ; SOUTOU G.-H., *op.cit.*, 2001, p. 415.

⁷³ KHRUCHTCHEV N.S., e.a., *op.cit.*, 1971, p. 473-475. ; MILZA P., *op.cit.*, 1996, p. 134-137. ; LADAME P.A., *op.cit.*, 1990, p.280. ; LEVESQUE J., *op.cit.*, 1980, p. 211. ; TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp. 645-671. ; SOUTOU G.-H., *op.cit.*, 2001, p. 419, 420, 422.

les principaux problèmes entre les protagonistes. Les accords de 1962 seront d'ailleurs déclarés non-effectifs par Reagan quelques années plus tard. En effet, étant donné que les vérifications de l'absence de missiles n'ont pu être faites comme précisé dans l'accord, ce dernier ne vaut rien. La crise aurait-elle ainsi mené à un simple *statu quo* ?⁷⁴

En fait non, elle a permis aux deux puissances de mettre en place deux choses. La première est liée au manque de communications entre les acteurs durant la crise. Le Président Kennedy déclare dès la fin de 1962 que plus de vitesse dans les rapports entre les deux pays serait souhaitable. Le 20 juin 1963 le téléphone rouge, reliant le Kremlin et la Maison Blanche, est installé.⁷⁵

La seconde évolution concerne le danger d'une guerre nucléaire. L'URSS et les USA veulent réglementer la course à un armement nucléaire toujours plus puissant. Dès le 30 octobre 1962, moment où les négociations pour la crise ne sont même pas encore clôturées, Kennedy et Khrouchtchev abordent la question. Ces discussions mèneront le 15 août 1963 à un accord sur la suspension partielle des essais atomiques. Diverses autres ententes seront signées par la suite.⁷⁶

⁷⁴ TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp. 645-671. ; MILZA P. ,*op.cit.*, 1996, p. 134-135.

⁷⁵ LEVESQUE J., *op.cit.*, 1980, p. 218.

⁷⁶ SEE J., « An uneasy truce : John F. Kennedy and Soviet-American Détente, 1963 », in *Cold War History*, vol. 2, n°2, 2002, pp. 161-194. ; SOUTOU G.-H, *op.cit.*, 2001, pp. 380-381. ; LEVESQUE J., *op.cit.*, 1980, p. 218.

PARTIE 1 : LES MILIEUX POLITIQUES BELGES ET LA CRISE DE CUBA

Dans cette première partie, nous allons nous concentrer sur les milieux politiques belges au pouvoir. Nous commencerons par présenter brièvement la politique intérieure de l'époque en Belgique ; nous aborderons également la politique extérieure belge au moment de la crise et nous nous pencherons sur le contexte international structurel. Ensuite, nous tenterons de comprendre quelles ont été les réactions belges au parlement ainsi qu'au gouvernement. A-t-on beaucoup parlé de la crise ? Y a-t-il eu des discussions sur le sujet ? Les politiques belges soutenaient-ils la politique américaine ? Y avait-il des dissensions dans les positions politiques ? Ont-ils pris position officiellement ? Nous accorderons également un sous-chapitre au Vice-Premier Ministre, également Ministre belge des Affaires Étrangères de l'époque : Paul-Henri Spaak. Comment était-il informé ? A-t-il été prévenu des réactions américaines au blocus ? A-t-il été concerté ? Quelle était sa position officielle concernant la crise et la réponse des États-Unis à celle-ci ? Nous tenterons en fait de mieux comprendre Monsieur Spaak et sa perception de la crise de Cuba. Nous étudierons en outre également la réaction de Paul Struye⁷⁷, président du Sénat durant la crise des missiles, dont les déclarations eurent certaines répercussions à l'époque sur la scène internationale. Nous analyserons enfin la position prise par les milieux communistes dans les organes officiels.

1. L'ÉPOQUE DE LA CRISE CUBAINE.

Il semble impératif de commencer par un contexte succinct des événements nationaux et internationaux constituant la politique belge en 1962.

A. POLITIQUE INTERIEURE BELGE

Gaston Eyskens⁷⁸ est le Premier Ministre belge du gouvernement au pouvoir au début des années soixante. Il est à la tête d'un gouvernement entre les sociaux-chrétiens et les libéraux ; les partis étant encore unitaires à l'époque. Les gouvernements Eyskens III (et III remanié) ont eu à gérer différentes crises majeures dans les années précédant la crise des missiles.⁷⁹ Suite à

⁷⁷ Paul Struye (1896-1974) : Il est docteur en droit et est avocat à la cour de cassation avant la guerre. Il est impliqué dans les milieux de la presse. Après la seconde guerre, il devient un homme politique social-chrétien et est Ministre de la Justice. De 1950 à 1954 et de 1958 à 1973, il est Président du Sénat. Il publie chaque semaine une chronique internationale dans *La Libre Belgique*. (GROSBOIS T., « Paul Struye », in *Nouvelle Biographie Nationale*, Bruxelles, Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 2005, pp. 344-348.)

⁷⁸ Gaston Eyskens (1905-1988) : Homme politique belge. Il est social-chrétien. Après la guerre, il est Ministre des Finances. Il obtient ensuite plusieurs fois le poste de Premier Ministre. Il gère notamment la Question Royale, mais aussi la crise congolaise et les grèves de l'hiver 1960-1961. (PLAVSIC W., *Monsieur le Premier Ministre*, Bruxelles, Hatier, 1988, pp. 153-168)

⁷⁹ DUJARDIN V., DUMOULIN M., *L'union fait-elle toujours la force?*, Bruxelles, Le Cri, 2008, p. 89. (Collection Histoire)

l'indépendance du Congo qui avait été accordée le 30 juin 1960 et à l'enlisement du conflit katangais, la Belgique était largement endettée. Le gouvernement mit en place un projet de loi appelé « projet de loi d'expansion économique, de progrès social et de redressement financier » aussi dénommé « loi unique ». Celle-ci imposait de nombreuses mesures très diverses, essentiellement d'austérité. La stratégie du gouvernement était de désamorcer les oppositions possibles à certains points de la loi en rendant celle-ci « indivisible et pratiquement inamendable »⁸⁰, d'où son nom de loi unique. L'effet fut cependant inverse : les contestations se regroupèrent et menèrent à l'insurrection de nombreux mouvements dont les milieux ouvriers appuyés par les syndicats. De grandes grèves eurent lieu durant l'hiver entre 1960 et 1961 et furent particulièrement violentes : la police et l'armée furent chargées d'intervenir. Elles aboutirent même à la mort de manifestants. En Wallonie, le mouvement prit plus d'ampleur et fut teinté de revendications communautaires qui allaient donner naissance à certains mouvements fédéralistes.⁸¹

Les discordes communautaires n'ont cessé de s'exacerber durant les années cinquante et soixante suite notamment à la question royale, aux tensions se rapportant aux langues administratives et au recensement du 1^{er} janvier 1960. Ces tensions donnent naissance à la création de mouvements comme la Volksunie et le Mouvement populaire wallon. Cette dissension communautaire est d'ailleurs révélée par la loi votée le 8 novembre 1962, seulement quelques jours après la crise de Cuba donc. Cette loi remanie les frontières des provinces et des communes en délimitant la frontière linguistique. Elle fixe également l'uniformité linguistique des provinces, excepté du Brabant.⁸²

Des élections anticipées ont lieu le 26 mars. Elles mènent au poste de Premier Ministre Théo Lefèvre⁸³, président du Parti social-chrétien. Paul-Henri Spaak, qui a démissionné de son poste de secrétaire général de l'OTAN pour se consacrer à nouveau à la politique belge, sera lui Vice-Premier Ministre ainsi que Ministre des Affaires Étrangères.⁸⁴

⁸⁰ MABILLE X., *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*, Bruxelles, CRISP, 1997, p. 283.

⁸¹ DUJARDIN V., DUMOULIN M., *op.cit.*, 2008, pp.100-104. ; MABILLE X., *op.cit.*, 1997, pp. 283-286.

⁸² MABILLE X., *op.cit.*, 1997, pp. 287-290.

⁸³ Théo Lefèvre (1914-1973) : Homme politique belge social-chrétien. Il est docteur en droit. Il est Président du PSC-CVP entre 1950 et 1961. Il devient ensuite Premier Ministre. (MICHIELSEN F., TAYLOR S. S., *Who's who in Belgium and Grand Duchy of Luxembourg*, Bruxelles, Editions Biographiques, 1962, p. 623.)

⁸⁴ DUJARDIN V., DUMOULIN M., *op.cit.*, 2008, p. 104. ; DUMOULIN M., DAVIGON E., *Spaak*, Bruxelles, Racine, 1999, p. 579.

B. POLITIQUE ETRANGERE BELGE

Après la seconde guerre mondiale, la Belgique rompt avec la politique de neutralité mise en place jusqu'alors. Celle-ci n'avait en effet pas été des plus concluantes. L'URSS prend alors rapidement des allures revendicatrices et mène une politique étrangère agressive. Le 28 septembre 1948, Paul-Henri Spaak prononce son fameux discours à l'Assemblée générale de l'ONU où il exprime la peur face à la politique expansionniste soviétique, comparable pour lui à celle des tsars. La guerre froide devient concrète. La Belgique bénéficie du Plan Marshall de redressement économique et s'associe rapidement avec les Américains et l'Europe occidentale afin de créer l'OTAN.⁸⁵ Les dirigeants belges réalisent qu'ils ne peuvent espérer mener une politique indépendante en tant que petit pays.⁸⁶ La politique étrangère belge, souvent en adéquation avec celle des États-Unis, est donc menée en poursuivant les mêmes objectifs que les Américains (du moins la plupart du temps).⁸⁷ Cela arrange les États-Unis car ceux-ci ont besoin de l'uranium congolais afin de mener à bien leurs projets nucléaires.⁸⁸ Une coopération s'établit même dans la lutte contre le communisme entre la Sureté de l'État et la CIA.⁸⁹

Après la guerre, l'objectif principal est la paix, ce qui explique ces nombreuses édifications d'institutions internationales. Une certaine unanimité existe en Belgique sur le fait que la construction européenne est perçue comme un moyen de se préserver du passé et des déchirements européens qui ont rythmé les siècles précédents, tandis que l'OTAN est vue comme le bouclier contre le communisme à l'est.⁹⁰

A l'époque, la situation internationale est tendue face aux crises de décolonisation. Au Congo, l'ONU est intervenue appuyée par les États-Unis, mettant la Belgique dans une position fâcheuse vis-à-vis de ses capitaux et de ses entreprises (notamment l'Union Minière du Haut Katanga) fortement imbriqués dans la société de son ancienne colonie.⁹¹ Le combat idéologique bat son plein dans ce Tiers-Monde récemment décolonisé afin de gagner un maximum de ces pays à sa cause. Cuba en est un autre exemple : une ancienne zone d'influence américaine passée récemment au communisme. Au début des années soixante, les milieux politiques belges

⁸⁵ VAN DEN WIJGAERT M., BEULLENS L., DECAT F., « De buitlandes en militaire politiek van België in een gebipolarisierd wereld » in VAN DEN WIJGAERT M., BEULLENS L., *Oost west, West best. België onder de koude oorlog, 1947-1989*, Tielt, Lannoo, 1997, pp. 53-59. ; COOLSAET R., GOVAERT S. (trad.), *op.cit.*, 2008, pp.12-16.

⁸⁶ LAGROU P., « Een oorlog achter de Rug, een oorlog voor de Boeg. 1944-1965 », in VAN DEN WIJGAERT M., BEULLENS L., *Oost west, West best. België onder de koude oorlog, 1947-1989*, Tielt, Lannoo, 1997, pp. 124-137.

⁸⁷ VAN DEN WIJGAERT M., BEULLENS L., DECAT F., *op.cit.*, 1997, pp.53-59.

⁸⁸ LAGROU P., *op.cit.*, 1997, pp. 124-137. ; COOLSAET R., GOVAERT S. (trad.), *op.cit.*, 2008, pp.8-9.

⁸⁹ COOLSAET R., GOVAERT S. (trad.), *op.cit.*, 2008, p.15.

⁹⁰ HOORICKX E., « Stratégie atlantique et position de la Belgique dans la « Détente » (1954-1972), in *Stratégique*, vol. 3 , n°110, p. 90.

⁹¹ SPAAK P.-H., *op.cit.*, t.2, pp. 230-262. ; COOLSAET R., *op.cit.*, 2015, pp. 151-165.

sont donc concentrés sur la crise congolaise. Face à l'indépendance, les troupes belges ont voulu protéger leurs ressortissants et ont parfois pris le parti des sécessionnistes katangais. L'ONU, largement appuyée par les milieux américains, a mis la Belgique au banc des accusés. La Belgique sera ainsi isolée dans les milieux diplomatiques.⁹² Paul-Henri Spaak, grand allié des Américains, luttera pour rétablir une relation belgo-américaine de qualité. Il est impératif pour les petits pays d'avoir un personnel politique de qualité s'ils veulent avoir un rayonnement international.⁹³ Paul-Henri Spaak était de ceux-là : un grand politicien et un père fondateur non seulement de l'Europe mais aussi de l'atlantisme. Ses relations privilégiées avec la plus haute hiérarchie américaine contribua grandement à la renommée internationale de la Belgique et à l'amitié belgo-américaine.⁹⁴

En 1962, avec l'établissement de la doctrine de « riposte graduée » exposée par McNamara et après l'abandon des « représailles massives », les alliés prennent peur : ils pensent que c'est une manière pour les États-Unis de se désengager nucléairement parlant de l'Europe étant donné que les USA n'attaqueront plus directement avec le nucléaire.⁹⁵ Cette crainte est particulièrement présente en Belgique, mais également en France où le général de Gaulle a mis en place une force nationale nucléaire. Une partie de l'opinion publique belge aura d'ailleurs peur d'être « abandonnée » par les États-Unis pendant la crise de Cuba si celle-ci se répandait à Berlin.⁹⁶ Cette peur du désengagement américain énervera particulièrement Kennedy qui déclarera après la crise que les États-Unis ont maintes fois prouvé leur engagement vis-à-vis de l'Europe, non seulement économiquement mais aussi à travers l'OTAN.⁹⁷

Nombreux étaient ceux qui pensaient, y compris en Belgique (comme en témoigne la presse), qu'une crise allait se déclencher avant la fin de l'année 1962.⁹⁸ Le monde retenait son souffle. Mais Khrouchtchev avait confirmé ne rien tenter avant les élections législatives américaines qui avaient lieu le 6 novembre 1962....⁹⁹

⁹² COOLSAET R., *België en zijn buitenlandse politiek, 1830-2015.*, Leuven, Van Halewyck, 2015, pp. 151-165. ; SPAAK P.-H., *op.cit.*, 1969, t.2, pp. 240-242.

⁹³ DUJARDIN V., *op.cit.*, 2007, p.96.

⁹⁴ COOLSAET R., *op.cit.*, 2015, pp. 151-165 SPAAK P.-H., *op.cit.*, 1969, t.2, p. 262.

⁹⁵ SOUTOU G.-H, *op.cit.*, 2001, pp.385-387 ; ZORGBIBE C., *op.cit.*, 1991, pp. 117-122.

⁹⁶ DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015, pp. 82-84.

⁹⁷ LAWRENCE (journaliste), KENNEDY J.F.K., « Interview télévisée du président Kennedy sur les deux premières années de son mandat, 17 décembre 1962 », in *op.cit.*, 1963.

⁹⁸ DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015, pp.76-77.

⁹⁹ TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp. 318-330.

2. REACTIONS ET PERCEPTIONS DANS LES MILIEUX POLITIQUES

Après avoir mieux appréhendé les politiques intérieures et étrangères belges de l'époque, penchons-nous à présent sur les positions prises par les organes officiels en Belgique. Nous nous concentrerons d'abord sur le parlement et le gouvernement, sur leurs points de vue officiels (s'ils ont été exprimés) et sur les discussions ayant eu cours dans l'hémicycle. Nous étudierons ensuite l'opinion de Paul Struye, président du Sénat belge de l'époque, dont les paroles furent reprises de nombreuses fois pour contester la légalité du blocus américain. Finalement, nous étudierons la position de Paul-Henri Spaak, qui, en plus d'être le Ministre belge des Affaires étrangères à l'époque de la crise, était aussi quelqu'un jouissant d'une aura internationale. Dans cette partie, nous nous pencherons aussi plus précisément sur l'absence de consultation américaine à l'aube du blocus en Belgique.

a. POSITIONS OFFICIELLES

A.1. AU GOUVERNEMENT

Avant le discours de Kennedy du 22 octobre

Le gouvernement belge de l'époque est une coalition entre les sociaux-chrétiens et les socialistes. A la tête de celui-ci, le Premier Ministre Théo Lefèvre, et le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires Étrangères, Paul-Henri Spaak.¹⁰⁰ La découverte des missiles de Cuba par les U2 de la CIA remonte au 14 octobre 1962. Kennedy n'en apprend l'existence que deux jours plus tard, soit le 16 octobre. Il est intéressant de constater que dès le début du mois d'octobre (le 5), le sujet de Cuba est abordé en Belgique au Conseil des Ministres.¹⁰¹ Cependant, on ne parle pas encore des missiles ; en effet, leur existence est encore ignorée. Le thème de Cuba est évoqué lors de la présentation au Conseil des ministres de Monsieur Spaak sur l'Assemblée générale de l'ONU qui s'est ouverte à New York. Il aborde brièvement la crise congolaise qui n'a pas encore été discutée à l'ONU, et dit redouter une nouvelle intervention militaire appuyée par les États-Unis car ceux-ci voudraient résoudre le conflit congolais avant la fin de l'année. Il aborde ensuite Cuba. Le sujet est exposé à partir de l'opinion américaine, qui selon Spaak, est de plus en plus remontée contre le leader cubain, Fidel Castro. Il mentionne que Kennedy fait face à des pressions considérables pour réagir et intervenir à Cuba dès le début du mois d'octobre et donc avant la découverte des missiles nucléaires à Cuba. Spaak est cependant soulagé car Kennedy « fait figure de modéré »¹⁰². Il mentionne également déjà avant

¹⁰⁰ La composition du gouvernement est disponible sur le site des AGR.

¹⁰¹ Procès-verbaux du Conseil des ministres, 5 octobre 1962, pp.342-344.

¹⁰² *Ibid.*

la crise, la crainte de l'époque en Europe de l'Ouest : l'échange entre Cuba et Berlin. Selon lui, rien d'officiel n'a été exposé par les autorités américaines mais simplement le fait que l'idée soit mentionnée dans les milieux politiques et diplomatiques est pour lui « un phénomène alarmant »¹⁰³. Il est intéressant de constater que bien avant que les rampes de lancement ne soient découvertes à Cuba, le sujet était déjà discuté au gouvernement belge. Ceci témoigne de l'appréhension des autorités belges face à une nouvelle crise internationale à Cuba. De plus, les situations à Cuba et Berlin étaient déjà liées dans les esprits des dirigeants occidentaux avant le début de la crise, effrayant toutes les deux l'Europe occidentale. En effet, comme expliqué plus tôt, les Européens redoutent à l'époque d'être abandonnés par les États-Unis si un conflit conventionnel se déclarait à Berlin et plus largement en Europe.¹⁰⁴ Le fait que des discours sur un échange Berlin/Cuba circulent dans les milieux officiels montre la peur du désengagement américain et la crainte que ces derniers troquent leurs intérêts dans leur zone d'influence (la mer des Caraïbes) contre un territoire européen (Berlin).

En outre, Spaak précise en plus redouter la signature d'un traité séparé entre Khrouchtchev et l'Allemagne de l'est dès la fin des élections américaines. Dans son rapport au gouvernement, il constate en effet :

« Momentanément, Khrouchtchev ne fait rien mais certains signes indiquent qu'il pourrait mettre à exécution en novembre son intention de signer un traité avec l'Allemagne de l'Est. »¹⁰⁵

Spaak ne développe pas et n'explique pas quels sont les signes qu'il mentionne. Cependant, ce discours fait écho au sentiment exprimé dans la presse belge de l'époque, insinuant qu'une nouvelle crise internationale va probablement se déclencher.¹⁰⁶ Les journaux belges sont donc soit bien informés par les milieux politiques, soit leurs spéculations face aux tensions perçues sont particulièrement justes. La presse pense cependant que la crise viendra de Berlin et non de Cuba.¹⁰⁷

Le 12 octobre 1962, à deux jours de la découverte par les survols de reconnaissance des missiles nucléaires, le Conseil des ministres n'aborde pas le sujet de Cuba. Spaak y fait de nombreux comptes-rendus mais ceux-ci se concentrent sur la politique étrangère par rapport au

¹⁰³ Procès-verbaux du Conseil des ministres, 5 octobre 1962, pp. 342-344.

¹⁰⁴ SOUTOU G.-H, *op.cit.*, 2001, pp. 385-387.

¹⁰⁵ Procès-verbaux du Conseil des ministres, 5 octobre 1962, pp.342-344.

¹⁰⁶ DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015, p. 126.

¹⁰⁷ *Ibid*, p. 136.

Congo, Rwanda et Burundi.¹⁰⁸ Cela confirme que la politique étrangère belge en 1962 est focalisée majoritairement sur ses colonies et les problèmes s'y attachant.¹⁰⁹

La crise rendue publique (du 22 au 28 octobre)

Le discours du Président Kennedy révélant l'existence des missiles a lieu le soir du 22 octobre aux États-Unis et donc, avec le décalage horaire, durant la nuit du 22 au 23 octobre en Belgique.¹¹⁰ Il est intéressant de voir que le gouvernement belge ne fait pas de déclaration officielle concernant la position belge sur l'affaire cubaine après le discours de Kennedy. Pourtant, en Europe occidentale, les gouvernements se réunissent partout afin de discuter de la déclaration américaine sur les missiles et la quarantaine établie. En Italie, les chefs des partis politiques sont convoqués afin de discuter de la position à adopter. Des séances nocturnes de la Chambre et du Sénat sont ensuite convoquées par Attilio Piccioni, le Ministre des Affaires Étrangères italien, pour y faire une déclaration de soutien à l'Amérique.¹¹¹ En France, le Conseil des ministres est réuni dès le 24 octobre et manifeste ensuite son soutien complet à la politique américaine.¹¹² Il établit, contrairement à la Belgique par exemple, un communiqué officiel où il proclame son attachement à l'alliance atlantique et son soutien à l'Amérique.¹¹³ En Grande-Bretagne, le gouvernement certifie aux États-Unis que ceux-ci auront le soutien anglais lors des discussions au Conseil de Sécurité.¹¹⁴

En Belgique, il ne subsiste aucune trace de réunion en urgence du gouvernement afin de discuter de la position à prendre. Il n'existe non plus aucun indice d'une quelconque convocation par Spaak d'une réunion entre les différents chefs des partis politiques belges au sujet de la crise cubaine. Mais pour quelles raisons n'y a-t-il pas eu de discussions au gouvernement belge juste après le discours de Kennedy ? On peut émettre plusieurs hypothèses. La première est que les milieux politiques belges étaient sans doute concentrés sur la crise congolaise qui battait son plein à l'époque. Ils ne se préoccupaient donc pas vraiment d'un conflit qui ne les concernait pas directement étant donné qu'une autre crise, qui elle les touchait cette fois, était en cours. La seconde hypothèse pouvant être émise est que Cuba est située fort

¹⁰⁸ Procès-verbaux du Conseil des ministres, 12 octobre 1962, pp. 348-352.

¹⁰⁹ DEDAND F., DUMOULIN M. *Les relations entre la Belgique et les États-Unis entre la crise de Cuba (octobre 1962) et l'assassinat du Président Kennedy (novembre 1963)*, Louvain-la-Neuve, UCL, 2009, pp. 221-223. (Mémoire)

¹¹⁰ MILZA P., *op.cit.*, 1996, p. 134-135, 138.

¹¹¹ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Vaes à Spaak, Rome, 24 octobre 1962.

¹¹² AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Jaspar à Spaak, Paris, 24 octobre 1962.

¹¹³ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Jaspar à Spaak, Paris, 26 octobre 1962.

¹¹⁴ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Thier à Spaak, Londres, 24 octobre 1962.

loin d'un point de vue géographique de l'Europe. La Belgique n'a peut-être pas trouvé opportun de se positionner sur un sujet qui ne la concernait que de très loin. Cependant, cette seconde hypothèse semble moins plausible car on voit que même si Cuba était, géographiquement parlant, loin de la Belgique, elle inquiétait déjà Spaak et la presse avant le début de la crise cubaine.¹¹⁵ De plus, elle semblait déjà être liée à la crise de Berlin dans les esprits et était donc, à ce titre, un sujet d'inquiétude en Belgique.¹¹⁶ Son éloignement géographique ne doit sans doute pas être pris en compte dans l'explication de l'absence de déclaration officielle du gouvernement belge après le discours du 22 octobre de Kennedy. Une dernière hypothèse peut être avancée. La Belgique était isolée diplomatiquement parlant depuis la crise katangaise.¹¹⁷ De plus, certaines personnes politiques en Belgique avaient déjà dénoncé la légalité du blocus américain¹¹⁸. Analysons brièvement la situation : le gouvernement belge aurait eu le choix de faire deux types de déclaration. Il pouvait soit affirmer son soutien total aux États-Unis, ce qui aurait été dénoncé par les juristes belges contestant la légalité de la quarantaine maritime. Il y aurait eu des risques de frictions dans l'opinion publique belge et dans la classe politique ; cette option n'était probablement pas la bonne. L'autre choix qui restait au gouvernement était de soutenir la position américaine vis-à-vis de Cuba tout en précisant que la manière dont le blocus était mené devrait être modifiée car non conforme au droit international. Dans cette position, la Belgique aurait affaibli l'unité occidentale vis-à-vis de l'URSS, et elle se serait également davantage isolée diplomatiquement ! Cette solution n'était donc pas non plus la bonne. Voilà peut-être une des raisons pour laquelle le gouvernement belge n'a pas fait de déclaration de soutien officiel aux États-Unis. Ces trois hypothèses développées ci-dessus sont cependant juste des théories et leur validité ne peut être affirmée avec certitude.

La première déclaration d'un membre du gouvernement belge a lieu le 23 octobre 1962 mais n'est guère officielle. Il s'agit d'une brève interview de Paul-Henri Spaak qui est diffusée à la RTB¹¹⁹. Ces brèves réponses sont reproduites dans le journal « Le Soir » du 24 octobre.¹²⁰ Il y affirme comprendre la réaction américaine. Pour justifier ses dires, il appuie le fait que Cuba a toujours justifié l'aide soviétique comme étant simplement défensive, ayant pour but de se prévaloir d'une attaque américaine. Maintenant, les Américains ont la certitude que les armes

¹¹⁵ Procès-verbaux du Conseil des ministres, 5 octobre 1962, pp.342-344. ; DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015, p. 126.

¹¹⁶ DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015, p. 65.

¹¹⁷ SPAAK P.-H., *op.cit.*, 1969, t.2, p. 240.

¹¹⁸ Nous y reviendrons plus tard dans ce chapitre.

¹¹⁹ Radiodiffusion-télévision belge

¹²⁰ *Le Soir*, « 'Situation périlleuse ', déclare M. Spaak », 24 octobre 1962, p. 3.

sont offensives, et pour Spaak « il s'agit de quelque chose de très sérieux »¹²¹. Quand on le questionne sur une possible attaque américaine à Cuba, il répond qu'il prend plutôt position pour la négociation.¹²² Cette assertion concernant l'importance des négociations sera réaffirmée de nombreuses fois durant la crise par les représentants belges, notamment par le représentant belge à l'OTAN, André de Staercke.¹²³

Le premier Conseil des ministres après ce discours se tient le 26 octobre 1962. Lorsqu'il débute, le blocus de Cuba par l'armée américaine est déjà effectif et les négociations bilatérales par lettres interposées entre Khrouchtchev et Kennedy se déroulent déjà. Le 26 octobre, Spaak communique au Conseil des ministres une appréciation des faits et des événements. Il explique ne pas avoir de nouvelles informations importantes par rapport à ce qui est dit dans la presse.¹²⁴ A la consultation des archives diplomatiques, on réalise en effet que les informations dont Spaak dispose grâce aux dépêches diplomatiques (venant des pays concernés, de l'OTAN et de l'ONU) sont très spécifiques, elles concernent l'avancée des négociations bilatérales américano-soviétiques et les possibilités de mesures à l'ONU par exemple. Le Ministre des Affaires Étrangères n'est pas en possession d'informations de haute importance non publiées par la presse et pouvant intéresser le gouvernement belge. C'est en effet seulement le lendemain que Spaak sera avisé par Scheyven¹²⁵ (ambassadeur belge à Washington) de l'existence de messages secrets entre Khrouchtchev et Kennedy.¹²⁶

Spaak reprend durant ce Conseil des ministres ce qu'il a déclaré à la RTB en affirmant que la position des États-Unis « est compréhensible », car l'attitude cubaine est « une provocation intolérable »¹²⁷. Dans ce cadre plus intime que lors de son interview par la RTB, il se permet cependant de mentionner le fait que l'action américaine est quelque peu « spectaculaire ». Pour lui, cette réaction trop sensationnelle est sujet à controverse et a sûrement été élaborée de manière à acquérir de l'électorat à l'approche des élections législatives. L'opinion américaine étant fortement opposée à Castro, une réaction forte était une bonne « campagne électorale » pour les démocrates et Kennedy.

¹²¹ *Ibid.*

¹²² *Ibid.*

¹²³ Nous le verrons dans les parties suivantes de ce travail.

¹²⁴ Procès-verbaux du Conseil des ministres, 26 octobre 1962, pp. 364-365.

¹²⁵ Louis Scheyven : (1904-1979). Docteur en droit, il devient diplomate en Allemagne avant la guerre. Après celle-ci, il passe 8 ans au Ministère des Affaires étrangères à Bruxelles. En 1959, il obtient le poste d'ambassadeur à Washington. (*Annuaire diplomatique et consulaire de Belgique*, Bruxelles, Ministère des Affaires étrangères, 1963, p. 418-419.)

¹²⁶ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Scheyven à Spaak, Washington, 27 octobre 1962.

¹²⁷ Procès-verbaux du Conseil des ministres, 26 octobre 1962, pp. 364-365.

Le Ministre des Affaires Étrangères aborde également le caractère juridique du blocus. Dans un premier temps, il réaffirme que juridiquement, la « mise en quarantaine de Cuba ne cessera (...) pas (...) de faire l'objet de discussions »¹²⁸. Il est intéressant de voir qu'il ne prend aucune position sur le sujet de la légalité du blocus mis en place par les États-Unis. Il ne le condamne pas, mais dit simplement que sa légalité sera discutée. Cependant, on peut deviner une forme de soutien marqué indirectement par l'utilisation du terme « quarantaine » et non « blocus ». En effet, les détracteurs du blocus le prénomment ainsi car un blocus nécessite normalement un état de guerre. Les États-Unis ne sont cependant pas en guerre contre Cuba. Le Département d'État s'est donc positionné pour une utilisation du terme « quarantaine », qui lui n'a pas de vraie application dans le droit international et ne nécessite donc pas une déclaration de guerre.¹²⁹ On peut donc émettre l'hypothèse que même si Spaak ne veut pas prendre officiellement position en faveur de la validité juridique du blocus, il soutient tout de même la thèse américaine et le montre via l'utilisation du terme « quarantaine ».

Par contre, Spaak prend position plus globalement sur la légalité d'une réaction américaine face au fait que l'URSS place des armes offensives sur le territoire cubain. Il affirme en effet que Cuba n'a pas observé la Doctrine de Monroe et a violé le traité de Rio de Janeiro. Pour lui, les États-Unis sont « autorisés à réagir »¹³⁰. Revenons brièvement sur la doctrine Monroe afin de mieux appréhender ce sujet. Celle-ci a été définie à l'origine en 1823 afin de lutter contre l'immixtion des pays européens en territoire américain et pour réaffirmer la souveraineté américaine. Ici, Cuba fait partie de la « zone d'influence » américaine et l'URSS, pays européen, est venue s'immiscer dans les affaires américaines en fournissant des armes, qui plus est offensives, pouvant être utilisées contre les États-Unis. Voilà pourquoi Spaak affirme que Cuba a violé la doctrine de Monroe.¹³¹ En ce qui concerne le traité de Rio de Janeiro, Spaak aborde ici le traité interaméricain d'assistance réciproque mis en place en 1947. Ce traité réaffirme le règlement pacifique des conflits entre les États signataires ; Cuba ne suit pas le traité car elle reçoit des armes offensives sur son territoire.¹³² De plus, Cuba se positionne en pôle d'attraction communiste pour l'Amérique latine, et pratique la subversion dans tout le continent. Selon Spaak, le non-respect de la doctrine Monroe et du traité interaméricain

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ DOMPNIER J. H., FORCADE O., *Le blocus de Cuba. Un exemple de stratégie coercitive pendant la crise des Caraïbes, 1961-1963*, Paris, Paris IV Sorbonne, 2015, pp. 87-88. (Mémoire)

¹³⁰ Procès-verbaux du Conseil des ministres, 26 octobre 1962, pp. 364-365.

¹³¹ FOHLEN C., « Monroe, doctrine de », in *Encyclopaedia Universalis Online*. (Dernière consultation le 2 août 2020, disponible au lien : <http://www.universalis-edu.com.proxy.bib.ucl.ac.be/encyclopedia/doctrine-de-monroe/>)

¹³² DUPUY R.J., « Panaméricanisme », in *Encyclopaedia Universalis Online*. (Dernière consultation le 2 août 2020, disponible au lien : <http://www.universalis-edu.com.proxy.bib.ucl.ac.be/encyclopedia/panamericanisme/>)

d'alliance réciproque donne bel et bien le droit aux États-Unis de réagir contre Cuba. Cependant, comme expliqué plus tôt, il ne prend pas une position claire quant à la légalité du type de réponse (blocus/quarantaine) américaine.

Le Ministre des Affaires étrangères déclare dès le 26 octobre durant ce même Conseil des ministres, que la crise est entrée en phase diplomatique et qu'elle comporte donc moins de danger pour la paix mondiale. Il est curieux que Spaak affirme cela car les diplomates des pays concernés, spécifiquement des États-Unis et de Cuba, ne semblent pas de cet avis. Bien que la crise soit en effet en phase de négociations, les tensions sont encore extrêmes et la situation risque à tout moment de dégénérer selon eux. Cela sera particulièrement perceptible le 27 octobre, soit le lendemain de cette déclaration au gouvernement belge, lorsqu'un U2 américain sera abattu au-dessus de Cuba.¹³³ L'ambassadeur Scheyven relate d'ailleurs le même jour que la pression monte aux États-Unis car les missiles soviétiques sont toujours en construction même si les livraisons de nouvelles armes ont été arrêtées grâce au blocus américain.¹³⁴ Le 29 octobre, l'ambassadeur expliquera même qu'une attaque sur Cuba était prévue pour la nuit du 28 au 29 si l'URSS n'acceptait pas de démanteler les missiles.¹³⁵ Spaak se veut donc relativement rassurant durant ce Conseil des ministres, alors qu'il savait de par son ambassadeur à Washington que même si les négociations étaient en cours, les tensions étaient encore palpables, pouvant même mener à la guerre, comme on le comprend dans le télégramme de Scheyven du 29 octobre. On peut supposer que Spaak ne voulait sans doute pas alarmer le gouvernement alors qu'il n'était pas certain que la crise allait dégénérer.

En ce qui concerne l'OTAN, Spaak confirme le 26 octobre durant le même Conseil des ministres que l'organisation n'a requis aucune mesure spéciale de sécurité pour la crise. Cependant, le Ministre de la Défense nationale belge, Monsieur Segers¹³⁶, annonce qu'il va se rendre en Allemagne dès la semaine suivante, afin de s'entretenir avec les chefs militaires belges au sujet des troupes postées en Allemagne. Cet élément est particulièrement interpellant car il montre que la crise à Cuba continue d'être associée à celle de Berlin. Les Européens, ici les Belges plus particulièrement, ont peur que la crise ne dégénère sur Berlin, que les États-Unis n'effectuent un échange Cuba-Berlin, ou enfin qu'une fois la crise cubaine résolue,

¹³³ TOUZE V., *op.cit.*, 2012, p. 562.

¹³⁴ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Scheyven à Spaak, Washington, 27 octobre 1962.

¹³⁵ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Scheyven à Spaak, Washington, 29 octobre 1962.

¹³⁶ Paul-Willem Segers : (1900-1983) Homme politique belge du Parti social-chrétien, il est président de son aile flamande de 1946 à 1950. Il est ministre de la Défense de 1961 à 1965. (Auteur inconnu, Notice de Paul-Willem Segers, Archives CPCP. Disponible au lien https://www.archives-cpcp.be/index.php/Detail/entities/245?fbclid=IwAR1xb4sgL6Rby6XX1WEZvZWprL4Ig8y4F_r8XQ9rmVXynW0yRmHppFvHeuA, dernière consultation le 22 juillet 2020.)

Khrouchtchev ne relance son ultimatum sur Berlin.¹³⁷ Le ministre se rend donc en Allemagne pour se tenir informé au sujet des troupes belges positionnées sur le territoire ouest-allemand.¹³⁸

Le Ministre des Affaires étrangères aborde l'échange entre Cuba et les bases turques et italiennes. Il se demande si l'URSS va réclamer un échange. Il ne donne pas d'avis tranché mais explique simplement que l'intérêt des bases turques et italiennes est moins grand qu'avant. Remarquons qu'il prend un point de vue particulièrement réfléchi sur ce sujet. En effet, la politique des Français par exemple (menée par de Gaulle) refuse absolument un échange entre les bases turques et cubaines. Beaucoup d'Européens voient cela comme un abandon de l'Europe par l'Amérique.¹³⁹ Cependant, Spaak, plutôt que de donner du crédit à cette peur européenne d'abandon par les États-Unis, dit simplement que les bases ont moins d'intérêt. On peut imaginer sa réflexion : pourquoi donc garder ces missiles et menacer la paix mondiale pour une simple question de peur du désengagement américain ? De plus, avec l'invention des *Polaris*, qui peuvent tirer d'un sous-marin (et donc de partout dans le monde) des armes nucléaires, l'intérêt des bases européennes est clairement moindre.¹⁴⁰ Paul-Henri Spaak exerce peut-être une influence sur son gouvernement pour qu'il prenne déjà cet échange en considération et qu'il le perçoive comme acceptable. Cela peut être assimilé à une forme d'appui à la politique américaine.

Spaak relève encore un autre élément intéressant. Il indique, selon ses dires que :

« Le Pentagone est convaincu que les États-Unis sont à nouveau les plus forts pour une période qui pourrait encore durer de six mois à deux ans. Une telle conviction dans le chef de militaires présente toujours un certain danger. »¹⁴¹.

Spaak cherche constamment le dialogue et la négociation, il ira d'ailleurs par trois fois en URSS pour débattre avec Khrouchtchev des relations Est-Ouest.¹⁴² Il veut à tout prix éviter la guerre. Le fait qu'un organe militaire aussi puissant se sente en position de force l'inquiète des réactions de force qui pourraient être étalées.

Le gouvernement belge est donc inquiet de la crise ; cependant, Spaak montre, à travers sa présentation, un grand soutien, notamment par rapport au fait que les États-Unis étaient forcés d'agir. Il ne donne pas d'avis clair sur la légalité du blocus, mais l'appelle tout de même quarantaine, preuve d'un soutien relatif à la politique américaine. Il montre même une forme

¹³⁷ DOMPNIER J. H., FORCADE O., *op.cit.*, 2015, pp. 148, 184.

¹³⁸ Procès-verbaux du Conseil des ministres, 26 octobre 1962, pp. 364-365.

¹³⁹ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Staercke à Spaak, Paris, 24 octobre 1962. ; AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Staercke à Spaak, Paris, 28 octobre 1962.

¹⁴⁰ TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp.203-205

¹⁴¹ Procès-verbaux du Conseil des ministres, 26 octobre 1962, pp. 364-365.

¹⁴² SPAAK P.-H., *op.cit.*, 1969, t.2, pp. 325-352. ; DUMOULIN M., DAVIGON E., *op.cit.*, 1999, pp. 624-630.

d'accord à un échange entre les bases cubaines et européennes puisque celles-ci sont dépassées. Remarquons cependant l'absence de déclaration ou de communiqué officiel, contrairement à d'autres pays européens.

A.2 AU PARLEMENT.

Déclaration officielle ?

Durant la crise des missiles cubains, le parlement est encore en vacances parlementaires. Par conséquent, ni la Chambre ni le Sénat ne se réunissent et ne font de déclaration au sujet de la crise cubaine.

Le point de vue du président du Sénat : Paul Struye.

Monsieur Paul Struye, membre du Parti social-chrétien et président du Sénat belge de l'époque a critiqué la position américaine concernant la légalité du blocus. Il est en effet à ce moment à la tête d'une chronique internationale dans le journal *La Libre Belgique* et y aborde la crise cubaine le 24 octobre.¹⁴³ Cet article est acerbe et attaque plusieurs fois la politique américaine ; il donne l'impression que de l'avis de Struye, ce sont les États-Unis qui ont débuté la crise et non le placement de missiles à tête nucléaire par l'URSS.¹⁴⁴ Cette position est particulièrement inhabituelle dans les milieux occidentaux, où le soutien à l'Amérique est de mise ; d'autant plus que Struye est social-chrétien et non communiste. Évidemment, il n'engage pas la position officielle de la Belgique en se positionnant de telle manière mais, étant un ancien ministre et à l'époque, Président du Sénat, ses dires ont une certaine portée internationale. Struye sera notamment lourdement critiqué par Adenauer car selon lui, les alliés se devaient de rester unis et non de fournir des expertises juridiques pour prouver que les États-Unis avaient tort.¹⁴⁵ Nous le verrons plus loin, les déclarations de Monsieur Struye seront reprises de nombreuses fois par des détracteurs des Américains. Il modère cependant ensuite ses propos en revenant sur les nombreux torts de l'URSS selon lui.¹⁴⁶

Approfondissons le point de vue de Paul Struye à travers les arguments auxquels il fait appel dans sa « Chronique Internationale ». Premièrement, nous pouvons relever un domaine lexical assez virulent lorsqu'il aborde les mesures américaines. Il parle de « la brusque

¹⁴³ DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015, pp. 129-130.

¹⁴⁴ *La Libre Belgique*, 24 octobre 1962, p. 1, 3.

¹⁴⁵ DOMPNIER J. H., FORCADE O., *op.cit.*, 2015, p.300.

¹⁴⁶ *La Libre Belgique*, 24 octobre 1962, p. 1, 3.

décision »¹⁴⁷, ce qui implique clairement qu'à son avis, les Américains ont pris leur résolution de manière irréfléchie. Nous savons que ce n'est pas le cas étant donné qu'entre le 16 octobre, jour où le Président Kennedy a été mis au courant de la présence de missiles balistiques à Cuba, et le 22 octobre, discours du Président à la télévision, des réunions quotidiennes de l'Excom étaient tenues dans lesquelles toutes les options de réactions étaient analysées.¹⁴⁸ Il explique aussi que « des armements réputés ''offensifs'' »¹⁴⁹ ont été postés à Cuba. Le fait de mettre entre guillemets le mot « offensifs » et d'ajouter devant le mot « réputés » montre bien qu'il n'est pas vraiment d'accord avec ce fait. Il appuie ses dires un peu plus loin dans l'article en développant que ces types d'armements sont utilisés à d'autres endroits dans le monde (il parle des missiles postés en Europe par les Américains) et qu'ils ne sont pas, dans ces lieux, considérés comme offensifs. Il aborde également « la dangereuse initiative américaine »¹⁵⁰. Il critique le fait qu'il n'y a pas eu de consultations des autres membres de l'Alliance notamment par l'utilisation du terme « initiative ». Ce reproche sera souvent repris en Europe car le sujet des consultations politiques entre alliés était en discussion à l'OTAN durant les années soixante. Nous reviendrons sur ce thème plus tard. Struye parle de « décision qui a ouvert une crise internationale d'une extrême gravité ». Il semble ici dire que ce sont les États-Unis qui ont déclenché la crise, et n'aborde pas le fait que c'est l'URSS qui a commencé à installer des missiles près des côtes américaines. Cet article donne l'impression qu'il omet parfois quelque peu la position occidentale et essaie de s'en distancier.

En tant que juriste de formation, il se prononce ensuite sur la validité juridique de l'action américaine. Il développe clairement le fait que le blocus est un état de guerre et qu'il n'y a pas de guerre entre Cuba et les États-Unis, donc que c'est illégal. Il déclare aussi qu'arraisonner des navires est totalement contraire au droit international maritime et à la liberté des mers. La raison de légitime défense avancée par les États-Unis n'est pas non plus valable pour lui car le vieux continent vit sous cette même menace de missiles depuis des années et personne n'a jamais fait appel à la légitime défense. Pour lui, le blocus est illégal, l'arraisonnement de navires l'est également et la raison utilisée pour justifier ces actes n'est pas valable. Relevons en prime qu'il utilise le terme « blocus » et non « quarantaine » comme les officiels américains l'ont précisé, position qui avait pourtant été suivie par Paul-Henri Spaak. Il ajoute également que les États-Unis ne peuvent se rendre justice eux-mêmes, même à travers

¹⁴⁷ *Ibid.*

¹⁴⁸ MAY E.R., ZELIKOW P.D., *op.cit.*, 1997.

¹⁴⁹ *La Libre Belgique*, 24 octobre 1962, p. 1, 3.

¹⁵⁰ *Ibid.*

le traité d'assistance commune réciproque car ce dernier découle d'une organisation régionale. En effet, celle-ci est elle-même soumise à la Charte des Nations Unies qui interdit aux États de se rendre justice eux-mêmes. Il conclut ensuite en affirmant « il paraît ainsi impossible de trouver à l'action des États-Unis une base juridique solide »¹⁵¹.

Le Président du Sénat belge déclare aussi qu'il est idiot de penser que Cuba menace les États-Unis, il affirme que c'est plutôt l'inverse et compare la situation à la Principauté de Monaco qui menacerait la France. Il semble par cette comparaison, qu'il veuille ridiculiser en quelque sorte les nombreuses actions américaines contre Cuba qui, pour lui, est un simple « petit pays ». Cependant, il oublie un élément essentiel : que ce soit un petit ou un grand pays ne change rien à la puissance et aux dégâts qu'un missile nucléaire comme ceux à Cuba ou en Europe peuvent apporter. Les États-Unis ont bien ici peur des missiles nucléaires et non des forces conventionnelles présentes sur l'île des Caraïbes.

Dans la seconde partie de son article, il nuance tout de même ses propos et déclare que les responsabilités sont partagées car l'URSS savait qu'elle serait la cause de troubles internationaux. Il critique également la gestion soviétique générale des dernières années en revenant brièvement sur la répression hongroise de 1956¹⁵². Il affirme au sujet de la crise cubaine :

« L'URSS a commis un acte indéfendable de mauvais gré en cherchant à rompre cet équilibre à son profit dans la mer des Caraïbes (...) C'est là ce qui explique – sans pour autant la légitimer en droit – la violente réaction américaine. »¹⁵³

On constate dans cet extrait qu'il comprend finalement l'action américaine même s'il ne l'excuse pas pour une série de raisons juridiques.

Dans la dernière partie de son article, il recommande de passer par l'ONU pour les résolutions de conflits. Il déclare qu'il est normal que les États-Unis demandent le démantèlement à Cuba, mais sous-entend que les mêmes règles doivent être appliquées partout et donc même en Europe pour les missiles turcs et italiens.¹⁵⁴ Il prend ainsi une position similaire à celle que Monsieur Spaak prendra deux jours plus tard au Conseil des ministres du 26 octobre. En effet, ce dernier n'était pas contre un échange entre Cuba et la Turquie car les missiles étaient dépassés.¹⁵⁵ Struye, lui, avance l'argument que les règles doivent être similaires des deux côtés de l'Atlantique.

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² SPAAK P.-H., *op.cit.*, 1969, t.2, pp. 325-327.

¹⁵³ *La Libre Belgique*, 24 octobre 1962, p. 1, 3.

¹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵ Procès-verbaux du Conseil des ministres, 26 octobre 1962, pp. 364-365.

Il est intéressant de voir que les arguments de Monsieur Struye vont être repris par les détracteurs des États-Unis partout dans le monde. Il n'est donc pas étonnant qu'Adenauer se soit plaint du manque d'unité entre les alliés alors que ceux-ci devraient justement rester unis en temps de crise.¹⁵⁶

A l'analyse des archives du parti communiste belge, il est clair que les membres du parti utilisent les arguments développés par Monsieur Struye dans sa « Chronique Internationale » publiée dans *La Libre Belgique*. On trouve d'ailleurs une copie de cet article dans les archives de la fédération bruxelloise du parti communiste.¹⁵⁷ L'argument juridique expliqué par Struye est repris ensuite dans des tracts à distribuer pour promouvoir des manifestations belges de soutien à Cuba. Un de ces dépliants cite même clairement Struye : « Le Président Kennedy veut imposer sa décision unilatérale aux autres membres de l'OTAN »¹⁵⁸. Une brochure pour une manifestation pacifique largement soutenue par les milieux communistes va même plus loin que l'argument du président du Sénat (qui remarquait l'absence de consultation à l'OTAN des alliés) en se demandant que faire si la Belgique était entraînée via l'OTAN dans la guerre sans même avoir été consultée.¹⁵⁹ On peut présumer que les arguments de Struye sont une aubaine pour les critiques communistes. En effet, si même Monsieur Struye, un non-communiste, un « allié » des États-Unis, remet en question la démarche américaine, la décision doit alors vraiment être condamnable. Il est ainsi plus facile pour les communistes de critiquer la décision, vu qu'ils ont le point de vue de quelqu'un d'extérieur à leur parti pour appuyer leurs dires. Les communistes belges utilisent d'ailleurs l'analyse juridique de Struye dans une lettre au Premier Ministre -Théo Lefèvre- et au Ministre des Affaires Étrangères -Paul-Henri Spaak- afin de déclarer l'absence de base juridique du blocus américain.¹⁶⁰

Comme Adenauer le redoutait, les déclarations de Struye montrent un affaiblissement de l'alliance entre les Alliés.¹⁶¹ De plus, les déclarations de celui-ci ne se cantonnent rapidement plus à des répercussions en Belgique : les archives diplomatiques nous révèlent que les positions du sénateur belge sont rapportées en Chine et à Cuba. En effet, dès le 26 octobre, l'organe de presse du parti communiste chinois, le *Quotidien du Peuple*, cite différentes

¹⁵⁶ DOMPNIER J. H., FORCADE O., *op.cit.*, 2015, p.300.

¹⁵⁷ Carcob (Centre des Archives du communiste en Belgique), Fond de la Fédération bruxelloise du PCB, Dossier Cuba 1962, CarBxl62, « Copie de l'article de La Libre Belgique », 24 octobre 1962, pp.1,3.

¹⁵⁸ Carcob, Fond de la Fédération bruxelloise du PCB, Dossier Cuba 1962, CarBxl62, Section d'Ixelle du Parti Communiste de Belgique, aucun titre, date inconnue.

¹⁵⁹ Carcob, Fond de la Fédération bruxelloise du PCB, Dossier Cuba 1962, CarBxl62, auteur inconnu, « Tract pour la Manif 'Sauvez la Paix, nous sommes au borde de la catastrophe' du 29 octobre », date inconnue.

¹⁶⁰ Carcob, Fond de la Fédération bruxelloise du PCB, Dossier Cuba 1962, CarBxl62, auteur inconnu, « Lettre pour Monsieur Lefèvre et Monsieur Spaak », 24 octobre 1962.

¹⁶¹ DOMPNIER J. H., FORCADE O., *op.cit.*, 2015, p.300.

opinions trouvées dans la presse internationale sur la crise de Cuba. Le quotidien n'évoque que les avis similaires à l'opinion du parti communiste chinois ; c'est-à-dire ceux contre l'intervention américaine. Le journal aborde l'appréciation de la crise cubaine de Paul Struye :

« La décision américaine de faire le blocus de Cuba fut dénoncée aujourd'hui par le Président du Sénat belge, M. Paul Struye. La décision constituait une violation du droit international, a-t-il dit. Paul Struye ajoutait que la décision du Président Kennedy était « unilatérale » et que « Washington voulait imposer sa décision sur ses partenaires de NATO. »¹⁶²

Le quotidien évoque ici évidemment les éléments à l'encontre des États-Unis et non les prises de position plus mesurées que Struye prend à la fin de son article dans *La Libre Belgique*. Ses arguments semblent être réutilisés comme une forme de propagande chinoise anti-américaine.¹⁶³ Le discours sous-jacent est une fois de plus identique : si même un allié des États-Unis les critique, alors leur décision de blocus est foncièrement répréhensible.

Une lettre datée du 14 novembre 1962 écrite par l'ambassadeur belge à Cuba, Louis Couvreur, à Spaak¹⁶⁴ relate également que la presse cubaine a republié la déclaration de Struye. Le diplomate semble plutôt contrarié qu'une critique négative vienne de la Belgique et reprecise même :

« Selon mon information, les gouvernements britannique, français et allemand de l'ouest ont approuvé l'action entreprise par le Président Kennedy sans faire allusion à une violation du droit international. »¹⁶⁵

L'ambassadeur démontre ensuite que la Grande-Bretagne a compris que l'union entre alliés était importante en cas de crise. En effet, avant la crise cubaine, la Grande-Bretagne avait fortement critiqué les autres mesures d'embargo commercial menées par les États-Unis car ceux-ci « portaient atteinte au principe de liberté des mers en entravant le commerce des états-tiers avec Cuba »¹⁶⁶. Il illustre pourtant que la Grande-Bretagne en cas de crise a soutenu son partenaire, ce que Struye n'a pas fait. Couvreur semble étonné qu'il ait fustigé le blocus américain. Cependant, l'ambassadeur semble mal informé sur un point : la Commission sénatoriale des Affaires Étrangères. En effet, il signale que celle-ci s'est positionnée comme Struye contre la légalité du blocus. Cependant, à la lecture du rapport de cette commission, il n'en est rien. Comme nous allons le voir ci-dessous, celle-ci révèle plus le support des politiques belge à l'allié américain. Dans cette dépêche, l'ambassadeur belge à La Havane semble plutôt

¹⁶² AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Gaiffier d'Hestroy à Spaak, Hongkong, 26 octobre 1962.

¹⁶³ *Ibid.*

¹⁶⁴ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Couvreur à Spaak, La Havane, 14 novembre 1962.

¹⁶⁵ *Ibid.*

¹⁶⁶ *Ibid.*

frustré. On peut supposer que d'après ses informations, à l'international, la Belgique a pris une position assez controversée et plutôt anti-américaine à travers les déclarations de Paul Struye. Il devait sans doute être désappointé de ne pas voir son pays soutenir les États-Unis comme la France, l'Allemagne de l'Ouest et même la Grande-Bretagne (première à critiquer la légalité des précédentes actions américaines à l'encontre de Cuba) l'avaient fait.

Convocation de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères

Le mardi 23 octobre, après l'annonce de Kennedy durant la nuit du 22 au 23 octobre, Struye annonce qu'il désire convoquer la Commission sénatoriale des Affaires étrangères afin de discuter de la situation à Cuba et de faire « un échange de vues sur la question » avec le ministre des Affaires étrangères, Monsieur Spaak.¹⁶⁷ Cette commission sera finalement réunie le mardi 30 octobre, soit une semaine après la requête de Paul Struye.¹⁶⁸

Paul-Henri Spaak, commence la réunion par un exposé des faits. Il répète en d'autres termes ce qu'il a expliqué plus longuement durant sa présentation au Conseil des ministres 4 jours plus tôt. Il s'attarde toutefois plus longuement sur la légalité des démarches des États-Unis. Selon lui, d'un point de vue juridique, la légalité de l'action américaine peut être remise en cause. Cependant, il semble compréhensif vis-à-vis des États-Unis en spécifiant que durant les précédentes crises comme celle de Suez par exemple, ni l'ONU ni la Cour de Justice n'ont su correctement jouer leur rôle. Il précise donc qu'il est « difficile, dans ces conditions, de faire respecter une situation juridique quelconque »¹⁶⁹. En fait, il prend manifestement une position indulgente à l'égard des États-Unis. De plus, il continue d'utiliser le terme « quarantaine » plutôt que « blocus », forme de soutien indirect à la position américaine. En outre, il fait remarquer que le Président Kennedy a tout de même saisi le Conseil de Sécurité de l'ONU après la mise en place de la quarantaine, en défendant la thèse de la légitime défense face aux missiles soviétiques à Cuba.¹⁷⁰

Spaak précise sa pensée concernant l'orchestration un peu trop spectaculaire à ses yeux des États-Unis. Il avait déjà abordé ce point de vue au Conseil des ministres mais explique ici que le côté spectaculaire venait selon lui notamment du rappel de tous les généraux pour se préparer si une guerre se déclarait.¹⁷¹

¹⁶⁷ *Le Soir*, 24 octobre 1962, p. 3.

¹⁶⁸ *Commission sénatoriale belge des Affaires étrangères*, réunion du mardi 30 octobre 1962, p.1.

¹⁶⁹ *Ibid.*

¹⁷⁰ *Ibid.*

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 2.

Il aborde ensuite la question des consultations avec les alliés. Nous reviendrons plus tard sur ce sujet, mais il est impératif de savoir que Spaak a lutté, notamment quand il exerçait le poste de secrétaire général de l'OTAN, afin qu'il y ait plus de consultations politiques entre les alliés.¹⁷² Il voulait également, comme c'était discuté à l'époque à l'OTAN, agrandir le territoire d'action du Traité de l'Atlantique Nord au monde entier face aux stratégies soviétiques de coexistence pacifique et d'expansion communiste dans le tiers-monde.¹⁷³ Durant cette commission sénatoriale du 30 octobre 1962, Spaak déclare que Cuba était hors cadre OTAN, que les consultations n'étaient donc pas requises pour l'établissement d'une « quarantaine » autour de Cuba. Il ajoute en plus que l'OTAN a été prévenue (et non consultée) plusieurs heures avant le discours de Kennedy. Il est intéressant qu'il ne manifeste aucune rancœur face au fait que les États-Unis n'ont pas fait de réelles « consultations politiques », même si c'était hors-territoire de l'OTAN. En effet, pendant la crise de Suez, le manque de consultations entre les alliés le choque, et le mène même à déclarer après les pressions américaines sur les puissances européennes, qu'il existe un divorce entre les Occidentaux.¹⁷⁴ De même, Spaak fustige la Belgique lorsqu'elle intervient au Congo sans consultation de ses alliés.¹⁷⁵ Il est tout de même étonnant qu'il mette autant d'importance sur les consultations politiques avec les alliés, et que lors de la crise cubaine il n'y accorde que peu d'importance. On peut supposer plusieurs choses. Premièrement, qu'avec la prise de position de Struye à l'international, il ne veuille pas mettre la Belgique dans une position encore plus délicate en critiquant les mesures américaines. La deuxième hypothèse serait que la Belgique, sortant à peine de son isolement diplomatique liée à la crise katangaise, ne veuille pas détériorer ces nouveaux liens en blâmant ses alliés tout juste retrouvés grâce à l'amitié de Spaak avec les représentants américains.¹⁷⁶

Selon Spaak, en ce qui concerne les missiles en Turquie et en Italie, de véritables consultations ont été mises en place à l'OTAN. Il est vrai que le Ministre était tenu au courant par André de Staercke, représentant permanent de la Belgique à l'OTAN, de discussions à l'OTAN sur l'enlèvement des missiles turcs et italiens.¹⁷⁷ Cependant, on comprend ici que Spaak ne savait rien de l'accord secret bilatéral entre les USA et l'URSS qui ordonnait le démantèlement des missiles en Turquie et en Italie. Les États-Unis avaient donc clairement fait

¹⁷² COOLSAET R., GOVAERT S. (trad.), *op.cit.*, 2008, p. 19.

¹⁷³ HOORICKX E., *op.cit.*, 2015, p. 83. ; SPAAK P.-H., *op.cit.*, 1969, t.2, p. 207.

¹⁷⁴ DUMOULIN M., DAVIGON E., *op.cit.*, 1999, pp. 537-540.

¹⁷⁵ *Ibid*, p. 587.

¹⁷⁶ *Ibid*, p. 592. ; VAN DEN WIJGAERT M., BEULLENS L., DECAT F., *op.cit.*, 1997, pp. 53-59.

¹⁷⁷ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Staercke à Spaak, Paris, 24 octobre 1962 ; AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Staercke à Spaak, Paris, 28 octobre 1962. ; AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Staercke à Spaak, Paris, 29 octobre 1962.

de « fausses consultations » à l'OTAN, pour « contenter les alliés » et non pour prendre en compte leur opinion. En effet, même la Turquie, alors que celle-ci était directement concernée par le sujet, n'avait pas été mise en courant de la partie secrète de l'accord qui requérait le démantèlement de ces missiles.¹⁷⁸ Spaak savait donc que des consultations avaient été mises en place mais n'avait en fait aucune idée du fait que les États-Unis ne tiendraient pas compte de l'opinion de leurs alliés.

Le Ministre des Affaires étrangères aborde ensuite le sujet de la crise à Berlin, qui selon lui, doit être débattue dans une conférence au sommet sur la question allemande et sur le désarmement. Cette affirmation montre encore une fois les liens que les contemporains établissaient entre les crises cubaine et berlinoise. Maintenant que la situation à Cuba semblait plus ou moins pacifiée, les regards se fixaient sur Berlin. Beaucoup pensaient en effet à l'époque que la situation internationale éclaterait alors à Berlin.¹⁷⁹ C'est sûrement la raison pour laquelle Spaak désirait une conférence au sommet : afin de régler la situation berlinoise avant que celle-ci ne dégénère.¹⁸⁰

Après l'intervention de Spaak, quatre sénateurs prennent une position intéressante. Le Baron Nothomb¹⁸¹ regrette lui « que la Belgique n'ait pas appuyé plus énergiquement la position des USA »¹⁸². Il fait ici sûrement référence à l'absence de déclaration officielle du gouvernement et peut-être aux déclarations de Monsieur Struye. Un autre Sénateur exprime l'importance de faire profil bas. Ce conseil fait écho à celui donné par Kennedy à la presse américaine, comme l'ambassadeur Scheyven nous l'apprend.¹⁸³ Il était en effet impératif de ne pas se montrer trop victorieux pour ne pas brusquer la fierté et la réputation de Khrouchtchev et éviter qu'il ne réagisse en Belgique. Monsieur Rolin¹⁸⁴, qui fut membre et plus tard Président de la Cour européenne des Droits de l'homme, est de nature attachée au droit. Il décide malgré cela de déclarer son appui aux Américains, il affirme comprendre la position américaine mais fait tout de même remarquer que « les motifs juridiques invoqués par les USA sont faibles et

¹⁷⁸ DANIEL J., HUBBELL J. G., *op.cit.*, 1963, pp. 304-311.

¹⁷⁹ LAWRENCE (journaliste), KENNEDY J.F.K., « Interview télévisée du président Kennedy sur les deux premières années de son mandat, 17 décembre 1962 », in KENNEDY R. F., *Le tournant*, Paris, Calmann-Lévy, 1963.

¹⁸⁰ *Commission sénatoriale belge des Affaires étrangères*, réunion du mardi 30 octobre 1962, p.2.

¹⁸¹ Pierre Nothomb : (1887-1966) Il est docteur en Droit et homme politique belge social-chrétien. Il est sénateur du Luxembourg. (Notice de Pierre Nothomb, Académie de Langue et littérature française de Belgique. Disponible au lien <https://www.arlfb.be/composition/membres/nothomb.html> , dernière consultation le 12 août 2020).

¹⁸² *Commission sénatoriale belge des Affaires étrangères*, réunion du mardi 30 octobre 1962, p.3.

¹⁸³ AMAEB, farde 14116 – États-Unis, de Scheyven à Spaak, Washington, 31 octobre 1962.

¹⁸⁴ Henri Rolin : (1891-1959) docteur en droit, il fut Ministre d'État et Président de la Cour européenne des droits de l'homme. (Curriculum Vitae d'Henri Rolin, Cour européenne des Droits de l'homme. Disponible au lien https://www.echr.coe.int/Documents/CV_Rolin_FRA.pdf , dernière consultation le 17 juillet 2020).

variables ».¹⁸⁵ Le dernier sénateur à exprimer sa position est Paul Struye. Il revient brièvement sur ses doutes qu'il avait exprimés dans *La Libre Belgique* quant à la légalité du blocus mais semble ici plus enclin à remettre la faute sur l'URSS. Rappelons que nous sommes bien 6 jours après la parution de cet article. Il est intéressant de voir qu'il déclare :

« Il faut reconnaître que la responsabilité des Soviets est lourde parce qu'ils ont tenté de renverser l'équilibre des forces qui existait précédemment. »¹⁸⁶.

Sa position est clairement moins anti-américaine ! Il semble même justifier sa critique acerbe des jours précédents en affirmant « l'importance des règles » à ses yeux.¹⁸⁷ Une hypothèse pour justifier ce revirement serait par exemple que les déclarations d'Adenauer et la reprise de ses propos par de nombreux communistes, l'aient incité à prendre une position plus modérée face à la position américaine et plus acerbe face à celle de l'URSS. Les avis des différents sénateurs sont mitigés mais tous comprennent la décision américaine, même si quelques réticences existent sur la légalité des actions menées par les États-Unis.¹⁸⁸

Sur le compte-rendu de la commission, on peut lire que le titre de cet échange sur la crise de Cuba porte le nom de « discussion de la situation internationale ». Il ne reste aucune trace d'un discours ou manifeste qui aurait été prononcé à la suite de cette commission pour la résumer ou prendre une position officielle. La déclaration de l'ambassadeur Couvreur expliquée plus tôt et disant que la commission s'est prononcée contre la légalité du blocus et n'avait donc pas soutenu les États-Unis est donc incorrecte.¹⁸⁹ La commission n'a pas fait de déclaration officielle ; mais dans les discussions, le soutien aux États-Unis était présent chez tous les intervenants et seulement deux ont émis un doute à propos de la légalité de la quarantaine.¹⁹⁰

Et 1 mois plus tard, les communistes interviennent

Les vacances parlementaires sont encore en cours lorsque la crise cubaine a lieu. C'est seulement le 22 novembre que la première réunion après la crise se tient. Gaston Moulin¹⁹¹, président du groupe communiste de la Chambre a fait transmettre une série de questions à Paul-Henri Spaak au sujet de la situation à Cuba et à l'international. Avant d'analyser ces informations, revenons brièvement sur la position du Parti communiste belge durant la crise des Caraïbes.

¹⁸⁵ *Commission sénatoriale belge des Affaires étrangères*, réunion du mardi 30 octobre 1962, p.3.

¹⁸⁶ *Ibid.*

¹⁸⁷ *Ibid.*

¹⁸⁸ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Couvreur à Spaak, La Havane, 14 novembre 1962.

¹⁸⁹ *Ibid.*

¹⁹⁰ *Commission sénatoriale belge des Affaires étrangères*, réunion du mardi 30 octobre 1962, p.4.

¹⁹¹ Chef de file communiste à la Chambre de 1961 à 1965. (VAN MOLLE P., *Le Parlement belge.1894-1972*, Anvers, Erasme, 1972, p. 247.)

Durant les années cinquante, le Parti communiste belge est fondamentalement lié à l'URSS. Les positions qu'il prend s'assimilent à celles de cette dernière. Il suit d'ailleurs la nouvelle théorie de coexistence pacifique qui affirme que le communisme ne doit pas nécessairement triompher dans le monde par la guerre. Durant les années soixante pourtant, il commence à s'éloigner des positions les plus extrêmes de l'URSS suite notamment à la politique de plus en plus pacifiste mise en place par son vice-Président Jean Terfve, qui s'est positionné notamment dans le « mouvement pour la sécurité et la coopération en Europe ». De ce fait, le parti réprouvera notamment l'intervention soviétique suivant le Printemps de Prague en Tchécoslovaquie.¹⁹² Lors de la crise de Cuba, le Parti communiste va pourtant suivre une ligne engagée prosoviétique et anti-américaine.¹⁹³

Dès le 24 octobre, la fédération bruxelloise du Parti communiste belge envoie trois lettres à différents représentants afin de prendre position et de réclamer un arrêt des hostilités à Cuba. La première lettre est rédigée à l'encontre de Messieurs Lefèvre et Spaak. La fédération développe ses allégations en trois aspects. Le premier est une demande au gouvernement de mener toutes les actions possibles pour sauver la paix. On remarque ici la position plus pacifique prise par le parti communiste comme expliqué plus haut. Le second aspect est une accusation à l'égard des Etats-Unis et de leurs arraisonnements de navires qui est, selon les communistes, contraire au droit international. L'argument repris est ici certainement inspiré de l'article de Struye dans *La Libre Belgique*. Le dernier point développé est le fait que le parti soutiendra toute action menée par le gouvernement belge pour la détente.¹⁹⁴ Il est stipulé également que de « multiples protestations se sont déjà manifestées »¹⁹⁵ ; le mémoire sur l'opinion publique belge et la crise de Cuba de Derenne montre plutôt qu'il n'y a pas tellement de protestations dans les milieux belges, excepté dans certains environnements communistes et pacifistes.¹⁹⁶

La seconde lettre envoyée par la Fédération bruxelloise du Parti communiste belge est destinée à l'île cubaine elle-même, via son ambassade en Belgique. Le champ lexical utilisé dans cette missive est particulièrement fidèle à l'URSS et aux valeurs communistes. Il est cité par exemple « votre vaillant et courageux peuple », « les peuples du monde entier sont à vos

¹⁹² PEIREN L., *De Communistische Partij van België gedurende de Koude Oorlog. 1944-1968.*, in VAN DEN WIJGAERT M., BEULLENS L., *Oost west, West best. België onder de koude oorlog, 1947-1989*, Tielt, Lannoo, 1997, pp. 198-200.

¹⁹³ *Ibid.*

¹⁹⁴ Carcob, Fond de la Fédération bruxelloise du PCB, Dossier Cuba 1962, CarBxl62, auteur inconnu, « Lettre pour Monsieur Lefèvre et Monsieur Spaak », 24 octobre 1962.

¹⁹⁵ *Ibid.*

¹⁹⁶ DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015, pp. 172-175.

côtés. Vive Cuba, vive son indépendance, vive la Paix ! »¹⁹⁷. La fédération explique ensuite qu'elle fait ce qui est en son pouvoir afin de prévenir la population bruxelloise, que c'est Cuba qui est en danger et non les États-Unis.¹⁹⁸ Celle-ci aidera d'ailleurs à l'organisation d'une manifestation de soutien à Cuba.¹⁹⁹

La dernière lettre de la fédération est adressée à l'ambassade américaine en Belgique. Trois points sont ici relevés. Dans un premier temps, le parti affirme qu'il proteste contre les actions américaines car celles-ci menacent la paix. Ensuite, il démontre que ces décisions américaines de répliquer à Cuba sont inacceptables car les États-Unis eux-mêmes ont des missiles pointés vers l'URSS et « entretient dans le monde entier des dizaines de bases offensives dirigées contre l'URSS et les pays socialistes »²⁰⁰. Remarquons ici que les missiles en Turquie et en Italie sont mentionnés sans être explicitement cités. Cet argument se retrouvait également dans l'article de Struye²⁰¹, et sûrement aussi dans la presse communiste en URSS et dans ses pays satellites. Les missiles américains postés en Europe sont dès le début de la crise présents dans les esprits, que ce soit dans les milieux communistes ou même au gouvernement belge (Spaak aborde aussi la possibilité d'un échange au Conseil des ministres²⁰²). La lettre se conclut par la demande de fin du blocus américain sur Cuba car il est illégal.

Ces trois lettres nous exposent la position du Parti communiste au début de la crise cubaine. Celui-ci suit clairement l'opinion de l'URSS et se sert de ses arguments ainsi que de ceux développés par Monsieur Struye afin de condamner l'action américaine.

Après l'envoi des lettres et l'absence de réaction du gouvernement face à la requête de ne pas soutenir les États-Unis, Gaston Moulin, président du groupe communiste à la Chambre des représentants, envoie une série de questions sur Cuba à Paul-Henri Spaak. Elles sont reproduites dès le 25 octobre dans *Le Drapeau Rouge*.²⁰³ Il n'existe pas de trace de réponse de Spaak à ce moment. Cependant, les questions sont mises à l'ordre du jour au retour de vacances parlementaires de la Chambre. Certaines sont modifiées et d'autres portent même sur un autre thème international que la crise cubaine.²⁰⁴

¹⁹⁷ Carcob, Fond de la Fédération bruxelloise du PCB, Dossier Cuba 1962, CarBxl62, auteur inconnu, « Lettre pour à l'ambassade de Cuba en Belgique », 24 octobre 1962.

¹⁹⁸ *Ibid.*

¹⁹⁹ Carcob, Fond de la Fédération bruxelloise du PCB, Dossier Cuba 1962, CarBxl62, Régionale bruxelloise de la jeunesse communiste, « Tract de manifestation 'Agissons pour la paix' », 24 octobre 1962.

²⁰⁰ Carcob, Fond de la Fédération bruxelloise du PCB, Dossier Cuba 1962, CarBxl62, auteur inconnu, « Lettre pour l'ambassade des États-Unis en Belgique », 24 octobre 1962.

²⁰¹ *La Libre Belgique*, 24 octobre 1962, p. 1, 3.

²⁰² Procès-verbaux du Conseil des ministres, 26 octobre 1962, pp. 364-365.

²⁰³ Extrait du *Le Drapeau Rouge*, 25 octobre, in DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015, pp. 199-201.

²⁰⁴ *Annales Parlementaires*, Chambre des Représentants, 22 novembre 1962, p. 3.

Attardons-nous plus longuement sur ces questions et sur l'intervention de Gaston Moulin et la réponse de Spaak au parlement. Rappelons que l'intervention à la Chambre a lieu après la phase la plus tendue de la crise, le 22 novembre.

Moulin débute son intervention en soulevant que Kennedy et ses mesures ont suscité l'inquiétude en Belgique et que « chacun s'est réjoui de la détente qu'ont provoquée les mesures raisonnables prises par le gouvernement soviétique »²⁰⁵. Comme on pouvait le présumer d'un représentant du Parti communiste, il prend la défense des Soviétiques et attaque le pays impérialiste.

La première question qu'il pose au Ministre des Affaires étrangères est la suivante :

1. Le ministre n'estime-t-il pas qu'en établissant le blocus naval de Cuba, le gouvernement des USA a violé, à la fois le droit international et la Charte de l'Organisation des Nations-Unies ?²⁰⁶

Comme vu plus tôt, Spaak n'avait en effet pas fait de déclaration sur la légalité du blocus, il avait simplement affirmé que cela ferait débat entre les juristes.²⁰⁷ Moulin le met ainsi dos au mur et lui demande de s'exprimer concernant cette légalité.

La seconde interrogation porte sur l'ONU et sur la position belge :

2. Le ministre ne croit-il pas que la Belgique, pays européen, membre de l'ONU a le devoir d'intervenir au sein de cette organisation, pour y prendre ou soutenir toutes initiatives permettant de raffermir la détente et d'assurer le succès des négociations ?²⁰⁸

Celle-ci aborde ici sûrement la position belge à l'ONU concernant la crise. Cette remarque concerne peut-être le fait que la Belgique n'a pas participé aux quelques interventions diplomatiques à l'ONU (lancées par les pays neutres) afin de rétablir la paix. En effet, dans les archives diplomatiques, il n'y a pas de trace d'actions spécifiques mises en place par la Belgique à l'ONU.²⁰⁹ Moulin reproche cette inaction aux Nations Unies. Cependant, on peut comprendre cette torpeur car la Belgique n'avait plus une politique neutre à l'époque et se devait de soutenir ses alliés occidentaux. Remarquons que la première version de cette question publiée dans *Le Drapeau Rouge* contenait en plus cette partie : « tout en condamnant l'initiative militaire des USA »²¹⁰. On peut supposer que celle-ci a été modifiée car la première question abordait déjà

²⁰⁵ *Ibid.*

²⁰⁶ *Ibid.*

²⁰⁷ *Le Soir*, 24 octobre 1962, p. 3.

²⁰⁸ *Annales Parlementaires*, Chambre des Représentants, 22 novembre 1962, p. 3.

²⁰⁹ Aucune action belge n'est relevée dans ces dossiers : AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba. ; AMAEB, farde 15102 – L'ONU et Cuba.

²¹⁰ Extrait du *Le Drapeau Rouge*, 25 octobre, in DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015, p. 199.

l'absence de légalité du blocus américain et donc implicitement une condamnation. Peut-être aussi est-ce parce que la crise est finie lorsque la question est posée à la Chambre et qu'il a simplement décidé de revenir sur la position belge à l'ONU.

La troisième question est la suivante :

3. Le ministre ne croit-il pas que la Belgique devrait agir également à l'ONU afin que Cuba obtienne les garanties fermes de non-agression de la part des USA et pour que le blocus soit levé, ce qui s'est heureusement produit depuis que j'ai posé ma question ? ²¹¹

Cette question semble un peu dépassée car la situation a évolué : le blocus américain a été enrayé le 20 novembre. De plus après l'accord du 28 octobre, les États-Unis ont donné des garanties de non-invasion à Cuba, bien que le 22 novembre, jour où la Chambre se réunit, les termes de l'accord final soient encore en discussion suite à la réticence de Castro qui ne veut pas accepter une vérification sur son territoire.²¹² Remarquons, comme on pouvait s'y attendre, que Moulin utilise, lui, le terme « blocus » et non « quarantaine » ; preuve supplémentaire, si elle était nécessaire, du désaccord de celui-ci face à la mesure américaine.

Les deux questions suivantes abordent d'autres sujets de la situation internationale. Paul-Henri Spaak répond ensuite aux trois premières questions. Premièrement, il déclare que les questions sont dépassées par les événements. Y répondre ne pourrait selon lui « qu'envenimer une situation qui est en train de s'arranger ». Une fois de plus, Spaak se tire de cette affaire sans avoir exprimé son opinion sur la légalité du blocus. Il affirme ensuite que le mieux pour le gouvernement belge était de participer aux discussions mais de « ne pas prendre d'initiative spectaculaire »²¹³. On peut supposer qu'il parle ici d'initiative comme celle de dénoncer la légalité du blocus. Comme étudié plus tôt, avec l'isolement diplomatique dont la Belgique sortait tout juste et avec les déclarations de Struye, il était important pour le gouvernement belge de ne pas trop se « faire remarquer » en dénonçant leur principal allié, les USA. Spaak conclut en revenant sur la situation internationale qui pourrait selon lui, peut-être s'apaiser et conduire à des pourparlers afin d'amener la paix.²¹⁴ La crise de Cuba conduira en effet à la détente les années suivantes en amenant un dialogue plus grand entre les deux Grands.²¹⁵

²¹¹ *Annales Parlementaires*, Chambre des Représentants, 22 novembre 1962, p. 3.

²¹² TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp.665-671. ; ZORGBIBE C., *op.cit.*, 1991, p.36.

²¹³ *Annales Parlementaires*, Chambre des Représentants, 22 novembre 1962, p. 3.

²¹⁴ *Ibid.*

²¹⁵ LEVESQUE J., *op.cit.*, 1980, p. 218 ; SOUTOU G.-H, *op.cit.*, 2001, pp. 380-381.

Cette séance du 22 novembre est la seule fois où la crise cubaine est abordée à la Chambre. La crise est pour ainsi dire terminée depuis fin octobre, même si des négociations sont en cours pour finaliser l'accord. Les positions des communistes et de Spaak sont relativement similaires à celles prises pendant la crise : Spaak refusant de trop se prononcer sur la légalité et soutenant globalement les États-Unis et les communistes condamnant ces derniers.

Remarquons que dans les questions publiées dans *Le Drapeau rouge*, il existait deux autres interpellations de Monsieur Spaak, écrites par Gaston Dumoulin qui n'ont finalement pas été déposées à La Chambre. On peut supposer que c'est simplement car la crise était conclue et la situation internationale, stabilisée.²¹⁶ Il est intéressant de voir que Monsieur Moulin demandait à Spaak s'il n'avait pas peur d'être entraîné, sans consultation aucune, dans une guerre à cause de l'appartenance belge à l'OTAN. Cette question de la peur d'une guerre non voulue dans laquelle la Belgique serait embarquée *via* ses alliances revient souvent dans les milieux pacifique et communiste. Xavier Derenne explique que *Le Drapeau Rouge* aborde souvent ce risque mondial de guerre.²¹⁷ De plus, des tracts pour une manifestation pacifique (et soutenue par les milieux communistes) posent également la question : « Que se passerait-il si demain la guerre était un fait accompli ? Si la Belgique était entraînée, comme membre de l'OTAN, dans une aventure, et sans qu'on l'ait consultée à ce sujet ? »²¹⁸ La dernière question développée dans *le Drapeau Rouge* mais qui ne sera finalement pas abordée à la Chambre concerne une invasion américaine à Cuba. Le député communiste veut que la Belgique se positionne dès à présent contre celle-ci.²¹⁹ Le 22 novembre, cette question n'a plus de raison d'être étant donné que les États-Unis sont en pleine négociation pour donner l'assurance de non-invasion contre une vérification sur place du démantèlement des missiles.²²⁰

b. QU'EN EST-IL DE L'OPINION DE PAUL-HENRI SPAAK ?

Dans ce chapitre, nous allons tenter de comprendre quelle a été la position de Monsieur Spaak à propos de la crise cubaine. Évidemment, il a expliqué la position officielle belge durant les réunions des institutions belges, cependant nous n'avons pas encore étudié son opinion personnelle. Nous présenterons dans un premier temps les différentes sources et leur apport à notre recherche sur ce sujet. Nous analyserons ensuite sa position officielle et nous établirons

²¹⁶ Extrait du *Le Drapeau Rouge*, 25 octobre, in DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015, pp. 199-200.

²¹⁷ DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015, p. 124.

²¹⁸ Carcob, Fond de la Fédération bruxelloise du PCB, Dossier Cuba 1962, CarBxl62, auteur inconnu, « Tract pour la manifestation 'Sauver la paix – nous sommes au bord de la catastrophe' », date inconnue.

²¹⁹ Extrait du *Le Drapeau Rouge*, 25 octobre, in DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015, p. 200.

²²⁰ TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp. 445-471.

des hypothèses sur l'avis officieux et non-énoncé clairement de Paul-Henri Spaak au sujet de trois thèmes : sa perception générale de la crise, la légalité du blocus et enfin l'absence de consultation au sein de l'OTAN.

Rappelons brièvement que Monsieur Spaak bénéficie d'un statut privilégié sur la scène internationale. Il était déjà une personne renommée en Belgique avant la guerre mais devient, après celle-ci et son discours à l'ONU sur la peur de l'avancée de l'URSS, un personnage à la renommée mondiale. Il va devenir un des pères de la construction européenne et va établir de nombreuses relations privilégiées, notamment aux États-Unis où il sera proche d'un certain nombre d'hommes influents. Il sera en outre élu Secrétaire général de l'OTAN de 1957 à 1961. A cette date, il démissionnera pour se consacrer à nouveau à son pays, il relèvera la Belgique de son isolement diplomatique (dans laquelle elle était plongée depuis son intervention condamnée par l'ONU au Katanga) grâce à ses nombreux contacts aux États-Unis et notamment avec Douglas MacArthur, l'ambassadeur américain en Belgique.²²¹

Afin de déterminer la position officielle et non exprimée de Paul-Henri Spaak, nous avons utilisé différents types de sources. La première est évidemment les déclarations qu'il a faites à la RTB, au Conseil des ministres et à la Commission sénatoriale des Affaires étrangères.²²² Remarquons qu'il n'aborde pas le sujet de la crise de Cuba dans ses mémoires.²²³ Dans la biographie de Spaak, Michel Dumoulin mentionne cependant la position adoptée par le Ministre après la crise.²²⁴ Un de ses principaux collaborateurs, Rothschild, aborde également ce sujet dans ses mémoires.²²⁵ Sa position est intéressante à étudier car elle était sûrement proche de celle de Monsieur Spaak, étant l'un de ses principaux collègues. Les archives personnelles de Spaak ne nous apportent pas vraiment beaucoup d'informations sur sa position personnelle de la crise. Le dossier concernant la crise de Cuba ne comporte en effet que des lettres de représentants de la Grande-Bretagne et de la Belgique à l'OTAN mais en aucun cas Spaak ne se positionne sur cette dernière.²²⁶ Dans les archives diplomatiques, Spaak établit tout de même sa position sur la crise de Cuba. Celle-ci semble en fait concrètement être similaire à celle de la Belgique à l'international, ce qui n'est pas étonnant étant donné qu'il était le Ministre belge des Affaires étrangères de l'époque.

²²¹ DUMOULIN M., DAVIGON E., *op.cit.*, 1999, pp. 529-598. ; SPAAK P.-H., *op.cit.*, 1969, t.2, pp. 238-263.

²²² *Le Soir*, « 'Situation périlleuse', déclare M. Spaak », 24 octobre 1962, p. 3. ; *Commission sénatoriale belge des Affaires étrangères*, réunion du mardi 30 octobre 1962. ; Procès-verbaux du Conseil des ministres, 26 octobre 1962, pp. 364-365.

²²³ SPAAK P.-H., *op.cit.*, 1969, 2t.

²²⁴ DUMOULIN M., DAVIGON E., *op.cit.*, 1999, p. 627.

²²⁵ ROTHSCILD R., *op.cit.*, 1997, pp.271-273.

²²⁶ Fondation Paul-Henri Spaak, Dossier 647, Cuba.

En ce qui concerne les archives européennes, remarquons que par une recherche dans leur inventaire, on trouve des documents sur la crise de Cuba et sur de Gaulle, Macmillan, Adenauer, ... mais en aucun cas sur Spaak. Celui-ci semble être resté assurément discret et réservé sur la crise, contrairement à celle du Congo ou encore à la crise de Suez. Tentons à présent de comprendre pourquoi.

L'OPINION DE SPAAK SUR LA CRISE : ENTRE LEGALITE DU BLOCUS ET CONSULTATIONS...

Nous n'allons pas revenir trop longuement sur les déclarations de Spaak à la RTB, au Conseil des ministres ou encore à la Commission sénatoriale des Affaires étrangères. Relevons simplement que ces discours vont tous dans le même sens : une acceptation globale de la politique américaine car des armes offensives étaient installées à Cuba, le fait que la légalité de la quarantaine sera discutée par les juristes, mais lui ne souhaitant pas vraiment prendre position sur ce thème. Il soutient par contre le fait que les États-Unis étaient dans leur droit de réagir face à l'action cubaine.²²⁷

Nous pouvons émettre l'hypothèse que son soutien aux États-Unis durant la crise n'était pas seulement de façade. Il comprenait réellement le fait que le Président des États-Unis ait dû intervenir. En effet, Rothschild, qui était à cette époque son chef de cabinet, confirme dans ses mémoires que Kennedy avait été forcé d'agir face à la menace cubaine. Il prend une attitude très compatissante et bienveillante vis-à-vis du jeune Président américain.²²⁸ On peut donc supposer que l'avis du ministre devait être similaire à celui de Rothschild, étant donné que Spaak était relativement proche, non seulement de Rothschild pour partager ses opinions, mais également du président américain et de nombre de ses conseillers pour partager ici leurs inquiétudes.

Analysons maintenant la possible perception de Spaak sur la manière dont la crise s'est déroulée. Spaak se positionnait toujours pour plus de négociations, il était assurément pour la paix, comme bien des hommes de l'époque ayant vécu la guerre. Il s'est battu pour qu'il y ait plus de dialogues entre l'Est et l'Ouest, rencontrant d'ailleurs par trois fois Khrouchtchev pour établir plus de communications et tenter de négocier.²²⁹ Il fut d'ailleurs l'un des premiers inspirateurs de ce qu'on appellera plus tard la Doctrine Harmel, combinant ainsi Défense et

²²⁷ *Le Soir*, « 'Situation périlleuse', déclare M. Spaak », 24 octobre 1962, p. 3. ; *Commission sénatoriale belge des Affaires étrangères*, réunion du mardi 30 octobre 1962. ; Procès-verbaux du Conseil des ministres, 26 octobre 1962, pp. 364-365.

²²⁸ ROTHSCHILD R., *op.cit.*, 1997, pp. 271-272.

²²⁹ SPAAK P.-H., *op.cit.*, 1969, t.2, pp. 325-352.

Détente, fermeté et dialogue.²³⁰ La diplomatie et la négociation sont pour lui indispensables à la paix. A cet égard, dans sa biographie de Spaak, Dumoulin nous relate que la crise de Cuba a « apporté de l'eau à son moulin »²³¹ : c'est-à-dire à son aspiration à plus de dialogue. La communication entre les deux protagonistes n'a en effet jamais été interrompue durant la crise cubaine : des lettres, des émissaires non officiels, ... Tout a été mis en place afin d'empêcher la rupture des communications qui aurait pu mener à la guerre.²³² De plus, Kennedy est resté ferme sur un grand nombre de positions qu'il défendait (notamment à propos l'enlèvement des bombardiers Il-28, qu'il considérait comme offensifs).²³³ Nous pouvons ainsi supposer que Paul-Henri Spaak a été satisfait de l'évolution de la situation en de grandes négociations ainsi que de la fermeté montrée durant celles-ci par Kennedy. Cette hypothèse peut être confirmée à la lecture des mémoires de Rothschild :

« Nous découvrîmes ultérieurement tout le courage, toute l'habileté et toute la sagesse d'une diplomatie d'homme à homme, par lettres personnelles ou par émissaires secrets, déployant les armes sans les brandir, tout en veillant à ne pas acculer l'adversaire à des gestes désespérés. »²³⁴

Il met lui aussi un point d'honneur à établir une liaison entre les deux camps opposés et vante la manière dont les pourparlers se sont déroulés.

Cette volonté de paix et de négociations, Spaak la déclare plus clairement dans un communiqué chiffré aux ambassadeurs belges de Londres, Paris, Washington et Bonn, ainsi qu'aux représentants permanents à l'OTAN et aux Nations Unies. Il déclare : « Elle (La Belgique) est aussi dans les circonstances actuelles adverse de tout recours à la violence »²³⁵.

Tentons de comprendre face à ce document quelle a été sa position sur le reste de la crise. Il déclare

« Primo : En ce qui concerne le problème de Cuba, j'estime que le Conseil Atlantique doit être le point central des contacts entre Représentants des puissances occidentales ».²³⁶

Il est intéressant de noter qu'il parle en « je ». Il semble donc exprimer sa propre position, qu'il fait ensuite appliquer comme politique étrangère de la Belgique. Il n'est pas

²³⁰ DUJARDIN V., *op.cit.*, 2007, pp. 96, 99.

²³¹ DUMOULIN M., DAVIGON E., *op.cit.*, 1999, p. 627.

²³² ROTHSCHILD R., *op.cit.*, 1997, p. 272.

²³³ HORNE A., « La crise des missiles cubains », in *Histoire, économie et société. La France et la Grande Bretagne devant les crises internationales*, 1994, p. 181. ; TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp. 645-671.

²³⁴ ROTHSCHILD R., *op.cit.*, 1997, p. 272.

²³⁵ AMAEB, *faide 14783 – Blocus de Cuba*, de Spaak aux ambassades de Belgique à Paris, Bonn, Washington, Londres, et aux représentations permanentes de la Belgique à l'OTAN et à l'ONU, Bruxelles, date inconnue.

²³⁶ *Ibid.*

étonnant que, pour lui, ce soit l'OTAN qui doive être l'organe de discussions pour la crise ; étant encore à peine un an plus tôt son Secrétaire général.

On peut cependant se demander s'il fait cette déclaration car des contacts entre les puissances occidentales ont été établis en dehors de l'OTAN concernant la crise de Cuba. Rappelons en effet que la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne de l'ouest ont été prévenus avant le discours officiel du 22 octobre de Kennedy, et que le Président américain a également requis l'avis de Macmillan de nombreuses fois au sujet de la crise. On peut naturellement se questionner sur le fait que les dirigeants belges, dont Spaak, n'aient pas été avisés de la décision qu'allait prendre le Président américain. Peut-être qu'en faisant cette déclaration, Spaak voulait protester contre le fait que les contacts devaient être à l'OTAN et non plus personnellement entre les grandes puissances européennes et américaines. Cette hypothèse pourrait être logique en sachant que Spaak s'est battu pour que les plus petits pays puissent également avoir un rôle à l'international.²³⁷ Si les consultations et décisions étaient tout le temps élaborées entre les grandes puissances, que restait-il à déterminer pour les petits états à travers les institutions comme l'OTAN ?

Pour lui, l'OTAN devait « (...) devenir l'épicentre du processus de décision politique en Occident avec le Conseil de l'OTAN comme une sorte de directoire du monde libre. »²³⁸ Il voulait d'ailleurs mettre fin à la règle d'unanimité au Conseil Atlantique qui bloquait la situation et n'était pas tenable en tant de crise et de nécessité d'une action rapide. Pour lui, l'OTAN devait vraiment devenir un centre de direction politique où de véritables consultations devaient être effectuées.²³⁹ Ce fait explique également la déclaration exposée plus haut où il affirme que les discussions doivent se faire dans le cadre du Conseil Atlantique.

Revenons sur la déclaration exposée aux ambassadeurs. Il affirme :

« Secundo : Le Conseil s'est réuni ce matin et a adopté l'attitude suivante. A. Le règlement du problème de Cuba est un préalable. Il faut que le démantèlement des bases offensives soit assuré. B. Ceci fait, une négociation générale entre l'Est et l'Ouest doit s'ouvrir.

Tertio : La Belgique approuve entièrement cette position. Elle est aussi dans les circonstances actuelles adverse de tout recours à la violence ».²⁴⁰

Le besoin de discussions plus générales entre Est et Ouest (notamment sur les questions allemandes et sur le désarmement) est fort présent à l'époque. Spaak soutient d'ailleurs ces idées en allant en URSS en 1956, 1961 et en 1963 pour tenter de résoudre la crise berlinoise et

²³⁷ DUJARDIN V., *op.cit.*, 2007, pp. 109-110. ; HOORICKX E., *op.cit.*, 2015, pp. 91-92, 98.

²³⁸ COOLSAET R., GOVAERT S. (trad.), *op.cit.*, 2008, p.20.

²³⁹ *Ibid.*, pp. 19-21.

²⁴⁰ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Spaak aux ambassades de Belgique à Paris, Bonn, Washington, Londres, et aux représentations permanentes de la Belgique à l'OTAN et à l'ONU, Bruxelles, date inconnue.

d'établir un traité de non-agression entre le Pacte de Varsovie et l'OTAN.²⁴¹ Après le déclenchement de la crise cubaine, les milieux officiels américains vont vouloir établir des négociations sur la crise, qui seront définies comme préalables. Ensuite ils estimeront qu'après ces premières négociations pour résoudre la crise cubaine, viendra le moment de traiter d'autres problématiques internationales. De Staercke déclare en effet dans un communiqué à Spaak où il synthétise la position américaine :

« En ce qui concerne l'avenir après Cuba, les Américains insistent beaucoup sur le fait qu'il faut tout d'abord se concentrer sur l'objectif immédiat qui est comme une précondition : c'est le démantèlement des armes offensives. Ensuite, ils envisagent la possibilité d'un certain mouvement, et d'une façon générale, dans tout le contentieux Est-Ouest si l'affaire de Cuba réussit ». ²⁴²

Remarquons donc que même durant la crise, l'établissement de négociations entre les camps soviétique et américain étaient pour eux de bon augure et allait permettre des discussions plus larges dans l'avenir. C'était le début de la détente. En appuyant cette position dans sa déclaration, Spaak reconnaissait l'intérêt pour lui d'échange de vues avec les Soviétiques.²⁴³ Actuellement, on peut constater ce tournant que la crise de Cuba a fait prendre à ses contemporains vers la détente. Il est intéressant de noter que déjà durant la crise cubaine, ils réalisaient que celle-ci allait permettre une plus grande coopération entre les deux camps et davantage de dialogues. Rothschild déclara d'ailleurs : « Pour la première fois depuis la guerre froide, on parla sérieusement de détente »²⁴⁴. Rappelons d'ailleurs que celle-ci a débouché sur l'installation du téléphone rouge ainsi que sur le traité d'interdiction partielle des essais nucléaires en 1963.²⁴⁵

Concentrons-nous maintenant sur la position de Spaak au sujet de l'absence de légalité de la quarantaine américaine. Comme étudié plus tôt, Spaak refuse de prendre une position officielle à propos la légalité du blocus à Cuba. Il use tout de même du terme « quarantaine » et non « blocus » lorsqu'il s'adresse aux ministres et aux députés belges et affirme de cette manière son soutien indirect et non officiel à la régularité juridique de cette action. Il est curieux de remarquer que malgré une position officielle « neutre », il existe une série de documents dans les archives diplomatiques où Spaak reçoit des lettres argumentées de juristes concernant

²⁴¹ DUMOULIN M., DAVIGON E., *op.cit.*, 1999, pp. 622-632. ; SPAAK P.-H., *op.cit.*, 1969, t.2, pp. 318-352.

²⁴² Fondation Paul-Henri Spaak, Dossier 647, Cuba.

²⁴³ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Spaak aux ambassades de Belgique à Paris, Bonn, Washington, Londres, et aux représentations permanentes de la Belgique à l'OTAN et à l'ONU, Bruxelles, date inconnue.

²⁴⁴ ROTHSCHILD R., *op.cit.*, 1997, p.272.

²⁴⁵ LEVESQUE J., *op.cit.*, 1980, p. 218.

la légalité du blocus.²⁴⁶ Il semblerait donc qu'il ait lui-même, non-officiellement bien sûr, douté de la validité juridique de l'action américaine ; il aurait ainsi sollicité l'avis de spécialistes en droit international.

Ces documents font état de deux types de blocus : celui établi en temps de guerre et l'autre qui peut être mis en place en temps de paix, également appelé « blocus pacifique ». Une note confirme bien la validité du blocus pacifique et le fait qu'il a déjà été mis en place par le passé. Cependant, les juristes stipulent qu'arraisonner un navire d'une autre puissance que celle « bloquée » est illégal. Il est également cité l'article 2, paragraphe 4 de la Charte des Nations Unies qui interdit d'utiliser la force où même la simple menace de celle-ci.²⁴⁷ Le Jurisconsulte Devadder précise d'ailleurs à Spaak le 23 octobre :

« Le fondement (...) des mesures prises se trouve dans la notion de légitime défense : il s'agit de prévenir une attaque qui est considérée comme possible. Cette justification peut difficilement être utilisée en ce qui concerne Cuba parce qu'elle tenterait à faire reconnaître par l'ouest que l'existence de rampes de lancement aux environs d'une frontière constitue en soi un commencement d'agression justifiant des mesures de légitime défense. »²⁴⁸

Il est intéressant de remarquer que cet élément était repris dans l'article de Monsieur Struye dans *La Libre Belgique*. Pour lui, l'argument de légitime défense n'était pas utilisable par les États-Unis car l'Europe vivait dans la même situation que ceux-ci avec des missiles pointés sur eux, et avait aussi des missiles pointés sur l'URSS depuis plusieurs années.²⁴⁹

Notons dans les exposés juridiques, l'existence d'arguments en faveur de la légalité (existence et utilisation passée du blocus pacifique...) et contre celle-ci (Charte de l'ONU...). Une nouvelle note plus exhaustive que la précédente est apportée à Spaak le 25 octobre 1962. Encore une fois, les explications témoignent de différents points de vue selon les spécialistes du droit international cités.²⁵⁰ Spaak a dû remarquer dès le 23 octobre que les décisions des États-Unis allaient porter à débat parmi les juristes ; voilà ce qui explique sans doute ses dires : « (la) mise en quarantaine de Cuba ne cessera (...) pas (...) de faire l'objet de discussions »²⁵¹ prononcés lors du Conseil des ministres du 26 octobre.

Il semble pertinent d'observer que la première lettre que Spaak reçoit concernant le droit international à propos de la quarantaine arrive dès le 23 octobre et donc avant même la

²⁴⁶ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, 1^{ère} liasse.

²⁴⁷ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, d'auteur inconnu à Spaak, lieu inconnu, date inconnue. (nom du document : Le Blocus pacifique – Etude de Doctrine).

²⁴⁸ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, du Jurisconsulte Devadder à Spaak, Bruxelles, 23 octobre 1962.

²⁴⁹ *La Libre Belgique*, 24 octobre 1962, p. 1, 3.

²⁵⁰ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, du Jurisconsulte Devadder à Spaak, Bruxelles, 25 octobre 1962.

²⁵¹ Procès-verbaux du Conseil des ministres, 26 octobre 1962, pp. 364-365.

publication de l'article de Paul Struye.²⁵² On peut donc penser que Spaak se doutait déjà que cet élément allait faire polémique et que c'est là la raison de sa demande d'avis juridique. On peut également émettre l'hypothèse qu'il a fait cette requête afin de voir si la Belgique pouvait se permettre de prendre position à l'international concernant la légalité de la quarantaine. En effet, après l'affaire katangaise, celle-ci ne pouvait plus prendre la liberté de défendre un point de vue qui pourrait s'avérer illégal. Si cette hypothèse s'avère juste, on peut en conclure que Monsieur Spaak avait plutôt bien réfléchi à l'impact de ses propos sur la scène internationale.

Analysons à présent la position de Spaak sur les consultations politiques à l'OTAN concernant la mise en place de la quarantaine. Comme étudié plus tôt, Spaak s'est battu pour qu'il y ait plus de consultations politiques à l'OTAN entre les alliés. Lors de sa démission du poste de Secrétaire général, il affirme être heureux des positions communes que le Conseil arrive à prendre sur les dossiers concernant le territoire de l'OTAN comme par exemple la question allemande.²⁵³ Il atteste pourtant de sa déception face à l'absence de politique commune pour les crises hors des territoires de l'OTAN. En affirmant cela, il aborde sûrement la crise de Suez et son absence de consultation totale qui l'avait mené à parler d'une division entre les alliés.²⁵⁴ Il n'est pas le seul à affirmer l'importance des consultations politiques pour toutes les questions, même celles extérieures au territoire de l'Alliance. En effet, le rapport rédigé par les Trois Sages (trois ministres des Affaires Étrangères de pays membres de l'OTAN) quelques années plus tôt allait déjà en ce sens.²⁵⁵ Ce qui pose problème, selon Spaak, c'est le principe d'unanimité qui rend ces consultations presque impossibles en tant de crise.²⁵⁶

Comme nous l'avions supposé plus haut, si Spaak ne critique pas l'absence de consultation à l'OTAN, c'est assurément pour ne pas mettre la Belgique dans une position délicate face à la fin toute récente de son isolement diplomatique. Un représentant du ministère des Affaires étrangères déclare d'ailleurs à l'ambassadeur de Turquie en Belgique, que la Belgique n'a pas été consultée mais bien seulement informée à l'OTAN et que « nous ne pouvions pas considérer que ceux-ci (les États-Unis) avaient recouru à la procédure de consultation Atlantique avant d'agir ». ²⁵⁷ On peut tout de même émettre l'hypothèse que même si Paul-Henri Spaak s'était employé pendant son mandat à l'OTAN à ce qu'il y ait plus de

²⁵² AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, du Jurisconsulte Devadder à Spaak, Bruxelles, 23 octobre 1962. ; *La Libre Belgique*, 24 octobre 1962, p. 1, 3.

²⁵³ COSTIGLIOLA F., *op.cit.*, 1995, pp. 105-123. ; COOLSAET R., GOVAERT S. (trad.), *op.cit.*, 2008, p. 19-20.

²⁵⁴ SPAAK P.-H., *op.cit.*, 1969, t.1, pp. 226-228.

²⁵⁵ HOORICKX E., *op.cit.*, 2015, p. 84. ; SPAAK P.-H., *op.cit.*, 1969, t.2, pp. 107-108. ; DUMOULIN M., DAVIGON E., *op.cit.*, 1999, p. 529.

²⁵⁶ COOLSAET R., GOVAERT S. (trad.), *op.cit.*, 2008, p. 21.

²⁵⁷ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, Note d'audience écrite par van den Bosch, Bruxelles, 28 octobre 1962.

consultations interalliées, il ne pouvait que comprendre le secret américain. Au vu de la situation, la planification du blocus devait rester la plus secrète possible afin que l'URSS ne l'apprenne pas avant le discours du 22 octobre et ce système d'unanimité en question à l'OTAN risquait de bloquer l'action américaine ; celle-ci était pour le moins urgente car de nouveaux MRBM débarquaient tous les jours sur l'île et étaient en cours d'installation.²⁵⁸

3. CONCLUSION DE LA PARTIE.

L'objectif de cette première partie était de réellement appréhender les réactions dans les milieux politiques belges face à l'annonce de la crise cubaine : ont-ils soutenu ou non la politique américaine ? Y avait-il eu un consensus ou des désaccords entre les politiques belges ? Quelle était l'opinion de Paul-Henri Spaak, Ministre belge des Affaires étrangères ? Le parti communiste a-t-il pris, comme à son habitude durant la guerre froide, une position foncièrement anti-américaine ?

Nous n'allons pas revenir sur l'ensemble de nos analyses tirées dans cette partie : celles-ci seront en effet présentées plus en détails dans la conclusion générale de ce travail. Revenons ainsi brièvement sur les éléments les plus importants.

Les politiques belges n'établissent aucune déclaration officielle durant la crise : le gouvernement semble être occupé par le Congo. De plus, il ne veut sans doute ni retourner dans l'isolement diplomatique en mettant en doute la légalité du blocus américain, ni soutenir une action dont la légalité est critiquable par la Charte des Nations Unies. Aucune déclaration n'est donc faite par le gouvernement. Spaak affirme simplement à la RTB la compréhension belge vis-à-vis de l'action américaine. Il utilise d'ailleurs le terme « quarantaine » et non « blocus », significatif de son soutien aux États-Unis. Le 26 octobre, se tient le premier Conseil des ministres depuis que l'existence de missiles offensifs à Cuba a été présentée par le Président Kennedy. Spaak y fait un exposé des faits et souligne que les États-Unis étaient autorisés à agir car Cuba et l'URSS ont bafoué la doctrine Monroe ainsi que le Traité de Rio de Janeiro. Il dit cependant que la modalité de l'action choisie (une quarantaine) fera débat parmi les juristes. Le Ministre belge indique que les missiles turcs sont dépassés et approuve ainsi indirectement un possible retrait de ceux-ci contre le départ soviétique de Cuba. Par cette position, Spaak veut peut-être déjà présenter aux Ministres belges une telle possibilité et ainsi les influencer à accepter cet échange sans remous. En ce qui concerne la crise berlinoise, notons qu'elle est assurément liée à la situation cubaine dans l'esprit du gouvernement belge, le Ministre de la

²⁵⁸ DOMPNIER J. H., FORCADE O., *op.cit.*, 2015, pp. 449.

Défense Segers annonce d'ailleurs partir en Allemagne de l'Ouest la semaine suivante afin de discuter des troupes belges positionnées sur le territoire allemand.

En ce qui concerne le parlement, celui-ci est en vacances durant la période de la crise. Paul Struye, Président du Sénat prend tout de même la parole dans un article de *La Libre Belgique* dans lequel il critique la légalité de l'action américaine et l'absence de consultation des alliés à l'OTAN. Il affirme aussi que si les missiles à Cuba sont démantelés, ceux en Turquie devraient également l'être. Ses propos vont être repris par les communistes belges mais également à l'autre bout du monde par les Chinois et même les Cubains. Struye sera ainsi critiqué par Adenauer et Coudreau, l'ambassadeur belge à Cuba, qui lui reprochent de rendre fragile l'unité entre les Occidentaux en période de grandes tensions. Struye convoque le 30 octobre une Commission sénatoriale des Affaires étrangères dans laquelle Spaak prend la parole. Celui-ci réitère sa compréhension face à la décision américaine et, chose curieuse, ne condamne pas l'absence de consultations politiques par les USA à l'OTAN. Il ne voulait sûrement pas placer la Belgique dans une position plus délicate encore, elle qui sortait tout juste d'un long isolement diplomatique (à cause de la situation congolaise), et dont le Président du Sénat faisait déjà des déclarations contestataires. Certains sénateurs émettent alors leur opinion, certains pensent que la Belgique aurait dû témoigner un plus grand soutien à l'Amérique, d'autres, même s'ils admettent comprendre la décision américaine, affirment que le blocus était illégal. Struye semble prendre une position plus mesurée, peut-être a-t-il compris l'importance de garder l'unité occidentale face à la portée internationale de son précédent article qui avait été repris partout dans le monde par les milieux communistes. Finalement, remarquons que le Parti communiste belge envoie trois lettres de contestation et de soutien à Cuba aux Ministres Lefèvre et Spaak, à l'ambassade américaine et à l'ambassade cubaine.

Dans cette première partie sur les réactions des politiques, nous nous sommes enfin penchés sur la position du Ministre Spaak. Celui-ci a soutenu globalement la politique américaine à travers les différentes institutions belges et, même s'il ne s'est jamais prononcé sur la légalité du blocus à ses yeux, il a reconnu la nécessité d'une action américaine à l'encontre de Cuba. La crise de Cuba a confirmé le besoin de négociations et de détente qu'il désirait mettre en pratique depuis longtemps (ses voyages en URSS en attestent). Concernant sa position supposée sur la légalité du blocus, remarquons qu'il a fait appel à des juristes spécialisés en droit international dès le 23 octobre. La divergence dans les opinions de ces spécialistes l'a sûrement convaincu de ne pas prendre de position officielle concernant la validité juridique de la quarantaine américaine. Remarquons finalement que Spaak a sûrement dû comprendre que le Président Kennedy n'ait pas consulté ses alliés à l'OTAN, même si cet

aspect était important aux yeux du Ministre belge. En effet, la règle d'unanimité au Conseil de l'OTAN risquait de bloquer l'action américaine, et le secret dans la manœuvre des États-Unis était primordial, rendant nécessaire l'absence de consultation des alliés.

PARTIE 2 : L'OPINION PUBLIQUE ET LES MOUVEMENTS BELGES DE SOUTIEN ENVERS

CUBA

L'objectif de cette partie est de comprendre certaines réactions dans l'opinion publique belge face à la crise cubaine. Elle peut être appréhendée au moyen de la presse ; cependant, cette recherche a déjà été réalisée dans deux mémoires : celui de Xavier Derenne et celui de Alain Bonnet. Nous n'allons donc pas nous attarder longuement dans ce chapitre sur l'opinion publique à travers la presse belge, nous ne ferons que brièvement présenter les principales conclusions intéressantes concernant celle-ci. La visée de cette partie sera ainsi plus de comprendre les différents mouvements de soutien à Cuba qui se sont manifestés (ou non) durant l'épisode des missiles cubains. Ce sujet n'a en effet été que peu traité dans l'historiographie. Nous nous concentrerons ainsi principalement sur l'existence de mouvements transnationaux belgo-cubains et dans un second temps, nous étudierons les mouvements estudiantins, pacifistes et communistes, qui comme nous le verrons plus loin, sont à l'époque quelquefois liés.

1. L'OPINION PUBLIQUE VUE PAR LA PRESSE

L'étude de l'opinion publique belge à propos de la crise de Cuba a déjà fait l'objet de deux mémoires différents : celui d'Alain Bonnet intitulé « La crise de Cuba et l'opinion publique belge. Octobre 1962 »²⁵⁹, et celui de Xavier Derenne nommé « Contribution à l'histoire de l'information en Belgique en temps de guerre froide : Le traitement de la crise des missiles de Cuba par la presse francophone belge »²⁶⁰. Le premier mémoire est plus une succession d'articles qu'une analyse vraiment détaillée. De plus, il commence à être daté et est incomplet étant donné qu'un certain nombre d'archives n'étaient pas encore ouvertes ; la bibliographie utilisée s'en trouve donc moins récente.

Le second mémoire par contre est plus développé et son apport plus remarquable. L'auteur a globalement étudié l'opinion publique belge en divisant son travail en trois parties : la première est la période avant que la crise ne soit rendue publique, la seconde concerne la crise en elle-même, finalement la troisième partie aborde les semaines après la crise « officielle » de treize jours, et donc les négociations afin que des vérifications onusiennes

²⁵⁹ BONNET A., DUMOULIN M., *La crise de Cuba et l'opinion publique belge. Octobre 1962*, Louvain-la-Neuve, UCL, 1988. (Mémoire)

²⁶⁰ DERENNE X., LANNEAU C., *Contribution à l'histoire de l'information en Belgique en temps de guerre froide. Le traitement de la crise des missiles de Cuba par la presse francophone belge*, Liège, 2015. (Mémoire)

soient effectuées pour apporter la certitude aux États-Unis que les armes offensives ont bien été démantelées de Cuba.

Si nous nous attardons ici sur la présentation de ce mémoire, c'est parce que son apport à l'étude de « la crise de Cuba et sa perception par l'opinion belge » nous semble réellement complémentaire à notre travail sur les milieux politiques et diplomatiques belges face à la crise. Tel Janus et ses deux têtes, ce sont les deux parties d'une histoire globale sur la perception belge de la crise des missiles de 1962. Il peut donc être intéressant de revenir rapidement sur les quelques conclusions présentées dans les trois chapitres de ce mémoire.

Dans la première partie sur les jours précédant le discours de Kennedy du 22 octobre 1962, l'auteur tire la conclusion que la population belge s'attend à une crise internationale avant la fin de 1962 : la pression est intense entre l'Est et l'Ouest. La plupart des quotidiens penchent cependant sur un problème à Berlin. Cela inquiète d'autant plus la population à cause de la proximité géographique. Pierre Artigue (journaliste envoyé permanent à New York de *La Libre Belgique* pendant la crise) émet pendant cette période l'hypothèse que l'Union Soviétique ne fournit pas seulement une aide défensive à Cuba mais qu'elle aurait aussi installé des missiles nucléaires. Il est intéressant de constater que cette possibilité était donc déjà réfléchie en Belgique dans les milieux journalistiques avertis. Avant même le déclenchement de la crise, le sujet de Cuba soulève déjà des interrogations dans les médias belges.²⁶¹

Dans la seconde partie, il aborde la crise à partir du discours de Kennedy. Il relève l'inquiétude profonde des Belges face à une crise qui leur semble bilatérale. Le peuple semble n'avoir aucune prise sur cet événement international. De plus, il a également peur que la crise ne se transpose à Berlin et en Europe. Les milieux communistes belges manifestent, eux, leur mécontentement dans la rue, tout comme dans *Le Drapeau Rouge*. Face à ces tensions, la population est inquiète ; cependant selon l'auteur, elle semble l'être moins que pour la Guerre de Corée et la crise de Suez. Les magasins n'enregistrent par exemple plus d'augmentation fulgurante des ventes. Le sentiment dominant dans la population est l'impuissance face à ce genre d'événements systémiques.²⁶²

La troisième partie que l'auteur développe se concentre sur les négociations entre les États-Unis, l'URSS, Cuba et l'ONU après la crise. La presse belge semble être peu tenue au courant de ces délibérations. Pour beaucoup, la crise semble finie, la tension est redescendue. De nombreux Belges se demandent aussi pourquoi la crise a pris une telle ampleur alors qu'eux-

²⁶¹ *Ibid.*, pp. 75-109.

²⁶² *Ibid.*, pp. 121-162.

mêmes vivent depuis longtemps à proximité de l'URSS et donc de ses missiles nucléaires. Une inquiétude plane tout de même en Belgique : si Gromyko²⁶³ a menti effrontément à Kennedy, peut-être l'URSS ment-elle encore et prépare-elle une revanche sur un autre lieu comme Berlin... Les Belges paraissent donc à nouveau beaucoup plus inquiets au sujet de la crise de Berlin, latente depuis la construction du mur.

Ce mémoire nous a également été salutaire afin de comparer certaines données officielles dont nous disposions avec la presse et le ressenti populaire. Remarquons aussi que l'analyse de Xavier Derenne nous a permis de compléter certaines de nos analyses, comme celle concernant les questions posées par Gaston Moulin dans *le Drapeau Rouge*. Derenne expose en effet ces interrogations. Nous avons donc pu remarquer et ensuite tenter d'expliquer leurs différences avec celles posées presque un mois plus tard à la Chambre à Monsieur Spaak. Grâce à ce genre d'informations, il nous a été possible de compléter nos données afin de les rendre les plus exhaustives possibles.

2. LES MOUVEMENTS TRANSNATIONAUX CUBAINS

Il semble à présent intéressant de se pencher sur les mouvements transnationaux cubains et de tenter de comprendre si ceux-ci ont réagi ou fait pression sur le gouvernement belge pendant la crise cubaine afin que celui-ci soutienne l'île. Mais que sont exactement ces mouvements transnationaux ?

Robert Owen Keohane et Joseph Nye sont deux politologues spécialisés dans les relations internationales.²⁶⁴ Ils font partie des précurseurs de la théorie transnationaliste. Celle-ci établit notamment que les acteurs étatiques ne sont plus les seuls à influencer les relations internationales. Il existe d'autres acteurs, sub ou supra-étatiques qui peuvent influencer autant qu'un état le système international. Le monde et ses nouvelles connections dues à l'évolution et au progrès dans de nombreux domaines (économie, communications, technologies...) n'est plus uniquement appréhendable par le prisme de l'État-Nation. Il faut agrandir nos recherches à l'ensemble des acteurs qui forment des relations internationales, à toutes les échelles de celui-ci.²⁶⁵

²⁶³ Andrej Gromyko (1909-1989) : Ministre des Affaires étrangères d'URSS de 1957 à 1985 et puis président du Présidium du Soviet suprême. (Notice de la BNF, disponible au lien <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb11905985r>, dernière consultation le 10 juillet 2020).

²⁶⁴ KEOHANE R. O., NYE J., *Power and Interdependence. World politics in transition*, Boston, Little Brown and Company, 1977.; KEOHANE R. O., NYE J., « Power and Interdependence Revisited », in *International Organization*, vol. 41, n°4, 1987, pp. 725-753.

²⁶⁵ BATTISTELLA D., *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de sciences po, 2015, pp. 207-236.

C'est dans cette perspective que Cuba va établir de nouvelles connections transnationales afin d'influencer les opinions publiques occidentales. Selon l'article²⁶⁶ de Kim Christiaens, lorsqu'un état évolue dans un système qui lui est défavorable à l'international, il peut tenter d'établir des liens transnationaux avec l'opinion publique d'autres pays afin d'influencer celle-ci et par la même occasion le gouvernement et la politique même du pays. Il est vrai que l'environnement international est particulièrement défavorable à Cuba après sa révolution : les États-Unis vont prendre leurs distances avec Castro (et non l'inverse comme il a parfois été expliqué dans l'historiographie, Castro n'était pas communiste à l'origine, tout comme sa révolution). Avec la réserve des États-Unis vis-à-vis de son pays, le Premier ministre cubain se tourna vers l'Europe occidentale pour recevoir de l'aide. Cependant, les USA vont demander à leurs alliés de l'OTAN de limiter leur commerce avec l'île des Caraïbes. Celle-ci va alors se convertir au communisme à travers ses contacts avec l'URSS et l'Europe orientale.²⁶⁷ De par la proximité avec des pays assez hostiles et défavorables à son pays, Cuba mena alors des campagnes visant à convaincre l'opinion publique d'autres États. Ses dirigeants organisèrent des voyages tous frais payés à des jeunes gauchistes des pays du monde entier afin de rencontrer le Che, de participer à des conférences et séminaires sur les réformes cubaines, ... Neufs Belges participèrent à ces voyages à Cuba et fondèrent à leur retour en 1961, l'organisation « Belgique-Cuba ».²⁶⁸ Elle avait différents buts. Par exemple, elle menait des campagnes d'informations en Belgique sur le régime cubain, elle recueillait également des renseignements sur la Belgique et les transmettait via l'ambassade cubaine en Belgique. Son dernier objectif était de récolter des fonds financiers pour Cuba quand cela était nécessaire, par exemple lors d'ouragans, fréquents dans la région caribéenne.²⁶⁹

Ces mouvements transnationaux avaient pour but de renforcer la légitimité de Cuba à l'international mais aussi d'influer sur la politique du gouvernement belge au moyen de pressions faites par l'association « Belgique-Cuba ». Après recherches, nous n'avons pas retrouvé d'archives de cette organisation au sujet de la crise de Cuba et de quelconques protestations menées par celle-ci. Les archives communistes n'abordent en effet pas cette association avant les années quatre-vingt.²⁷⁰ Son but était normalement de faire pression sur le gouvernement belge tel un lobby. Elle a notamment lutté, sans succès, contre les mesures

²⁶⁶ CHRISTIAENS K., « State going Transnational. Transnational State civilian networks and socialist Cuba and sandinista Nicaragua solidarity movements in Belgium (1960s-1980s), in *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. 89, n°3-4, 2011, p. 1284

²⁶⁷ BUYSE A., *op.cit.*, 1997, pp. 118-121.

²⁶⁸ BUYSE A., *op.cit.*, 1997, pp. 118-121.

²⁶⁹ CHRISTIAENS K., *op.cit.*, 2011, pp.1286-1287.

²⁷⁰ Carcob, Bulletin des Amis de Cuba. 1983-2013, CAR W/B/Am/008.

économiques demandées par les États-Unis à leurs alliés de l'OTAN avant la crise cubaine.²⁷¹ Il est étrange de ne trouver aucune trace d'une quelconque opposition durant la crise cubaine. On aurait pu croire qu'il y aurait eu des déclarations de soutien à l'île dans les archives communistes, ou au moins la présence de membres de cette association qui aurait été remarquée durant les manifestations de soutien à Cuba... Il n'en est rien. On ne peut que supposer que les membres de cette association ont pris part aux manifestations pour la paix et pour l'arrêt du blocus américain pendant la crise cubaine, même s'il n'en subsiste aucune trace.

3. LES MOUVEMENTS PACIFIQUES, COMMUNISTES ET ESTUDIANTINS BELGES

Face à la crise cubaine, les associations communistes et pacifistes belges sont montées au créneau. Dès le 27 octobre, des manifestations de soutien à Cuba se déclenchent dans les grandes villes belges. A Anvers, un cortège réunit des centaines de participants.²⁷²

Les milieux communistes distribuent tout au long de la crise (et même après celle-ci) des dizaines de tracts condamnant les États-Unis, la position belge face à cela et reprenant les accusations d'illégalité. Les archives nous fournissent notamment des pamphlets portant des titres comme « Défendre Cuba, c'est défendre la paix »²⁷³, « Sauver la Paix - Nous sommes au bord de la catastrophe »²⁷⁴ ou encore « Cuba, bas les pattes. Le Danger de Guerre n'est pas encore écarté »²⁷⁵. Lorsque l'URSS accepte l'accord proposé par les États-Unis et que la phase de négociation commence entre les deux Grands, un tract affirme alors « l'URSS nous a sauvés de la mort atomique »²⁷⁶. Ces archives laissent transparaître une grande peur de la guerre et le soulagement quand l'Union Soviétique accepte finalement l'accord. Le thème de « l'appel à la détente » revient souvent dans les brochures communistes sur la crise de Cuba.²⁷⁷ Comme expliqué plus tôt, le parti communiste sous l'influence de Jean Terfve prend des positions moins belliqueuses et plus poussées par un esprit de détente et de pacifisme.²⁷⁸

²⁷¹ CHRISTIAENS K., *op.cit.*, 2011, p. 1297.

²⁷² BUYSE A., *op.cit.*, 1997, pp. 118-121.

²⁷³ Carcob, Fond de la Fédération bruxelloise du PCB, Dossier Cuba 1962, CarBxl62, auteur inconnu, « 'Défendre Cuba, c'est défendre la paix.' Communication à faire dans le Drapeau Rouge », Bruxelles, 6 novembre 1962.

²⁷⁴ Carcob, Fond de la Fédération bruxelloise du PCB, Dossier Cuba 1962, CarBxl62, auteur inconnu, « Tract pour la manifestation ' Sauver la paix. Nous sommes au bord de la catastrophe' », Bruxelles, 29 octobre 1962.

²⁷⁵ Carcob, Fond de la Fédération bruxelloise du PCB, Dossier Cuba 1962, CarBxl62, Jacques Boutemy, « Cuba bas les pattes. Le danger de guerre n'est pas encore écarté », Bruxelles, 18 novembre 1962.

²⁷⁶ Carcob, Fond de la Fédération bruxelloise du PCB, Dossier Cuba 1962, CarBxl62, auteur inconnu, « Manifestation et meeting organisés par le Comité belge des initiatives pour une détente internationale », Bruxelles, 29 octobre 1962.

²⁷⁷ Carcob, Fond de la Fédération bruxelloise du PCB, Dossier Cuba 1962, CarBxl62.

²⁷⁸ PEIREN L., *op.cit.*, 1997, pp. 198-200.

Certains milieux estudiantins de l'ULB se réunissent aussi pour manifester leur soutien à Cuba. Dès le 25 octobre, ils sont 350 étudiants à se rassembler. Leur communiqué de presse qui suit cette réunion fait état de leur pensée en quatre points : le désir de suppression de toutes les bases étrangères dans le monde, la condamnation des mesures injustes des États-Unis vis-à-vis de Cuba, leur solidarité vis-à-vis du peuple cubain, et une requête pour que le gouvernement belge ne soutienne pas des actions qui pourraient mettre en cause la paix mondiale.²⁷⁹ Leurs arguments rejoignent ceux des communistes et des milieux pacifistes étant donné qu'ils veulent la suppression des bases nucléaires dans le monde. Struye avait également manifesté cette nécessité par le fait que si les bases étaient retirées à Cuba, il semblait logique pour lui que celles-ci le soient aussi d'Europe.²⁸⁰ Cette réunion ne comprend sûrement pas exclusivement des membres communistes. Cependant, ceux-ci devaient être nombreux dans les rangs de ces étudiants étant donné qu'ils prennent des positions plutôt parallèles à celui du Parti communiste belge. Ils utilisent notamment les termes « solidarité au peuple cubain », qui semblent teintés de marxisme. Ajoutons qu'il est quelque peu éloquent que ce document se trouve dans les archives du Parti communiste. Ceci prouve que cette réunion était donc bien influencée par des milieux communistes.

Ce groupement estudiantin va d'ailleurs organiser une manifestation de soutien à Cuba le 29 octobre. Elle sera plébiscitée par les étudiants mais également par les milieux communistes, lui donnant ainsi une portée plus considérable.²⁸¹ Celle-ci est suivie d'une réunion à la Salle de la Madeleine à Bruxelles organisée par la « Fédération Nationale pour une contribution à la Détente internationale ». Cette fédération comporte des membres de tous les partis qui manifestent et ont des obligations directes ou non devant le peuple.²⁸² Il est intéressant de voir que tous les membres qui participent à ce meeting, tous partis confondus, vont condamner l'illégalité du blocus américain sur Cuba. Aussi bien le sénateur libéral Moureaux, le membre du Parti social-chrétien Scheyven, et le socialiste Rolin (qui participe d'ailleurs le lendemain à la Commission sénatoriale des Affaires étrangères) manifestent leur désapprobation à propos de la manière dont l'action américaine a été réalisée.²⁸³

²⁷⁹ Carcob, Fond de la Fédération bruxelloise du PCB, Dossier Cuba 1962, CarBxl62, auteurs : étudiants de l'ULB, « Communiqué à la Presse », Bruxelles, 25 octobre 1962.

²⁸⁰ *La Libre Belgique*, 24 octobre 1962, p. 1, 3.

²⁸¹ Carcob, Fond de la Fédération bruxelloise du PCB, Dossier Cuba 1962, CarBxl62.

²⁸² COPPIETERS B., « Les relations entre les mouvements belges et soviétiques pour la paix », in *courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1190, 1988, p.13.

²⁸³ Carcob, fond personnel de Terfve Jean, Car PP1/62/19, « Meeting du 29 octobre 1962 sur Cuba et la situation internationale, La Madeleine », Bruxelles, 29 octobre 1962. ; BUYSE A., *op.cit.*, 1997, pp. 118-121.

Il est intéressant de remarquer que dans l'opinion publique belge qui transparait dans la presse, le blocus américain n'est pas vraiment le sujet évoqué qui fait le plus débat. La plupart des quotidiens indiquent comprendre l'action américaine (excepté dans *Le Drapeau Rouge*).²⁸⁴ Dans l'opinion des milieux intellectuels et politiques par contre, il existe plus de remises en question par rapport au droit et à la légalité du blocus. Évidemment, dénoncer la quarantaine américaine ne signifie pas directement être communiste et ne pas soutenir les États-Unis ; prenons l'exemple du socialiste Rolin qui confirme, en tant que grand juriste, le non-respect du droit international²⁸⁵, mais affirme cependant sa compréhension face à la décision américaine lors de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères.²⁸⁶ On voit également lors de cette réunion à la Salle de la Madeleine que peu importe le parti politique, des dénonciations concernant cette légalité de blocus sont faites - même si finalement beaucoup finissent par déclarer comprendre les actions de Kennedy - . Cette dénonciation ne se concentre donc pas sur un parti en particulier mais semble plutôt personnelle, se reliant plus à l'importance du droit pour la personnalité publique. Reprenons les exemples de Paul Struye et du Sénateur Rolin : ils sont tous deux juristes de formation et apportent donc beaucoup de considération au respect de la législation internationale.

Nous n'allons pas revenir plus longuement sur les arguments avancés par ces différents mouvements, ils sont dans l'ensemble similaires à ceux du communiste Gaston Moulin et de Monsieur Struye.

4. CONCLUSION DE LA PARTIE

L'opinion publique belge lors de la crise de Cuba a été examinée à plusieurs reprises au travers de la presse. Le mémoire de Xavier Derenne permet d'avoir une vue globale et plus fouillée de l'opinion publique avant le début de la crise, durant celle-ci (à partir du 22 octobre), et après la résolution de cette dernière. La principale inquiétude des Belges vient du fait que la crise semble bilatérale : un sentiment d'impuissance traverse la société. De plus, la crainte que la crise ne se déplace en Europe rend soucieuse la population. Une fois la crise finie, elle est cependant vite oubliée, bien que les préoccupations au sujet de Berlin continuent face à la peur de représailles de Khrouchtchev.

²⁸⁴ DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015.

²⁸⁵ BUYSE A., *op.cit.*, 1997, pp. 118-121. ; Carcob, fond personnel de Terfve Jean, Car PP1/62/19, « Meeting du 29 octobre 1962 sur Cuba et la situation internationale, La Madeleine », Bruxelles, 29 octobre 1962.

²⁸⁶ *Commission sénatoriale belge des Affaires étrangères*, réunion du mardi 30 octobre 1962.

Cuba va organiser des séjours pour des jeunes gauchistes du monde entier afin de créer des associations transnationales de soutien à son pays et d'influencer les opinions publiques des autres États. La Belgique ne déroge pas à la règle ; celle-ci va accueillir une association fondée par neuf Belges, qui appuiera Cuba financièrement et cherchera à faire connaître la politique de l'île. Cette association va notamment lutter contre les sanctions économiques et commerciales mises en place par les pays de l'OTAN (après demande des États-Unis) avant la crise. Il n'existe pas de traces de protestations de cette association dans les archives durant la crise de Cuba mais on peut présumer que ses membres ont sûrement dû participer aux manifestations communistes de soutien envers Cuba.

Différents mouvements, pacifistes, communistes, étudiantins, tous plus ou moins liés, s'organisent durant la crise cubaine pour mettre sur pied des manifestations afin de dénoncer le blocus américain et de solliciter des actions pour la paix et la détente. Ces protestations n'auront guère d'impact sur le gouvernement belge. Cependant, ces requêtes de détente sont également partagées par de nombreuses personnes, y compris Paul-Henri Spaak qui voulait l'établissement d'une conférence au sommet après la crise pour apaiser les tensions et concrétiser des actions vers plus de détente internationale.²⁸⁷ Les dénonciations commises concernant la légalité du blocus ne semblent pas dépendre d'un parti uniquement étant donné que des représentants d'opinions partisans différentes sont présents à la conférence à la Salle de la Madeleine ; ces dénonciations de la validité juridique du blocus semblent donc plutôt être une opinion personnelle.

²⁸⁷ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Spaak aux ambassades de Belgique à Paris, Bonn, Washington, Londres, et aux représentations permanentes de la Belgique à l'OTAN et à l'ONU, Bruxelles, date inconnue.

PARTIE 3 : LES MILIEUX DIPLOMATIQUES BELGES ET LA CRISE DE CUBA

Dans cette troisième partie, nous allons nous focaliser sur la perception de la crise dans les milieux diplomatiques belges. Pour ce faire, nous avons sélectionné une série de dossiers de correspondances diplomatiques entre les ambassadeurs belges et le Ministre des Affaires étrangères de l'époque. Dans un premier temps, nous avons choisi d'analyser les dossiers des diplomates en fonction dans les pays protagonistes : Cuba, les USA et la Russie. Dans un second temps, nous nous sommes penchés sur les dossiers de deux alliés belges de l'époque : la France et le Royaume-Uni.²⁸⁸ Nous avons également consulté le dossier appelé « Blocus de Cuba », qui reprend un certain nombre de télégrammes importants venant d'ambassadeurs du monde entier au sujet de la crise cubaine. Nous nous sommes finalement concentrés sur divers dossiers concernant l'OTAN et l'ONU.

Dans cette partie, nous analyserons dans un premier temps le nombre de correspondances diplomatiques des diplomates dans les pays pré-cités. Nous tenterons de comprendre à quel point l'ambassadeur était informé. Pour ce faire, nous analyserons quelle a été l'importance en terme quantitatif de la crise cubaine dans les dossiers diplomatiques. Nous comparerons également ces chiffres à l'importance au même moment de la crise de Berlin et parfois de la crise congolaise. Ceci permettra de voir quelles étaient les priorités et les sujets les plus abordés dans les courriers diplomatiques des différents pays à cette époque.

Nous tenterons ensuite dans une analyse plus qualitative cette fois, de comprendre si les ambassadeurs en poste disposaient d'indications exclusives concernant la crise. Connaissaient-ils la position du pays dans lequel ils exerçaient ? Quel était le ressenti à ce moment dans les milieux diplomatiques : les ambassadeurs étaient-ils inquiets ? Ou pensaient-ils au contraire que la crise était simplement un moment de tensions comme il y en avait déjà eu une série dans les années précédentes ? Quelles étaient les sources des diplomates belges sur place ? Étaient-ils bien informés ? Envoyaient-ils des rapports factuels ou plutôt leurs analyses personnelles de la situation ? Nous tenterons également de savoir si des doutes existaient déjà sur l'existence de missiles avant la crise. En URSS ou à Cuba, des informations filtraient-elles concernant l'installation des missiles offensifs ? Nous aborderons aussi la période après la crise de « treize jours » et verrons quelle a été la perception de cette période de négociations dans les milieux diplomatiques. Les ambassadeurs pensaient-ils que le conflit pouvait encore dégénérer même

²⁸⁸ Suite à la crise du Coronavirus et au manque de temps lié à la fermeture des archives au SPF Affaires étrangères, nous avons malheureusement dû renoncer à analyser le dossier de l'Allemagne de l'Ouest. Un chapitre sera tout de même consacré à ce pays à travers l'analyse des télégrammes dont nous disposons avec le dossier « Blocus de Cuba ».

en période de négociation ? Nous tenterons enfin de comparer brièvement les données quantitatives des pays précités.

Le second chapitre de cette partie sur l'information diplomatique pendant la crise de Cuba abordera la position de la Belgique dans les institutions internationales. Celle-ci sera étudiée au moyen des correspondances entre Paul-Henri Spaak et les représentants permanents belges de ces institutions. Cette partie sera plus brève et ne s'attardera que sur les éléments les plus importants. Dans le cadre de ce travail, nous n'avons pas élargi notre recherche aux archives conservées à l'OTAN, à l'ONU ou à celles des communautés européennes mais il pourrait être intéressant de la faire dans le cadre d'un travail plus important.

1. TRAITEMENT DE LA CRISE DANS CHAQUE PAYS : ENTRE INFORMATION, CONSULTATION, INTERET ET DESINTERET

Dans un premier temps, nous nous concentrerons brièvement sur le contexte et la perception de la crise de Cuba dans les différents pays analysés. Ensuite, pour chaque pays, nous nous pencherons sur les mois et semaines avant la crise, durant la crise (qui débute officiellement avec discours de Kennedy le 22 octobre) et enfin les semaines après la crise. Comme expliqué ci-dessus, nous analyserons le taux d'information, l'intérêt et la perception des tensions par l'ambassadeur.

A. FRANCE

a. LA FRANCE ET LA CRISE DE CUBA

Penchons-nous brièvement sur la situation française à l'époque et sur sa réaction face à la crise cubaine.

En 1958, de Gaulle arrive au pouvoir en France. Depuis la crise de Suez, les relations franco-américaines sont pour le moins froides, les Français reprochant aux États-Unis de ne pas les avoir soutenus durant celle-ci. De plus, face à la doctrine de riposte graduée de McNamara, la France se sent moins soutenue par les Américains. Elle a peur qu'ils se servent de cette nouvelle stratégie pour se désengager en Europe et ne plus utiliser que des forces conventionnelles en cas de conflit à Berlin.²⁸⁹ Le Général de Gaulle va ainsi soutenir la mise en place d'une force nationale nucléaire, et fera exploser en plein Sahara la première bombe atomique française en février 1960.²⁹⁰ Les Américains sont opposés aux forces nationales

²⁸⁹ DUROSELLE B., *La France et les Etats-Unis des origines à nos jours*, Paris, Seuil, 1976, pp.227-232. (Collection l'Univers historique) ; TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp.447-449 ; ZORGBIBE C., *op.cit.*, 1991, pp. 117-122.

²⁹⁰ DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015, pp. 43-45. ; DUROSELLE B., *op.cit.*, 1976., pp. 227-232

nucléaires car ces dernières vont à l'encontre de la centralisation du nucléaire requise par la riposte graduée. A l'époque de la crise de Cuba, les Français édifient des relations particulières avec l'Allemagne de l'Ouest à travers un accord qui formerait un axe de coopération Bonn-Paris. Ils veulent en effet pouvoir se défendre seuls et avoir un poids décisionnel face au monde qui leur semble de plus en plus bilatéral.²⁹¹ Les rapports entre la France et les USA sont donc tendus en 1962.

La crise cubaine s'avère cependant être une exception à cette situation perpétuellement tendue. En effet, Kennedy lui-même réalise très vite dans les premières réunions de l'Excom qu'il faut prévenir les alliés, bien que certains et notamment McGeorge Bundy (Conseiller américain à la sécurité nationale), soient contre. Celui-ci affirme par exemple que les alliés vont « faire du bruit ». Le terme utilisé est ici « *noise* », ce qui est assez péjoratif. Il pense qu'ils ne sont pas capables de s'entendre et qu'il ne faut donc pas consulter les Européens.²⁹² De Gaulle sera finalement prévenu sous ordre de Kennedy par Dean Acheson, ancien secrétaire d'État sous Truman. Acheson informe de Gaulle le 22 octobre à 17 heures, heure française, c'est-à-dire plusieurs heures avant le discours de Kennedy. Le Président français accueille raisonnablement bien la nouvelle des missiles nucléaires et du blocus américain à Cuba. Il demande tout de même si Acheson est venu le consulter ou l'informer, ce à quoi ce dernier répond « I have come to inform you »²⁹³. De Gaulle manifeste cependant le soutien total de la France au Président Kennedy et aux instances de l'OTAN.²⁹⁴ Selon Maurice Vaisse, ce support peut être expliqué à travers deux raisons : le fait que Cuba était une zone d'influence américaine et de Gaulle respectait ce fait. La seconde raison est qu'il souhaitait une plus grande fermeté vis-à-vis de l'URSS et cette politique de blocus marquait un revirement plus ferme de Kennedy vis-à-vis de l'Union Soviétique.²⁹⁵

En novembre, quand les négociations furent presque réglées, de Gaulle salua la bonne gestion de la crise par Kennedy ; même s'il affirma que si la crise avait évolué sur Berlin, il aurait exigé une place pour la France dans le *decision making process*.²⁹⁶

Notons également que durant la crise de Cuba, un référendum a été organisé par de Gaulle afin d'instaurer le suffrage universel pour l'élection du Président français. Celui-ci a lieu

²⁹¹ COOLSAET R., *op.cit.*, 2015, pp. 165-188. ; DUROSELLE B., *op.cit.*, 1976., pp. 227-232

²⁹² COSTIGLIOLA F., *op.cit.*, 1995, p. 114.

²⁹³ COSTIGLIOLA F., *op.cit.*, 1995, p. 113.

²⁹⁴ DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015, pp. 43-45. ; COSTIGLIOLA F., *op.cit.* 1995, , pp.109-113. ; VAISSE M., « La France et la crise de Cuba », in *Histoire, économie et société. La France et la Grande-Bretagne devant les crises internationales*, 13^{ème} année, n°1, 1994, pp.187-188 ; DOMPNIER J. H., FORCADE O., *op.cit.*, 2015, pp. 284-297.

²⁹⁵ VAISSE M., *op.cit.*, 1994, pp. 188-189.

²⁹⁶ *Ibid*, p. 190.

le 28 octobre, soit le jour où les termes de l'accord sur la crise cubaine sont acceptés par Khrouchtchev.²⁹⁷

b. ÉTUDE DE L'INFORMATION DU DIPLOMATE

Après avoir compris la position française au moment de la crise et sa réaction face à celle-ci, analysons maintenant les correspondances diplomatiques entre l'ambassadeur belge en fonction en France et Spaak. Le diplomate était-il au courant de cette rencontre entre Acheson et de Gaulle ? Donnait-il son opinion sur la crise ? Quel type d'informations abordait-il : des faits ou plutôt des analyses personnelles ? Quels types de renseignements circulaient dans les milieux diplomatiques en France pendant la crise cubaine ? Quelle était la quantité de courriers diplomatiques au sujet de Cuba ?

Afin de répondre à ces questions, nous avons dépouillé le dossier²⁹⁸ comportant les correspondances diplomatiques avec l'ambassadeur belge à Paris. Nous avons complété notre recherche au moyen du dossier appelé « Blocus de Cuba »²⁹⁹. Celui-ci regroupait des copies de documents qui, pour certains, étaient déjà présents dans le dossier sur la France, et pour d'autres qui n'avaient pas été conservés dans celui sur la France. Ce dossier sur le blocus de Cuba rendait donc notre recherche plus exhaustive. Afin que notre analyse soit la plus exhaustive possible, nous avons décidé de dépouiller 4 mois. Le premier est septembre, qui est en fait le mois avant que les missiles ne soient révélés. Il semblait important de sélectionner ce mois car même si la crise n'avait pas officiellement débuté, les Soviétiques installaient à Cuba des armes défensives et le monde entier observait cette implantation communiste en Amérique. De plus, le 13 septembre Kennedy avait déclaré que les États-Unis n'accepteraient aucune arme offensive à Cuba.³⁰⁰ Il semblait donc intéressant de voir si ces sujets étaient déjà abordés dans les milieux diplomatiques en France. Nous avons également sélectionné le mois durant lequel se déroule la crise : octobre ; ainsi que novembre et décembre. Durant ces deux derniers mois, les négociations battaient leur plein et des éléments semblaient encore susceptibles de faire basculer la crise (qui était en phase diplomatique), en phase de grande tension. Citons notamment les dissensions de fin novembre au sujet des bombardiers IL-28 que Castro refusait

²⁹⁷ Auteur inconnu, rapport sur l'adoption par référendum de l'élection du Président de la République au suffrage universel direct, date inconnue. (Disponible sur le site du gouvernement français. Dernière consultation le 25 juillet 2020. Disponible au lien : <https://www.gouvernement.fr/partage/8744-28-octobre-1962-adoption-par-referendum-de-l-election-du-president-de-la-republique-au-suffrage>)

²⁹⁸ AMAEB, farde 14082 – France, 1962.

²⁹⁹ AMAEB, farde 14784 – Blocus de Cuba, 1962.

³⁰⁰ JUILLIARD J.-F., MOUSSU F., « Chronologie des faits internationaux d'ordre juridique », in *Annuaire français de droit international*, vol. 6, 1962, p. 1085.

de démanteler. Le mois de décembre marque finalement une forme de fin de la crise, où des dossiers récapitulatifs de ses conséquences pourraient être envoyés par les diplomates postés dans chaque pays.

Analyse quantitative

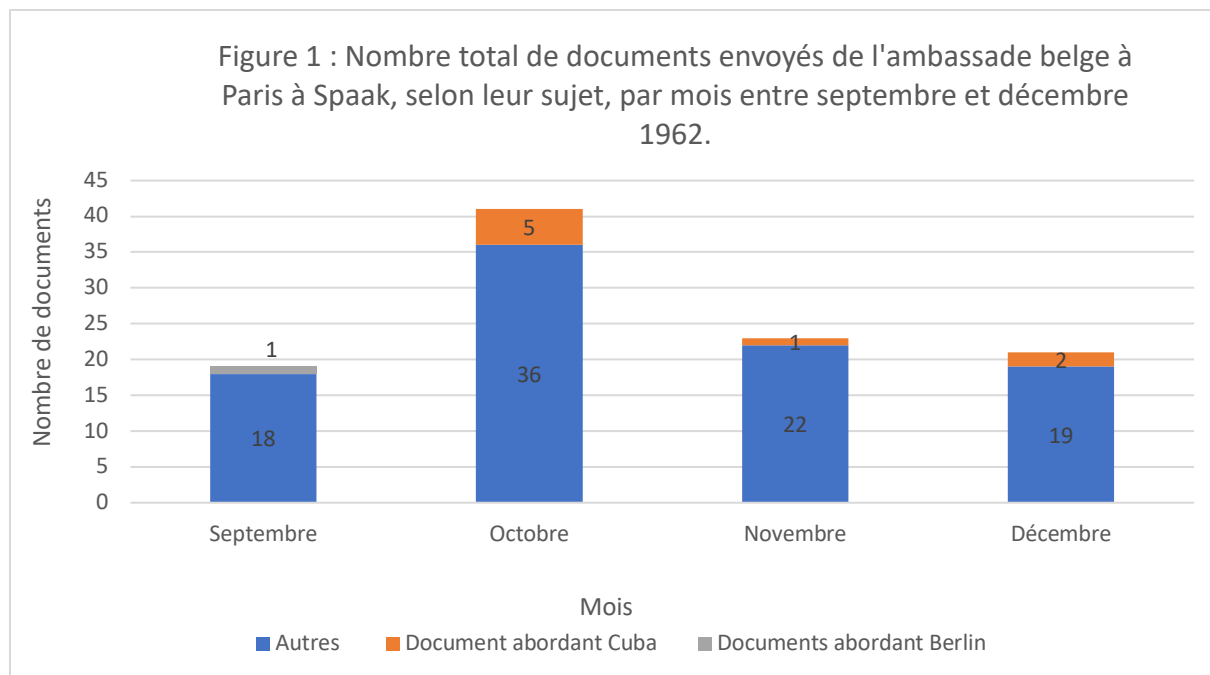
Dans un premier temps, il semble impératif de se concentrer sur l'importance d'un point de vue quantitatif de la crise de Cuba dans les courriers diplomatiques entre Spaak et l'ambassadeur en France : Marcel-Henri Jaspar ³⁰¹.

Pour ce faire, nous avons noté le nombre de documents dans le dossier pour les 4 mois ainsi que le nombre abordant la crise de Cuba. Les documents repris étaient soit des télégrammes, soit des rapports diplomatiques, nous n'avons pas fait de distinction à ce propos. Évidemment, nous ne travaillons que sur les documents qui ont été conservés. Concernant ceux qui abordent la crise de Cuba, nous ne les avons repris dans la catégorie « aborde la crise cubaine » que lorsque le document parlait uniquement d'elle ou l'abordait tout de même longuement. En effet, si celle-ci était juste citée une fois brièvement, nous ne considérons par le document comme abordant le sujet cubain. Il semblait également intéressant d'inclure une colonne pour les documents concernant la crise berlinoise à la même époque. En effet, celle-ci paraissait davantage inquiéter les Européens par sa proximité géographique. Il semble donc intéressant de voir si elle était plus abordée dans la correspondance diplomatique. Exposons dans un premier temps les chiffres.

	Nombre total de documents	Documents abordant la crise cubaine	Documents abordant la crise berlinoise
Septembre	19	0	1
Octobre	41	5	0
Novembre	23	1	0
Décembre	21	2	0

Le graphique ci-dessous (Figure 1) nous permet d'avoir un aperçu plus global et visuel de nos données.

³⁰¹ Marcel-Henri Jaspar : (1901-1982) Homme politique belge libéral, il devient ensuite diplomate. Il est ambassadeur à Paris de 1959 à 1968. (FRANCK J., « Marcel-Henri Jaspar », in *Nouvelle Biographie Nationale*, Bruxelles, Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts, vol. 6, 2001, p. 251-253.)



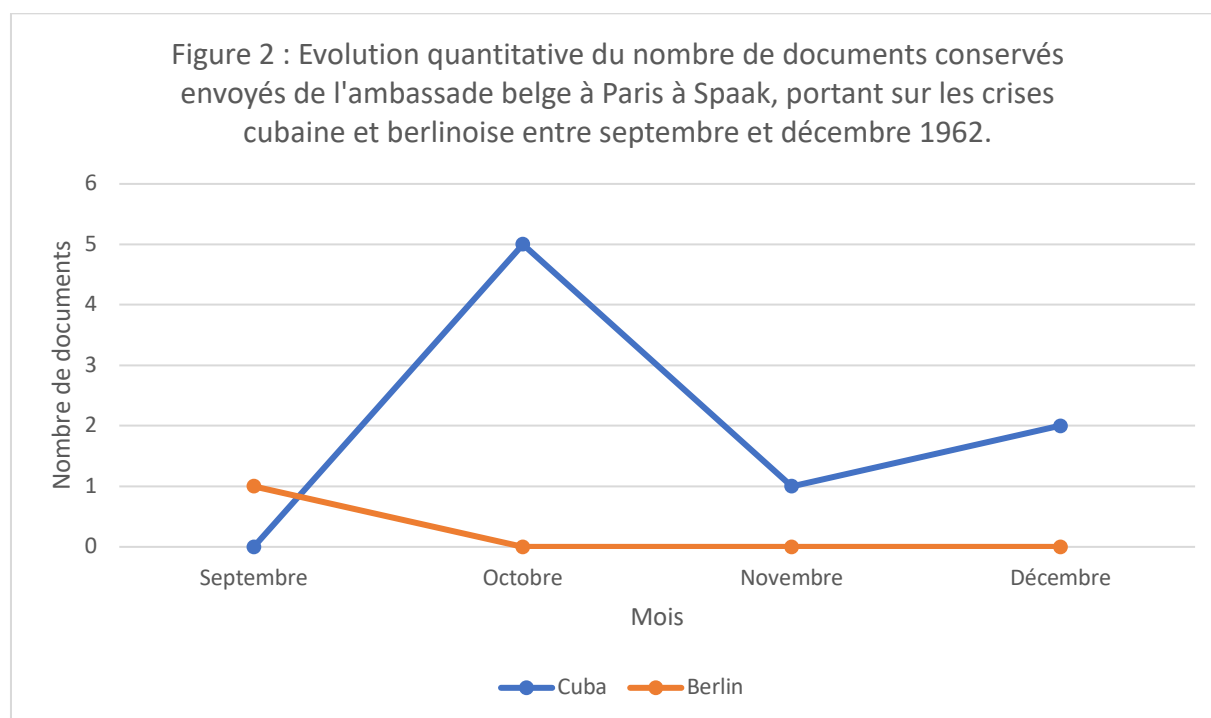
A la lecture de ce graphique (Figure1), nous constatons que le nombre total de documents par mois est relativement stable, autour d'une vingtaine. La seule exception est le mois d'octobre où le total double. On pourrait penser que cette explosion pourrait être justifiée par la crise cubaine. Cependant, le nombre de documents abondant celle-ci n'est que de cinq, donc globalement fort peu. Par conséquent, ce n'est pas le sujet cubain qui fait radicalement augmenter le nombre de documents de ce mois. On peut émettre l'hypothèse que cette augmentation est due au référendum organisé par le Général de Gaulle qui revoit la constitution et place l'élection du représentant de la République au suffrage universel.³⁰²

Coolsaet nous révèle qu'un sentiment anti-français existait dans la diplomatie belge. De plus, Spaak voyait d'un mauvais œil l'éloignement de de Gaulle vis-à-vis des Américains.³⁰³ Ce référendum devait ainsi renforcer la légitimité des présidents français. On peut émettre l'hypothèse que le débat au sujet du référendum faisait couler beaucoup d'encre dans les milieux diplomatiques belges, et que l'ambassadeur Jaspar voulait ainsi informer le Ministre Spaak de son évolution. Cette large augmentation du nombre de courriers en octobre n'aurait donc rien à voir avec la crise cubaine mais serait sans doute causée par une question de politique intérieure.

³⁰² Auteur inconnu, rapport sur l'adoption par référendum de l'élection du Président de la République au suffrage universel direct, date inconnue, disponible au lien : *op.cit.*

³⁰³ COOLSAET R., *op.cit.*, 2015, pp. 165-188.

Le graphique ci-dessous (Figure 2) se penche plus sur l'évolution du nombre de documents sur Cuba et Berlin.

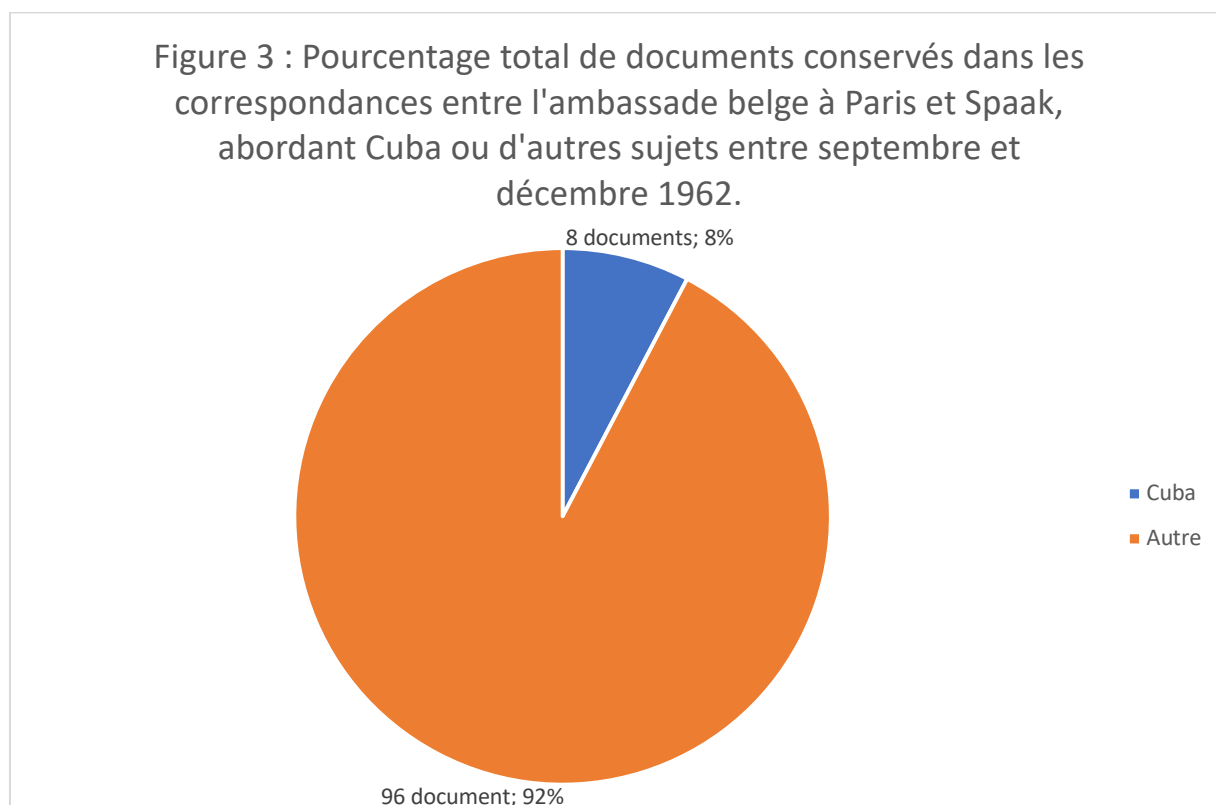


Analysons d'abord les données sur la crise cubaine. Ce thème n'est pas abordé dans les documents en septembre. Sans doute les tensions qui existent entre les États-Unis et Cuba sont-elles trop loin géographiquement parlant pour intéresser les milieux français. Il n'y a pas de réelles informations importantes à partager avec Spaak. On peut également supposer que l'installation soviétique à Cuba (même si à l'époque personne ne sait que des MRBM sont placés) n'inquiète pas particulièrement les milieux diplomatiques en France, du moins il n'en reste aucune trace. En octobre par contre, le nombre de documents à propos de Cuba monte à cinq. Cette évolution paraît logique car c'est le mois durant lequel la crise se déroule. Le nombre diminue fortement en novembre. Il est curieux de voir que le sujet n'est plus abordé alors que les négociations sont encore en cours. D'ailleurs, l'ambassadeur Scheyven posté aux États-Unis déclare qu'il existe encore des tensions et que la crise risque à tout moment de dégénérer à nouveau.³⁰⁴ Pourtant en France, seulement un document évoque Cuba. On peut poser l'hypothèse que lorsque l'URSS a déclaré officiellement retirer ses missiles le 28 octobre, les milieux diplomatiques en France ont pensé que la crise serait ainsi clôturée : les négociations entre les protagonistes concernant les détails de retrait allaient commencer, et l'Europe n'avait pas à être impliquée dans celles-ci. En décembre, le nombre de documents ne remonte que

³⁰⁴ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Scheyven à Spaak, Washington, 6 novembre 1962.

légèrement à deux. Concernant la crise berlinoise, celle-ci est beaucoup moins abordée que la situation cubaine. C'est sans doute car la crise de Berlin dure depuis longtemps et qu'elle ne fait face à aucun rebondissement durant les mois étudiés. Notons également qu'on aurait pu croire que la question cubaine aurait amené Berlin au centre des préoccupations car les Européens craignaient que Khrouchtchev ne se venge en Allemagne. Cela ne transparaît cependant pas dans le graphique ci-dessus qui ne montre qu'un seul rapport sur la situation à Berlin. Il semble important de préciser, même si cela ne peut pas transparaître dans ces graphiques, que l'Allemagne est souvent abordée dans les dépêches de Jaspar à Spaak. Cependant, ce n'est pas la situation berlinoise qui inquiète, mais plutôt l'axe Bonn-Paris, ayant pour but de pouvoir faire face à l'URSS sans l'aide américaine. Voilà ce qui pourrait également expliquer que la crise à Berlin ne soit que peu abordée : elle était passée au second plan depuis les négociations pour une coopération franco-allemande. De plus, le fait qu'elle ne soit pas présente dans les archives diplomatiques ne veut pas dire qu'elle n'inquiétait pas les milieux diplomatiques en France ; il n'y avait simplement pas de nouveaux développements la concernant.

Le graphique ci-dessous (Figure3) permet d'avoir une vue générale sur l'importance du sujet cubain dans l'ensemble de la correspondance diplomatique française durant les mois de septembre à décembre.



Remarquons que le pourcentage de documents abordant Cuba semble à première vue faible : 8% ! Cependant, lorsque l'on garde en tête que presque un 1/10 des documents diplomatiques entre la France et la Belgique sur ces quatre mois abordent une petite île au-delà de l'Atlantique, cela semble significatif de l'importance de celle-ci dans les relations internationales de l'époque.

Analyse qualitative

Tentons maintenant d'analyser le contenu de ces rapports et télégrammes envoyés par Jaspar à Spaak au sujet de la crise cubaine.

Dans un premier temps, examinons les informations de l'ambassadeur. Il serait intéressant de savoir quelles sont les sources de celui-ci, cependant, il ne cite jamais d'indications claires à ce sujet. Il parle d'un interlocuteur mais sans donner son nom ou son lieu de travail.³⁰⁵ Dans un télégramme du 24 octobre : il fait simplement d'état d'« informations du Quai d'Orsay »³⁰⁶. Il semblerait que l'ambassadeur Jaspar ait reçu une dépêche concernant la Crise cubaine et la position française sur celle-ci. Il explique le lendemain avoir été en contact avec des milieux militaires qui lui auraient remis des informations sur l'état d'alerte des troupes françaises.³⁰⁷ Il affirme aussi que des rumeurs circulent dans les milieux diplomatiques.³⁰⁸ On peut donc noter que les ambassadeurs postés dans un même pays communiquent entre eux lorsqu'ils ont des informations qui pourraient s'avérer intéressantes. Une dernière mention de ces sources sur la crise cubaine est « de l'avis de certains milieux bien informés »³⁰⁹, ce qui est pour le moins vague. Il semblerait en fait que l'ambassadeur Jaspar à Paris ait plutôt de bonnes relations et un certain nombre de sources différentes : le Quai d'Orsay, un certain « informateur », des rumeurs circulant dans les milieux diplomatiques, des conversations avec les militaires, ... L'importance de ces sources diversifiées permet aux types d'informations qu'il communique à Spaak d'être hétérogènes, comme nous le verrons ci-dessous.

La première mention de la crise cubaine dans les correspondances diplomatiques françaises se trouve dans un télégramme du 24 octobre 1962. Le discours de Kennedy a pourtant eu lieu durant la nuit du 22 au 23 octobre. Cela semble étonnant que l'ambassadeur n'établisse aucune dépêche avant 2 jours. On peut cependant émettre l'hypothèse que des documents aient

³⁰⁵ AMAEB, farde 14082 – France 1962, de Jaspar à Spaak, Paris, 24 octobre 1962.

³⁰⁶ *Ibid.*

³⁰⁷ AMAEB, farde 14082 – France 1962, de Jaspar à Spaak, Paris, 25 octobre 1962. (Télégramme 490)

³⁰⁸ AMAEB, farde 14082 – France 1962, de Jaspar à Spaak, Paris, 25 octobre 1962. (Télégramme 491)

³⁰⁹ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Jaspar à Spaak, Paris, 6 novembre 1962.

été perdus. Cela semble logique en lisant le télégramme du 24 octobre de Jaspas à Spaak où il parle du « rebondissement de la crise cubaine »³¹⁰. Il semblerait que, par cette phrase, il donne suite à un autre document qui aurait déjà été communiqué plus tôt. Gardons donc à l'esprit lors de notre analyse que le dossier de correspondances diplomatiques est sans doute incomplet.

Il serait intéressant ensuite de comprendre quels types de rapport l'ambassadeur Jaspas envoyait à Spaak. En fait, ceux-ci étaient très factuels, l'ambassadeur ne prend pas position et ne donne que rarement son opinion. Le 24 octobre, il précise que la France était au courant depuis mi-août de l'importance des mouvements soviétiques à Cuba, mais pas des missiles offensifs. De Gaulle était surpris de la soudaineté des décisions américaines.³¹¹ Le 25, l'ambassadeur approfondit les mesures militaires prises par la France : pas de mise en alerte mais une permanence dans les États-Majors et pour les forces françaises à l'OTAN, état d'alerte sous les 15 minutes.³¹² Le 26 octobre, il explique la position française prise par le Conseil des ministres : un attachement à la politique de l'OTAN et le soutien à l'Amérique. De Gaulle réaffirme cependant que pour lui, la crise de Cuba est distincte des situations ailleurs dans le monde.³¹³ On peut émettre l'hypothèse qu'en précisant cela, il met une certaine pression sur Kennedy pour que celui-ci ne troque pas les missiles en Turquie et en Italie contre ceux de Cuba. En effet, cette hypothèse semble être confirmée à la lecture des courriers diplomatiques de Staercke (le représentant permanent belge à l'OTAN) à Spaak, dans lesquels le représentant français défend le fait que la France se positionne foncièrement contre un échange entre les missiles turcs et cubains.³¹⁴ Sans doute la France voyait-elle cela comme une première forme de désengagement américain en Europe.

Les informations données par Jaspas à Spaak sont, comme vu ci-dessus, de type très factuel. Il semblerait pourtant que l'ambassadeur donne une interprétation plus personnelle lors de son rapport du 26 octobre à propos de la position officielle du Conseil des ministres français. Ce dernier réaffirme l'engagement de la France à l'OTAN. L'ambassadeur déclare dans sa missive : « Pareille déclaration dont la littérature gaulliste n'est pas prodigue, a causé une satisfaction certaine dans les milieux américains à Paris »³¹⁵. Il semblerait donc qu'il soit surpris d'une telle déclaration, au même titre que les milieux américains visiblement. On peut émettre l'hypothèse que Spaak a sûrement été réjoui de lire cette information. En effet, il voyait d'un

³¹⁰ AMAEB, farde 14082 – France 1962, de Jaspas à Spaak, Paris, 24 octobre 1962.

³¹¹ *Ibid.*

³¹² AMAEB, farde 14082 – France 1962, de Jaspas à Spaak, Paris, 25 octobre 1962.

³¹³ AMAEB, farde 14082 – France 1962, de Jaspas à Spaak, Paris, 26 octobre 1962.

³¹⁴ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Staercke à Spaak, Paris, 28 octobre 1962.

³¹⁵ AMAEB, farde 14082 – France 1962, de Jaspas à Spaak, Paris, 26 octobre 1962.

mauvais œil l'éloignement de la France vis à vis des États-Unis et par la même occasion de l'OTAN. Il voulait que l'Alliance devienne un centre de décision politique.³¹⁶ La réaffirmation de l'attachement atlantique par de Gaulle allait dans ce sens, contrairement à ses précédentes manœuvres comme le rapprochement vers l'Allemagne afin de créer un axe Paris-Bonn. Spaak devait donc en être soulagé. L'avenir témoigne aujourd'hui que les positions françaises sur l'OTAN n'avaient finalement pas tant évolué : ils sortirent de la structure militaire de l'OTAN quelques années plus tard.

Il semble également intéressant de noter un autre élément qui fait l'objet de deux télégrammes datés du 25 et le 26 octobre. A première vue, ceux-ci semblent inintéressants mais une analyse plus approfondie révèle une série de renseignements sur le fonctionnement de la diplomatie de l'époque. Le 25, Jaspar précise que des rumeurs circulent à propos de la demande par Macmillan d'une rencontre au sommet avec les quatre grands et l'Allemagne de l'Ouest afin de résoudre la crise cubaine et d'aborder d'autres thèmes sur les relations entre l'Est et l'Ouest.³¹⁷ Le lendemain, l'ambassadeur belge précise que l'ambassade britannique aurait nié les faits, et qu'un conseiller politique de de Gaulle lui aurait affirmé que le Président français n'était, de toute façon, pas favorable à cette idée.³¹⁸ On peut émettre l'hypothèse que l'ambassade anglaise aurait pu laisser filtrer cette information d'une volonté d'un sommet à cinq afin de voir quelle était la réaction officieuse de de Gaulle, avant de proposer officiellement alors dans le cas où celle-ci était positive, cette rencontre. Cette hypothèse, qui peut paraître quelque peu fantasque à première vue, semble en fait être monnaie courante dans les milieux diplomatiques pendant la crise cubaine. En effet, le Président Kennedy lui-même, aurait, avec son frère, laissé filtrer l'hypothèse d'un échange entre les missiles européens et cubains afin d'appréhender la réaction des alliés avant toute demande officielle.³¹⁹ L'hypothèse énoncée plus haut ne semble donc plus si absurde.

Penchons-nous maintenant sur la période après l'accord officiel de retrait des missiles le 28 octobre. Il semble intéressant de remarquer que l'ambassadeur Jaspar établit le 6 novembre 1962 un rapport qui paraît être plus une analyse personnelle de la situation qu'un exposé factuel. Il rassemble les éléments entendus dans les milieux diplomatiques et auprès de divers représentants de passage à Paris. Il y affirme que la crise de Cuba et la réaction forte de

³¹⁶ COOLSAET R., GOVAERT S. (trad.), *op.cit.*, 2008, p. 20.

³¹⁷ AMAEB, farde 14082 – France 1962, de Jaspar à Spaak, Paris, 25 octobre 1962.

³¹⁸ AMAEB, farde 14082 – France 1962, de Jaspar à Spaak, Paris, 26 octobre 1962.

³¹⁹ NASH P., *The other missiles of october . Eisenhower , Kennedy and the Jupiters, 1957- 1963*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1997, pp. 143-152.

Kennedy a impressionné l'Allemagne de l'Ouest. Les Allemands avaient en effet peur des réactions faibles des Américains comme à la suite de la construction du mur de Berlin, cependant il n'en est rien.³²⁰ Kennedy réagit avec fermeté et de nombreuses personnalités ouest-allemandes remettent alors en question la légitimité de l'axe Paris-Bonn, en pleine élaboration à cette époque. Cet extrait du rapport du 6 novembre de Jaspar à Spaak est particulièrement explicite :

« ''Que ferions-nous seuls – franco-allemands – dans un tête-à-tête avec Khrouchtchev ?'' me disait récemment une personnalité allemande de passage à Paris. (...) Le Bouclier américain ne paraît pas être remplacé par l'alliance étroite et exclusive avec la France. »³²¹

Dans la seconde phrase de la citation ci-dessus, l'ambassadeur témoigne de la faiblesse du bloc franco-allemand à ses yeux. Il déclare même, en semblant être plutôt certain de ses affirmations :

« Ce bloc, les événements l'ont démontré, serait sans influence, sans pouvoir et sans poids réel dans les affaires du monde ». ³²²

Il indique que le mémorandum français pour une coopération plus importante avec l'Allemagne de l'Ouest va sûrement s'en trouver contrarié et affirme d'ailleurs par après que l'OTAN sortira renforcée de cette crise.³²³ Pour Jaspar, la crise de Cuba semble donc avoir permis une revalorisation de la relation transatlantique et de l'OTAN.

Dans ce même rapport, il donne également à Spaak son opinion à propos de l'évolution des relations entre les deux blocs. Pour lui, une période de pourparlers et de négociations va s'ouvrir à la suite de la crise, avec « la volonté d'éviter une catastrophe »³²⁴. A l'heure actuelle, nous pouvons affirmer qu'il avait vu juste concernant ce dernier point : la crise de Cuba fut suivie d'une période de détente, et de négociations à propos du désarmement. Les deux blocs réalisaient peu à peu qu'une guerre nucléaire serait dévastatrice pour l'ensemble du monde. Remarquons que par cette attitude, il se positionne de la même manière que Spaak l'a fait notamment à de Staercke quand Spaak a déclaré qu'il fallait négocier à Cuba et après qu'il fallait continuer les discussions sur les autres thèmes relatifs aux tensions Est-Ouest.³²⁵

³²⁰ BLUTH C., « Reconciling the Irreconcilable. Alliance Politics and the Paradox of Extended Deterrence in the 1960s », in *Cold War History*, vol. 1, n°2, 2001, pp. 73-102.

³²¹ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Jaspar à Spaak, Paris, 6 novembre 1962.

³²² *Ibid.*

³²³ *Ibid.*

³²⁴ *Ibid.*

³²⁵ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Spaak aux ambassades de Belgique à Paris, Bonn, Washington, Londres, et aux représentations permanentes de la Belgique à l'OTAN et à l'ONU, Bruxelles, date inconnue.

Finalement, notons que durant les treize jours de la crise officielle, les éléments fournis par l'ambassadeur sont plutôt factuels. Au contraire, lorsque celle-ci entre dans une phase de négociations en novembre, il tente plutôt d'analyser lui-même les répercussions de la crise cubaine sur la scène nationale et internationale.

B. ROYAUME-UNI

a. LE ROYAUME-UNI ET LA CRISE DE CUBA

Au moment de la crise de Cuba, le Premier Ministre anglais est Harold Macmillan. Celui-ci arrive au pouvoir en 1957, peu après la crise de Suez. A cette époque, les relations entre l'Angleterre et les États-Unis sont relativement tendues depuis la nationalisation du canal par Nasser et l'absence de soutien américain. Cependant, dès l'arrivée au pouvoir de Macmillan, celui-ci va tenter de rétablir la « *special relation* » entre la Grande-Bretagne et les États-Unis : les mois précédant la crise cubaine, les relations entre les deux pays sont revenues à la normale.³²⁶ Remarquons de plus que l'ambassadeur anglais à Washington n'était autre que David Ormsby Gore, ancien Ministre des Affaires étrangères anglais et proche ami du Président des États-Unis, J. F. Kennedy.³²⁷

Les services secrets anglais sont au courant de ce qu'il se passe à Cuba depuis le 19 octobre car ceux-ci ont un accord secret avec la CIA.³²⁸ Macmillan n'est pas encore informé à cette date. Le premier officiel anglais averti des MRBM à Cuba est l'ambassadeur anglais et proche ami de Kennedy, Ormsby Gore. Celui-ci est informé par Kennedy en personne qui se confie à lui le 21 octobre au matin, lors d'un déjeuner. Le Président lui parle dès ce jour de la possibilité du blocus et aussi de l'éventualité d'un échange avec les missiles Jupiter postés en Turquie et en Italie.³²⁹ L'ambassadeur anglais participera par la suite à une série de réunions du Conseil national de Sécurité américain concernant le blocus, preuve de sa relation spéciale avec le Président. Il proposera d'ailleurs d'établir le blocus à 500 *miles* plutôt qu'à 800 des côtes cubaines afin de laisser plus de temps de réaction à l'URSS ; cette solution sera adoptée par le Président américain.³³⁰ Macmillan apprend l'information quelques heures plus tard au téléphone avec Kennedy. Le Président téléphonera presque tous les jours à Macmillan durant la crise cubaine. Rétrospectivement, l'ambassadeur Gore affirmera que la position anglaise n'a

³²⁶ CATTERALL P., « At the end of the day. Macmillan's account of the cuban missile crisis », in *International relations*, 2012, pp. 267-289. ; HORNE A., *op.cit.*, 1994, pp. 174-175.

³²⁷ HORNE A., *op.cit.*, 1994, p. 179. ; COSTIGLIOLA F., *op.cit.*, 1995, pp. 109,112,133.

³²⁸ DOMPNIER J. H., FORCADE O., *op.cit.*, 2015, pp. 271-279.

³²⁹ *Ibid.*

³³⁰ COSTIGLIOLA F., *op.cit.*, 1995, pp. 109,112,133. ; HORNE A., *op.cit.*, 1994, p. 179.

eu que peu d'impact sur la décision américaine. Au travers de ces coups de téléphone, il s'agissait plutôt pour Kennedy de se rassurer au sujet des mesures à prendre.³³¹

Quand Macmillan apprend la nouvelle des MRBM à Cuba, il est plus sceptique que de Gaulle. Il demande d'ailleurs à voir les photos prises par la CIA des sites des bases de lancement. Celui-ci soutient malgré tout son partenaire américain dans ses démarches, notamment devant le Conseil de Sécurité de l'ONU.³³²

b. ETUDE DE L'INFORMATION DU DIPLOMATE

Il semble intéressant de débiter cette partie par une analyse quantitative. En effet, celle-ci nous permettra de comprendre si la crise cubaine était souvent abordée dans les mois précédant la crise mais également dans ceux qui la suivirent.

Analyse quantitative

	Nombre total de documents	Documents abordant la crise cubaine	Documents abordant la crise berlinoise
Septembre	31	2	1
Octobre	36	7	2
Novembre	26	3	1
Décembre	21	1	0

Remarquons que le nombre total de documents par mois est plus ou moins similaire de septembre à décembre. Par conséquent, l'intérêt d'une analyse quantitative réside plus ici dans le nombre de dossiers par mois concernant Cuba et Berlin.

Notons ainsi dans le graphique ci-dessous (Figure 4) qu'en septembre, Cuba est déjà mentionnée deux fois. On peut supposer que c'est suite à l'exposition médiatique de celle-ci sur la scène internationale. En effet, les installations soviétiques (soi-disant défensives) à Cuba, étaient à présent de renommée publique. De plus, Kennedy affirme le 13 septembre qu'il n'acceptera jamais de missiles offensifs à Cuba. Ce à quoi Khrouchtchev répond immédiatement qu'ils sont défensifs. Les échanges des grands représentants et l'arrivée

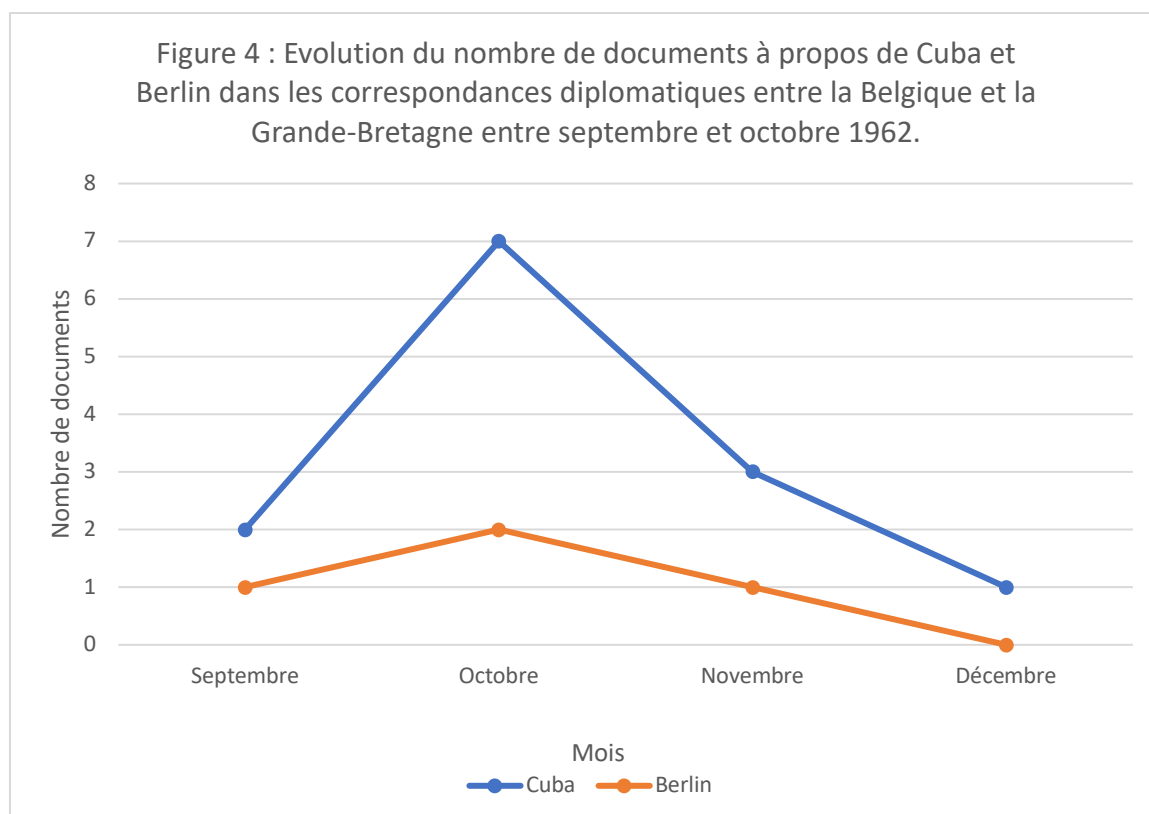
³³¹ HORNE A., *op.cit.*, 1994, p.182.

³³² DOMPNIER J. H., FORCADE O., *op.cit.*, 2015, pp. 271-279. ; *Ibid.*

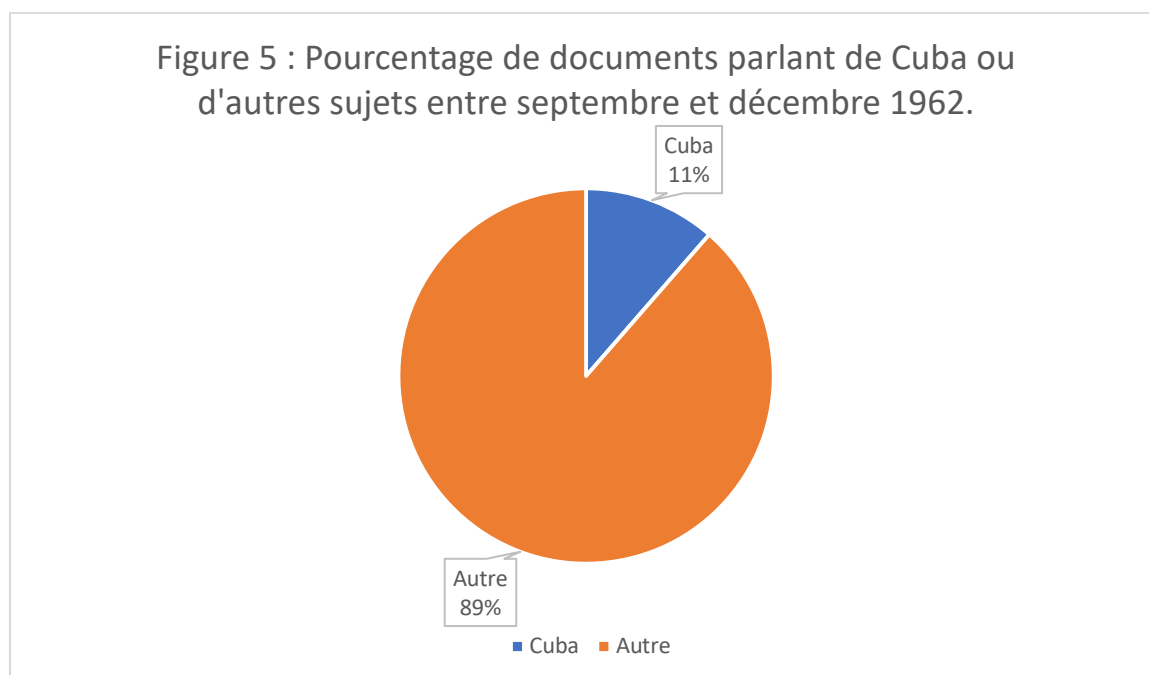
massive de Soviétiques à Cuba a de toute évidence commencé à alerter les diplomates occidentaux.

Concentrons-nous à présent sur les chiffres du mois d'octobre (Figure 4). Le nombre de documents évoquant Cuba augmente très nettement durant ce mois puisqu'il arrive à près de 7 courriers diplomatiques sur le sujet. Cela coïncide vraisemblablement avec la période de la crise cubaine. Il est donc logique que celle-ci soit plus largement abordée dans les correspondances diplomatiques. En novembre, le nombre diminue mais sans pour autant redevenir nul : il se situe à 3 courriers. On peut présumer que ceci témoigne que la période chaude de la crise est clôturée mais qu'en novembre, les négociations débutent. Celles-ci sont ainsi moins abordées dans les courriers diplomatiques car la période de risque de guerre sur la scène internationale est clôturée. Cependant la crise cubaine reste, en novembre, sujet à discussions. En décembre, les échanges de vues sur le sujet sont pour ainsi finis avec seulement un seul courrier abordant Cuba.

Concernant la situation à Berlin, remarquons que la courbe du nombre de documents (Figure 4) suit relativement celle de la crise cubaine : elle augmente aussi légèrement en octobre et diminue à nouveau en novembre et décembre. On peut émettre l'hypothèse que l'inquiétude au sujet de la crise cubaine était indirectement proportionnelle à celle concernant la crise berlinoise. En effet, lorsque la situation à Cuba était tendue, les inquiétudes concernant d'éventuelles répliques sur Berlin s'accroissaient. Considérons en plus qu'étant donné que le nombre total de dossiers est globalement similaire durant ces quatre mois, ces chiffres et donc ces courbes sont particulièrement conformes à la réalité.



Penchons-nous maintenant sur le pourcentage total de courriers diplomatiques échangés entre le Royaume-Uni et la Belgique et sur la proportion de documents concernant Cuba entre septembre et décembre 1962. (Figure 5).



Notons que sur les 4 mois de la fin de l'année 1962, 11% des échanges entre le diplomate belge en Angleterre et Spaak concerne la crise cubaine ou bien la situation à Cuba avant ou

après la crise. Il semble intéressant de comparer ces données à celles dont on dispose sur la France. Le nombre de documents envoyés par l'ambassadeur Jaspar sur la crise de Cuba durant ces 4 mois était lui de 8% (Figure 3). Ces chiffres sont donc relativement similaires. De fait, on peut en conclure qu'aussi bien en France qu'en Grande-Bretagne, la situation outre-Atlantique était sujet à de nombreuses discussions dans les correspondances diplomatiques ; signe de l'intérêt des alliés européens sur l'île cubaine et de la crise qui y avait été déclenchée. De plus, les deux pays appréhendaient sans doute des représailles sur Berlin et ainsi de devoir s'y impliquer militairement à travers l'OTAN.

Analyse qualitative

Dans un premier temps, il est intéressant de noter qu'en Grande-Bretagne, la situation cubaine est abordée par l'ambassadeur de Thier dès le 3 septembre, soit un mois et demi avant que la crise ne soit dévoilée ! Il envoie en effet à Spaak deux rapports datés du 3 et du 4 septembre afin d'informer celui-ci d'articles de presse dénonçant la présence soviétique de plus en plus importante à Cuba. Il y explique les différentes positions à ce sujet dans la presse britannique et développe également qu'un comité anglo-cubain tente de détourner l'attention de l'opinion publique de cette installation massive de l'URSS à Cuba. Il explique fournir un document sur ce comité joint à son rapport, cependant celui-ci n'a pas été conservé. Il nous est donc impossible de savoir exactement en quoi consistaient les actions de ce comité qui tenait à détourner l'attention de l'opinion publique anglaise.³³³ Il est intéressant de noter que même si Cuba était un sujet qui semblait lointain à l'Europe, l'ambassadeur anglais prit la peine d'envoyer deux télégrammes afin d'informer Spaak de la situation dans cette île. Cela témoigne du climat international de l'époque face à l'île. Ainsi, il semblerait que des craintes existaient déjà au sujet de l'avenir de Cuba puisque celle-ci était déjà abordée dans les milieux diplomatiques anglais avant même que l'existence de MRBM ne soit attestée. Il semblerait en fait que depuis la promulgation de l'importance des guerres de libérations nationales par l'URSS, les pays en voie de développement étaient devenus des endroits de lutte d'influence entre les deux blocs, et Cuba promettait d'être le prochain lieu d'agitation.³³⁴

Le prochain document de l'ambassade de Grande-Bretagne au sujet de Cuba est envoyé à Spaak le lendemain du discours de Kennedy. Durant toute la crise, des télégrammes seront dépêchés quotidiennement par de Thier afin d'informer le Ministre belge du développement de

³³³ AMAEB, farde 14084 – Grande-Bretagne 1962, de de Thier à Spaak, Londres, 3 septembre 1962. ; AMAEB, farde 14084 – Grande-Bretagne 1962, de de Thier à Spaak, Londres, 4 septembre 1962.

³³⁴ KANET E. R., *op.cit.*, 2006, pp. 331-352.

la crise en Angleterre. Notons que l'opinion publique semble avoir une grande importance à ses yeux. Dans tous ses télégrammes durant la crise, il aborde l'évolution de la perception de Cuba dans la presse anglaise. Il relève les différences entre les journaux et aborde l'opinion de la presse de manière approfondie.³³⁵ Il semble pertinent ici de relever la différence avec l'ambassadeur français qui, lui, n'évoque jamais la position du peuple français. Il semblerait donc que selon le diplomate, des types d'informations différentes sur la crise étaient communiqués à Spaak.

Les sources utilisées par l'ambassadeur anglais sont diverses : il s'informe évidemment dans la presse et suit les communiqués officiels de la Chambre des Lords et des Communes, mais aussi du *Foreign Office*. Remarquons qu'il semble avoir de bonnes relations dans les milieux anglais : il est invité à des dîners et se retrouve d'ailleurs en pleine crise cubaine à passer la soirée à côté de Lord Home, Secrétaire d'État britannique aux Affaires étrangères.³³⁶ Les exclusivités qu'il en retire sont de premier intérêt : cela lui permet d'obtenir non seulement des informations officielles mais également des opinions plus personnelles de hauts représentants anglais. Le 23 novembre, un des collaborateurs déjeune même avec un représentant britannique chargé de la question cubaine au *Foreign Office*. Celui-ci lui donne des informations interpellantes sur Cuba ainsi que sur les conséquences des tensions du mois d'octobre.³³⁷

Au travers des informations que de Thier fournit, il semble mieux intégré dans les milieux politiques et diplomatiques anglais que son homologue français. Cependant, on peut aussi émettre l'hypothèse que les milieux diplomatiques français percevaient la crise cubaine comme moins dangereuse et moins cruciale par rapport aux diplomates en Angleterre, ce qui pourrait causer ce déficit d'informations du côté français.

Analysons maintenant le contenu de ces télégrammes entre le 23 octobre et le 31 octobre. Le 23, de Thier annonce que la presse n'est pas favorable aux actions de Kennedy et s'inquiète des conséquences possibles.³³⁸ Remarquons cette différence avec la presse belge qui dès le 23 et le 24 octobre soutient largement le Président américain.³³⁹ Peut-être pouvons-nous expliquer cette amertume par une certaine rancœur née de la crise de Suez où les Américains avaient reproché aux Anglais l'absence de consultation. Le 24 octobre, la position dans les

³³⁵ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Thier à Spaak, Londres, 23 au 31 octobre 1962. ; AMAEB, farde 14084 – Grande-Bretagne 1962, de de Thier à Spaak, Londres, 23 au 31 octobre 1962.

³³⁶ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Thier à Spaak, Londres, 24 octobre 1962.

³³⁷ AMAEB, farde 14084 – Grande-Bretagne 1962, de de Thier à Spaak, Londres, 23 octobre 1962.

³³⁸ *Ibid.*

³³⁹ DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015, pp. 121-161.

quotidiens conservateurs est déjà plus nuancée : ils dénoncent la position hypocrite de l'URSS qui se positionne comme le pacificateur de la scène internationale mais installe cependant en secret des armes offensives pointées vers l'Amérique. De Thier communique également la position officielle prise par le *Foreign Office* : le soutien à la politique des États-Unis. C'est également le 24 octobre qu'il assiste durant un diner au discours de Lord Home. Celui-ci réaffirme l'importance de la fermeté mais déclare également que si les négociations et la conciliation sont possibles, il est impératif de les privilégier à une formule agressive.³⁴⁰ Cet argument rejoint en fait la position belge qu'affirme Spaak par l'intermédiaire de de Staercke à l'OTAN.³⁴¹ Le besoin de négociation est impératif. Il semble qu'on le retrouve à l'époque dans les gouvernements occidentaux puisque les représentants belges, mais aussi britanniques appellent à la négociation : le monde a peur de la guerre totale.

De Thier informe Spaak que, lors du diner où il se trouvait à côté de Lord Home, celui-ci lui semblait « plus inquiet qu'il ne le laisse paraître »³⁴² dans son discours plus tôt. Home craint qu'un incident ne se déclare lors de la mise en place du blocus. De plus, il remet en question la légalité du blocus. Le Secrétaire d'Etat semble faire un reproche aux Américains en affirmant que les Occidentaux ont toujours tenté de rester dans une position où, s'il devait avoir une attaque, ce serait les Soviétiques qui devraient être les premiers à donner l'assaut.³⁴³ Il est intéressant de voir qu'au moyen de ses relations et de ses conversations informelles, l'ambassadeur de Thier obtient des renseignements concernant la position personnelle des représentants anglais. Bien qu'officiellement, ceux-ci accordent tout leur soutien à Kennedy ; dans des discussions officieuses, ils n'hésitent pas à remettre en question la justesse de l'action américaine. On pourrait sans doute expliquer ce fait par le besoin d'une unité occidentale totale en tant de crise, au risque que l'URSS tire profit de dissensions dans le bloc de l'Ouest. Cette position prise par Lord Home nous permet d'établir une hypothèse sur la position de Spaak concernant la crise. Peut-être que malgré le soutien officiel donné par la Belgique, le Ministre redoutait lui-aussi que la crise ne dégénère suite à l'action américaine. Nous n'avons malheureusement aucune trace d'une conversation privée ou non-officielle pour l'affirmer.

Les jours suivants, de Thier explique que la presse accorde maintenant toute sa compréhension à la réaction du Président Kennedy et que le peuple anglais le soutient avec

³⁴⁰ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Thier à Spaak, Londres, 24 octobre 1962.

³⁴¹ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Spaak aux ambassades de Belgique à Paris, Bonn, Washington, Londres, et aux représentations permanentes de la Belgique à l'OTAN et à l'ONU, Bruxelles, date inconnue ; AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Staercke à Spaak, Paris, 24 octobre 1962.

³⁴² AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Thier à Spaak, Londres, 24 octobre 1962.

³⁴³ *Ibid.*

assiduité.³⁴⁴ L'ambassadeur présente aussi la déclaration de Macmillan aux Communes. Il remarque que l'opposition marque également de la sympathie aux États-Unis : le pays entier se range aux côtés des Américains. Macmillan répond tout de même à certaines critiques concernant le manque de consultation des Anglais : il affirme avoir été informé avant même le début de la crise.³⁴⁵ Notons ici que la question des consultations semble être une des plus discutées en Europe occidentale : elle est le sujet d'une polémique en Belgique avec la position de Struye. Le Général de Gaulle lui-même demande à Acheson s'il est venu l'informer ou le consulter. L'opposition et l'opinion publique anglaise se questionnent à propos de ces consultations ... Ce thème ainsi que celui de la légalité du blocus, semblent être de ceux qui font le plus débat.

Penchons-nous maintenant sur la question d'un échange entre Cuba et Berlin ou les missiles turcs. Notons premièrement que la question d'un échange avec Berlin n'est pas abordée une seule fois dans les comptes rendus diplomatiques de de Thier à Spaak. On peut émettre l'hypothèse que cette option semble peut-être tellement insensée à ses yeux que celle-ci n'a même pas été examinée. En ce qui concerne la Turquie, Macmillan s'est opposé fermement à un échange. Pour lui, ces missiles font partie de l'équilibre actuel des forces, et n'ont jamais été placés en secret contrairement aux missiles à Cuba. De Staercke transmet à Spaak le 30 octobre un compte-rendu des points envoyés par le Foreign Office à tous ses postes à l'étranger concernant la crise de Cuba. Celui-ci confirme la version de Macmillan :

« It is therefore quite false to draw any comparison between the long-established American missile bases in NATO countries and the provocative Soviet action in establishing new missile bases in Cuba. (...) The circumstances fully justify the contention of the USA that Soviet action constitutes a threat to the peace ».³⁴⁶

Ce rapport effectué par le *Foreign Office* affirme ainsi la perception anglaise qui se positionne contre un échange entre les missiles européens et cubains.³⁴⁷

Il semble important de noter que l'ambassadeur anglais ne prend jamais position au long de la crise cubaine. Il relate simplement les faits, et tente de comprendre le point de vue exact des représentants mais aussi des différents quotidiens anglais. Remarquons également que notre information est incomplète : entre le 26 et le 29 octobre, il n'existe aucune trace d'un

³⁴⁴ AMAEB, farde 14084 – Grande-Bretagne 1962, de de Thier à Spaak, Londres, 29 octobre 1962.; AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Thier à Spaak, Londres, 25 octobre 1962. ; AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Thier à Spaak, Londres, 26 octobre 1962.

³⁴⁵ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Thier à Spaak, Londres, 25 octobre 1962.

³⁴⁶ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Thier à Spaak, Londres, 30 octobre 1962.

³⁴⁷ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Thier à Spaak, Londres, 25 octobre 1962.

télégramme. Leur numérotation passe cependant de 324 à 326, signe que tous les documents diplomatiques n'ont pas été conservés.

Il est à présent pertinent d'analyser les correspondances diplomatiques qui se sont envoyées après l'accord de fin octobre entre les USA et l'URSS. L'ambassadeur donne pour la première fois son opinion le 6 novembre lorsqu'il analyse l'opinion de la presse anglaise sur les conséquences de la crise cubaine. Les quotidiens affirment en effet que Cuba a alimenté la rivalité entre l'Union Soviétique et la Chine qui se disputent, selon la presse anglaise, pour une question de leadership plus que pour une question doctrinale. Ainsi, de Thier indique face à cette rivalité :

« Vu sous cette perceptive, le problème cubain peut encore connaître bien des rebondissements ».³⁴⁸

Il n'explique cependant pas plus sa pensée. On peut émettre l'hypothèse qu'il pense que la Chine pourrait elle-même commencer à soutenir militairement Cuba. Évidemment, à l'époque, celle-ci n'avait pas l'arme atomique même si ceci pouvait changer dans les années à venir.

De Thier relève également un élément concernant l'ONU. Depuis la crise congolaise notamment et une série d'autres affaires, les représentants britanniques restaient méfiants vis-à-vis des mesures de l'ONU. La crise de Cuba a, selon lui, permis de renforcer la confiance britannique à l'égard des Nations Unies.³⁴⁹ Lorsque son collègue rencontre le responsable de la question cubaine le 23 novembre, il lui précise la position du *Foreign Office* sur les risques restants malgré la fin des négociations (le 23 octobre, les bombardiers IL-28 avaient été enlevés la veille). Le ministère britannique pense en effet qu'il existe des risques pour que des missiles atomiques aient été cachés dans des grottes à Cuba et que les Américains devraient absolument obtenir une inspection de l'île par l'intermédiaire de l'ONU ou d'un organe indépendant. Il affirme également que Castro est quelqu'un de passionné et que face à son humiliation récente, il risquerait de commettre une faute en attaquant la base américaine de Guantanamo.³⁵⁰ Ces éléments sont extrêmement intéressants car ils prouvent que même lorsque la crise est officiellement considérée comme clôturée et que les négociations touchent à leur fin, les Britanniques se confient sur le fait que la situation à Cuba pourrait basculer à nouveau dans le chaos.

³⁴⁸ AMAEB, farde 14084 –Grande-Bretagne 1962, de de Thier à Spaak, Londres, 6 novembre 1962.

³⁴⁹ *Ibid.*

³⁵⁰ AMAEB, farde 14084 –Grande-Bretagne 1962, de de Thier à Spaak, Londres, 23 novembre 1962.

Pour conclure, notons qu'autant dans les correspondances diplomatiques françaises qu'anglaises, ce sont des télégrammes qui sont utilisés comme moyens de correspondance. Cependant, quand la phase de négociations débute (en novembre) des rapports plus longs, comportant des analyses plus personnelles du diplomate sont alors de mise. Les télégrammes sont sans doute plus rapides et plus discrets que des rapports. Leur objectif est également de fournir rapidement des informations sur une situation en pleine évolution, contrairement aux rapports qui informent plus d'une situation générale.

C. ALLEMAGNE DE L'OUEST

a. L'ALLEMAGNE DE L'OUEST ET LA CRISE DE CUBA

Revenons rapidement sur la situation de l'Allemagne de l'Ouest à l'époque de la crise de Cuba. La crise de Berlin était en cours au même moment et, dans les esprits des contemporains, les deux étaient foncièrement liées. Toute action sur Cuba devait être calculée par les Américains dans l'espoir que Khrouchtchev ne réagisse pas sur Berlin et n'implique ainsi leurs alliés européens.³⁵¹

En Allemagne, des inquiétudes similaires à celles françaises circulaient dans les milieux politiques et diplomatiques : on avait peur du désengagement américain envers l'Europe. La cause principale était notamment l'absence de réaction notable de Kennedy après la construction du mur, un an plus tôt. Pour les Allemands, cela ne laissait rien présager de bon pour l'avenir.³⁵² De la même manière qu'en France, un émissaire américain s'est rendu à Bonn afin d'informer en personne Adenauer. Dans la lettre qu'il lui communique, le Président Kennedy fait part au Chancelier de ses craintes du lien entre Berlin et Cuba.³⁵³ Le Chancelier lui-même craint que les États-Unis ne se montrent pas assez fermes et que la crise ne déteigne ainsi sur Berlin. Il réunit le Conseil fédéral de la Défense afin de discuter de la situation. Acheson, l'envoyé du Président Kennedy auprès des Occidentaux, arrive dès le 23 octobre à Bonn afin de discuter de manière plus approfondie de la situation. Durant cette entrevue, Adenauer affirme son soutien à la politique américaine, même s'il redoute que celle-ci ne détériore le contexte berlinois.³⁵⁴

³⁵¹ DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015, pp.63-74.

³⁵² LEGAULT A., « La crise de Berlin de 1961 », in *L'analyse comparée des conflits*, vol. 10, n°1, 1979, pp. 96-97.

³⁵³ SCHWARZ J. H., « Adenauer et la crise de Cuba », in VAÏSSE M., COGAN C., *L'Europe et la crise de Cuba*, Paris, Armand Colin, 1993.

³⁵⁴ DOMPNIER J. H., FORCADE O., *op.cit.*, 2015, pp. 298-302.

b. ETUDE DE L'INFORMATION DU DIPLOMATE

L'analyse sera ici uniquement qualitative et basée sur les télégrammes de l'ambassadeur Baert³⁵⁵ contenus dans le dossier « Blocus de Cuba » aux archives du Ministère des Affaires étrangères belge.³⁵⁶ Cette partie sera donc plus succincte.

Analysons dans un premier temps un télégramme daté du 9 octobre 1962. La principale crainte qui revient dans les milieux diplomatiques allemands concerne le parallèle qui pourrait être établi entre la crise de Cuba et la situation berlinoise. Dans ce télégramme du 9 octobre, l'ambassadeur belge témoigne qu'il existe dans les milieux diplomatiques :

« des spéculations plus ou moins hasardeuses (...) d'un parallèle entre l'affaire cubaine et berlinoise où Berlin-Ouest ferait les frais d'une négociation entre Washington et Moscou ». ³⁵⁷

Cette déclaration est révélatrice du fait que déjà avant la découverte des rampes de lancement par la CIA, les relations cubano-américaines étaient déjà à ce point tendues pour que des rumeurs soient été lancées sur un possible échange entre Berlin et Cuba. Évidemment, nous n'avons pas de certitude sur le fait que ces dires viendraient d'officiels américains mais ils signifient tout de même que certains milieux abordaient la question ! Face à ces rumeurs, l'ambassadeur affirme qu'il a pris contact avec le diplomate fédéral allemand chargé des questions politiques sur l'Amérique latine. Celui-ci lui avoue que les services secrets allemands estiment entre quatre et huit mille, le nombre de Russes présents début octobre à Cuba. Nous savons actuellement que ce chiffre était bien plus élevé (environ quarante mille)³⁵⁸ mais ceci témoigne de l'investissement des services secrets allemands sur le territoire cubain, preuve que cette île avait une importance stratégique à leurs yeux, par peur de cet échange précédemment expliqué. Ce spécialiste fédéral indique quelque chose de plus intéressant encore. Selon lui, le Président Kennedy et la CIA affirmeraient que les bases communistes à Cuba sont simplement défensives mais il déclare que les Allemands ne se fieraient pas à ses allégations en disant :

« Leurs informations montrent à n'en pas douter que ces bases peuvent abriter ou abritent peut-être déjà des engins capables d'anéantir la base américaine du Cap Canaveral. » ³⁵⁹

Cette déclaration est pour le moins captivante car elle signifie que les Allemands avaient eux-mêmes des informations sur l'existence (actuelle ou future) de bases offensives à Cuba.

³⁵⁵ Rémi Baert : (1903-1965) Il a entrepris des études en sciences commerciales et consultaires. Après la guerre, il est conseiller et chargé d'affaires au Pays-Bas. En 1956, il devient ambassadeur et est ensuite envoyé à Bonn peu après. (*Annuaire diplomatique et consulaire*, Bruxelles, Ministère des Affaires étrangères, 1963, p. 314-315.)

³⁵⁶ En effet, comme expliqué plus haut, suite à la situation de fermeture des archives à cause du coronavirus, je n'ai pas pu consulter le dossier de correspondance diplomatique de l'ambassadeur à Bonn.

³⁵⁷ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Baert à Spaak, Bonn, 9 octobre 1962.

³⁵⁸ LADAME P.A., *op.cit.*, 1990, pp.277-280.

³⁵⁹ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Baert à Spaak, Bonn, 9 octobre 1962.

L'ambassadeur belge envoie ce rapport à Spaak dès le 9 octobre. On peut donc émettre l'hypothèse que notre ministère des Affaires étrangères se doutait de l'existence de ces missiles et que la déclaration de Kennedy le 22 octobre ne l'étonnait guère. Évidemment, les rumeurs circulant dans les milieux diplomatiques sont nombreuses, comme en témoignent les archives. Il s'agissait pour lui de démêler le vrai du faux ; cependant, cette information sur l'existence plausible de missiles à Cuba semblait correcte car elle venait directement du spécialiste allemand des questions en rapport avec l'Amérique latine.

Durant les treize jours qu'a duré la crise en phase de tensions intenses, nous ne disposons que de deux rapports sur la position allemande. Ces deux communiqués abordent la crise cubaine selon le même angle : la crainte que celle-ci ne se déplace sur Berlin et celle d'un échange entre les deux endroits stratégiques. Le premier rapport est envoyé le 23 octobre. L'ambassadeur a fait appel selon lui « au meilleur expert fédéral des questions soviétiques »³⁶⁰, bien qu'il ne cite pas son nom. Il affirme qu'en Allemagne, il est redouté que la crise de Cuba ne fasse partie d'un arrangement plus grand entre l'URSS et les USA et qu'un traité de paix séparé soit signé avec l'Allemagne de l'Est. Il atteste :

« Dans ce cas, les spéculations si souvent formulées ces derniers temps concernant un parallèle Cuba/Berlin pourraient se trouver tout à coup une base réelle. »³⁶¹

En abordant ces spéculations, il parle des rumeurs, citées précédemment, qui circulaient dans les milieux diplomatiques. Le 24 octobre, l'ambassadeur Baert affirme que ces inquiétudes commencent à se retrouver dans la presse. Il explique que celles-ci se manifestent par le fait que les Allemands louent la fermeté de Kennedy dans sa réaction mais demandent une même volonté lorsqu'il s'agit de la crise berlinoise. Rappelons que ceux-ci avaient été pour le moins déçus de l'absence de réaction forte de Kennedy lors de la construction du « mur de la honte », un an plus tôt.³⁶² Ce jour-là, le Chancelier affirme officiellement le soutien ouest-allemand à l'Amérique.

Le télégramme suivant date du 30 octobre 1962. Celui-ci se concentre maintenant sur les conséquences de la situation cubaine sur Berlin. Malgré que la crise soit passée dans sa phase de négociation, les tensions sont toujours palpables en Allemagne de l'Ouest. Baert déclare que les Allemands ont peur des conséquences de celle-ci : un risque de revanche sur Berlin par Khrouchtchev qui avait perdu la face avec le retrait de ses missiles à Cuba.

³⁶⁰ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Baert à Spaak, Bonn, 23 octobre 1962.

³⁶¹ *Ibid.*

³⁶² AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Baert à Spaak, Bonn, 24 octobre 1962.

L'ambassadeur confirme ses dires par la demande du Cabinet fédéral allemand de renforcer les effectifs de l'armée. Les Allemands s'interrogent également au sujet d'une lettre envoyée par Kennedy à Khrouchtchev dans laquelle il affirmait qu'un arrangement plus vaste pourrait être trouvé.³⁶³ Il ne précise pas pourquoi cette phrase apeure les Allemands ; cependant, on peut émettre l'hypothèse qu'elle vient de la crainte du désengagement américain en Europe, et que les États-Unis n'échangent les Européens contre leur propre protection.

Remarquons donc que la crise cubaine provoque en Allemagne une crainte que la situation internationale ne se détériore sur Berlin, soit dans le cadre d'un échange avec Cuba, soit après la crise à travers une revanche du dirigeant soviétique. Nous retrouvons cette crainte en Belgique dans la presse, comme l'atteste Xavier Derenne dans son mémoire sur la presse belge et la crise cubaine. Il y affirme en effet :

« Le fait que la presse fasse directement un rapport sur l'activité à Berlin n'est pas anodin. La plus grande crainte du Belge durant toute la crise sera la possible évolution de la question berlinoise. La Belgique redoute que la moindre étincelle, venue de Cuba ou d'ailleurs ne mette le feu aux poudres, situées à Berlin ». ³⁶⁴

Mais pourquoi la Belgique a-t-elle peur d'un transfert de la crise sur Berlin ? Nous pouvons avancer plusieurs suppositions. La première est simplement la situation géographique. Si le contexte dégénère à Berlin, la Belgique est voisine de l'Allemagne d'un point de vue géographique, ce qui la met dans une position périlleuse. Une deuxième hypothèse est aussi que, si une guerre au moyen de forces conventionnelles se déclençait, la Belgique serait forcée d'intervenir à travers l'OTAN ... Et personne ne souhaite une nouvelle guerre. Une troisième hypothèse serait tout simplement la peur de la guerre nucléaire : que les ripostes ne soient de plus en plus fortes et finissent pas viser des cibles civiles en Belgique.

Dans le peu de rapports dont nous disposons, l'ambassadeur Baert semble ne jamais donner son opinion personnelle mais plutôt s'en tenir aux faits. Il prend cependant l'initiative d'aller consulter différentes personnes haut placées dans les renseignements afin d'affiner ses communiqués. Ses sources semblent donc relativement variées : la presse, les déclarations officielles, mais aussi des rumeurs courant dans les milieux diplomatiques, des informations venant du « diplomate fédéral chargé des questions politiques relatives à l'Amérique latine »³⁶⁵, ou encore le « meilleur expert fédéral des questions soviétiques »³⁶⁶. L'ambassadeur Baert semble donc réellement bien informé.

³⁶³ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Baert à Spaak, Bonn, 30 octobre 1962.

³⁶⁴ DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015, p.136.

³⁶⁵ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Baert à Spaak, Bonn, 9 octobre 1962.

³⁶⁶ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Baert à Spaak, Bonn, 23 octobre 1962.

D. URSS

Il ne semble pas impératif de faire ici un point contextuel sur la crise cubaine et l'URSS. En effet, celle-ci est un des principaux protagonistes et le sujet a ainsi été étudié largement dans l'historiographie. Afin d'obtenir plus d'informations, il est intéressant de consulter le livre de Vincent Touze sur la crise de Cuba.³⁶⁷ Celui-ci fournit un aperçu global de la crise du point de vue de ses trois protagonistes : URSS, USA et Cuba. Il étudie aussi l'évolution des relations entre ces différents interlocuteurs.

Ajoutons simplement que l'intérêt de l'URSS pour Cuba prend son origine dans différentes raisons. La première est la théorie de coexistence pacifique menée par l'URSS : la guerre n'étant plus inévitable et tous les autres moyens étant bons pour faire vaincre le communisme partout dans le monde, cette nouvelle doctrine demandait de convertir au communisme les pays en voie de développement et le Tiers-monde ; d'où l'importance des guerres de « libération nationale » largement soutenues par l'URSS.³⁶⁸ La seconde raison de l'intérêt soviétique pour Cuba est l'importance stratégique de l'île. Elle se situait juste à côté des États-Unis, c'était donc parfait pour y installer une base militaire. Cuba étant aussi au centre de l'Amérique, elle permet ainsi de répandre le communisme dans le continent au moyen d'actions subversives.³⁶⁹ L'intérêt des fusées à Cuba était lui aussi double, comme l'explique Khrouchtchev dans ses « Souvenirs »³⁷⁰. Le premier objectif était évidemment de dissuader toute attaque américaine contre l'île, et le second de rétablir l'équilibre des forces.³⁷¹

a. ÉTUDE DE L'INFORMATION DU DIPLOMATE

Il semble intéressant de débiter cette partie par une analyse quantitative afin de pouvoir comprendre l'importance de la crise cubaine dans les correspondances diplomatiques de l'ambassadeur belge posté en URSS.

³⁶⁷ TOUZE V., *op.cit.*, 2012.

³⁶⁸ KANET E. R., *op.cit.*, 2006, pp. 331-352. ; LEVESQUE J., *op.cit.*, 1980, p. 206.

³⁶⁹ TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp. 183-188.

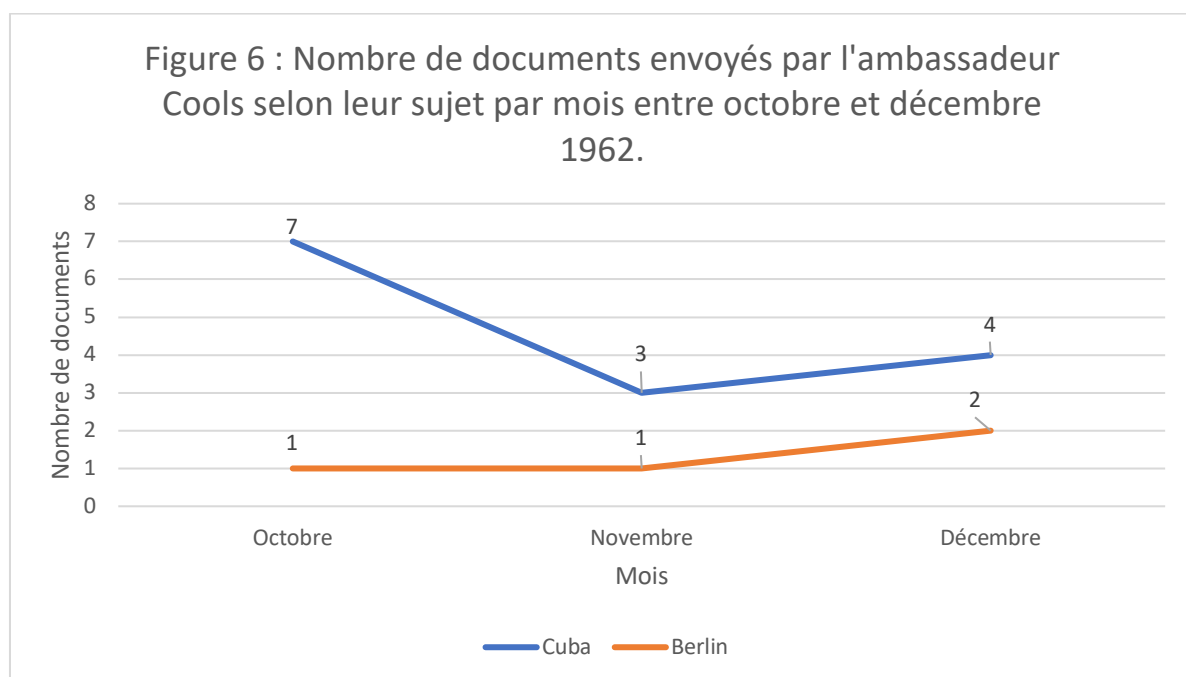
³⁷⁰ KHRUCHTCHEV N.S., e.a., *op.cit.*, 1971, p. 468.

³⁷¹ *Ibid.*

Le tableau ci-dessous témoigne du nombre total de documents (conservés) envoyés par l'ambassadeur belge en URSS.

	Nombre total de documents	Documents abordant la crise cubaine	Documents abordant la crise berlinoise
Octobre	47	7	1
Novembre	47	2	1
Décembre	55	4	2

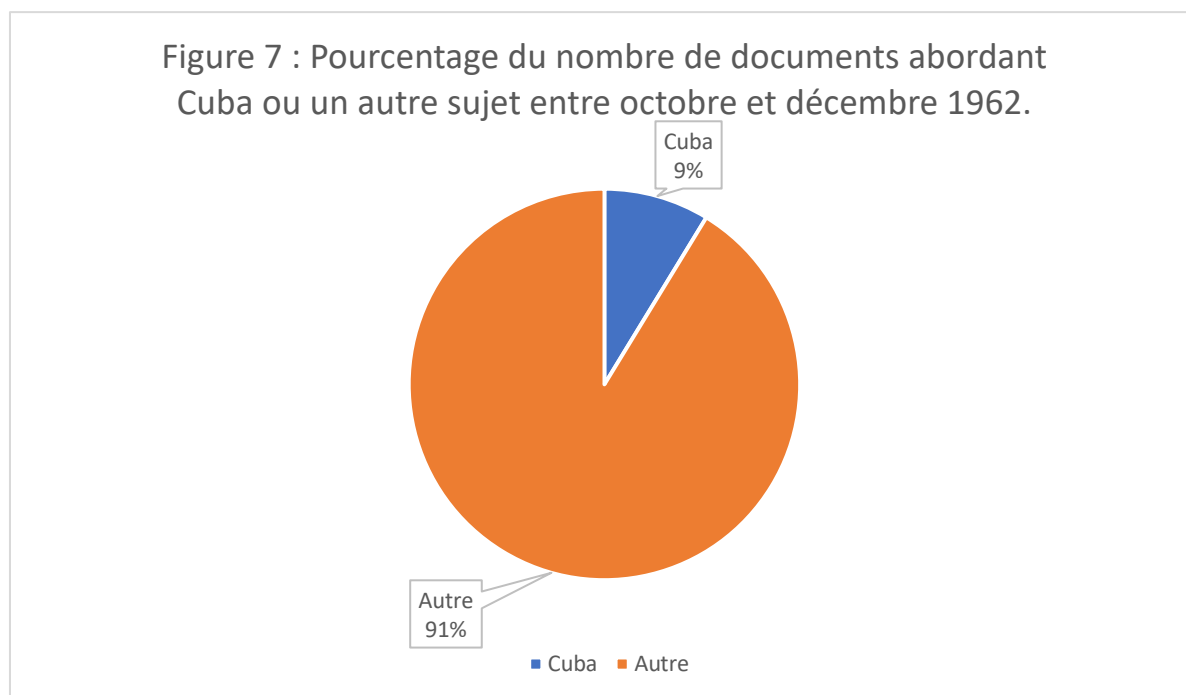
Dans un premier temps, il semble intéressant d'étudier l'évolution du nombre de documents portant sur la crise cubaine et berlinoise (Figure 6).



Remarquons qu'en octobre, mois de la crise, le nombre de documents sur Cuba s'élève à 7. Évidemment, après la phase de tensions officielles, le chiffre baisse à 3 en novembre. Ceci témoigne de la période de négociations : la situation n'est plus aussi épineuse mais elle est tout de même toujours abordée dans les milieux diplomatiques. Le chiffre reste assez stable même s'il remonte légèrement à 4 en décembre. Ceci peut s'expliquer par la fin de la crise et de sa

³⁷² Suite à la crise du Coronavirus et à la fermeture des archives durant de nombreux mois, il nous a été impossible de dénombrer les documents pour le mois de septembre comme nous l'avions fait pour la France ou la Grande-Bretagne.

phase de négociation qui débouchent ainsi sur une série de rapports récapitulatifs sur la situation cubaine après ces derniers mois houleux. En ce qui concerne la situation à Berlin, on comprend que celle-ci fasse l'objet de tracasseries indubitablement constantes : tous les mois, 1 à 2 dossiers abordent le sujet. Etant donné que la crise berlinoise se prolonge depuis un certain temps et n'a pas subi de rebondissements récents, les télégrammes évoquant celle-ci sont cependant moins nombreux que ceux sur Cuba.



Penchons-nous à présent sur le pourcentage du nombre de documents abordant la crise cubaine entre octobre et décembre 1962 (Figure 6). Il est intéressant de remarquer que seulement 9% des rapports évoquent la situation cubaine. On peut considérer que c'est relativement peu pour un pays protagoniste. Par exemple, si nous comparons ce pourcentage à celui concernant l'ambassadeur belge en France et en Grande-Bretagne, ils sont respectivement de 8 et 11%. L'importance apportée à la crise cubaine par les ambassadeurs alliés et en URSS semblent donc assurément semblables. Notons cependant que les pourcentages français et anglais sont obtenus en considérant également le mois de septembre, ce qui n'a pas été fait ici. On peut donc même supposer que le pourcentage soviétique aurait été plus bas si celui-ci avait compris le mois de septembre, étant donné que la crise n'avait pas débuté. Cuba ne semble pas être au centre des préoccupations dans les milieux diplomatiques soviétiques durant cette période de trois mois, ou peut-être que les informations sur la situation cubaine n'étaient que peu nombreuses dans ces milieux.

L'intérêt des courriers diplomatiques abordant Cuba entre l'ambassadeur Cools³⁷³ et Spaak est surtout à relever dans la période précédant la crise. En effet, durant les mois avant celle-ci, les télégrammes marquent qu'un lien plus serré se crée entre Cuba et l'URSS. Nous nous pencherons donc sur ces mois précédant la crise. Ensuite, plus brièvement, nous étudierons les télégrammes et rapports envoyés par Cools fin octobre, en pleine période de tensions mondiales. Cette analyse sera plus succincte car le diplomate rappelle dans la plupart de ses télégrammes les mesures et déclarations officielles de l'URSS, consultables dans la plupart des travaux postérieurs à la crise. L'intérêt de notre travail est en effet de mettre en avant les éléments intéressants et nouveaux apportés à la recherche et non pas de répéter simplement ce qui a déjà été écrit. Pour ce faire, nous avons dépouillé les mois allant de mai à décembre 1962 des archives diplomatiques afin de voir l'évolution des rapports cubano-soviétiques.

Durant ces mois, Cools témoigne en fait de la perception d'un diplomate occidental positionné en URSS, territoire ennemi. En tant que représentant « ennemi », il est indubitable que celui-ci est tenu en dehors des informations les plus captivantes. Cette hypothèse se voit confirmée par le fait qu'il ne présente quasiment que des informations factuelles et que son travail ne consiste globalement qu'à tirer des conclusions et analyses personnelles de celles-ci.

Analysons maintenant ces archives sur la période avant que la crise ne débute : entre mai et le 22 octobre 1962. Notons dans un premier temps que pour l'écriture de ces rapports, Cools utilise comme source la *Pravda*, journal officiel soviétique, ou Tass, l'agence de presse communiste³⁷⁴. Cependant, pour plusieurs télégrammes³⁷⁵, il ne cite pas la provenance des informations qu'il avance.

Durant les mois qui précèdent la crise cubaine, Cools témoigne dans différents documents de l'augmentation des tensions entre, d'un côté, Cuba et l'URSS et de l'autre, les États-Unis. Le 7 mai, il explique par exemple qu'un article de la *Pravda* affirme que les USA préparent une nouvelle agression à Cuba.³⁷⁶ Le 18 juin et le 21 juin, Fidel Castro et une autre personnalité cubaine de moindre renom publient tous deux des articles dans la *Pravda*, se plaignant de l'agressivité des États-Unis vis-à-vis du communisme. Ils déclarent qu'il est

³⁷³ Hippolyte Cools (1902-) diplomate belge, ambassadeur à Moscou à partir de 1959, il l'est donc toujours en pleine crise cubaine. (*Annuaire diplomatique et consulaire*, Bruxelles, Ministère des Affaires étrangères, 1963, p.333.)

³⁷⁴ DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015, p. 31.

³⁷⁵ Notamment AMAEB, farde 14105 –URSS 1962, de Cools à Spaak, Moscou, 10 juillet 1962. AMAEB, farde 14105 –URSS 1962, de Cools à Spaak, Moscou, 14 septembre 1962. AMAEB, farde 14105 –URSS 1962, de Cools à Spaak, Moscou, 18 octobre 1962.

³⁷⁶ AMAEB, farde 14105 –URSS 1962, de Cools à Spaak, Moscou, 7 mai 1962.

impératif d'établir un parti marxiste-léniniste à Cuba afin de lutter contre eux.³⁷⁷ La sélection de ces articles par l'ambassadeur Cools et le fait qu'il décide de les transmettre en Belgique montre qu'il porte un certain intérêt à la question cubaine et que celle-ci doit sans doute le préoccuper. Cette inquiétude semble se confirmer lorsque Cools relève l'information de l'ambassadeur à la Havane qui affirmait qu'une crise serait imminente entre Cuba et les États-Unis à cause de la base de Guantanamo. Il déclare en effet que bon nombre d'articles ont été publiés ces derniers jours dans la *Pravda* concernant cette base et son danger évident pour Cuba. Il fait remarquer dans son rapport la corrélation entre les dires de l'ambassadeur à Cuba et ces articles de la *Pravda*.³⁷⁸ Il ne tire aucune conclusion dans son télégramme mais le fait qu'il prenne la peine d'envoyer ceci à Spaak démontre assurément son inquiétude au sujet du déclenchement prochain d'une crise à Cuba. Le 18 octobre, il semble cependant rassuré car Gromyko rencontre Kennedy tandis que Khrouchtchev rencontre lui Foy Kohler, le nouvel ambassadeur américain en URSS. Il fait alors une déclaration interpellante :

« (Cela) tend à confirmer encore qu'une conversation va s'amorcer. Il est trop tôt pour en prévoir l'issue. On tend généralement à croire que rien de nouveau ne se passera avant trois semaines, c'est-à-dire la date des élections américaines. »³⁷⁹

Rappelons que le 18 octobre, date d'envoi de ce rapport, Kennedy et l'Excom ont été prévenus depuis 2 jours de l'existence des rampes de lancement à Cuba. Kennedy avait d'ailleurs, durant sa rencontre avec Gromyko, fait allusion à des armes offensives à Cuba, ce que ce dernier avait nié avec véhémence.³⁸⁰ L'ambassadeur Cools affirme donc le 18 octobre à travers cette citation que, dans les milieux dans lesquels il évolue en URSS, on pense que rien ne se passera avant les élections américaines.³⁸¹ Il ne se doute pas de la crise naissante, mais cela est logique car l'URSS voulait que ces missiles restent secrets jusqu'à la visite de Khrouchtchev à l'ONU, et les dirigeants soviétiques eux-mêmes pensaient donc qu'il ne se passerait rien avant les élections américaines. Il est extrêmement intéressant de constater que lorsque la crise est déjà déclenchée, pas de manière publique, mais bien dans les instances américaines, l'ambassadeur belge en URSS semble moins inquiet de l'évolution de la situation cubaine que durant les moins auparavant. Il fait comprendre que la situation semble plus calme ... C'est en fait plutôt le calme avant la tempête.

³⁷⁷ AMAEB, farde 14105 –URSS 1962, de Cools à Spaak, Moscou, 18 juin 1962. ; AMAEB, farde 14105 –URSS 1962, de Cools à Spaak, Moscou, 21 juin 1962.

³⁷⁸ AMAEB, farde 14105 –URSS 1962, de Cools à Spaak, Moscou, 25 juillet 1962.

³⁷⁹ AMAEB, farde 14105 –URSS 1962, de Cools à Spaak, Moscou, 18 octobre 1962.

³⁸⁰ LAWRENCE (journaliste), KENNEDY J.F.K., *op.cit.*, 1963. ; TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp. 509-510.

³⁸¹ AMAEB, farde 14105 –URSS 1962, de Cools à Spaak, Moscou, 18 octobre 1962.

Au fil des mois précédant la crise, l'ambassadeur Cools tente également de résumer à Spaak le rapprochement entre l'URSS et Cuba. Il est intéressant de voir ses suppositions face au nombre élevé de contacts entre les deux pays car nous savons maintenant, avec l'ouverture des archives soviétiques et les publications à ce sujet, les réels enjeux de ces rencontres cubano-soviétiques.

Rappelons que le 11 mai, Castro reçoit une lettre de Khrouchtchev qui lui affirme qu'il recevra des missiles nucléaires tactiques.³⁸² Le 18 mai, Cools écrit un rapport concernant de nouveaux accords bilatéraux entre l'URSS et Cuba qui augmenteront de 40 % en un an le commerce entre les deux pays. L'ambassadeur n'établit aucune supposition et ne donne pas son avis.³⁸³ Cependant, nous pouvons supposer, à la lumière des informations dont nous disposons actuellement, que de premières discussions cubano-soviétiques à propos des armes nucléaires s'étaient en fait déroulées. En effet, dès le 11 mai, Castro aurait reçu une lettre concernant la possibilité d'installer des missiles nucléaires à Cuba.³⁸⁴

Le 20 juillet, Cools envoie un télégramme classé « SECRET » qui très interpellant. Il y affirme en effet que Raùl Castro et une délégation sont venus en URSS pour 15 jours. Il émet alors différentes hypothèses. La première est que pour lui, la composition de la délégation semblait présager que les discussions s'effectueraient dans le but de requérir une aide militaire à l'URSS. Remarquons que lui ou un de ses collègues occidentaux a sans doute donc effectué des recherches sur le personnel cubain qui accompagnait Raùl Castro afin d'affirmer que cette délégation avait un but militaire. Cela témoigne de la manière dont les diplomates occidentaux obtenaient des informations en Union Soviétique. La seconde hypothèse qu'il établit relève de la publicité faite à la visite cubaine en URSS. En effet, l'arrivée de Raùl a fait l'objet de nombre d'articles dans la *Pravda* ; cependant son départ n'a pas été conclu par une déclaration commune, ni par des annonces dans la presse. Cools conclut alors que l'URSS a sûrement refusé une aide militaire supplémentaire et convient de l'échec de la mission.³⁸⁵ Il affirme que :

« The circumstances surrounding Castro's departure suggest that difficulties developed during the negotiations. Moscow may have rejected new Cuban request for advanced military equipment or possible Cuban plea for a firmer Soviet defense commitment ».³⁸⁶

Au vu des renseignements dont nous disposons à l'heure actuelle, nous pouvons affirmer que cette hypothèse posée par Cools est totalement fausse. En effet, la visite de Raùl

³⁸² TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp. 183-188.

³⁸³ AMAEB, farde 14105 –URSS 1962, de Cools à Spaak, Moscou, 18 mai 1962.

³⁸⁴ TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp. 183-188.

³⁸⁵ AMAEB, farde 14105 –URSS 1962, de Cools à Spaak, Moscou, 20 juillet 1962.

³⁸⁶ *Ibid.*

Castro en URSS avait pour unique objectif de signer des accords secrets et de discuter de la mise en place des missiles nucléaires offensifs à Cuba.³⁸⁷ Nous pouvons cependant nous-mêmes émettre une hypothèse à propos de l'absence de déclaration concernant la visite de Raül Castro en URSS. Etant donné que les missiles devaient rester secrets, les Soviétiques ont sûrement cherché à ce que ce dernier parte « sans faire de bruit » afin de ne pas attirer l'attention sur les liens entre l'URSS et Cuba. Il est probable que les dirigeants communistes se soient dit : « moins nous abordons Cuba, moins il y aura de chance que l'Occident ne se doute de quelque chose et ne vienne fouiner ».

Un collègue de Cools, diplomate belge posté à Moscou, envoie le 4 septembre à Spaak un communiqué concernant la visite en URSS de Che Guevara du 27 août au 2 septembre. Il affirme savoir que cette rencontre aurait été fixée notamment dans le but de confirmer l'aide soviétique pour la construction de 3 aciéries. Il dit cependant trouver cela curieux car cet accord concernant les 3 aciéries avait déjà été signé en 1960. Il émet alors l'hypothèse que la période de « test du communisme cubain » a été conclue par l'URSS et qu'elle est maintenant prête à aider Cuba à ce sujet. Il corrobore ses dires par le fait que le terme employé maintenant pour désigner Che Guevara dans les milieux soviétiques est « Camarade ».³⁸⁸ Cette hypothèse émise par ce diplomate semble, au vu des événements postérieurs, peu probable. Nous pouvons en effet plutôt supposer que les aciéries n'étaient qu'un prétexte pour qu'un représentant cubain revienne à nouveau en URSS si peu de temps après la visite de Raül sans attirer de soupçons, et que la présence du Che en Union Soviétique avait pour but de discuter des arrangements nucléaires. L'ambassadeur n'est cependant pas dupe, et affirme :

« Ce qui est important n'est évidemment pas dit dans le journal, mais certains de mes collègues ne sont pas loin de croire que les prochains mois pourraient amener les Soviétiques à s'intéresser davantage à Cuba ». ³⁸⁹

A travers cette citation, on peut constater qu'il se doute qu'il existe d'autres accords secrets entre l'URSS et Cuba. Il n'émet cependant aucune supposition sur ce sujet.

Durant les mois précédant la crise, notons que l'ambassadeur Cools (et son collègue, le 4 septembre) construit très souvent des hypothèses autour du peu d'informations dont il dispose notamment à travers la presse. Il est intéressant de voir que malgré que les milieux diplomatiques soviétiques soient moins ouverts et cordiaux pour un ambassadeur occidental que pourrait l'être une mission dans un pays allié, il tente tout de même d'analyser les éléments

³⁸⁷ KHRUCHTCHEV N.S., e.a., *op.cit.*, 1971, p. 464. ; TOUZE V., *op.cit.*, 2012, pp.188-191.

³⁸⁸ AMAEB, farde 14105 –URSS 1962, de Puttevils à Spaak, Moscou, 4 septembre 1962.

³⁸⁹ *Ibid.*

dont il dispose afin de les communiquer au Ministre Spaak. Il semble globalement inquiet de l'évolution de la situation entre les États-Unis et Cuba, bien qu'à la veille du déclenchement public de la crise, le 18 octobre, il affirme que rien ne se déroulera avant les élections américaines.

Analysons maintenant les rapports de Cools durant la période où la crise devient publique : du 22 au 29 octobre 1962. Nous n'allons pas retracer l'historique de la crise de Cuba vue par l'URSS car celle-ci a déjà été travaillée de nombreuses fois dans l'historiographie. Penchons-nous plutôt sur la perception du diplomate belge de la crise ainsi que sur le type d'informations qu'il communiquait.

Notons que nous disposons seulement de 4 rapports se déroulant durant la crise. Dans le premier, le 25 octobre, Cools y décrit toutes les réactions soviétiques face au discours de Kennedy : mise en alerte de troupes, remise d'une réponse à Kennedy, existence de consultations entre les autorités militaires du Pacte de Varsovie, etc. Il tire ses informations de la presse. L'ambassadeur ajoute en annexe une série de documents comme le rapport du Conseil de Sécurité de l'ONU ou encore le compte-rendu de la déclaration soviétique face au discours du Président américain. Ce communiqué devient réellement intéressant lorsque l'ambassadeur belge livre son propre avis. Selon lui, le réel danger qui ressort de la crise cubaine serait qu'un des leaders perde la face.³⁹⁰ Il semble cependant assez optimiste en affirmant :

« On peut penser que l'un et l'autre s'efforceront de faire en sorte qu'il ne s'en produise pas ». ³⁹¹

Il est intéressant de voir ici que l'analyse de Cools est particulièrement fidèle à ce qu'il allait se produire quelques jours plus tard. Kennedy allait tout faire afin que Khrouchtchev ne perde pas la face après le retrait des armes à Cuba. Le Président américain allait donner des consignes à la presse afin de ne pas faire paraître Khrouchtchev comme le grand perdant de cette crise.³⁹² Il semblerait donc que l'ambassadeur belge avait plutôt bien analysé la situation et l'importance de fierté des protagonistes.

Celui-ci décrit ensuite la situation à Moscou même. Il explique qu'il y fait calme mais que selon lui, la population russe craint une guerre. Il témoigne du climat en URSS, affirmant que la population considère que la situation a rarement été aussi près de dégénérer en guerre nucléaire. Il justifie cette théorie en affirmant que les lumières dans les maisons à Moscou témoignent que les Russes ont veillé tard, et affirme que les magasins se vident face aux

³⁹⁰ AMAEB, farde 14105 –URSS 1962, de Cools à Spaak, Moscou, 25 octobre 1962.

³⁹¹ *Ibid.*

³⁹² AMAEB, farde 14116 –États-Unis 1962, de Scheyven à Spaak, Washington, 31 octobre 1962.

provisions faites par les familles. Selon lui, il y a « globalement une impression de peur intense et d'horreur de la guerre »³⁹³. Il est intéressant ici de comparer le climat dans la population soviétique (la crainte d'une guerre nucléaire) à celui dans la population belge. Celle-ci était en effet bien moins anxieuse que les Soviétiques. Xavier Derenne, dans son analyse de l'opinion publique belge, affirme par exemple que seulement une petite portion de la population fait des provisions de sucre lors de la crise cubaine. On ne constate donc pas que les magasins sont pris d'assaut pour acheter des provisions en cas de guerre nucléaire. Pour Derenne, les crises de Suez, de Corée, et les ultimatums berlinois ont créé une forme « d'habitude » chez le Belge, ce qui ne semble pas être le cas en URSS.³⁹⁴ Nous pouvons émettre des hypothèses concernant les ressentis des populations belges et soviétiques. Le Soviet moyen se sentait sans doute plus concerné par la crise cubaine car celle-ci était réellement bilatérale. Le Belge, lui, avait pris peur lors de crises concernant ses alliés durant les années précédentes, mais Cuba était vraiment loin géographiquement parlant, et finalement aucune crise ne dégénérerait jamais, pourquoi celle des Caraïbes le ferait-elle ?

Le 29 octobre 1962, l'ambassadeur Cools ajoute en annexe de son rapport toutes les lettres entre Khrouchtchev, Kennedy et U Thant. Constatons ici qu'il ne fournit pas les sources de celles-ci. Il est cependant pertinent d'émettre l'hypothèse que, s'il dispose d'un informateur, ce dernier n'est pas bien informé. En effet, Cools ne semble pas au courant des différents contacts informels qui se sont produits entre les Russes et les Américains notamment au sujet de l'échange entre les missiles turcs et cubains. Il affirme en effet que c'est par l'attaque imminente qu'allaient lancer les USA que la question du marchandage a été abandonnée.³⁹⁵ Celle-ci n'a pourtant pas été oubliée, elle a juste été discutée de manière secrète entre les Soviets et les USA.

Il est intéressant de constater l'opinion personnelle de Cools à propos des conséquences de la crise qu'il expose à Spaak dans ce même rapport du 29 octobre. Premièrement, il pense que les Alliés seront en position de force à Berlin car ceux-ci ont vaincu à Cuba.³⁹⁶ Notons que cette théorie est plutôt l'inverse de celle exposée par l'ambassadeur belge à Berlin et dans les courriers diplomatiques des ambassadeurs postés dans les pays alliés.³⁹⁷ En effet, ceux-ci affirment justement que ce n'est pas parce que Khrouchtchev a pris la décision d'enlever ses

³⁹³ AMAEB, farde 14105 –URSS 1962, de Cools à Spaak, Moscou, 25 octobre 1962.

³⁹⁴ DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015, pp. 154-155.

³⁹⁵ AMAEB, farde 14105 –URSS 1962, de Cools à Spaak, Moscou, 29 octobre 1962.

³⁹⁶ *Ibid.*

³⁹⁷ AMAEB, farde 14082 – France 1962. ; AMAEB, farde 14084 –Grande-Bretagne 1962. ; AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba.

postes à Cuba qu'il en fera de même avec Berlin, zone stratégique par excellence de la guerre froide. Les Allemands de l'Ouest craignent d'ailleurs, durant toute la crise et même après la conclusion de celle-ci par un accord, que des représailles soient effectuées sur Berlin.

Selon l'avis de Cools, il est effectif maintenant que malgré la victoire, il y a eu :

« Une humiliation des puissances européennes qui tout en se réjouissant du succès de la politique du Président Kennedy, doivent bien se rendre compte qu'elles ne sont plus maitresses de rien ».³⁹⁸

Cette opinion témoigne que vu des milieux diplomatiques d'URSS, les Européens n'ont clairement rien eu à dire à propos de la crise cubaine, celle-ci fut assurément bilatérale.

Pour conclure, notons que durant la crise cubaine, les informations dont dispose le diplomate belge en URSS sont surtout tirées de la presse. Celles-ci sont donc largement factuelles et anti-américaines. Cools ne semble pas apporter de nouvelles interpellantes qui n'étaient pas connues de Spaak à l'époque. Les milieux diplomatiques en URSS semblent donc moins bien informés que ceux des pays occidentaux, malgré que les diplomates en URSS soient postés dans un pays protagoniste de la crise ! Cools tente cependant d'établir une série d'hypothèses sur la perception de la crise par la population soviétique et aussi à propos des répercussions de la situation dans l'avenir international. Il semblerait que ce soit ce genre de diplomates, qui donnent plus leur opinion personnelle et tentent d'émettre des analyses poussées, qui étaient requis dans des pays comme l'URSS où l'information était complexe à obtenir. Tout petit indice devait ainsi faire l'objet de présomptions.

Dans les correspondances de novembre 1962, soit après la crise, un élément ressort fréquemment de la correspondance entre Cools et le Ministre belge des Affaires étrangères : c'est la présentation comme « le sauveur de la paix » de Monsieur Khrouchtchev dans la presse et les milieux soviétiques.³⁹⁹ Cet élément se retrouve d'ailleurs dans certains quotidiens belges.⁴⁰⁰ On peut supposer que cela découle (en ce qui concerne la presse belge) des recommandations faites à la presse américaine par Monsieur Kennedy de ne pas présenter Khrouchtchev comme perdant, de peur qu'il ne veuille se venger sur l'Allemagne. Bien que nous n'en ayons pas de traces dans les archives diplomatiques, cela pourrait aussi découler d'une demande américaine aux alliés européens pour que ceux-ci conseillent la presse diffusée dans leur pays de ne pas prendre une position trop victorieuse.

³⁹⁸ AMAEB, farde 14105 –URSS 1962, de Cools à Spaak, Moscou, 29 octobre 1962.

³⁹⁹ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Cools à Spaak, Moscou, 6 novembre 1962.

⁴⁰⁰ DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015, p. 160.

L'ambassadeur belge précise également dans un rapport du 31 octobre, soit deux jours après la signature de l'accord par l'URSS, que les milieux diplomatiques occidentaux craignent que Kennedy ne soit trop encouragé par cet échec de Khrouchtchev et ne veuille mettre sur la table Berlin-Ouest. Les Anglais et les Français ont affirmé à Cools que, pour eux, les Occidentaux ne devraient pas prendre l'initiative au sujet de Berlin. Encore une fois, ce fait est significatif de l'importance donnée à Berlin pendant la crise cubaine. Les deux situations semblent enchevêtrées, et les délégations diplomatiques occidentales en URSS craignent ainsi une réaction après la conclusion à Cuba.

E. ÉTATS-UNIS

Les États-Unis étant un des trois protagonistes de la crise, il était impératif de se pencher sur les correspondances diplomatiques entre le Ministre Spaak et l'ambassadeur posté à Washington. Nous établirons dans un premier temps une analyse quantitative afin de comprendre l'importance de la crise cubaine dans les correspondances diplomatiques entre les deux pays. Nous nous concentrerons ensuite sur le contenu des dossiers. Notre analyse qualitative débutera ainsi dans les mois précédant la crise. Nous avons dépouillé les documents de ces correspondances à partir du mois de mai jusqu'en décembre 1962 afin de comprendre l'évolution globale de la position américaine face à l'île des Caraïbes, dans les mois avant et après la crise cubaine officielle.

a. ÉTUDE DE L'INFORMATION DU DIPLOMATE

Il est pertinent de commencer cette partie par une analyse quantitative afin de pouvoir comprendre l'importance de la crise cubaine dans les correspondances diplomatiques de l'ambassadeur belge posté aux États-Unis.

*Analyse quantitative.*⁴⁰¹

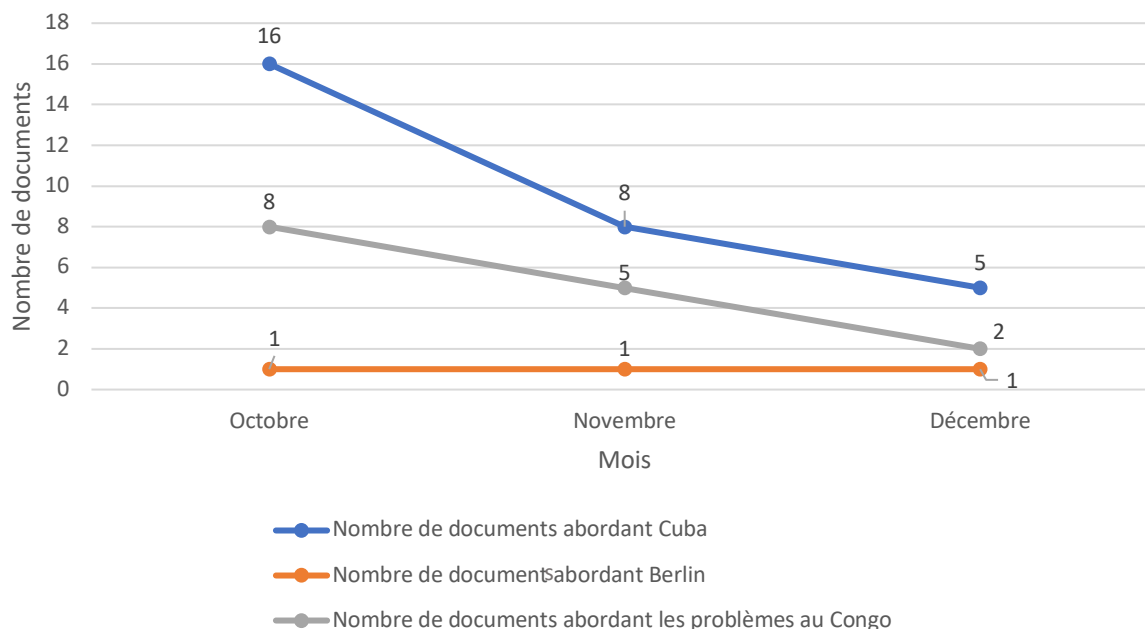
Le tableau ci-dessous détaille le nombre total de documents par mois ainsi que le thème abordé.

	Nombre total de documents	Nombre de documents abordant Cuba	Nombre de documents abordant Berlin	Nombre de documents abordant le Congo
Octobre	45	16	1	8
Novembre	30	8	1	5
Décembre	18	5	1	2

Dans un premier temps, il semble intéressant d'étudier le nombre de documents envoyés par l'ambassadeur Scheyven selon leur sujet : Berlin, Cuba et le Congo, par mois, entre octobre et décembre 1962 (Figure 8). Nous avons décidé, pour cette partie quantitative sur les États-Unis, de rajouter les informations concernant les documents sur la crise congolaise, sachant que les États-Unis étaient fortement impliqués avec la Belgique dans la résolution des tensions suite à la sécession katangaise après l'indépendance en juin 1960.

⁴⁰¹ Suite à la crise du Coronavirus et à la fermeture des archives durant de nombreux mois, il nous a été impossible de dénombrer les documents pour le mois de septembre comme nous l'avions fait pour la France ou la Grande-Bretagne.

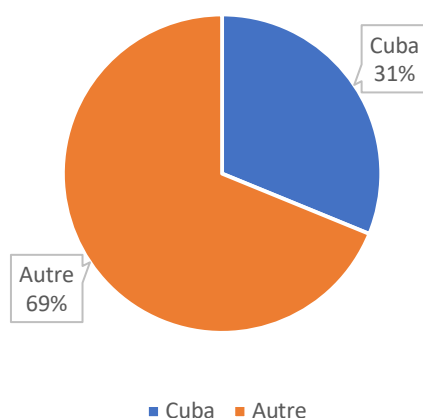
Figure 8 : Nombre de documents envoyés par l'ambassadeur Scheyven selon leur sujet par mois entre octobre et décembre 1962.



En ce qui concerne le traitement de la crise cubaine par l'ambassadeur belge en Amérique ; en octobre, il atteint le plus grand nombre de documents relevés dans les ambassades belges à l'étranger : 16 ! Cela peut évidemment s'expliquer par le fait que les États-Unis sont protagonistes de la crise, et l'ambassadeur sur place doit probablement être tenu bien informé de l'évolution de la situation. Cependant, par rapport au nombre de documents en URSS durant le mois d'octobre qui était monté à 7, c'est plus du double ! L'ambassadeur aux États-Unis était sûrement mieux informé que celui en URSS. Le nombre de documents diminue logiquement en novembre, quand les tensions s'amenuisent, mais reste tout de même au nombre de 8 rapports. Les négociations à propos des Il-28 et de la possibilité de vérification sur place du démantèlement des missiles en sont sans aucun doute la raison. Finalement, en décembre, on peut émettre l'hypothèse que ce nombre de 5 dossiers concernent des rapports finaux concluant la crise. En comparaison à la crise cubaine, la crise berlinoise est relativement peu abordée (nous avons ici relevé les documents exclusivement sur Berlin et non pas ceux qui abordent un lien entre Berlin et Cuba), mais reste constante : 1 document par mois. Ce genre de communiqué permettait sans doute à l'ambassadeur de faire le point sur les nouveaux renseignements qu'il avait 1 fois sur le mois concernant Berlin. En ce qui concerne la crise au Congo, il est extrêmement intéressant de remarquer que malgré qu'elle ait duré beaucoup plus longtemps que celle de Cuba, elle est tout de même examinée à de nombreuses reprises durant

la fin d'année 1962 : le mois d'octobre et de novembre comportent respectivement 8 et 5 dossiers l'abordant. Nous savons que fin novembre, Spaak allait à Washington voir Rusk et Kennedy afin de discuter de la situation au Congo.⁴⁰² Le nombre élevé de documents peut donc s'expliquer par cette visite : Scheyven, ambassadeur belge à Washington voulait sans doute tenir Spaak informé du moindre renseignement dont il disposait sur la crise afin que celui-ci soit avisé de la position américaine pour sa visite dans la capitale fin novembre. Cela peut être confirmé par la baisse du nombre de rapports sur le sujet en décembre : il descend à 2. Il est intéressant de voir que les diplomates belges, qui étaient plus concernés de base par la situation congolaise, ont fini par aborder bien plus la situation cubaine alors que celle-ci ne nous touchait que de loin à travers notre alliance avec les États-Unis à l'OTAN.

Figure 9 : Pourcentage du nombre de documents de l'ambassadeur Scheyven abordant Cuba ou un autre sujet entre octobre et décembre 1962.



Notons à présent le pourcentage du nombre de documents conservés abordant Cuba ou un autre sujet entre octobre et décembre 1962. Le pourcentage de documents qui portent sur les missiles cubains est de 31%. C'est le triple des pourcentages relevés dans les dossiers à Londres, Paris et Moscou ! Ce chiffre témoigne de la grande inquiétude des milieux diplomatiques en Amérique au sujet de l'île cubaine.

⁴⁰² ROTHSCHILD R., *op.cit.*, 1997, p. 273.

Analyse qualitative.

Dans un premier temps, remarquons que le nombre de documents abordant Cuba semble plus important que dans les autres pays précédemment étudiés, ce qui est logique vu le ressentiment américain envers Cuba. Ainsi, nous avons choisi de relever les quelques éléments les plus intéressants concernant la crise de Cuba et sa perception par les représentants belges postés aux États-Unis.

Le premier élément que l'on peut relever dans la correspondance diplomatique est la méfiance américaine vis-à-vis de la subversion commise par Cuba. Par exemple, le 28 août 1962, un diplomate belge en poste à Washington alerte Spaak que Cuba commet de plus en plus d'actes de subversion en Amérique latine. Il est, selon lui, reproché à l'île Caribéenne de tenter de faire basculer Haïti dans le communisme.⁴⁰³ Cette inquiétude concernant la subversion cubano-communiste en Amérique se retrouve également un mois plus tard, le 28 septembre : l'ambassadeur belge présente les méfiances américaines à l'égard de Cuba et affirme que les services secrets ont mis en place une surveillance accrue.⁴⁰⁴

Un autre élément interpellant à noter est que Kennedy et son administration se sentent, en quelque sorte, forcés d'agir à Cuba et d'apporter de nouvelles mesures contre l'île. En fait, comme en témoigne un rapport du 28 septembre, l'opinion publique américaine est pour le moins inquiète de la situation dans les Caraïbes et ne semble pas tolérer qu'un régime communiste s'installe dans l'arrière-cour de son pays. La pression augmente encore lorsque les livraisons d'armes soviétiques à Cuba sont révélées par la presse. De ce fait, la situation cubaine commence à être utilisée dans un but électoral, les élections législatives devant se dérouler le 7 novembre 1962. En effet, l'opposition conservatrice appuie sans cesse la nécessité d'une intervention à Cuba, étant donné que l'opinion publique américaine désire agir.⁴⁰⁵ Kennedy ne peut pourtant se permettre d'envahir Cuba au risque de susciter des problèmes diplomatiques avec les alliés. Pour donner le change à l'opinion publique, le Président montre beaucoup de fermeté dans ses discours sur Cuba. On peut d'ailleurs suggérer que c'est pour cette raison qu'il effectue sa déclaration le 13 septembre, affirmant que l'Amérique n'accepterait aucune base offensive à Cuba. Le Président américain se montre donc ferme. Cependant, d'un autre côté, il affirme, afin de calmer son opinion publique, que les positions soviétiques à Cuba sont uniquement défensives.⁴⁰⁶ En fait, la position du Président Kennedy est plus compliquée qu'elle

⁴⁰³ AMAEB, farde 14116 – États-Unis 1962, de Scheyven à Spaak, Washington, 28 août 1962.

⁴⁰⁴ AMAEB, farde 14116 – États-Unis 1962, de Scheyven à Spaak, Washington, 28 septembre 1962.

⁴⁰⁵ AMAEB, farde 14116 – États-Unis 1962, de Scheyven à Spaak, Washington, 30 août 1962. ; AMAEB, farde 14116 – États-Unis 1962, de Scheyven à Spaak, Washington, 11 septembre 1962.

⁴⁰⁶ AMAEB, farde 14116 – États-Unis 1962, de Scheyven à Spaak, Washington, 11 septembre 1962.

ne pourrait être perçue à première vue. Il n'est pas un pauvre homme, houspillé et mis sous pression par les conservateurs et l'opinion publique qui veulent attaquer Cuba tandis que lui lutte contre cette pression « pour la paix mondiale ». Le diplomate belge en place à Washington recueille en effet des informations au Département d'État et dans l'administration qui attesteraient plutôt que Kennedy attend simplement d'avoir un acte à reprocher à Cuba afin de pouvoir envahir l'île et mettre le coup final à l'expansion fidéiste. Deux citations des rapports de ce diplomate en témoignent, la seconde est encore plus explicite :

« L'on m'assure que si, en général, le Président est très sensible à l'état de l'opinion, dans ce cas-ci, il n'hésitera pas à affirmer son "leadership" en refusant de suivre la voie de la passion, à moins, ajoute-t-on immédiatement, qu'un bon prétexte ne soit offert ».⁴⁰⁷

« L'administration résiste à la tentation, consciente des risques diplomatiques de l'affaire ; on peut avancer qu'elle n'hésiterait pas à s'emparer avec joie d'un prétexte ou d'une provocation (...) pour régler cette affaire irritante par la voie la plus directe ».⁴⁰⁸

Ces deux déclarations de l'ambassadeur témoignent ainsi du climat aux États-Unis à l'époque : une simple étincelle pourrait mettre le feu aux poudres et déclencher une nouvelle crise.

Il paraît également intéressant de constater dans quelles mesures les milieux diplomatiques aux États-Unis pensaient qu'une crise allait se déclencher à Cuba ou à Berlin.

Dès le 28 août, l'ambassadeur belge témoigne que les États-Unis supposent qu'une crise va se déclencher sur Berlin ou sur Cuba car Khrouchtchev se fait vieux et va sans doute décider d'échafauder une dernière grande opération.⁴⁰⁹ Si nous comparons ces informations à la presse belge au même moment, remarquons que celle-ci aussi affirme avant la crise cubaine qu'un conflit se déclarera avant la fin de l'année 1962, même si en Belgique on pense que Berlin en sera l'emplacement.⁴¹⁰ Dans le même rapport du 28 août, le diplomate explique l'arrivée à Cuba de centaines de techniciens russes ainsi que de quantités de matériel militaire. Il affirme ce jour-là que cette aide n'apporte aucune crainte aux États-Unis.⁴¹¹ Pourtant, deux jours plus tard, il développe plus longuement la liste des aides militaires données par l'URSS. Un élément intéressant est à relever dans le commentaire du Département d'État à ce sujet. Il affirme ainsi que de nombreux débarquements de conteneurs soviétiques sur l'île sont tenus secrets, et que les techniciens sont bien trop nombreux pour simplement enseigner le fonctionnement et l'utilisation des armes aux Cubains. Selon le Département d'État, les États-Unis croient

⁴⁰⁷ AMAEB, farde 14116 – États-Unis 1962, de Scheyven à Spaak, Washington, 28 septembre 1962.

⁴⁰⁸ AMAEB, farde 14116 – États-Unis 1962, de Scheyven à Spaak, Washington, 30 août 1962.

⁴⁰⁹ AMAEB, farde 14116 – États-Unis 1962, de Scheyven à Spaak, Washington, 28 août 1962.

⁴¹⁰ DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015, pp. 75-108.

⁴¹¹ AMAEB, farde 14116 – États-Unis 1962, de Scheyven à Spaak, Washington, 28 août 1962.

cependant que ces livraisons ont uniquement pour but de défendre Cuba en cas de nouvelle attaque comme celle de la Baie des Cochons. L'ambassadeur passe ensuite à un autre sujet sans approfondir cette affirmation du Département.⁴¹² On peut cependant émettre l'hypothèse que les services secrets américains avaient des doutes concernant la « simple utilisation défensive » des armes soviétiques même si cette information n'était visiblement pas communiquée à un représentant belge.

Remarquons également que les positions concernant une crise internationale semblent évoluer entre le 11 et le 25 septembre. En effet, le 11 septembre, le diplomate explique qu'une opération sur Cuba est « peu probable », mais qu'une crise grave se prépare à Berlin.⁴¹³ Le 25 septembre, par contre il affirme que les milieux américains parlent tous de la situation à Cuba et que celle-ci génère beaucoup d'inquiétude. Contrairement à l'île des Caraïbes, le contexte berlinois « tout en restant très préoccupant (...) paraît moins grave que la situation à Cuba »⁴¹⁴. Il semble donc que les inquiétudes dans les milieux diplomatiques soient passées de Berlin à Cuba. On peut émettre l'hypothèse que la raison de ce revirement vient d'un échange par déclarations interposées entre Khrouchtchev et Kennedy : le 11 septembre, Khrouchtchev avait déclaré qu'une attaque américaine contre Cuba serait le début d'une guerre mondiale. Kennedy avait répondu deux jours plus tard que si les armes étaient défensives, il n'y aurait pas d'agression américaine.⁴¹⁵ Cet échange par conférences interposées au sujet de Cuba semble donc avoir fait évoluer les positions dans les milieux diplomatiques aux États-Unis qui pensaient maintenant que Cuba était un plus grand danger que Berlin.

Il serait à présent intéressant de se pencher sur les correspondances diplomatiques de l'ambassadeur à Washington durant la fin du mois d'octobre, soit la période de la crise. La première chose à mentionner est qu'il est le seul ambassadeur (dans les pays analysés dans le cadre de ce travail) à mentionner la crise avant même la déclaration du président Kennedy du 22 octobre. En effet, il envoie un télégramme à Spaak dès le 22 octobre, témoignant du climat tendu régnant à Washington. Il affirme :

« Depuis 24h, atmosphère tension extrême règne ici. Consigne de silence extraordinaire appliquée rigoureusement et différents indices troublants indiquent possibilité décision extrêmement grave imminente ».⁴¹⁶

⁴¹² AMAEB, farde 14116 – États-Unis 1962, de Scheyven à Spaak, Washington, 30 août 1962.

⁴¹³ AMAEB, farde 14116 – États-Unis 1962, de Scheyven à Spaak, Washington, 11 septembre 1962.

⁴¹⁴ AMAEB, farde 14116 – États-Unis 1962, de Scheyven à Spaak, Washington, 25 septembre 1962.

⁴¹⁵ JULLIARD J.-F., MOUSSU F., *op.cit.*, 1962, p. 1085.

⁴¹⁶ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Scheyven à Spaak, Washington, 22 octobre 1962.

Notons qu'il pressent déjà qu'un évènement va se produire. Il affirme ensuite savoir d'une source non officielle, et donc incertaine selon lui, qu'un blocus de Cuba va être déclenché. Son information sur le sujet est pourtant correcte. Il est intéressant de constater qu'il semble ensuite justifier ces dires par différents éléments qui pourraient attester qu'un blocus de Cuba est vraiment en préparation. Il constate donc qu'il s'est procuré des informations sur des troupes se rassemblant en Floride qui seraient beaucoup plus nombreuses que la normale. De plus, il constate que le Président est revenu plus tôt de sa tournée électorale à Chicago. Le troisième argument de Scheyven est la position de supériorité nucléaire dont le Pentagone se targue : le *Missile Gap* est bien à l'avantage des États-Unis. Il semblerait donc que ce soit le moment pour eux de réagir à Cuba.⁴¹⁷ Le 23 octobre, dans un rapport envoyé à Spaak, l'ambassadeur constate que la confidence d'une action à Cuba a été relativement bien gardée. Il reprend ensuite d'autres éléments qui témoignaient qu'une action exceptionnelle allait se produire à Cuba. Un exemple est cité avec la situation vécue quelques jours plus tôt par son collègue diplomate français : celui-ci avait été invité à un dîner où il s'était retrouvé presque seul, les différents membres de ce repas comme le frère du Président Kennedy étaient arrivés ensemble et bien en retard n'ayant aucune bonne excuse à fournir. Il est probable que de telles situations aient intrigué Scheyven et l'aient poussé à croire à cette source non-officielle citée dans son télégramme du 22 octobre témoignant qu'un blocus se préparait à Cuba.⁴¹⁸

Dès le 23 octobre, lendemain du discours de Kennedy diffusé à la télévision, l'ambassadeur est convoqué avec les autres représentants des pays alliés par le Département d'État afin de visualiser les clichés des missiles et de pouvoir ensuite en témoigner à leur propre pays.⁴¹⁹

Au fil de la crise, l'ambassadeur continue à être relativement bien informé : dès le 24 octobre, il est avisé que des MRBM sont déjà fonctionnels à Cuba et que 40 autres missiles sont en marge de l'être. Le même jour, il est prévenu d'après lui « dans les 10 minutes », de l'information selon laquelle le premier paquebot soviétique a traversé la ligne de blocus et a permis à l'inspection américaine de se dérouler sans encombre. Qu'un ambassadeur belge soit tenu au courant dans les minutes qui suivent peut témoigner de plusieurs choses. La première hypothèse est qu'il a vraisemblablement un informateur au Pentagone ou au Département d'État qui est haut placé et le tient ainsi informé de l'évolution de la situation au fil des heures. Une autre hypothèse serait plutôt que les États-Unis voulaient s'assurer de l'appui de leurs alliés

⁴¹⁷ *Ibid.*

⁴¹⁸ AMAEB, farde 14116 – États-Unis 1962, de Scheyven à Spaak, Washington, 23 octobre 1962.

⁴¹⁹ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Scheyven à Spaak, Washington, 23 octobre 1962.

durant la crise et tenaient donc à leur rapporter les développements de la crise en maintenant au courant tous les diplomates. Si nous analysons les types de sources citées par Scheyven, il aborde tour à tour le Département d'État (où DETA dans les télégrammes), mais aussi le Pentagone, un informateur, des sources non gouvernementales, ... En fait, les deux hypothèses évoquées précédemment pourraient s'avérer toutes deux correctes : il connaissait des personnes haut placées dans les milieux officieux mais était aussi relativement bien averti du développement de la crise par les institutions officielles.

Revenons à l'étude du témoignage de Scheyven à travers les courriers qu'il envoie à Spaak. Dès le 23 octobre, il témoigne de la compréhension de la population américaine face à la décision de son Président. Selon l'ambassadeur, cela paraît logique car l'île des Caraïbes préoccupe l'opinion publique depuis longtemps.⁴²⁰ Le 24 octobre, il affirme cependant que la population, même si favorable, est tout de même « tendue et anxieuse »⁴²¹. Cela témoigne du climat qui régnait alors en Amérique : la Guerre Froide était à son paroxysme et les tensions entre les deux blocs risquaient à tout moment de déboucher sur une guerre nucléaire globale. Le 23 octobre, il explique aussi les actions mises en place avec les alliés des États-Unis, des informations données aux membres de l'OTAN et à l'OEA. Nous n'allons cependant pas nous pencher plus longuement sur ce sujet, ces actions diplomatiques avec les alliés ont largement été décrites dans l'historiographie de la crise de Cuba. Il est simplement intéressant de constater que l'ambassadeur Scheyven était relativement bien renseigné sur ces opérations, notamment celles de l'OEA.

Remarquons que le 23 octobre, il établit une hypothèse concernant un lien entre Berlin et Cuba. Il affirme en effet que le Président pensait que Khrouchtchev allait établir un nouvel ultimatum sur Berlin et que c'est la raison pour laquelle l'administration américaine avait réagi aussi rapidement afin de « préserver l'Occident d'un chantage extrêmement sérieux, et sinon d'un ultimatum »⁴²². Le 25 octobre, Scheyven affirme que la véracité de l'hypothèse qu'il avait avancée sur le lien entre Berlin et Cuba lui a été confirmée par le Département d'État.⁴²³ On peut à nouveau ici remarquer qu'il semble avoir des contacts fréquents avec des personnalités américaines haut placées américains en mesure de confirmer ses suppositions. Constatons également que le lien entre Berlin et Cuba est présent même chez les protagonistes de la crise ! On peut affirmer que les situations à Berlin et à Cuba sont assurément liées dans l'esprit des

⁴²⁰ AMAEB, farde 14116 – États-Unis 1962, de Scheyven à Spaak, Washington, 23 octobre 1962.

⁴²¹ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Scheyven à Spaak, Washington, 24 octobre 1962.

⁴²² AMAEB, farde 14116 – États-Unis 1962, de Scheyven à Spaak, Washington, 23 octobre 1962.

⁴²³ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Scheyven à Spaak, Washington, 25 octobre 1962.

contemporains ; non seulement chez les Belges, mais aussi chez les alliés européens et chez les Américains.

Analysons à présent les possibilités d'accord de résolution de la crise selon les renseignements de Scheyven. L'objectif américain est évidemment le démantèlement des bases soviétiques à Cuba avec un contrôle international (par exemple de l'ONU) sur place. Le 23 octobre, des rumeurs circulent concernant un possible accord de dénucléarisation totale de l'Amérique latine, ce qui imposerait le retrait des armes soviétiques.⁴²⁴ Le 24, si le blocus ne fonctionne pas, l'option d'un débarquement sur l'île est avancée. Celle-ci n'est encore, selon Scheyven, qu'« une simple ligne de pensée »⁴²⁵. L'ambassadeur belge témoigne de l'inquiétude américaine à partir du 26 octobre.⁴²⁶ En effet, le blocus est en place depuis 2 jours, et bien qu'aucun nouveau missile n'arrive plus sur l'île, ceux déjà présents continuent d'être montés. L'installation des rampes de lancement est même, selon les informations de Scheyven, accélérée. Un second télégramme daté du 26 octobre affirme que les Américains pensent que l'Union Soviétique n'a, en fait, aucun souhait de retirer ces armes et qu'elle gagne simplement du temps au moyen de discussions afin de rendre opérationnelles les bases pour les missiles présents à Cuba.⁴²⁷ Le 27 octobre, les préoccupations américaines sont au plus haut. Pour la première fois, Scheyven fait état de messages secrets venant de Khrouchtchev pour Kennedy et dont le contenu est différent des déclarations faites à la radio par le dirigeant soviétique.⁴²⁸ Nous ne savons pas exactement ce qui se déroule entre le 27 et le 29 octobre 1962. En effet, le télégramme du 27 est assez court. Le suivant date du 29 octobre et Scheyven y affirme qu'un accord de principe a été trouvé entre Khrouchtchev et Kennedy. Les numéros des télégrammes se suivent (497 et 498) : aucun document ne semble donc avoir été perdu. On peut émettre l'hypothèse que Scheyven ne disposait pas de nouvelles informations concernant les négociations bilatérales entre l'URSS et les USA. Cette théorie peut sous doute être confirmée par le fait que c'est à ce moment qu'ont eu lieu les échanges confidentiels sur la clause secrète du retrait des missiles turcs contre les missiles cubains. Scheyven ne semble en aucun cas informé de cette partie confidentielle de l'accord entre les Américains et les Soviétiques concernant la Turquie. Il aborde seulement deux fois ce sujet dans ses télégrammes : une

⁴²⁴ AMAEB, farde 14116 – États-Unis 1962, de Scheyven à Spaak, Washington, 23 octobre 1962.

⁴²⁵ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Scheyven à Spaak, Washington, 24 octobre 1962.

⁴²⁶ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Scheyven à Spaak, Washington, 26 octobre 1962. (Télégramme 492) ; AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Scheyven à Spaak, Washington, 26 octobre 1962. (Télégramme 495)

⁴²⁷ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Scheyven à Spaak, Washington, 26 octobre 1962. (Télégramme 495)

⁴²⁸ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Scheyven à Spaak, Washington, 27 octobre 1962.

première fois lorsqu'il cite un article de presse affirmant la possibilité d'un échange entre la Turquie et Cuba et une deuxième fois lorsque cette éventualité est infirmée le lendemain par le Département d'État.⁴²⁹ Il semble donc logique, étant donné que les nouveaux éléments de la crise étaient confidentiels, que l'ambassadeur n'ait pas communiqué de nouveaux télégrammes à Paul-Henri Spaak avant la résolution de la crise.

Nous n'allons pas revenir ici sur les termes de l'accord entre l'URSS et les USA, ni sur les longues négociations qui se sont déroulées tout au long du mois de novembre, celles-ci ont été développées par de nombreux chercheurs au fil des années. Remarquons simplement certains éléments intéressants relevés dans les rapports de l'ambassadeur belge en fonction aux États-Unis.

La première chose qui semble primordiale à relever, et qui n'est pour ainsi dire jamais mentionnée dans la littérature sur la crise cubaine, est qu'une action américaine sur l'île était prévue durant la nuit entre le 28 et le 29 octobre. L'accord trouvé le 28 octobre a donc réellement été salubre et a sans doute sauvé le monde d'une guerre nucléaire. Scheyven n'a cependant pas été mis au courant de la possibilité d'une telle action avant le 29 octobre, soit quand cette possibilité avait été annulée.⁴³⁰ Nous ne pouvons donc pas confirmer que les États-Unis auraient ou pas prévenu leurs alliés européens avant la mise en place d'une action sur Cuba.

Un autre élément intéressant est que Scheyven affirme que Kennedy aurait demandé à la presse américaine de ne pas montrer la situation comme une victoire occidentale pour ne pas humilier Khrouchtchev et le forcer à agir sur Berlin.⁴³¹ On ne trouve aucune trace d'une demande similaire de Spaak à la presse belge. Cependant après la crise cubaine, les quotidiens belges ont été plusieurs à présenter Khrouchtchev comme un faiseur de Paix. Struye affirme par exemple dans un article de *La Libre Belgique* qu'aussi bien Kennedy que Khrouchtchev ont « gagné dans cette crise ».⁴³² Bien qu'il n'y en ait aucune trace, ni dans les archives de Spaak ni dans les archives diplomatiques, on peut légitimement penser que Spaak, ou son cabinet, a peut-être communiqué une consigne similaire à la presse belge.

Après la crise, l'ambassadeur belge atteste que des négociations de plus grande ampleur concernant les relations est-ouest ont été évoquées. Il affirme :

⁴²⁹ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Scheyven à Spaak, Washington, 24 octobre 1962. ; AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Scheyven à Spaak, Washington, 25 octobre 1962.

⁴³⁰ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Scheyven à Spaak, Washington, 29 octobre 1962. ; AMAEB, farde 14116 – États-Unis 1962, de Scheyven à Spaak, Washington, 31 octobre 1962.

⁴³¹ AMAEB, farde 14116 – États-Unis 1962, de Scheyven à Spaak, Washington, 31 octobre 1962.

⁴³² DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015, p. 180.

« Elle (une négociation d'ensemble) est vivement souhaitée à Washington (...) Divers indices me donnent à penser que cette négociation doit, dans l'esprit des Américains, intéresser essentiellement, sinon uniquement l'OTAN et le Pacte de Varsovie ».⁴³³

Il est intéressant de remarquer que ces négociations avaient déjà été demandées par Spaak quand la crise cubaine serait terminée. De plus, en 1961, le Ministre belge s'était rendu en URSS afin d'aborder la détente Est-Ouest avec Khrouchtchev. Il y avait déjà abordé à ce moment la question d'un possible traité de non-agression entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie. A l'époque, quand Spaak avait expliqué devant l'OTAN ces discussions avec le premier Soviet sur ce traité de non-agression, il avait été mal reçu (excepté par la délégation américaine qui avait écouté avec intérêt cette possibilité approuvée par Khrouchtchev). La détente ne semblait pourtant pas encore à l'ordre du jour.⁴³⁴ Après la crise cubaine, Scheyven témoigne donc à Spaak que Washington considère qu'il serait temps d'établir de telles négociations entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie.⁴³⁵ Il est extrêmement intéressant de voir que, dès que la phase « de grande tension » de la crise de Cuba est clôturée fin octobre, des discussions sur la Détente sont déjà en cours. On sait également que Spaak s'est rendu fin novembre 1962 à Washington et a rencontré le Secrétaire d'État Rusk et Kennedy.⁴³⁶ On peut émettre l'hypothèse que c'est à ce moment qu'ils ont pensé à ce que Spaak retourne en URSS afin de discuter de détente « d'homme à homme » avec Khrouchtchev dans un cadre plus informel que lors d'un sommet.

Finalement, il semble pertinent de comparer les sources utilisées par les diplomates aux États-Unis avec celles de l'URSS. En Union soviétique, le diplomate est en territoire « ennemi » et on le ressent dans ses communiqués. Ceux-ci sont, la plupart du temps, constitués au moyen de la presse ou il peut s'agir aussi d'hypothèses et de théories qui circulent dans les milieux diplomatiques ou établies par lui-même. L'ambassadeur belge aux États-Unis semble au contraire beaucoup mieux intégré dans le système de gouvernance américain. Il est tenu informé par le Département d'État, par le Pentagone et semble avoir une série d'informateurs non-officiels. Les informations concernant le déroulement de la crise sont donc beaucoup plus précises dans les télégrammes et rapports venant d'Amérique que d'URSS.

⁴³³ AMAEB, farde 14116 – États-Unis 1962, de Scheyven à Spaak, Washington, 31 octobre 1962.

⁴³⁴ SPAAK P.-H., *op.cit.*, 1969, t.2, pp. 336 – 342.

⁴³⁵ AMAEB, farde 14116 – États-Unis 1962, de Scheyven à Spaak, Washington, 31 octobre 1962.

⁴³⁶ ROTHSCHILD R., *op.cit.*, 1997, p. 273.

F. CUBA.

Le diplomate belge en poste à Cuba durant la crise cubaine est Monsieur Couvreur. Il est assisté de Monsieur Beyens lorsque le premier est à l'étranger. Il n'y aura dans ce sous-chapitre qu'une partie qualitative ; une partie quantitative n'ayant pas de réel intérêt étant donné que tous les documents de ce dossier de correspondance de l'ambassadeur à Cuba abordent ... Cuba. Notons également que l'analyse qui suit sera majoritairement basée sur la période précédant la crise cubaine : en effet, durant la crise, les communications entre l'ambassadeur à Cuba et la Belgique furent interrompues, comme nous le verrons ci-après. Nous avons ainsi fait le choix de commencer le dépouillement des sources au 1^{er} janvier 1962 et de le terminer fin décembre de la même année. Ce dépouillement d'une année entière permet de comprendre l'évolution des relations cubano-soviétiques et cubano-américaines du point de vue d'un diplomate belge posté à La Havane.

a. ETUDE DE L'INFORMATION DU DIPLOMATE

L'objectif de cette partie sera de réellement comprendre de quels types d'informations le diplomate belge en poste à La Havane disposait, mais aussi s'il était tenu informé de la situation, s'il avait des soupçons concernant l'existence d'armes nucléaires à Cuba, ou encore s'il se doutait qu'une crise risquait d'être déclenchée.

Dès le début de l'année 1962, le 1^{er} février, le Ministre Spaak sollicite Couvreur, l'ambassadeur à la Havane, pour qu'il s'informe plus et tente de lui fournir des renseignements sur Cuba. Il veut notamment qu'il s'enquière d'informations sur les relations commerciales que l'île entretient, sur ses rapports avec l'Union soviétique, avec la Chine, mais aussi avec l'Amérique latine et les USA.⁴³⁷ Premièrement, il est interpellant que Spaak fasse lui-même cette requête : les télégrammes personnels qu'il envoie aux diplomates en poste à l'étranger semblent en effet très peu nombreux dans les archives dépouillées. Le fait qu'il prenne la peine de demander que Couvreur cherche plus d'informations sur Cuba pourrait témoigner (ce n'est qu'une hypothèse) que le Ministre, voyant l'île s'éloigner sans cesse des États-Unis et se rapprocher du bloc communiste, pense déjà début février que celle-ci pourrait provoquer des tensions et devenir un nouveau pôle de discord dans l'affrontement est-ouest.

Nous allons diviser en trois parties cette analyse concernant les rapports avant que la crise ne débute officiellement le 22 octobre. La première partie concernera les mesures américaines, de la CIA et de la contre-révolution ainsi que les réactions cubaines face à ces

⁴³⁷ AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 1^{er} février 1962.

mesures. La seconde partie abordera l'engagement soviétique à Cuba. La troisième s'intéressera au débarquement soviétique, aux rumeurs s'y attelant et à l'existence de missiles.

Le 14 février, Cuba est exclue de l'Organisation des États américains (l'OEA). Le 22 février et le 2 mars, Couvreur établit des rapports pour Spaak à ce sujet : l'organisation régionale condamne le marxisme-léninisme et s'engage vis-à-vis des États-Unis à lutter contre l'établissement d'un tel régime à Cuba. Le commerce d'armes et de matières stratégiques sont donc placées sous embargo et les USA demandent que des mesures similaires soient prises par l'OTAN.⁴³⁸ L'ambassadeur belge donne ensuite son avis sur la position des alliés européens par rapport à Cuba. Pour lui, la solidarité atlantique a été « souvent démentie »⁴³⁹ pour des questions relatives au Congo ou encore à l'Algérie. Il pense cependant qu'ici, les alliés occidentaux comprendront que face à la subversion mise en place par Cuba en Amérique latine, il ne s'agit plus simplement d'une question de zone d'influence américaine, il s'agit ici d'un continent risquant de basculer dans le communisme.⁴⁴⁰ Son hypothèse dans laquelle il affirme le soutien européen aux États-Unis vis-à-vis de Cuba se verra confirmée lors de la crise cubaine : comme analysé plus haut, les pays du vieux continent soutinrent tous les USA.

Déjà à l'époque, en février 1962, Couvreur témoigne de son inquiétude au sujet de l'île cubaine. Selon lui :

« Ainsi Cuba est devenu un des foyers de la guerre froide sur lequel se concentre actuellement toute l'attention ».⁴⁴¹

Cette affirmation confirme la raison pour laquelle Spaak avait demandé plus tôt que Couvreur lui fournisse plus d'informations sur l'île : le climat international semblait de plus en plus propice à une crise qui aurait pour centre Cuba.

En juillet, l'ambassadeur aborde d'autres mesures américaines à l'encontre de Cuba : les opérations de la CIA et des contre-révolutionnaires. Des vols américains survolent à intervalles réguliers le territoire cubain. Couvreur affirme aussi que tous les jours, des personnes quittent et arrivent à Cuba de manière illégale ou clandestine. Il ne donne pas plus d'informations mais on peut présumer qu'il s'agit de contre-révolutionnaires ou d'agents de la CIA. Face à cela, l'île ne cesse de s'attaquer verbalement au géant américain.⁴⁴² Le 28 août, un diplomate belge à Cuba témoigne d'un élément interpellant : face au débarquement d'armes et

⁴³⁸ AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 22 février 1962. ; AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 1^{er} mars 1962

⁴³⁹ AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 1^{er} mars 1962.

⁴⁴⁰ *Ibid.*

⁴⁴¹ AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 22 février 1962.

⁴⁴² AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 10 juillet 1962. ; AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 18 juillet 1962.

de techniciens soviétiques des dernières semaines, les contre-révolutionnaires décident de passer à l'attaque avant que l'URSS ne soit trop impliquée à Cuba. Ils préparent l'invasion et la rébellion pour la fin du mois d'août. Apparemment, l'ambassadeur français a fait remonter la nouvelle au Quai d'Orsay afin que celui-ci prenne contact avec Washington et que les Américains tentent ainsi d'arrêter cette insurrection : elle serait un suicide, surtout vu le nombre de militaires soviétiques positionnés sur l'île.⁴⁴³ Le 30 août, Couvreur témoigne que Kennedy a affirmé que l'Amérique ne soutiendrait pas de projet insurrectionnel à Cuba.⁴⁴⁴ On peut supposer ici que l'information du diplomate français est bien arrivée aux oreilles du Président américain par l'intermédiaire du Quai d'Orsay et que c'est la raison pour laquelle il fait cette déclaration. Finalement, le 5 septembre, l'ambassadeur confirme que cette invasion contre-révolutionnaire ne s'est pas produite. Il donne deux raisons à cela : la première est le découragement face au discours du Président Kennedy : ils savaient donc ne pas avoir d'appui du géant américain. La seconde raison est en fait que l'existence de cette action future a été apprise par les milieux proches du pouvoir cubain et ceux-ci avaient donc mis en place des moyens afin de la contrer.⁴⁴⁵

Cette période précédant la crise cubaine témoigne de tensions perpétuelles entre les régimes cubain et américain. Il semblerait qu'on puisse déceler ici la même chose que dans les courriers diplomatiques de l'ambassadeur belge à Washington : même si les États-Unis veulent se débarrasser de Castro, ils attendent un bon motif pour le faire. Sans doute ne veulent-ils pas revivre l'échec de la Baie des Cochons. Cela peut sans doute expliquer pourquoi Kennedy affirme le 30 août qu'il ne soutiendrait pas d'acte de contre-révolution à Cuba.

Passons maintenant à l'analyse de l'engagement soviétique vis-à-vis de Cuba. Le 10 janvier et le 28 mars, Couvreur fait l'état des armements soviétiques à Cuba. Il explique que cette aide dure depuis 1 an et demi et que l'île est maintenant le pays le mieux armé d'Amérique latine. L'ambassadeur belge a pu analyser quels types d'armes avaient été fournies par le bloc soviétique à l'occasion d'un défilé militaire. Celles-ci sont vraiment dépassées (elles datent de la fin de la seconde guerre mondiale) mais selon lui, c'est une manière pour l'Union soviétique de ne pas perdre des armes stratégiques : si le régime de Castro tombe, laisser les armes là-bas ne sera ainsi pas un problème pour l'URSS.⁴⁴⁶ Le 1^{er} mars, un collègue diplomate de Couvreur qui vient d'Amérique latine (il ne précise pas qui il est) lui confie que selon lui, l'engagement

⁴⁴³ AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Beyens à Spaak, La Havane, 28 août 1962.

⁴⁴⁴ AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 30 août 1962.

⁴⁴⁵ AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 5 septembre 1962.

⁴⁴⁶ AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 10 janvier 1962. ; AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 28 mars 1962.

soviétique vis-à-vis de Cuba n'est pas si important. Il pense que l'URSS blufferait si une action américaine avait lieu et qu'elle n'entrerait certainement pas en guerre pour l'île des Caraïbes.⁴⁴⁷

Durant le mois de juin, Couvreur émet l'hypothèse que l'URSS se distancierait de Cuba. Pour expliquer cette affirmation, il affirme qu'un nouvel ambassadeur soviétique peu prestigieux aurait été placé à Cuba : Alexander Alexeev. Couvreur explique que c'est un manque de considération et que tous les diplomates occidentaux à Cuba se répandent en théories afin de tenter de comprendre pourquoi cet ambassadeur a été sélectionné pour un nouveau satellite soviétique. Khrouchtchev expliquera plus tard que Alexeev était en fait un ami des frères Castro.⁴⁴⁸ Le diplomate belge affirme également le 27 juin, que Moscou serait passablement énervée par le ton agressif employé par Cuba vis-à-vis de l'Amérique latine. En effet, la coexistence pacifique prônée par Khrouchtchev se voulait d'établir un ton plus conciliant et moins belliqueux afin de répandre le communisme en Amérique latine.⁴⁴⁹

Le 31 juillet et le 5 septembre, Couvreur explique au moyen de deux rapports les visites des représentants cubains en URSS : Raùl Castro et Che Guevara. En ce qui concerne Castro, il fait l'hypothèse que celui-ci est allé demander des aides militaires et économiques à l'URSS. Avec les informations dont nous disposons maintenant, nous pouvons affirmer que l'hypothèse qu'il émet est correcte. Ce n'était cependant pas le seul but de sa visite : Raùl Castro s'était également déplacé concernant l'installation des missiles soviétiques.⁴⁵⁰ Après la visite du Che en URSS, le diplomate belge explique à Spaak que selon lui, ces deux visites mettent fin aux tensions qui étaient apparues dans les mois précédents. Pour Couvreur, il ne faut plus sous-estimer l'engagement soviétique à Cuba. Un sénateur américain aurait affirmé, toujours selon l'ambassadeur, que l'URSS ne serait jamais prête à faire la guerre pour Cuba. Couvreur n'est pas du même avis, il faut rester méfiant :

« Il ne faut pas s'y tromper, cette fois, la mise en garde soviétique s'accompagne de mesures concrètes qui indiquent bien que Moscou n'est pas disposé, comme on avait pu le croire à un certain moment, à lâcher Cuba d'une manière ou d'une autre ». ⁴⁵¹

Cette partie témoigne de l'évolution des relations cubano-soviétiques perçues par un diplomate occidental en poste à Cuba. Il est intéressant de voir qu'avec les informations dont il dispose, il tente de faire des hypothèses, tout comme Cools, l'ambassadeur en URSS tentait de

⁴⁴⁷ AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 1^{er} mars 1962.

⁴⁴⁸ KHROUCHTCHEV N.S., e.a., *op.cit.*, 1971, p. 465.

⁴⁴⁹ AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 20 juin 1962. ; AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 27 juin 1962.

⁴⁵⁰ AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 31 juillet 1962. ; AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 5 septembre 1962.

⁴⁵¹ AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 13 septembre 1962.

le faire. De plus, ce diplomate tente de déchiffrer les phases de rapprochement entre Cuba et l'URSS : au début deux pays proches idéologiquement parlant mais sans trop d'engagements à long terme, jusqu'à des rapports d'aides militaires et économiques plus poussés. Ces documents attestent aussi que Couvreur s'emploie à maintenir Spaak au courant des renseignements dont il dispose comme il lui avait été réclamé au début de l'année 1962.

La troisième partie concernant la période avant la crise officielle concerne le débarquement soviétique et la présence de missiles à Cuba. La première mention de missiles à Cuba a lieu lors d'un rapport du 28 mars où sont développés les types d'armes soviétiques stockées à Cuba. Le diplomate affirme ne disposer d'aucune preuve concernant l'existence de fusées.⁴⁵² Le fait même qu'il mentionne qu'il n'ait aucun indice concernant des missiles nucléaires sur l'île atteste que ce sujet posait déjà question dès la fin du mois de mars 1962. A l'heure actuelle, nous pouvons cependant affirmer qu'aucune tête nucléaire n'était à Cuba début 1962.

Le 8 août, le diplomate belge témoigne que selon la presse cubaine, un navire soviétique appelé « Amiral Nakimov » a débarqué des techniciens soviétiques destinés à aider l'île dans le secteur militaire.⁴⁵³ Il ne le sait pas encore mais il s'agit en fait de militaires et non pas de techniciens. Dès le 16 août, il dit que des rumeurs nombreuses et concordantes dans les milieux diplomatiques ont soutenu que ce sont bien des soldats qui sont venus aider l'armée cubaine pour « procéder à la mise en place de fortifications le long de la côte nord de l'île »⁴⁵⁴. L'ambassadeur belge n'émet aucune théorie concernant ces fortifications ; nous pouvons cependant supposer que celles-ci avaient pour réel objectif de protéger de la vue des locaux les installations de missiles soviétiques. Le 28 août et le 30 août, Couvreur témoigne que des militaires et des techniciens russes ont bien été amenés sur l'île, ils seraient 8000 selon lui.⁴⁵⁵ Il est intéressant de relever ici un passage de son rapport. Il y explique que deux membres de l'ambassade française voyageaient de nuit et ont été témoins d'un élément interpellant :

« Un convoi lourdement chargé de projectiles qui ressemblaient fort à des fusées. Le convoi se dirigeait vers l'ouest de l'île. Qu'il y ait ou non à Cuba des rampes de lancement de fusées, il est bien difficile de le dire. »⁴⁵⁶

⁴⁵² AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 28 mars 1962.

⁴⁵³ AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 8 août 1962.

⁴⁵⁴ AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 16 août 1962.

⁴⁵⁵ AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Beyens à Spaak, La Havane, 28 août 1962. ; AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 30 août 1962.

⁴⁵⁶ AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 30 août 1962.

Ceci témoigne que face aux débarquements soviétiques, les ambassadeurs sur place commençaient à trouver assurément plausible la présence de missiles soviétiques sur l'île des Caraïbes. Avant que la crise ne se déclare et que la CIA n'ait de preuves solides de l'existence de ces fusées, de grands doutes émergeaient déjà dans les milieux diplomatiques face ici à des indices moins tangibles ! Ces présomptions vont être encore renforcées le 19 septembre lorsque Couvreur explique à Spaak que deux journalistes anglais ont été arrêtés pour le simple motif d'avoir regardé de trop près les installations soviétiques.⁴⁵⁷

Il est réellement curieux que de telles informations n'aient pas fait plus de bruit à l'époque dans la presse occidentale. Avec le recul dont on dispose maintenant, il semble évident que des bases de lancement de missiles étaient en construction à Cuba : des militaires soviétiques débarquant en quantité, de plus en plus de voyages de haut représentants cubains en URSS, des convois qui semblent contenir des fusées, des fortifications bâties dans le nord de l'île, des journalistes arrêtés lorsqu'ils s'intéressent au sujet, ... Toutes ces preuves semblaient également avoir convaincu l'ambassadeur Couvreur le 28 septembre. Ce jour-là, il affirme que Kennedy minimise le nombre de soldats soviétiques. Nous savons à l'heure actuelle que ce dernier voulait simplement rassurer son opinion publique. Couvreur renchérit sur les paroles du Président américain en affirmant qu'il est en contact avec des contre-révolutionnaires et que ceux-ci lui ont confirmé la présence de 20000 à 25000 soldats, de travaux en cours jour et nuit sur les bases soviétiques, et de murs cachant certains lieux stratégiques. L'extrait ci-dessous illustre la pensée du diplomate belge :

« L'URSS a livré des avions soviétiques supersoniques. La différence entre les armes offensives et défensives semble être utopique. »⁴⁵⁸

En affirmant cela, il reprend l'argument cité par le Président américain qui avait déclaré le 13 septembre (quelques jours avant ce télégramme donc) qu'il n'accepterait aucune arme offensive.⁴⁵⁹ Pour Couvreur, celles-ci sont belles et bien déjà présentes sur l'île. Deux semaines plus tard, le 12 octobre, il affirme connaître l'existence de missiles ayant une portée de 350-4000 miles sur l'île. Il a été en contact avec des contre-révolutionnaires travaillant main dans la main avec la CIA. Ceux-ci lui ont fourni un document descriptif contenant le détail des bateaux qui ont amené des armes à Cuba.⁴⁶⁰ Il est extrêmement intéressant de remarquer que

⁴⁵⁷ AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 17 septembre 1962.

⁴⁵⁸ AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 28 septembre 1962.

⁴⁵⁹ JULLIARD J.-F., MOUSSU F., *op.cit.*, 1962, p. 1085.

⁴⁶⁰ AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 12 octobre 1962.

l'ambassadeur belge à Cuba connaissait l'existence même des missiles deux jours avant que les photos ne soient prises par la CIA ! Il affirme en effet dans son rapport à Spaak :

« Des techniciens soviétiques sont en train de préparer des installations camouflées de fusées téléguidées près du port de Bahia Honda, ils possèdent des fusées tactiques et téléguidées IRBM. »⁴⁶¹

Au vu de ces informations, nous pourrions émettre une hypothèse concernant le rapport des contre-révolutionnaires. Rappelons que, le 12 octobre, Couvreur envoie son télégramme à Spaak contenant le document descriptif des effectifs soviétiques à Cuba écrit par les contre-révolutionnaires. Avec l'ouverture des archives et la nouvelle historiographie sur le sujet, nous savons que la CIA a repris des vols de U2 à très basse altitude le 6 octobre. Etant donné que les contre-révolutionnaires travaillaient avec la CIA, on peut donc émettre l'hypothèse que le rapport que Couvreur a eu entre les mains serait en fait le même que celui qui a décidé la CIA à effectuer des vols à très basse altitude afin de pouvoir prendre des photos plus précises et qui, par après, aurait confirmé l'existence des missiles soviétiques à Cuba.⁴⁶²

Penchons-nous brièvement sur les sources dont l'ambassadeur belge dispose à la Havane dans la période avant la crise. Comme en URSS, il semble avoir très peu d'informations des organes officiels du pays. Le 13 septembre, il explique d'ailleurs en détail que les Occidentaux ne reçoivent plus jamais de renseignements officiels, ils sont tenus à l'écart et ne peuvent plus jamais obtenir d'entrevues avec des représentants cubains.⁴⁶³ Constatons que les milieux diplomatiques occidentaux semblent alors maintenir des contacts fréquents entre eux. Couvreur fait en effet fréquemment mention de diplomates français et anglais qui lui auraient fourni des renseignements.⁴⁶⁴ Il semble également en contact sporadique avec certains contre-révolutionnaires. Il parle aussi de témoins fiables ou de bonnes sources mais il ne précise pas leur provenance. On peut supposer qu'il a peut-être des informateurs dans différentes organisations cubaines. Il est également proche de certains diplomates de l'Amérique latine, il aborde ceux-ci à plusieurs reprises lors de l'éviction de Cuba de l'OEA en février 1962.⁴⁶⁵ Il explique même avoir eu des indications lors d'une conversation avec le vice-Président de la Banque Nationale cubaine.⁴⁶⁶ Il paraît donc réellement bien informé, même si c'est par des sources plus officieuses que Scheyven aux États-Unis par exemple. En fait, il semblerait que

⁴⁶¹ *Ibid.*

⁴⁶² *Ibid.* ; JUILLIARD J.-F., MOUSSU F., *op.cit.*, 1962, p. 1089.

⁴⁶³ AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 19 octobre 1962.

⁴⁶⁴ Notamment : AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Beyens à Spaak, La Havane, 28 août 1962.

AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 30 août 1962.

⁴⁶⁵ Notamment : AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 1^{er} mars 1962.

⁴⁶⁶ AMAEB, farde 14113 – Cuba 1962, de Couvreur à Spaak, La Havane, 12 juillet 1962.

les informations de Couvreur soient tellement précises et foisonnantes qu'elles étaient souvent transmises au Département d'État américain via l'ambassadeur belge Scheyven. Ce dernier en témoigne d'ailleurs dans un télégramme qu'il envoie à Spaak le 5 novembre. Il y affirme :

« Deta intéressé par informations que nous avons confidentiellement communiquées dans le passé sur base des rapports de la Havane me demande de lui fournir aimablement toutes informations utiles que nous aurions reçues de notre ambassade à La Havane ces derniers jours, c'est-à-dire depuis la crise. (...) Deta très pressé m'a demandé si possible obtenir renseignements par voie télégraphique en première urgence ».⁴⁶⁷

Ce télégramme prouve l'intérêt américain vis-à-vis des informations de l'ambassadeur Couvreur. Rappelons que les États-Unis n'avaient plus de relations diplomatiques avec Cuba depuis 1961 ; on peut donc supposer que l'ambassadeur Couvreur aidait fréquemment les USA à obtenir des informations sur place.

Durant la crise cubaine, les contacts entre l'ambassade belge à Cuba et Spaak sont coupés entre le 24 octobre et le 29 octobre car les communications via la KLM sont interrompues.⁴⁶⁸ Nous avons seulement les traces de deux documents envoyés durant la crise cubaine. Les télégrammes du 24 et du 29 octobre sont très brefs et apportent à Spaak peu d'informations. Il en ressort pourtant le ressentiment et l'hostilité que l'ambassadeur éprouve vis à vis de Fidel Castro. Citons notamment ses dires :

« Fidel Castro a publiquement rejeté cette solution dans un discours télévisé le 23 octobre où il s'est montré nerveux et médiocre, s'efforçant constamment de justifier son attitude. »⁴⁶⁹

« Castro (...) s'efforce de troubler négociations par sa revendication nationaliste (...) se croyant à tort le vainqueur d'une crise internationale dont il porte la responsabilité première. »⁴⁷⁰

« Le danger d'une guerre mondiale subsiste, d'autant plus que réactions du fou Castro sont toujours imprévisibles ».⁴⁷¹

Ces citations témoignent de l'animosité de Couvreur envers le leader cubain, il le trouve médiocre et fou. Il explique ensuite l'état de l'opinion publique dans ces deux télégrammes qu'il envoie pendant la crise. Le 24, la Havane est très calme et morte selon lui.⁴⁷² On peut supposer que ses habitants redoutent une soudaine attaque américaine. Il confirme la crainte

⁴⁶⁷ AMAEB, farde 14116 – États-Unis 1962, de Scheyven à Spaak, Washington, 5 novembre 1962.

⁴⁶⁸ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Couvreur à Spaak, La Havane, 23 octobre 1962.

⁴⁶⁹ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Couvreur à Spaak, La Havane, 24 octobre 1962.

⁴⁷⁰ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Couvreur à Spaak, La Havane, 29 octobre 1962.

⁴⁷¹ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Couvreur à Spaak, La Havane, 30 octobre 1962.

⁴⁷² AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Couvreur à Spaak, La Havane, 24 octobre 1962.

populaire d'une crise internationale dans son télégramme du 29 octobre où il explique que la population a fait de nombreuses provisions de nourriture. Selon lui, le calme est toujours présent à Cuba, malgré que Castro essaie de « fomenté une psychose de guerre par des mouvements incessants de troupes »⁴⁷³.

Il est extrêmement intéressant de constater qu'à l'heure actuelle, lorsque la crise cubaine est abordée dans de nombreux livres généraux sur la guerre froide, celle-ci se conclut à la fin du mois d'octobre. En réalité, pour les diplomates contemporains à l'affaire cubaine, elle n'était pas réellement clôturée fin octobre et se prolongeait jusqu'en novembre. Il est vrai que la presse occidentale, notamment belge, la considérait comme conclue au moment de l'accord de l'URSS avec les USA.⁴⁷⁴ Qu'aurait pu faire une petite île comme Cuba si elle n'était pas satisfaite de l'accord entre les deux grandes puissances mondiales ? Dans les milieux diplomatiques plus avertis, donc notamment dans les courriers de l'ambassadeur belge à Cuba, la crise était toujours en cours au mois de novembre.

Durant tout ce mois, Couvreur témoigne de l'avancée des négociations dans un premier temps entre U Thant et Fidel Castro et ensuite entre Mikoyan et Castro. Ils vont tous deux essayer de calmer le leader cubain afin que la situation s'apaise. Cependant, Castro reste catégorique : il ne veut pas d'inspection sur son territoire et refuse de rendre les bombardiers Il-28, pourtant considérés comme armes offensives par les États-Unis. Il cèdera finalement le 20 novembre pour les avions Il-28.⁴⁷⁵ L'intérêt des télégrammes de Couvreur durant ce mois vient du fait qu'il explique avoir des informations selon lesquelles une partie du matériel nucléaire soviétique aurait été caché dans des cavernes et ne serait donc pas repérable par des survols de l'île.⁴⁷⁶ Les Américains semblent avoir les mêmes sources, peut-être même tiennent-ils ces informations de Couvreur comme il lui a été demandé (comme expliqué plus haut) de transférer ses télégrammes à Washington pour tenir informés les États-Unis. Couvreur explique le cheminement américain : ils ne peuvent accepter des armes nucléaires et doivent avoir la preuve par une inspection qu'elles ont bien été démontées. Ils planifient donc une action avec l'Amérique latine contre Cuba dans le cas où Castro ne céderait pas.⁴⁷⁷ L'URSS et Cuba prennent de plus en plus une position conciliante dans les négociations, cherchant ainsi à être

⁴⁷³ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Couvreur à Spaak, La Havane, 29 octobre 1962.

⁴⁷⁴ DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015, p. 195.

⁴⁷⁵ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Couvreur à Spaak, La Havane, 20 novembre 1962.

⁴⁷⁶ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Couvreur à Spaak, La Havane, 20 novembre 1962. ; AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Couvreur à Spaak, La Havane, 7 novembre 1962.

⁴⁷⁷ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Couvreur à Spaak, La Havane, 6 novembre 1962. ; AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Couvreur à Spaak, La Havane, 19 novembre 1962. ; AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Couvreur à Spaak, La Havane, 22 novembre 1962.

perçus comme les constructeurs de la paix tandis que les États-Unis sont les intransigeants, *the bad guys*.⁴⁷⁸ Fin novembre, lorsque Castro accepte finalement d'enlever les bombardiers Il-28, Couvreur semble toujours convaincu qu'une crise risque d'être déclenchée. Il témoigne :

« Prétendre que la crise cubaine se terminera bientôt et que tout risque d'invasion est écarté serait une dangereuse illusion. La déclaration présidentielle rappelle que les USA insistent pour qu'une inspection sur le terrain vérifie que toutes les armes offensives ont bien été retirées à Cuba. (...) Aussi longtemps que cette inspection ne s'effectuera pas, le gouvernement américain ne prendra aucun engagement de ne pas envahir l'île. (...) L'épée de Damoclès de l'intervention demeure suspendue sur la tête de Fidel Castro. »⁴⁷⁹

Au vu de ce rapport datant de fin novembre ainsi que des communiqués de décembre où des risques d'invasion sont encore abordés,⁴⁸⁰ il semblerait que les tensions ne se soient pas réellement apaisées en 1962, bien que la possibilité d'une attaque américaine ait diminué au fil des mois et des années. Les missiles cachés dans les grottes dont témoignaient différents observateurs occidentaux ne furent finalement plus abordés...

G. TAUX D'IMPORTANCE DE LA CRISE DANS LES MILIEUX DIPLOMATIQUES DE DIFFERENTS PAYS

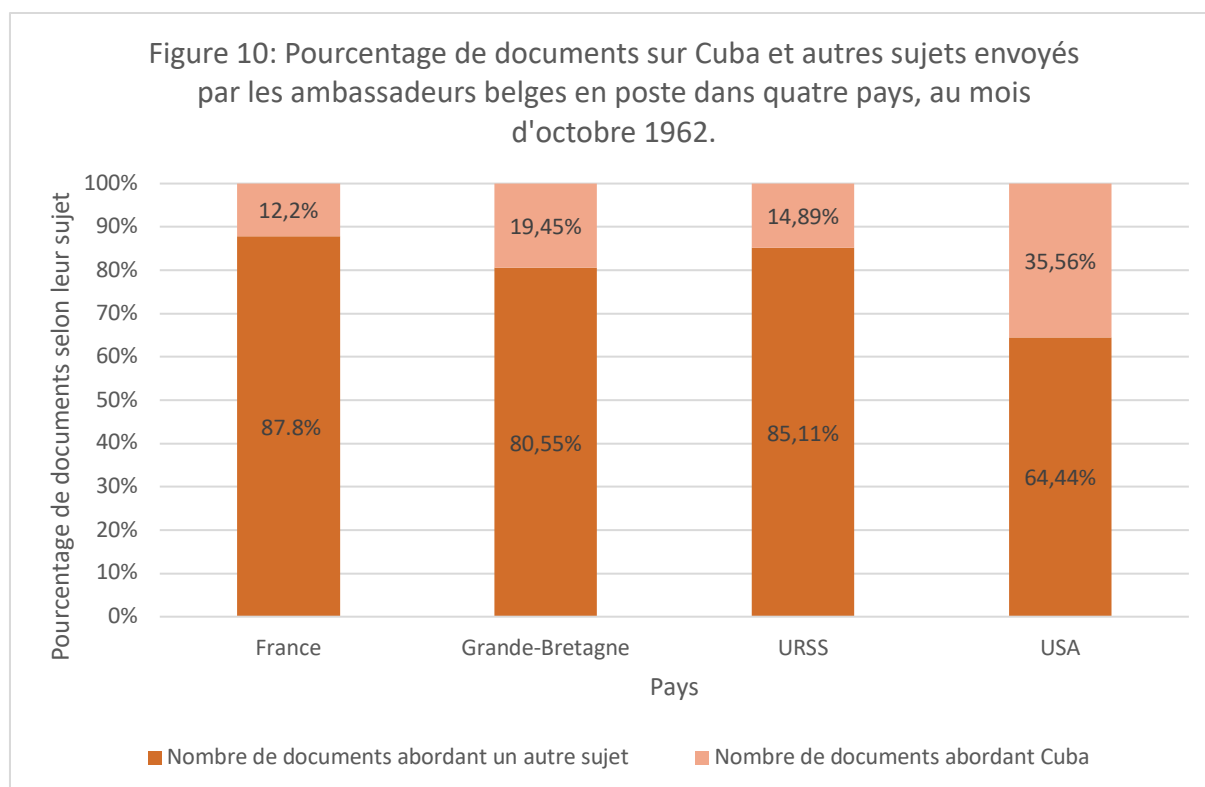
Il semblait pertinent de comparer la quantité de documents qui abordent la crise cubaine et qui ont été envoyés par les différents ambassadeurs belges en poste durant le mois d'octobre 1962. Nous analyserons pour ce faire le pourcentage de documents sur Cuba dans la correspondance diplomatique de nos ambassadeurs à Paris, Londres, Moscou et New York.

Le diplomate Jaspar posté en France a envoyé 41 documents durant le mois d'octobre (du moins seulement 41 ont été conservés). Sur ce nombre, seulement 5 abordent la crise des Caraïbes. De même, le diplomate belge à Londres a transmis 36 papiers à Spaak dont 7 parlent de Cuba. En ce qui concerne l'ambassadeur à Moscou, il a envoyé 47 documents. Dans ceux-ci, seulement 7 abordent la crise. Scheyven envoie 45 rapports à Spaak. Sur ceux-ci, seulement 16 abordent Cuba. Il nous semblait intéressant de pouvoir comparer ces données sous forme de pourcentage. Après avoir établi l'analyse qualitative pour les différents pays, notre étude de ces chiffres pourrait ainsi être plus conforme à la réalité. Pour ce faire, un graphique de type « histogrammes groupés » mis en pourcentage semblait le plus pertinent.

⁴⁷⁸ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Couvreur à Spaak, La Havane, 10 novembre 1962.

⁴⁷⁹ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Couvreur à Spaak, La Havane, 22 novembre 1962. ; AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Couvreur à Spaak, La Havane, 20 novembre 1962.

⁴⁸⁰ Notamment : AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Couvreur à Spaak, La Havane, 7 décembre 1962. ; AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de Couvreur à Spaak, La Havane, 11 décembre 1962.



La figure 10 témoigne d'un nombre bien plus élevé de documents sur la crise cubaine dans les correspondances diplomatiques de Scheyven que dans les trois autres pays. Une explication à cela est évidemment que les États-Unis sont les protagonistes de la crise cubaine. Comme nous l'avons vu dans la partie qualitative sur les USA, l'ambassadeur belge en poste à Washington est réellement bien informé auprès des institutions officielles américaines comme le Département d'État, le Pentagone, et l'administration du Président. Ceci peut expliquer que presque 36% des documents en octobre abordent Cuba. Une autre raison peut également être invoquée : les USA sont inquiets de la situation à Cuba bien avant que celle-ci ne deviennent « une crise », le 22 octobre. Le nombre de documents concernant Cuba est ainsi plus élevé que pour les autres diplomates car Scheyven aborde beaucoup l'île dès le début du mois d'octobre, contrairement par exemple au diplomate Jaspar en France.

Notons à présent que le nombre de rapports relatifs à l'île caribéenne est bien moindre en URSS qu'aux États-Unis ! Ce fait peut paraître étonnant à première vue : ce sont les deux protagonistes de la crise. Cependant, si nous nous basons sur notre analyse qualitative établie plus tôt pour la Russie, nous avons remarqué que la plupart des informations des dépêches de Cools venaient de la presse, ou d'analyse personnelle. En tant que diplomate « ennemi » en URSS, la censure était certes de mise, il n'obtenait presque pas d'information. Ceci peut sans

doute expliquer pourquoi le pourcentage de documents diplomatiques abordant Cuba est si faible au mois d'octobre en URSS.

Remarquons qu'en France, seulement 12% des comptes rendus diplomatiques mentionnent Cuba. En fait, comme analysé plus haut, la politique intérieure du Général de Gaulle (surtout le référendum sur le suffrage universel pour les élections présidentielles) semble plus essentielle aux Français qu'une crise à l'autre bout du monde. Ce qui est par contre interpellant est les 20% de rapports sur Cuba en Grande-Bretagne durant la même période. Pourquoi il y a-t-il une si grande différence entre les milieux diplomatiques en France et en Grande-Bretagne concernant l'importance donnée à la crise cubaine ? Pourquoi l'ambassadeur en Grande-Bretagne parle-t-il beaucoup dans ses télégrammes de la crise cubaine par rapport à l'ambassadeur en URSS alors que l'Union Soviétique est un pays protagoniste des événements ? Encore une fois, les réponses à ces questions peuvent être tirées dans les relations du diplomate et le type de réseau dans lequel il se trouve. L'ambassadeur de Thier posté à Londres est relativement bien inclus dans les milieux diplomatiques anglais : il côtoie de nombreux représentants, participe à des diners, et dispose ainsi de plus d'informations concernant la crise que l'ambassadeur en URSS, qui lui a des difficultés à obtenir des renseignements. On peut supposer que le diplomate Jaspar envoie moins de télégrammes à Spaak car il est peut-être moins informé : il ne reçoit par exemple aucun éclaircissement sur l'entrevue entre Acheson et de Gaulle. De plus, la différence de près de 10% entre la France et la Grande-Bretagne peut s'expliquer aussi par le fait que le diplomate à Londres met un point d'honneur à développer presque quotidiennement l'état de l'opinion publique par rapport à la crise cubaine, ce que l'ambassadeur à Paris ne daigne pas faire.

2. L'OTAN ET LA CEE : LA POSITION BELGE SUR LA SCENE INTERNATIONALE.

L'objectif de ce chapitre n'est pas d'étudier la perception de la crise cubaine au Conseil de l'OTAN et à la CEE. Son but est plutôt d'analyser la position belge sur la crise cubaine dans ces institutions, et ceci à travers les correspondances diplomatiques des représentants permanents.

En ce qui concerne l'OTAN, nous avons limité notre dépouillement à la période de la crise même, c'est-à-dire du 22 octobre à la fin de ce mois. Il nous semble intéressant de voir si le représentant permanent belge à l'OTAN, André de Staercke, a exprimé certaines opinions pendant les réunions durant la crise.

Nous avons aussi comme dessein d'analyser la position belge à travers l'ONU. Pour ce faire, nous avons dépouillé les télégrammes de Loridan, représentant permanent belge à l'ONU. Cependant, ces rapports, bien que très pertinents comme textes informatifs destinés à Spaak pendant la crise, sont simplement factuels et Loridan ne prend guère position. De plus, la Belgique ne tente aucune action à travers l'ONU pour essayer de rétablir la paix contrairement à certains pays neutres.⁴⁸¹ Cette absence d'initiative sera d'ailleurs reprochée à Spaak lors d'une session du parlement belge, le 22 novembre.⁴⁸² Face à ce type d'informations, nous avons donc décidé de ne pas nous pencher plus longuement sur l'ONU dans ce travail.

En ce qui concerne la CEE, une réunion des ministres des Affaires étrangères s'est tenue le 23 octobre, au début de la crise. Nous reviendrons donc sur celle-ci plus longuement dans la seconde partie de ce chapitre.

A. OTAN

Du 22 au 31 octobre, cinq télégrammes ont été conservés dans les archives diplomatiques concernant l'OTAN. Ceux-ci sont cependant relativement longs et font état de l'évolution factuelle de la crise. Ils reprennent aussi les positions émises par de Staercke et pas des représentants permanents d'autres pays.

Dans un premier temps, revenons brièvement sur les informations plus « factuelles ». Le 23 octobre, de Staercke explique que les représentants permanents ont été convoqués par Thomas Finletter, diplomate américain à l'OTAN afin de faire une réunion du Conseil à 22 heures, heure parisienne. Il est accompagné du directeur général adjoint de la CIA et de Acheson, l'envoyé spécial de Kennedy chargé d'informer les alliés à propos des missiles. Ils

⁴⁸¹ AMAEB, farde 15102 –l'ONU et Cuba.

⁴⁸² *Annales Parlementaires*, Chambre des Représentants, 22 novembre 1962, p. 3.

exposent alors longuement toutes les informations dont disposent les États-Unis : l'existence d'armes offensives à Cuba, les différents types de missiles, les lieux et détails sur ceux-ci. Acheson explique aussi qu'ils ont choisi d'établir une quarantaine mais que d'autres options avaient été envisagées et pourraient encore être appliquées si les missiles ne sont pas démantelés. Il est demandé aux alliés de l'OTAN de garder des mesures de vigilance dans leurs forces armées si la situation venait à dégénérer. Après le Conseil, de Staercke appelle Spaak ainsi que Rothschild pour les informer du discours que Kennedy allait prononcer 30 minutes plus tard.⁴⁸³ Le lendemain, le Conseil se réunit à nouveau afin que les représentants de chaque pays puissent poser leurs questions. Le but est aussi d'informer de l'évolution de la situation à savoir que les constructions de missiles à Cuba s'accélérent, malgré la quarantaine. Il est intéressant de noter que les membres du Conseil atlantique décident de se réunir tous les deux jours et d'établir une permanence pendant toute la durée de la crise afin d'être prêts si les événements venaient à se dégrader.⁴⁸⁴ Le prochain télégramme dont nous avons trace est celui du 28 octobre, soit 4 jours plus tard ; on peut supposer qu'un rapport a sûrement dû se perdre. Durant cette réunion, les évolutions probables de la crise sont abordées. Les Américains sont inquiets car malgré la mise en place de leur quarantaine et la fin des livraisons de missiles par les Soviétiques, les fusées en place sur l'île continuent à être assemblées.⁴⁸⁵ Le 31 octobre, les représentants permanents à l'OTAN tentent de comprendre les possibilités d'avenir dans les relations est-ouest. Enfin, Finletter réexplique plus en détails les épisodes de la crise, notamment les différentes lettres envoyées par Kennedy et Khrouchtchev.⁴⁸⁶

Soulignons différents éléments qui reviennent de manière récurrente dans les télégrammes de de Staercke et qui semblent l'inquiéter.

Tout d'abord, comme dans de nombreux télégrammes d'ambassadeurs postés dans d'autres pays, le lien entre les crises cubaine et berlinoise est souvent mentionné. Le 28 octobre, Finletter affirme que Kennedy pense que Khrouchtchev, se sentant bloqué sur Berlin, aurait ainsi posé des missiles à Cuba dans l'espoir d'un marchandage postérieur, lorsque toutes les fusées auraient été opérationnelles.⁴⁸⁷ Dès le 23 octobre, Acheson affirme qu'il y a un risque d'escalade sur Berlin. Durant cette même réunion, un représentant demande ce que les Américains attendent de leurs alliés. Acheson répond alors :

⁴⁸³ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Staercke à Spaak, Paris, 23 octobre 1962.

⁴⁸⁴ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Staercke à Spaak, Paris, 24 octobre 1962.

⁴⁸⁵ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Staercke à Spaak, Paris, 28 octobre 1962.

⁴⁸⁶ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Staercke à Spaak, Paris, 31 octobre 1962.

⁴⁸⁷ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Staercke à Spaak, Paris, 28 octobre 1962.

« Une menace contre nous, Américains, est une menace contre vous tous. (...) Comme il peut y avoir une réaction de représailles à Berlin, l'Alliance est directement intéressée avec nous à cet égard ».⁴⁸⁸

Le lien entre les deux crises est ainsi affirmé dès le 23 octobre. Il semblerait qu'il tente, par cette déclaration, d'unir les alliés autour de l'action américaine et d'obtenir leur soutien.

Un deuxième élément qu'il est intéressant de noter est le marchandage avec les missiles turcs. Cette question est abordée dès le lendemain du discours du Président américain. De Staercke atteste que l'Union soviétique en profitera sûrement pour demander le retrait général de toutes les bases à l'étranger : y compris donc celles de Turquie et d'Italie.⁴⁸⁹ Le lendemain, un représentant demande à Finletter quelle réaction auront les États-Unis si l'URSS faisait la requête mentionnée la veille par de Staercke. L'Italie répond que c'est son droit de s'armer. Le représentant américain affirme alors que le contexte de placement des bases était différent : en Italie et Turquie, le but était défensif pour se protéger d'une menace soviétique alors qu'à Cuba, il est offensif. L'incident semble dès lors clos.⁴⁹⁰ Cependant, le 28 octobre, la seconde lettre de Khrouchtchev dans laquelle il propose un échange entre les missiles européens et cubains est discutée au Conseil. La possibilité d'un échange est maintenant bien réelle. De Staercke explique ensuite la position américaine :

« Ce marchandage a été rejeté purement et simplement par Kennedy. (...) Kennedy a instruit Finletter de souligner au Conseil qu'il souhaiterait garder le problème dans cadre américain mais que menace soviétique sur Turquie accroît possibilité que l'action américain à Cuba pourrait amener à action soviétique contre NATO. »⁴⁹¹

La position américaine semble ici hypocrite. Ils affirment avoir rejeté le message alors que Kennedy serait en fait lui-même intéressé par ce marchandage avec la Turquie. Il explique ici tellement souhaiter que la crise reste américaine mais l'URSS en a décidé autrement... Ils ne sont pas honnêtes avec leurs alliés et leur cachent ici la partie secrète de l'accord qui avait déjà été approuvée par Kennedy. Finletter ose même affirmer le 31 octobre : « Il n'y a aucune transaction en coulisses entre les USA et l'URSS à propos de Cuba. »⁴⁹² Peut-être le représentant américain ne savait-il réellement pas qu'il existait un accord secret... Pourquoi aurait-il menti si effrontément à ses alliés s'il l'avait su ? Cette hypothèse est plausible étant donné que peu de personnes avaient obtenu l'information concernant le rapport secret. De Staercke ne prend

⁴⁸⁸ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Staercke à Spaak, Paris, 23 octobre 1962.

⁴⁸⁹ *Ibid.*

⁴⁹⁰ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Staercke à Spaak, Paris, 24 octobre 1962.

⁴⁹¹ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Staercke à Spaak, Paris, 28 octobre 1962.

⁴⁹² AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Staercke à Spaak, Paris, 31 octobre 1962.

aucune position sur le sujet des échanges avec la Turquie ; contrairement au représentant français qui soutient qu'il ne désire pas de marchandage car ce serait une preuve de faiblesse. Le représentant belge est pourtant le premier à avoir abordé la possibilité que l'URSS ne demande un échange. Cela souligne sa bonne expertise et son expérience en tant que représentant à l'OTAN depuis près de 14 ans à l'époque.

De Staercke prend ainsi une position plus affirmée sur un sujet primordial pour l'OTAN (mais aussi pour Spaak), à savoir l'importance des consultations politiques à l'OTAN. Le 23 octobre, lorsque Finletter lui apprend qu'ils vont se réunir, de Staercke lui rappelle les règles de consultation. Il dit que celles-ci ne doivent être pas confondues avec une simple information des alliés sinon elles « pourrait(ent) causer, comme du temps de Suez, un dommage irréparable à l'Alliance »⁴⁹³. Il affiche ainsi l'importance à ses yeux que les alliés ne soient pas simplement prévenus d'une décision déjà prise par les États-Unis. Spaak s'était d'ailleurs battu durant son mandat de Secrétaire Général à l'OTAN pour cela.⁴⁹⁴

Nous pouvons émettre une hypothèse sur la réaction de la délégation américaine à l'avertissement de de Staercke. En effet, quelques heures après cet avertissement, lorsque Finletter et Acheson arrivent au Conseil, les Américains affirment qu'ils veulent se « consulter à l'OTAN pour exprimer la solidarité de l'Alliance dans ce domaine en vue d'autres mesures éventuelles »⁴⁹⁵. Quelques heures plus tôt, comme étudié dans le chapitre sur la France, Acheson avait confirmé à de Gaulle qu'il était juste venu l'informer.⁴⁹⁶ Ici, il semblerait que, vu la mise en garde du représentant belge, les Américains tentent de faire croire aux membres de l'OTAN qu'ils viennent les consulter.⁴⁹⁷ La décision américaine d'établir une quarantaine est pourtant déjà prise à cette heure et les « mesures éventuelles » dont la délégation américaine parle ne sont pas soumises à consultation. En effet, Finletter explique seulement que la situation débouchera soit sur des négociations, soit sur une action militaire : en aucun cas les alliés ne sont consultés. De Staercke ne relève cependant pas ce fait. Le 28 octobre pourtant, il demande à Finletter si les États-Unis consulteraient l'OTAN si une attaque devait être menée à Cuba où contre les missiles soviétiques. Le Belge précise dans son rapport qu'il envoie à Spaak que le représentant américain sembla mal à l'aise face à sa question et avoua que si une urgence comme par exemple Pearl Harbor devait arriver, les États-Unis ne pourraient consulter leurs

⁴⁹³ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Staercke à Spaak, Paris, 23 octobre 1962.

⁴⁹⁴ COOLSAET R., GOVAERT S. (trad.), *op.cit.*, 2008, p. 20.

⁴⁹⁵ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Staercke à Spaak, Paris, 23 octobre 1962.

⁴⁹⁶ VAISSE M., *op.cit.*, 1994, pp. 185- 195.

⁴⁹⁷ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Staercke à Spaak, Paris, 23 octobre 1962.

alliés. De Staercke n'explique pas dans son télégramme ce qu'il a répondu à l'Américain.⁴⁹⁸ On peut supposer qu'il pouvait comprendre la position des États-Unis, mais aussi vouloir que ceux-ci s'impliquent davantage dans des consultations politiques à l'OTAN. On peut également émettre une hypothèse à ce sujet : lors d'une discussion le 24 octobre à propos de futures négociations sur les relations générales est-ouest, il affirme soutenir une négociation plus grande ainsi qu'une conférence USA-URSS afin de discuter notamment de détente. De Staercke précise ensuite que ce genre de conférence demanderait « un examen préalable des problèmes »⁴⁹⁹. Pour lui, cela pourrait engager l'OTAN sur la voie de vraies consultations politiques entre les membres. On peut ainsi supposer que s'il ne proteste pas trop contre le manque de consultations, c'est parce qu'il croit qu'elles vont enfin se mettre en place lors de la négociation à plus grande envergure lorsque la crise cubaine sera résolue.

Concernant cette négociation, lorsque les États-Unis affirment leur volonté d'établir ce genre de sommet, de Staercke approuve volontiers et donne l'approbation du gouvernement belge à cette politique de négociation visant à la détente.⁵⁰⁰ Spaak avait d'ailleurs déjà milité pour l'établissement de tels échanges entre les Occidentaux et les Soviétiques lors de sa rencontre avec Khrouchtchev à Moscou en 1961.⁵⁰¹

Finalement, de Staercke semble plutôt bien informé des événements factuels à travers le Conseil de l'OTAN, même si les Américains ne partagent pas l'accord secret concernant l'échange entre les missiles turcs et cubains. Cependant, ils présentent tout de même au Conseil de nombreux détails concernant leur opinion de la crise, les renseignements dont ils disposent, ... Le représentant belge plaide pour plus de consultations politiques, qu'il a espoir de voir se réaliser lors d'une négociation de plus grande ampleur sur les relations entre les deux blocs opposés, soutenue d'ailleurs par le gouvernement belge et Spaak.

B. CEE

Il ne s'agit pas ici d'étudier la position de la CEE pendant la crise cubaine, ni ses relations avec Cuba. Ce sujet est extrêmement vaste et mériterait des recherches plus approfondies. Il nous semble cependant intéressant de mentionner le fait qu'un Conseil des Communautés Européennes se déroule le 23 octobre 1962, soit le lendemain du discours de Kennedy. Les Ministres des Affaires étrangères discutent alors notamment de questions

⁴⁹⁸ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Staercke à Spaak, Paris, 28 octobre 1962.

⁴⁹⁹ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Staercke à Spaak, Paris, 24 octobre 1962.

⁵⁰⁰ AMAEB, farde 14783 – Blocus de Cuba, de de Staercke à Spaak, Paris, 28 octobre 1962.

⁵⁰¹ DUMOULIN M., DAVIGON E., *op.cit.*, 1999, pp. 624-626. SPAAK P.-H., *op.cit.*, 1969, t.2, pp. 336-342.

économiques. Grâce aux mémoires de Rothschild, on sait qu'ils ont décidé d'aborder ensemble (Paul-Henri Spaak était donc bien présent) le sujet cubain et d'affirmer à Kennedy « une approbation sans réserve »⁵⁰². Maurice Couve de Murville, le Ministre des Affaires étrangères français a cependant tenu à stipuler qu'un blocus en temps de paix n'était sûrement pas légal.⁵⁰³ Notons que la thèse de l'illégalité du blocus revient à nouveau dans l'argumentaire contre l'action américaine.

Pour conclure, remarquons que même si à l'époque, les Communautés européennes avaient moins de poids qu'actuellement, cette prise de position est tout de même intéressante à constater car elle montre l'affermissement de la situation de la CEE sur la scène internationale.

3. CONCLUSION DE LA PARTIE.

Dans cette troisième partie, nous avons tenté de comprendre le taux d'informations, les sources, ainsi que le genre de renseignements dont disposaient les ambassadeurs belges en poste dans les pays protagonistes de la crise, dans les pays européens alliés et finalement dans les représentations permanentes belges des institutions internationales. Nous n'allons pas ici revenir sur l'ensemble de nos conclusions, celles-ci seront présentées en détails dans la conclusion générale.

On a pu conclure que certains ambassadeurs semblaient mieux informés et plus impliqués dans les milieux diplomatiques que d'autres. Citons par exemple l'ambassadeur en Grande-Bretagne de Thier, qui, pendant la crise cubaine même, est assis lors d'un dîner à côté du Secrétaire d'État anglais aux Affaires étrangères et discute avec lui de son ressenti sur l'affaire. Le diplomate en fonction à Bonn, Baert, prend personnellement contact à plusieurs reprises avec des spécialistes de la politique d'Amérique latine ou de la situation cubaine. Nous avons ainsi remarqué qu'il prenait lui-même l'initiative de compléter les renseignements dont il disposait. L'ambassadeur aux États-Unis, Scheyven, envoie des rapports quotidiens à Spaak durant toute la durée de la crise afin de l'informer des positions américaines. Ses renseignements lui sont fournis par l'administration américaine, le Département d'État ou encore le Pentagone. Il reçoit notamment des détails sur la crise dans les minutes suivant le déroulement des actions sur le terrain. L'ambassadeur en URSS semble, lui, moins averti du développement de la crise. Pour remédier à ce manque d'informations, il analyse lui-même le moindre élément dont il dispose et en tire ainsi des conclusions qu'il transmet à Spaak.

⁵⁰² ROTHSCHILD R., *op.cit.*, 1997, p. 272. ; DERENNE X., LANNEAU C., *op.cit.*, 2015, p. 140.

⁵⁰³ *Ibid.*

L'ambassadeur Couvreur, en poste à Cuba, semble lui aussi tenu loin des sources officielles. Cependant, les milieux diplomatiques occidentaux ont développé de nombreux liens entre eux et se transmettent ainsi les renseignements. Notons par ailleurs que Couvreur paraît être en contact avec des contre-révolutionnaires et dispose ainsi d'informations souvent confidentielles, notamment sur la présence de missiles sur l'île avant même que la CIA ne le révèle au Président américain. Il servirait même d'informateur à l'administration américaine qui lui demande, après la crise, de télégraphier les renseignements dont il dispose à propos de l'opinion publique cubaine et de son soutien à Castro.

Dès le 2 février 1962, Spaak requiert à Couvreur de lui fournir plus d'informations sur l'île cubaine, ses relations avec les États-Unis, l'URSS et l'Amérique latine. Déjà au début de l'année, Spaak avait donc des inquiétudes concernant l'évolution de la situation cubaine. Différents éléments sont particulièrement remarqués dans les pays protagonistes durant les mois précédant le discours de Kennedy. Tout d'abord, notons que les visites de Raùl Castro et de Che Guevara font couler beaucoup d'encre chez les diplomates postés en URSS et à Cuba. Les deux ambassadeurs émettent ainsi une série de théories concernant tour à tour des tensions et des rapprochements cubano-soviétiques. Les informations concernant un débarquement armé à Cuba sont fournies à Spaak par l'intermédiaire de Couvreur et de Scheyven. Ce dernier affirme que le Département d'État, malgré ses questionnements sur le nombre élevé de techniciens et de débarquements secrets, pense toujours que les armes sont défensives. Couvreur nie ce fait et Baert affirme que les services secrets allemands dénoncent aussi cette affirmation américaine. En Allemagne et à Cuba, au début du mois d'octobre, on est ainsi certain que des armes offensives sont présentes sur l'île.

Le 22 octobre, Scheyven est le premier à aborder la crise avant même que le blocus sur Cuba ne soit déclaré publiquement par Kennedy. Le lien entre Berlin et Cuba est aussi souvent abordé. Dans les deux seuls télégrammes dont nous disposons de Baert durant la période de la crise, il affirme l'inquiétude profonde des Allemands qui craignent que la crise ne dégénère sur Berlin. Cette crainte se retrouve également dans la population belge. L'ambassadeur Jaspas témoigne que de Gaulle dissocie clairement la crise cubaine des situations ailleurs dans le monde, signifiant ainsi par ses dires refuser l'amalgame entre les crises cubaine et berlinoise. Les diplomates témoignent aussi de la crainte de la population dans les trois pays protagonistes. Il semble intéressant de rappeler que les rapports venant de Couvreur sont teintés de paroles piquantes envers le Premier Ministre Castro. Finalement, notons qu'aucune diplomate belge n'aborde l'arrangement secret pris entre Khrouchtchev et Kennedy.

La période se déroulant après la crise cubaine s'avère être une phase de négociations intenses entre les protagonistes. Nous avons appris qu'il est heureux qu'un accord ait été trouvé le 28 octobre 1962, en effet, selon Scheyven et Couvreur, une action militaire était prévue à Cuba dans la nuit du 28 au 29 octobre si aucun arrangement n'avait été trouvé. Le mois de novembre témoigne notamment aussi de nouveaux discours sur des négociations plus larges entre les deux blocs. Jaspar témoigne que selon lui, une période de détente va suivre la crise cubaine. A Bonn en revanche, l'inquiétude face au fait que ces discussions pourraient mettre l'Allemagne dans une mauvaise posture domine.

Revenons brièvement sur les analyses tirées de l'étude quantitative des dossiers de correspondances diplomatiques. Durant le mois d'octobre, le pourcentage de documents abordant la crise cubaine est respectivement pour la France, la Grande-Bretagne, l'Union soviétique et les États-Unis de 12, 20, 15 et 36%. En France, il est relativement peu élevé : on a supposé que les questions de politique intérieure intéressaient plus les milieux diplomatiques. Pour la Grande-Bretagne, il monte à 20%. Ceci démontre les nombreux renseignements fournis par l'ambassadeur de Thier à Spaak. L'ambassadeur faisait également part, presque quotidiennement, de l'évolution de l'opinion publique, ce qui nous a permis d'expliquer que le pourcentage est presque le double de celui de la France. Concernant l'Union soviétique, que le nombre soit de 14% n'est pas étonnant car Cools, étant un diplomate en territoire « ennemi », disposait de moins d'informations. Comme constaté de nombreuses fois au long de ce mémoire, Scheyven dispose de beaucoup de renseignements pendant la crise, ce qui explique les 36% de rapports abordant la crise cubaine en octobre 1962.

Concernant le second chapitre de cette troisième partie sur les réactions belges à la crise cubaine dans les institutions internationales, concentrons-nous sur l'OTAN. Notons qu'au Conseil, deux thèmes semblent être mis en avant par de Staercke. Dès le 23 octobre, ce dernier cite la probabilité que les Soviétiques demandent un marchandage entre les missiles turcs et cubains. Il ne se positionne pas sur cette option mais il est le premier à la faire remarquer, ce qui témoigne de son expérience. Ensuite, remarquons que des négociations plus larges entre les deux blocs lui tiennent également à cœur. Avant le Conseil du 23 octobre, il signale aux Américains qu'il espère qu'ils ont respecté les règles de consultations. Finletter et Acheson affirment alors plus tard, devant l'OTAN, qu'ils sont venus « consulter » les alliés. En fait il n'en est rien. On a pu supposer que de Staercke ne voulait pas créer de tensions au Conseil en protestant sur l'absence de consultations. De plus, il semblerait qu'il ait eu l'espoir que plus de consultations politiques soient mises en place à l'OTAN durant ces futures discussions entre les deux blocs.

CONCLUSION GENERALE

Ce mémoire sur la crise cubaine et la Belgique avait comme objectif d'appréhender globalement les positions belges dans les milieux politiques, les milieux diplomatiques à l'étranger, l'opinion publique belge, les mouvements de soutien à Cuba communistes et pacifistes, ... Le réel enjeu de ce travail était de comprendre l'ensemble des réactions de la société belge face à la crise cubaine. Revenons brièvement sur les principaux enseignements, analyses et conclusions que nos recherches ont produits.

L'objectif de la première partie concernant les milieux politiques belges était de comprendre leurs positions vis-à-vis de la crise. Nous voulions en vérité comprendre quelles avaient été les réactions au gouvernement et au parlement belge lorsque Kennedy avait prononcé son discours le 22 octobre 1962. Les politiques belges avaient-ils fait des déclarations officielles ? Avaient-ils soutenu l'administration américaine ? Y avait-il un consensus ou au contraire des désaccords dans les milieux officiels belges par rapport à la question cubaine ? Le Ministre des Affaires étrangères, Monsieur Paul-Henri Spaak avait-il une opinion particulière sur le sujet ? Un dernier point que nous voulions tenter de comprendre relevait de la position prise par le parti communiste, foncièrement contestataire des mesures occidentales.

Le gouvernement belge aborde déjà au début du mois d'octobre la situation cubaine : Spaak affirme au Conseil des ministres que Kennedy subit de nombreuses pressions pour agir mais qu'il fait cependant figure de modéré. Le Ministre belge aborde également la possibilité d'un échange entre Cuba et Berlin dès le 2 octobre, donc vingt jours avant le début officiel de la crise cubaine. Pour Spaak, rien n'est officiel mais c'est relativement alarmant qu'un tel discours existe. Après le discours du Président Kennedy du 22 octobre, le gouvernement belge ne prend aucune position officielle, contrairement à d'autres pays européens comme la France, la Grande-Bretagne ou encore l'Italie qui réunissent leurs représentants politiques et parfois leur Conseil des ministres afin de discuter de la situation et de faire une déclaration officielle. On peut supposer que si la Belgique ne prend aucune position sur cette affaire c'est peut-être parce qu'elle était déjà bien occupée avec la situation congolaise. Une autre explication est que la Belgique n'a pas voulu soutenir une action (le blocus) qui était répréhensible juridiquement parlant, mais qu'elle n'a pas non plus désiré se désolidariser de la position alliée de soutien aux États-Unis : elle aurait ainsi choisi de ne pas faire de déclaration officielle. Le seul témoignage de soutien marqué aux Américains est une brève déclaration de Spaak à la RTB où il affirme comprendre la position américaine. Lors du Conseil des ministres du 26 octobre, le ministre expose la situation américaine. Nous avons remarqué son utilisation fréquente du terme

« quarantaine » et non « blocus », signe de soutien aux Américains. Il déclare que même si les juristes discuteront de la légalité de l'option du blocus, les États-Unis étaient en droit d'agir car Cuba avait violé la doctrine Monroe et le traité de Rio de Janeiro. Il semble qu'il veuille rassurer le gouvernement belge en exprimant dès le 26 octobre que la crise est passée en phase diplomatique, alors qu'il est en possession d'informations de l'ambassadeur belge à Washington lui affirmant le contraire. Dès ce Conseil des ministres, il se positionne pour l'échange entre les missiles cubains et turcs. Il souligne en effet que ces derniers sont dépassés. Par cette position, il reste très pragmatique et montre son soutien aux États-Unis en prouvant ne pas craindre un désengagement américain en Europe simplement parce qu'ils pourraient retirer les missiles turcs en échange du retrait soviétique de Cuba. Il veut sans doute déjà influencer son gouvernement à accepter sans remous ce démantèlement de missiles européens si celui-ci devait avoir lieu. Un dernier élément à relever est le lien, même dans les milieux politiques, entre les crises cubaine et berlinoise : le Ministre belge de la Défense, Segers, veut se rendre en Allemagne afin de discuter des troupes belges postées en territoire allemand.

En ce qui concerne la position belge prise au parlement, notons que celui-ci est en vacances lors de la crise cubaine, aucune discussion ni déclaration n'y ont donc lieu. Paul Struye, Président du Sénat belge prend cependant position dans sa chronique de politique étrangère parue dans *La Libre Belgique*. Il y affirme que le blocus américain est illégal d'un point de vue du droit international. Il critique aussi l'absence de consultation américaine à l'OTAN ainsi que le discours américain sur les missiles offensifs à Cuba alors qu'eux-mêmes ont installé des missiles en Turquie et en Italie. Ses arguments vont-être repris par les communistes belges mais également chinois. En effet, l'ambassadeur belge en Chine témoigne que la position de Struye est utilisée comme propagande anti-américaine : si même un allié des États-Unis critique leur décision, elle ne peut être que répréhensible. Struye sera critiqué par Adenauer car les alliés doivent rester unis selon lui. L'ambassadeur belge à Cuba, Couvreur, aborde aussi la position du Président du Sénat dans un rapport du mois de novembre et semble plutôt frustré qu'un Belge ait pris une telle position à l'international. De plus, selon lui, à Cuba même, ses arguments avaient été présentés dans la presse. Rappelons en plus que Couvreur est en contact avec le Département d'État et lui fournit souvent des informations sur la situation à Cuba ; il soutient donc assurément la politique américaine vis-à-vis de l'île. Une Commission sénatoriale des Affaires étrangères est convoquée par Struye et se déroule le 30 octobre, soit après l'accord entre Kennedy et Khrouchtchev du 28 octobre. Spaak y expose à nouveau sa compréhension et son soutien indirect (au moyen de l'utilisation du terme « quarantaine ») vis-à-vis de l'action américaine. Spaak ne démontre pas de rancœur face à l'absence de

consultations politiques à l'OTAN, qu'il soutenait pourtant depuis longtemps. Les raisons sont peut-être premièrement qu'il ne voulait pas placer la Belgique dans une position trop contestataire (les déclarations de Struye avaient déjà fait un grand tapage sur la scène internationale) et deuxièmement, la Belgique sortait tout juste de l'isolement diplomatique face à sa position dans l'affaire congolaise ; il ne voulait sans doute pas rendre à nouveau compliquées les relations belges avec les États-Unis en leur reprochant leur absence de consultations. Dans cet exposé qu'il fait à la Commission sénatoriale, il affirme son désir d'une conférence au sommet et de négociations à plus grande échelle entre les deux blocs. Quatre autres sénateurs prennent la parole. L'un d'entre eux regrette le manque d'appui belge à la politique américaine. Un autre marque, tout comme Struye, une réticence face à la légalité du blocus mais affirme tout de même sa compréhension vis-à-vis de l'action américaine. Le Président du Sénat semble prendre lui une position plus retenue, sans doute a-t-il décidé de mesurer ses propos face aux répercussions internationales que son article dans *La Libre Belgique* avait eues. Lorsque le parlement belge rentre de vacances, le 22 novembre, la question de la crise cubaine est abordée en session. Spaak n'y fait pas d'exposé comme il l'avait fait au Conseil des ministres ou à la Commission sénatoriale des Affaires étrangères mais il y est interpellé par Gaston Moulin afin de répondre à ses questions sur la crise cubaine. Celles-ci avaient été précédemment publiées par *Le Drapeau Rouge*. Le député communiste tente de forcer Spaak à se prononcer au niveau de la légalité du blocus américain et reproche à la Belgique son absence d'action à travers l'ONU. Spaak arrive à ne pas se positionner concernant la légalité de l'action américaine en affirmant que la crise est maintenant finie, et qu'à l'ONU, le rôle de la Belgique n'était pas de mettre en place de grandes initiatives mais plutôt de soutenir ses alliés et de promouvoir des négociations postérieures. Il témoigne ici encore une fois de son désir d'une rencontre au sommet au sujet des relations entre les deux blocs. Une question qui n'avait plus lieu d'être lors de la session au parlement mais qui avait tout de même été publiée plus tôt dans *Le Drapeau Rouge* abordait le fait que la Belgique risquait d'être entraînée à travers l'OTAN dans une guerre non-désirée. Cette inquiétude semblait également présente dans l'ensemble de la population belge comme l'a attesté Xavier Derenne dans son mémoire. Le Parti communiste quant à lui, envoie trois lettres durant la crise : une à Spaak et Lefèvre pour demander que la Belgique soutienne Cuba et protester contre l'action américaine, une autre à l'ambassade américaine à Bruxelles demandant l'arrêt du blocus et des mesures contre Cuba, et la dernière à l'ambassade cubaine en Belgique afin de marquer son soutien à l'île. Dans cette dernière, le champ lexical fait clairement appel aux valeurs communistes.

Dans cette première partie sur les réactions des politiques belges, nous nous sommes enfin penchés plus particulièrement sur la position du Ministre belge des Affaires étrangères : Paul-Henri Spaak. Globalement, dans les instances officielles, il avait déjà marqué une acceptation globale de la politique américaine, et avait soutenu que les États-Unis étaient en droit d'agir. Selon le biographe de Spaak, Dumoulin, la crise de Cuba aurait nourri les espérances du Ministre qui désirait depuis longtemps plus de discussions et de négociations avec l'Est. Spaak était d'ailleurs parti à plusieurs reprises en URSS afin de discuter de possibilités de détente avec Khrouchtchev. Concernant la légalité du blocus, on peut affirmer que le Ministre en doutait étant donné qu'il a demandé dès le 23 octobre des expertises à des cabinets juridiques. Il a sûrement réalisé ces demandes afin de voir si la Belgique pouvait prendre position sur la scène internationale. On a supposé que, constatant que les opinions des juristes divergeaient, il n'a jamais pris de position officielle sur la légalité du blocus. Concernant les négociations à travers l'OTAN, sans doute a-t-il dû comprendre la réaction américaine. Spaak désire de fait un changement de la règle d'unanimité à l'OTAN afin de gérer les crises. Cette règle n'ayant pas été modifiée et l'importance du secret de l'action américaine étant prouvée, il a sûrement dû comprendre la décision du Président Kennedy de ne pas établir de consultations à l'OTAN.

Etant donné que l'ambition de ce mémoire était d'étudier l'ensemble des réactions belges face à la crise cubaine, nous nous sommes ensuite concentrés dans la seconde partie sur l'opinion publique belge. Celle-ci avait déjà été étudiée à travers la presse notamment dans le mémoire de Xavier Derenne. Nous connaissions aussi l'existence de mouvements transnationaux cubains en Belgique, et voulions ainsi comprendre quelle avait été leur position pendant la crise cubaine. Ceux-ci avaient-ils établi des pressions sur le gouvernement belge afin de le pousser à soutenir l'île cubaine ? Nous nous demandions également quelles avaient été les réactions des mouvements communistes, pacifiques et estudiantins face à l'annonce du blocus cubain. Pour étudier ces sujets, nous avons décidé de nous concentrer sur les archives conservées au Carcob. Dans le cadre d'un travail plus conséquent, une recherche plus exhaustive pourrait être réalisée concernant tous les milieux pacifiques belges et leurs réactions face à la crise cubaine ; nous n'avons étudié ici que ceux cités dans les archives communistes.

Nous avons débuté cette deuxième partie par l'exposé des principales conclusions de Derenne. Avant le discours de Kennedy, la population belge s'attend à ce qu'une crise se développe mais pense que ce sera à Berlin. Pendant la crise, les Belges sont inquiets et se sentent impuissants face au côté bilatéral de la crise et au fait qu'elle risque de dégénérer sur Berlin. La

population semble cependant moins soucieuse que lors des événements de Corée et de Suez. Après l'accord entre Kennedy et Khrouchtchev, lorsque la crise passe en phase de négociations, celle-ci n'intéresse plus vraiment le Belge. Certains manifestent simplement une crainte que Berlin ne serve de vengeance à Khrouchtchev. Ce mémoire sur l'opinion publique nous a permis, tout au long de ce travail, de comparer les sentiments populaires belges avec ceux des milieux politiques ou diplomatiques, ou encore avec l'opinion publique des autres pays. Ce chapitre sur l'opinion publique belge nous a également amené à étudier les mouvements transnationaux cubains. Ceux-ci ont pour objectifs d'influencer l'opinion publique de Belgique et d'envoyer des aides à Cuba en cas de besoin. L'association Belgique-Cuba est un de ces mouvements transnationaux. Plusieurs mois avant la crise, elle avait tenté de faire pression sur le gouvernement belge (et ce sans succès) contre les mesures économiques que la Belgique a imposées à Cuba sous demande des États-Unis. Nous avons cependant constaté l'absence d'informations sur de quelconques protestations pendant la crise des missiles. Nous avons cependant posé l'hypothèse que les membres de l'association ont sûrement participé aux manifestations de soutien à Cuba qui se sont déroulées dans plusieurs grandes villes belges. Les dernières sphères de la population étudiées dans cette partie sur l'opinion publique concernent différents mouvements communistes, pacifiques et estudiantins. Le 25 octobre, 350 étudiants de l'ULB établissent un communiqué de presse où ils affirment leur soutien à Cuba et demande au gouvernement belge de ne pas soutenir cette action qui met en péril la paix. Ce groupe d'étudiants n'est pas de prime à bord communiste mais certains arguments laissent à penser qu'une partie de ses membres au moins adhère à cette idéologie. Le 27 octobre, des manifestations de soutien à Cuba éclatent dans les grandes villes belges, Anvers est particulièrement touchée. Les mouvements communistes quant à eux distribuent durant toute la crise de nombreux tracts conviant les membres à une manifestation le 29 octobre. Celle-ci se finit par une réunion, qui cette fois n'est pas organisée par un organe communiste mais bien un groupe pacifiste. Ce rassemblement attire des membres de la classe politique de différents partis qui dénoncent le blocus américain et tout acte qui pourrait mettre la paix en danger. Nous avons ainsi constaté que l'attaque contre la légalité des mesures américaines ne dépend pas vraiment de l'appartenance à un parti politique mais plutôt de convictions personnelles sur le droit ou le désir de détente et de paix. Nous avons également noté que ces mouvements estudiantins, communistes et pacifistes semblent globalement défendre un même but : l'arrêt des manœuvres américaines contre Cuba.

La troisième partie de ce mémoire avait pour but de comprendre les milieux diplomatiques belges face à la crise cubaine, et ce non seulement lors de la crise même, mais aussi lors des mois la précédant. Nous voulions savoir notamment si l'ambassadeur en URSS avait eu vent d'installations de missiles à Cuba avant la crise, mais aussi s'il avait des suspicions à ce propos à cause des visites de représentants cubains à Moscou. L'ambassadeur belge à Cuba avait-il des doutes concernant la possibilité de fusées atomiques soviétiques à Cuba ? Ou des informations à propos d'aides militaires à Cuba ? Concernant l'ambassadeur belge aux États-Unis, abordait-il l'augmentation des tensions entre les Américains et les Cubains ? Y avait-il des rumeurs avant la crise dans les milieux diplomatiques des pays protagonistes ? Et durant la crise, quels étaient les renseignements dans chaque pays ? Quel ambassadeur semblait le mieux informé et pourquoi ? Quelles étaient les sources des diplomates belges dans le pays dans lequel ils étaient en fonction ? Étaient-elles officielles ou au contraire officieuses ? Quels types de renseignements étaient envoyés à Spaak : des renseignements factuels ou plutôt des analyses personnelles ? Les diplomates dans les pays alliés européens disposaient-ils tous du même type de détails ? Connaissaient-ils la position officielle du pays dans lequel ils étaient postés ? Les milieux diplomatiques à Bonn craignaient-ils le déplacement de la crise en Allemagne ? Les autres ambassadeurs abordaient-ils aussi ce thème ? Les diplomates belges étaient-ils informés de l'accord secret concernant les missiles turcs ? Nous avons tenté avec les dossiers de correspondances diplomatiques belges de répondre à l'ensemble de ces questions. Le second chapitre de cette troisième partie avait pour but de comprendre la position belge face à la crise cubaine dans les institutions internationales, particulièrement à l'OTAN.

Remarquons qu'il nous est impossible de reprendre ici l'ensemble des hypothèses et analyses émises dans cette troisième partie, nous ne nous concentrerons donc que sur les plus essentielles.

Le premier élément à relever concernant le type d'informations et les sources des ambassadeurs, est qu'en fonction du pays dans lequel ils se situent, elles diffèrent largement. L'ambassadeur belge en France, Jaspar, établit des rapports relativement factuels à Spaak. Il paraît à première vue bien informé car il parle de témoignages du quai d'Orsay ou d'une source dans le domaine militaire. Cependant, il ne développe pas une série de sujets, comme la réaction de l'opinion publique française à la crise. Il ne semble pas non plus obtenir plus d'informations sur la rencontre entre de Gaulle et Acheson. En fait, il ne fournit qu'une série de renseignements factuels sur le soutien donné par les autorités politiques à l'action américaine. On a pu en conclure soit un désintérêt face à la situation cubaine dans les cercles diplomatiques français ou encore le fait que les français étaient plus tracassés par une question de politique intérieure : le

référendum pour l'élection du Président au Suffrage universel. En ce qui concerne les ambassadeurs belges en Grande-Bretagne et en Allemagne de l'ouest, ceux-ci aussi fournissent majoritairement des informations factuelles à Spaak. Remarquons cependant que celles-ci semblent plus fouillées dans ces deux pays. En Grande-Bretagne, de Thier paraît mieux intégré dans les milieux anglais et arrive ainsi à obtenir des renseignements plus officiels sur les positions des représentants anglais comme Lord Home par exemple. Il met également un point d'honneur à développer le sentiment de la presse anglaise face à la crise cubaine. L'ambassadeur à Bonn, lui, semble aller chercher plus de renseignement auprès de haut placés. Il parle notamment d'un contact avec le diplomate fédéral chargé des relations avec l'Amérique latine. Aux États-Unis, l'ambassadeur apparaît le mieux et le plus rapidement informé. Il semble non seulement avoir des relations dans les instances officielles mais aussi disposer de sources plus officielles. Durant la crise, il est celui qui envoie le plus de télégrammes à Spaak. Le Département d'État trouve important de tenir informés les diplomates alliés, peut-être pour s'assurer de leur consentement. Concernant les informations en URSS et à Cuba, remarquons que les ambassadeurs occidentaux sont ici en territoire « ennemi ». Ils sont tenus à l'écart de la plupart des messages officiels. Couvreur se plaint même de ne plus obtenir aucune information officielle. Ainsi deux stratégies paraissent se mettre en place dans ces milieux russes et cubains. En URSS, l'ambassadeur Cools établit de nombreuses hypothèses sur le peu de renseignements dont il dispose. Il analyse et émet des suppositions sur ce que les événements ou actions signifient. A Cuba, il semble que les liens entre les ambassadeurs occidentaux soient plus étroits. Couvreur témoigne souvent de dialogues avec l'ambassadeur français ou anglais, ou encore de contacts avec des diplomates latino-américains. Le diplomate en fonction à Cuba affirme aussi avoir des contacts avec les contre-révolutionnaires et la CIA. Par ailleurs, nous avons vu qu'il fournit des renseignements au Département d'État, il semble donc réellement être bien informé par des milieux contre-révolutionnaires cubains. La différenciation entre l'importance d'informations aux USA ou en URSS (alors qu'ils sont tous deux protagonistes de la crise) se retrouve aussi lors de notre analyse quantitative : remarquons que durant le mois de la crise, 15% des rapports de Cools abordent la crise cubaine pour 36% chez Scheyven. Cela témoigne de la différence dans le taux d'informations des deux diplomates.

Concernant la période avant que la crise officielle ne débute, soit avant le 22 octobre, divers éléments semblent intéressants à rappeler. Notons premièrement que Spaak envoie un télégramme à Couvreur début de l'année 1962 afin de lui demander qu'il lui transmette plus d'informations sur les relations de Cuba avec notamment l'URSS et les États-Unis. Cela témoigne que le Ministre belge avait sans doute déjà des inquiétudes concernant l'île.

Remarquons que les visites de Raùl Castro et de Che Guevara ne passent pas inaperçues dans les correspondances diplomatiques de Cools et de Couvreur. Tous deux pensent que des tensions existent entre l'URSS et Cuba. Pour l'ambassadeur à Moscou, le fait qu'il n'y ait pas eu de déclaration conjointe cubano-soviétique après la visite de Raùl Castro démontrerait qu'il existait des tensions entre les deux pays. Celles-ci se finissent à ses yeux le 14 octobre lorsque d'une part Kennedy rencontre Gromyko et que d'autre part Khrouchtchev retrouve le nouvel ambassadeur américain en URSS. En fait il n'en n'est rien, les visites sont simplement les planifications de missiles, l'absence de déclaration est due au secret qui doit être gardé, et les rencontres des dirigeants avec des haut placés adverses sont simplement le calme avant la tempête de la révélation de l'existence des missiles, seulement 4 jours plus tard. Concernant Couvreur, les tensions seraient dues à d'autres raisons (expliquées plus tôt) mais la visite de Raùl Castro et du Che témoigne justement que les relations entre les deux pays sont plus fusionnelles que jamais. Il affirme d'ailleurs que l'URSS ira jusqu'à la guerre pour Cuba et qu'il ne s'agit plus d'en douter.

Les informations concernant un débarquement à Cuba sont fournies par les ambassadeurs Couvreur et Scheyven. Le diplomate à Washington témoigne le 30 août que le Département d'État pense qu'il y a trop de techniciens russes et qu'il est curieux que de nombreux débarquements se fassent secrètement. Scheyven affirme cependant qu'aux États-Unis, on déclare que les armes sont défensives. Couvreur, lui, témoigne de la construction de fortifications, et du fait que des diplomates français ont vu passer un convoi avec ce qui ressemblait à des missiles cachés. Des journalistes anglais auraient également été mis en prison car ils enquêtaient sur les bases soviétiques à Cuba. Couvreur souligne ainsi que Kennedy ment lorsqu'il assure que les armes à Cuba sont simplement défensives. Il obtient d'ailleurs un rapport de contre-révolutionnaire le 12 octobre, sans doute le même que celui qui a décidé la CIA à reprendre des survols de l'île pour prendre en photos les missiles. Ce rapport révèle l'existence de fusées nucléaires sur l'île. Il est en fait au courant de la présence de ces missiles avant Kennedy. Les affirmations du Président américain (qui attestait encore en septembre que les armes à Cuba étaient seulement défensives) sont contestées non seulement par Couvreur, mais aussi par Baert, l'ambassadeur belge à Bonn. Selon ses informations, les services secrets allemands n'en croiraient pas un mot. En Allemagne de l'Ouest, ce qui inquiète, c'est le risque de parallèle entre Cuba et Berlin. En effet, avant même que la crise ne débute officiellement, des rumeurs circulent apparemment dans les milieux diplomatiques allemands sur le sujet.

Le 22 octobre, Scheyven est le premier ambassadeur dont les correspondances ont été analysées dans ce mémoire, à aborder le risque de blocus sur Cuba, cela avant même le discours

de Kennedy. Il explique que de nombreuses tensions se font sentir à Washington depuis 24 heures, et revient sur des absences curieuses de certains officiels américains lors des jours précédents, ce qui lui avait mis la puce à l'oreille concernant une déclaration prochaine. Dès le 23 octobre, il est convoqué par le Département d'État pour observer les photos des missiles. Ses télégrammes à Spaak durant la crise sont presque quotidiens et il fait état de l'évolution des positions américaines pendant la crise. Il explique notamment la tension qui ne cesse d'augmenter lorsque, même avec le blocus, l'installation des missiles déjà présents sur l'île continue.

Différents éléments intéressants sont à présenter concernant la période de la crise. Notons premièrement le lien entre Berlin et Cuba. Durant la crise, seuls deux télégrammes de Baert ont été conservés : tous deux témoignent de la crainte d'un échange. Jaspar, l'ambassadeur belge en France, affirme le soutien de de Gaulle à la politique américaine mais précise cependant que celui-ci veut que Cuba soit prise à part de toutes situations ailleurs dans le monde. Il veut ici témoigner que de Gaulle se positionne contre un marchandage entre les crises cubaine et berlinoise. Scheyven explique une de ses hypothèses sur l'Allemagne le 23 octobre : selon lui, c'est parce que l'administration américaine avait peur que la situation ne dégénère sur Berlin qu'elle a réagi avec autant de force sur Cuba. Le Département d'État lui confirme son hypothèse deux jours plus tard. Remarquons ainsi que les crises sont foncièrement liées dans l'esprit des contemporains, du moins dans les postes occidentaux.

Constatons ensuite que l'ambassadeur à Cuba, Couvreur, éprouve visiblement une haine pour Castro, il le traite par exemple de fou et témoigne d'une réelle animosité à son propos lorsqu'il aborde le Premier Ministre cubain dans ses rapports. Il est également intéressant de constater que dans les trois pays protagonistes, les ambassadeurs rapportent la peur de la population. En URSS, Cools affirme qu'elle fait d'énormes provisions car elle craint la guerre, aux États-Unis, Scheyven constate qu'elle a peur du risque nucléaire, tandis qu'à Cuba, Couvreur explique que la population est effrayée par une possible intervention américaine. Comme Derenne l'expliquait dans son mémoire, en Belgique, la population craint surtout que la crise ne se déplace à Berlin. Elle redoute aussi son côté bilatéral.

Après analyse de toutes les correspondances diplomatiques, notons qu'aucune n'aborde l'arrangement secret concernant les missiles turcs et américains. L'information est belle et bien restée confidentielle.

Après l'accord entre Kennedy et Khrouchtchev le 28 octobre 1962, s'ouvre une période de négociations entre les protagonistes. Différentes conclusions peuvent être tirées sur cette phase. A Cuba, en Angleterre et aux États-Unis les ambassadeurs déclarent qu'il pourrait encore

y avoir des missiles cachés dans des grottes cubaines. Cette crainte revient à plusieurs reprises durant le mois de novembre, signe qu'elle était bien ancrée dans certains milieux diplomatiques. Cette hypothèse ne sera pourtant plus développée en décembre. Couvreur et Scheyven affirment juste après la crise que si un accord n'avait pas été trouvé le 28 octobre, une action à Cuba était prévue dans la nuit du 28 au 29 octobre. Le monde était ainsi réellement passé à quelques heures d'une probable guerre nucléaire. Un autre élément est à relever : le fait que Kennedy demande à la presse de ne pas placer Khrouchtchev comme un perdant afin de ne pas l'humilier et qu'il ne réplique pas sur Berlin. Ce conseil se retrouve aussi en Belgique, Spaak (ou un de ses collaborateurs) avait sans doute fait passer la consigne à la presse belge ce qui explique pourquoi celle-ci appelle parfois Khrouchtchev le « sauveur de la paix ». Notons également qu'après la crise, le Département d'État demande à Couvreur de lui fournir à nouveau des informations sur l'île cubaine et notamment sur son opinion publique. L'ambassadeur belge paraît donc réellement bien informé de la situation cubaine pour que les Américains eux-mêmes lui requièrent des renseignements.

Un dernier élément qu'il semble impératif de remarquer est le désir de négociations à plus grande échelle entre les blocs de l'Est et de l'Ouest. Ces négociations étaient déjà le souhait de Spaak lorsqu'il est parti en URSS en 1961. Pour Jaspar, la crise cubaine va s'ouvrir sur une période de détente et de discussions. A Bonn, en revanche, on craint qu'une négociation ne mette l'Allemagne de l'Ouest dans une mauvaise posture et que Kennedy ne soit pas assez ferme. Concernant les États-Unis, on peut supposer que lorsque Spaak vient fin novembre à Washington, les représentants américains pensent dès ce moment qu'il serait positif que le Ministre belge se rende à nouveau en URSS en 1963 afin de discuter avec Khrouchtchev d'une possible détente.

Concernant le second chapitre de cette troisième partie abordant les positions belges à travers les institutions internationales, remarquons que la Belgique ne prend aucune initiative à l'ONU, ce qui lui sera d'ailleurs reproché par Gaston Moulin. Le représentant permanent belge envoie des télégrammes quotidiens qui sont en fait exclusivement factuels, par conséquent nous ne sommes pas revenus sur ces éléments. Concernant la CEE, une réunion des Ministres des Affaires étrangères s'est tenue le lendemain du discours de Kennedy, le 22 octobre. Tous ont déclaré leur soutien à la politique américaine. Quant à la position de la Belgique à travers l'OTAN, il a été intéressant de d'y attarder. De Staercke a été prévenu plusieurs heures avant le discours de Kennedy. Pendant la crise cubaine, il fournit à Spaak une série d'informations factuelles. Deux éléments semblent cependant plus importants à ses yeux. Le premier est la possibilité d'un marchandage avec les missiles turcs. En effet, dès le 23 octobre, il affirme lui-

même que cette possibilité sera sûrement demandée par les Soviétiques. L'Italie et la Turquie sont évidemment contre. Finletter, représentant américain déclare à plusieurs reprises durant la crise que cette possibilité a été refusée par les États-Unis. Nous avons constaté que de Staercke avait mentionné cette possibilité avant même la proposition faite par l'URSS, signe de son expérience professionnelle. Le dernier élément qui lui paraît important à remarquer concerne les consultations alliées. Lorsqu'il est convoqué par Acheson et Finletter, de Staercke semble presque les intimider en leur rappelant les règles de consultations qui ne signifient pas une simple information de la situation. Les deux Américains affirment alors pendant la réunion qu'ils sont venus « consulter l'OTAN » sur la réaction américaine à Cuba. Il n'en est en fait rien, ils sont simplement venus prévenir leur allié de l'action américaine. Cependant de Staercke ne réagit pas. Peut-être voulait-il comme Spaak ne pas faire de publicité négative à la Belgique qui sortait tout juste de son isolement diplomatique. Avant la signature de l'accord du 28 octobre, de Staercke demande pourtant à Finletter si les États-Unis les consulteraient si une action devait être effectuée à Cuba ou sur un navire soviétique. L'Américain semble alors embêté et affirme que dans certains cas, il serait compliqué de consulter les alliés. Nous avons cependant établi une hypothèse pour justifier l'absence de réponse de de Staercke à Finletter. Le 24 octobre, le représentant belge a envoyé un rapport à Spaak affirmant que des négociations plus générales pourraient avoir lieu après la crise, et que cela serait alors le bon moment pour tenter des consultations interalliées plus poussées. Le représentant belge s'est ainsi sûrement tu dans cet espoir que de plus grandes négociations précédées de consultations soient effectuées plus tard.

Quoi que l'on puisse en dire, la fin de la crise cubaine a ainsi été le début d'une période de détente entre les deux blocs.

Dans le cadre d'un travail plus conséquent, il aurait également été intéressant de se consacrer à l'évolution des relations entre la Belgique et Cuba. En effet, les États-Unis ont fait pression depuis 1960 sur leurs alliés à l'OTAN afin que ceux-ci rompent petit à petit leurs échanges commerciaux avec l'île des Caraïbes. L'évolution de ces rapports pourraient être pertinente à étudier. De plus, il existe un dossier aux archives du SPF Affaires étrangères concernant les relations commerciales entre Cuba et la Belgique. Des informations sur ce sujet sont aussi présentes dans les correspondances diplomatiques entre Cuvreur et Spaak durant l'année 1962. Un autre élément qui aurait été pertinent de développer est l'analyse des archives des différents partis politiques belges. Nous avons vu que les contestataires de la légalité du blocus venaient de tous les horizons partisans, il pourrait donc s'avérer intéressant de se concentrer plus longuement sur les différentes positions officielles ou officieuses prises par les

partis politiques belges ou leurs membres. Un dernier élément pertinent serait l'approfondissement de l'analyse quantitative des archives diplomatiques.

L'étude de la crise de Cuba et de sa perception par la Belgique a été présentée ici, cependant, comme expliqué ci-dessus, d'autres éléments pourraient encore être approfondis afin de la rendre plus exhaustive.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

TRAVAUX

SITUATION INTERNATIONALE ET CRISE CUBAINE

- ABEL E., FONTAINE A., ROTH M (trad), *Les fusées de Cuba. Treize jours d'alerte atomique*, Paris, Arthaud, 1966. (Collection Notre Temps, n°14)
- ALLISON G.T., *Conceptual models and the Cuban missile crisis. Rational policy, organization process and bureaucratic politics*, Santa Monica, Santa Monica Rand Corp., 1968.
- ALLISON G.T., ZELIKOW P., *Essence of decision making. Explaining the Cuban missile crisis*, New York, Longman, 1999.
- AUSLAND J.C., *Kennedy, Khrushchev, and the Berlin-Cuba crisis. 1961-1964*, Oslo-Stockholm-Boston, Scandinavian University Press, 1996.
- AUSTER A., « The missiles of October. A case study of television docudrama and modern memory », in *Journal of popular film and television*, vol. 17, 1990.
- BATTISTELLA D., *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de sciences po, 2015, pp. 207-236.
- BERNSTEIN B. J., « The week we almost went to war », in *Bulletin of the Atomic scientist*, 1976, pp. 12-21.
- BETANCOURT E. F., « Kennedy, Khrushchev and Castro. A participant's view of the Cuban missile crisis », in *Society Abroad*, 1998, pp. 77-86.
- BLIGHT J. G., WELCH D.A., BUNDY MCG., *Cuba on the brink. Americans and Soviets reexamine the Cuban missile crisis*, New York, New York Hill and Wang, 1989.
- BLIGHT J.G., *The shattered crystal ball ; Fear and learning in the Cuban missile crisis*, Savage, Md. Rowman & Littlefield, 1990.
- BLIGHT J.G., WLECH D.A., *Intelligence and the Cuban missile crisis*, Londres, London Cass, 1998.
- BLUTH C., « Reconciling the Irreconcilable. Alliance Politics and the Paradox of Extended Deterrence in the 1960s », in *Cold War History*, vol. 1, n°2, 2001, pp. 73-102.
- BRAEM M., *La crise des missiles. Octobre 1962*, Bruxelles, Les amis de Cuba, 1988.
- BRECHER M., « Système et crise en politique internationale », in *Etudes internationales*, vol 15/4, pp. 755-788.

- BRENNER P., « Cuba and the Missile Crisis », in *Journal of Latin American Studies*, vol. 22, n° 1, 1990, pp. 115-142.
- CARRERE R., « Réflexions polémologiques sur la crise nucléaire de Cuba, 1962 », in *Etudes Polémologique*, vol. 3, 1972, pp. 25-54.
- CLEVELAND H., « Crisis Diplomacy », in *Foreign affairs*, vol. 41, n° 4, 1963, pp. 638-649.
- DALLEK R., *An unfinished life. John F. Kennedy. 1917-1963*, Brown and Company, Boston, 2003.
- DANIEL J., HUBBELL J. G., *Le coup de tonnerre de Cuba. Histoire d'une crise internationale (22 octobre 1962)*, Paris, Laffont, 1963. (Collection : Ce jour-là).
- DELMAS C., *Crises à Cuba*, Bruxelles, Complexe, 1983. (Collection La mémoire du siècle n°31).
- DELMAS C., *Cuba. De la révolution à la crise des fusées*, Bruxelles, Complexe, 2006. (Collection : Historiques.)
- DINERSTEIN H. S., *The making of a missile crisis*, Baltimore, Johns Hopkins press, 1976.
- DOBBS M., *One minute to midnight. Kennedy, Khrushchev and Castro on the brink of nuclear war*, New York, New York Knopf, 2008.
- DORN A. W. & PAUK R., « Unsung mediator. U Thant and the cuban missile crisis », in *The journal of the society for historians of american foreign relations diplomatic history*, 2009, pp. 261-292.
- DORN A.W. & PAUK R., « The closest brush. How a UN secretary-general averted doomsday », in *Bulletin of the Atomic Scientists*, 2012, pp. 79-84.
- DUFOUR J.-L., *Un siècle de crises internationales. De Pékin (1900) au Caucase (2008)*, Bruxelles, André Versaille, 2009. (Collection : Histoire –André Versaille)
- DUTRY C., ROOSENS C., *L'analyse du processus décisionnel de la crise de Cuba. Une application du modèle de Brecher, Steinberg et Stein*, Louvain-la-Neuve, UCL, 2011 (Mémoire).
- EUBANK K., *The missile crises in Cuba*, Malabar, Krieger, 2000.
- FISCHER T., « La Suisse et la représentation des intérêts américains à Cuba dans les années 1961-1977 », in *Relations Internationales*, vol. 4, n° 144, 2010, pp. 73-86.
- FREEDMAN L., *Kennedy's wars. Berlin, Cuba, Laos and Vietnam*, New York, Oxford University Press, 2000.

- FURSENKO A. A., NAFTALI T., *One hell of a gamble. Khrushchev, Castro and Kennedy. 1958- 1964*, New York, Norton, 1997.
- FURSENKO A., NAFTALI T., *One Hell of A Gamble, The secret History of the Cuban Missile Crisis*, Londres, John Murray, 1997.
- GARTHOFF F. R., « Did Khrushchev bluff in Cuba ? No », in *Bulletin of the atomic scientists*, 1988, pp. 40-43.
- GARTHOFF R. L., "Cuban Missile Crisis. The Soviet Story", in *Foreign Policy*, n°72, 1988, pp. 61-80.
- GARTHOFF R.L., *Reflections on the Cuban missile crisis*, Washington DC, Brookings institution, 1989.
- GEORGE A. L., *Awaiting Armageddon. How Americans faced the cuban missile crisis*, Chapel Hill London, University of North Carolina Press, 2003.
- GIGLIO N. J., « Etats-Unis. Les années Kennedy, quel bilan ? », in *Alternatives Internationales*, vol. 12, n°49, 2010.
- HAAS M. K., « Prospect theory and the cuban missile crisis », in *International studies quarterly*, 2000, pp. 241-270.
- HAINE J.-Y., « Kennedy, Khrushchev et les missiles de Cuba (Partie5) », in *Cultures et conflits*, vol. 4, n°36, 1999.
- HILSMAN R., *The cuban missile crisis. The struggle over policy*, Westport, Praeger, 1996.
- HULSE H.R., « The crisis in Cuba », in *The north american review*, vol. 230, n°1, 1930, pp. 71-75.
- HUSAIN A., « Covert action and US Cold War strategy in Cuba. 1961-1962, in *Cold War History*, vol. 5, n°1, 2005, pp. 23-53.
- JUILLIARD J.-F., MOUSSU F., « Chronologie des faits internationaux d'ordre juridique », in *Annuaire français de droit international*, vol. 6, 1962, pp. 1037-1108.
- KANET E. R., « The Superpower quest for empire. The cold war and Soviet support for 'Wars of National Liberation' », in *Cold War History*, vol. 6, n°3, 2006, pp. 331-352.
- KEOHANE R. O., NYE J., « Power and Interdependence Revisited », in *International Organization*, vol. 41, n°4, 1987, pp. 725-753.
- KEOHANE R. O., NYE J., *Power and Interdependence. World politics in transition*, Boston, Little Brown and Company, 1977.

- LADAME P.A., *Un témoin du XXe siècle. Il faut unir l'Europe, mais quelle Europe?*, Lausanne, Luce Wilquin, 1990.
- LAFHEY M., WELDES J., « Decolonizing the cuban missile crisis », in *International Studies quarterly*, vol. 52, n°3, 2008, pp. 555-557.
- LALOY J., *Entre guerres et paix. 1945-1965*, Paris, Plon, 1966.
- LARRES K., LANE A., (sous la dir.), *The cold war. The essential readings*, Oxford, Blackwell, 2001.
- LATRECHE L., « La crise des missiles. Une crise dans la crise : les Cubains, acteurs marginalisés d'une partie jouée à deux ! », in *Sécurité Globale*, vol. 3, n°21, 2012, pp. 125-137.
- LATRECHE L., *Cuba et l'URSS : 30 ans d'une relation improbable*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- LAURIN P., « Une relecture de John F. Kennedy », in *Société québécoise de science politique*, vol. 1, n°1, 1982.
- LECHUGA H. C., *Cuba and the missile crisis*, Melbourne, New York Ocean Press, 2001.
- LEGAULT A., « La crise de Berlin de 1961 », in *L'analyse comparée des conflits*, vol. 10, n°1, 1979, pp. 91-126.
- LEOGRANDE W.M., « From Havana to Miami : U.S Cuba policy as a two-level game, in *Journal of interamerican Studies and world affairs*, vol. 40, n°1, 1998, pp. 67-86.
- LEVESQUE J., *L'URSS et la révolution cubaine*, Paris, Presse de la Fondation Nationale, 1976.
- LEVESQUE J., *L'URSS et sa politique internationale de 1917 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1980. (Collection U. Histoire contemporaine)
- LUNÁK P., « Khrushchev and the Berlin Crisis. Soviet brinkmanship seen from inside », in *Cold War History*, vol. 3, n°2, 2003, pp. 53-82.
- MAUBERT D., *La communication entre les acteurs en temps de crise. La crise des missiles de Cuba*, Louvain-la-Neuve, UCL, 2005.
- MAY E. R., ZELIKOW P. D., *The Kennedy Tapes. Inside the White House during the Cuban missile crisis*, Harvard, Harvard University Press, 1997.
- MCKERCHER A., « The most serious problem ? Canada-US relations and Cuba. 1962 », in *Cold War History*, vol. 12, n°1, 2012, pp. 69-88.
- MCWHINNEY E., « 'Coexistence', the Cuba Crises, and Cold War International Law », in *International Journal*, vol. 18, n°1, 1962-1963, pp. 67-74.

- MEDLAND W.J., « The cuban missile crisis : evolving historical perspectives, in *The history teacher*, vol. 23, n°4, 1990, pp. 433-447.
- MILZA P., « La crise de Cuba », in *L'Histoire*, n°151, 1992.
- MILZA P., *Les relations internationales de 1945 à 1973*, Hachette, Paris, 1996.
- NASH P., *The other missiles of october . Eisenhower , Kennedy and the Jupiters, 1957-1963*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1997.
- NATHAN J. A., *Anatomy of the Cuban missile crisis*, Westport, Greenwood Press, 2001.
- NAVARRE H., BARREA J., *La crise de Cuba. Différentes approches théoriques*, Louvain-la-Neuve, UCL, 1984. (Mémoire)
- NED LEBOW R., « Was Khrushchev bluffing in Cuba ? », in *Bulletin of the atomic scientists*, 1988, pp. 38-42.
- NGUYEN E., *De Yalta à Bagdad. Les présidents américains et le monde*, Levallois-Perret, Studyrama, 2007. (Collection Studyrama perspectives 664)
- NGUYEN E., *La politique étrangère des Etats-Unis depuis 1945. De Yalta à Bagdad*, Levallois-Perret, Studyrama, 2004. (Collection Principes. Cultures générales 588)
- NORRIS S. R., KRISTENSEN H. M., « The cuban missile crisis. A nuclear order of battle. October and november 1962 », in *Bulletin of the atomic scientists*, 2012, pp. 85-91.
- PAOLINI, « Histoire d'une négociation », in *Politique étrangère*, n°1, 1988, pp. 27-46.
- ROBERTS P.M., *Cuban missile crisis. The essential reference guide*, Santa Barbara, Oxford, 2012.
- ROBIN G., *La crise de Cuba. Octobre 1962. Du mythe à l'histoire*, Paris, Economica, 1984. (Collection Travaux et recherches de l'IFRI. Enjeux internationaux.)
- SCOOT L.V., *The Cuban missile crisis and the threat of nuclear war. Lessons from history*, London, Continuum, 2008.
- SEE J., « An uneasy truce : John F. Kennedy and Soviet-American Détente, 1963 », in *Cold War History*, vol. 2, n°2, 2002, pp. 161-194.
- SEMIDEI M., *Les Etats-Unis et la révolution cubaine 1959-1964*, Paris, Armand Colin, 1968.
- SERMON E., CONDIS Y T., FRANCISCO L. , *Crises, négociation et politique internationales. Analyse de la crise des missiles (Cuba, 1962)*, Mons, FUCAM, 2000. (Mémoire)

- SMITH T. W., « The Cuban Missile Crises and U.S. Public opinion », in *The Public Opinion Quarterly*, vol 67, n°2, 2003, pp. 265-293
- SOUTOU G.-H., *La guerre de cinquante ans. Le conflit Est-Ouest 1943-1999*, Paris, Fayard, 2001.
- STEINBERG B., « L'analyse comparée de la politique étrangère. Les superpuissances. Une étude de cas », in *Etudes internationales*, vol. 3, N°1, 1972.
- STERN S.M., *Averting the final failure. John F. Kennedy and the secret Cuban missile crisis meetings*, Stanford, Stanford university press, 2003.
- STERN S.M., *The week the world stood still. Inside the secret Cuban missile crisis*, Stanford, Stanford university press, 2005.
- SYLVAN D. A., THORSON S.J., « Ontologies, problem representation, and the cuban missile crisis », in *The journal of conflict resolution*, vol. 36, n°4, 1992, pp. 709-732.
- TOUZE V., *Comment Kennedy évita la Troisième guerre mondiale. Octobre 1962. Journal de la crise des missiles*, Bruxelles, André Versaille, 2012.
- TOUZE V., *Missiles et décisions. Castro, Kennedy et Khrouchtchev et la crise de Cuba d'octobre 1962*, Bruxelles, André Versailles, 2012. (Collection: Histoire André Versaille)
- WENGEN A., *Living with peril. Eisenhower, Kennedy and nuclear weapons*, Lanham, Rowman & Littlefield publishers, 1997.
- WHITE M. J., *The Cuban missile crisis*, Basingstoke, MacMillan, 1996
- WILSON W., FAYER-STERN D., ROCARD M., *Armes nucléaires : et si elles ne servaient à rien ? 5 mythes à déconstruire*, Bruxelles, GRIP, 2015.
- ZELIKOW P., « American policy and Cuba. 1961-1963 », in *Diplomatic history*, vol. 24, n°2, 2000, pp. 317-334.
- ZORGBIBE C., *Chronologie des relations internationales depuis 1945*, Paris, PUF, 1991. (Collection Premier Cycle).
- Auteur inconnu, rapport sur l'adoption par référendum de l'élection du Président de la République au suffrage universel direct, date inconnue. (Disponible sur le site du gouvernement français. Dernière consultation le 25 juillet 2020. Disponible au lien : <https://www.gouvernement.fr/partage/8744-28-octobre-1962-adoption-par-referendum-de-l-election-du-president-de-la-republique-au-suffrage>)

BELGIQUE : GENERALITES, POLITIQUE INTERIEURE ET ETRANGERE.

- CAMPE R., DUMON M., JESPERS J.-J., *Radioscopie de la presse belge*, Verviers, Gérard, 1975.
- COOLSAET R., *België en zijn buitenlandse politiek, 1830-2015.*, Leuven, Van Halewyck, 2015.
- COOLSAET R., DUJARDIN V., ROOSENS C., *Les affaires étrangères au service de l'État belge. De 1830 à nos jours*, Liège, Mardaga, 2014.
- COOLSAET R., GOVAERT S. (trad.), *La Belgique dans l'OTAN (1949-2009)*, Bruxelles, CRISP, 2008. (Collection Courrier hebdomadaire, n°1999).
- DUJARDIN V., « Go-Between. Belgium and Détente. 1961-1973 », in *Cold War History*, vol. 7, n°1, 2007, pp. 95-116.
- DUJARDIN V., DUMOULIN M., *L'union fait-elle toujours la force?* , Bruxelles, Le Cri, 2008. (Collection Histoire)
- DUMOULIN M., DAVIGON E., *Spaak*, Bruxelles, Racine, 1999.
- GERITS F. GODDEERIS I., *De kneedbaarheid van de Belgische ziel. Amerikaanse public diplomacy in het België van de Koude Oorlog. 1950-1958*, Leuven, KU Leuven, 2009.
- GOL J., *Le monde de la presse en Belgique*, Bruxelles, CRISP, 1970.
- HOORICKX E., « Stratégie atlantique et position de la Belgique dans la « Détente » (1954-1972), in *Stratégie*, vol. 3 , n°110, 2015, pp. 79-92.
- JORISSEN R., GERARD E., *Belgisch-Amerikaanse relaties tijdens de Congocrisis. 1960-1963. De factor Spaak*, Leuven, K.U. Leuven, 2005.
- MABILLE X., *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*, Bruxelles, CRISP, 1997.
- PLAVSIC W., *Monsieur le Premier Ministre*, Bruxelles, Hatier, 1988,
- SPAAK P.-H., SMETS P.-F., DE STAERCKE A., *La pensée européenne et atlantique de Paul-Henri Spaak 1942-1972.*, Bruxelles, Goemaere, 1980, 2vol.
- VAN DEN WIJGAERT M., BEULLENS L. (under the direction of), *Oost west, West best. België onder de koude oorlog, 1947-1989*, Tielt, Lannoo, 1997.
- VAUSE N., DUJARDIN V., *Un diplomate à l'OTAN. André de Staercke et les ministres belges des affaires étrangères (1951-1966)*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 2011. (Mémoire)

CRISE CUBAINE ET LA BELGIQUE, CRISE CUBAINE ET L'EUROPE

- BONNET A., DUMOULIN M. (promoteur), *La crise de Cuba et l'opinion publique belge. Octobre 1962*, Louvain-la-Neuve, UCL, 1988. (Mémoire)
- BRETAGNE J.-M., GIBIA T B., NOUZILLE V ., « Guerre froide. De Gaulle et la crise des missiles », in *Geo histoire*. n°13 (La guerre froide), novembre 2010.
- CATTERALL P., « At the end of the day. Macmillan's account of the cuban missile crisis », in *International relations*, 2012, pp. 267- 289.
- CHRISTIAENS K., « State going Transnational. Transnational State civilian networks and socialist Cuba and sandinista Nicaragua solidarity movements in Belgium (1960s-1980s), in *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. 89, n°3-4, pp. 1277-1305.
- COGAN C. VAÏSSE M., *L'Europe et la crise de Cuba*, Paris, Armand Colin, 1993.
- COPPIETERS B., « Les relations entre les mouvements belges et soviétiques pour la paix », in *courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1190, 1988.
- COSTIGLIOLA F., « Kennedy, the European allies and the failure to consult », in *Political science quarterly*, vol. 110, 1995, pp. 105-123.
- DE LA SERRE F., LERUEZ J., WALLACE H., (sous la dir.), *Les politiques étrangères de la France et de la Grande-Bretagne depuis 1945. L'inévitable ajustement*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1990. (Collection questions internationales. Fondation nationale des sciences politique.)
- DEGAND F., DUMOULIN M., *Les relations entre la Belgique et les Etats-Unis entre la crise de Cuba (octobre 1962) et l'assassinat du Président Kennedy (novembre 1963)*, Louvain-la-Neuve, UCL, 2009. (Mémoire)
- DERENNE X., LANNEAU C. , *Contribution à l'histoire de l'information en Belgique en temps de guerre froide. Le traitement de la crise des missiles de Cuba par la presse francophone belge*, Liège, 2015. (Mémoire).
- DOMPNIER J. H., FORCADE O., *Le blocus de Cuba. Un exemple de stratégie coercitive pendant la crise des Caraïbes, 1961-1963*, Paris, Paris IV Sorbonne, 2015. (Mémoire)
- DUROSELLE B., *La France et les Etats-Unis des origines à nos jours*, Paris, Seuil, 1976. (Collection l'Univers historique)
- HATZIVASSILIOU E., « Out-of-area. NATO perceptions of the Third World. 1957-1967 » in *Cold War History*, vol. 13, n°1, 2013, pp. 67-88.
- HORNE A., « La crise des missiles cubains », in *Histoire, économie et société. La France et la Grande Bretagne devant les crises internationales*, 1994, pp. 171-184.

- HULL C., « Parallel spheres. Anglo-American cooperation over Cuba. 1959-1961 », in *Cold War History*, vol. 12, n°1, 2012, pp. 51-68.
- PEDEMONTE R., « ‘‘La fin des chasses gardées’’. L’Alliance atlantique et la ‘‘guerre froide latino-américaine’’ 1959-1973 », in *Relations Internationales*, vol. 4, n°168, 2016, pp.143-160.
- VAISSE M., « La France et la crise de Cuba », in *Histoire, économie et société* », vol. 13, n°1, 1994, pp. 185-195.
- VAISSE M., COGAN C., *L’Europe et la crise de Cuba*, Paris, Armand Colin, 1993.

INSTRUMENTS DE TRAVAIL

- *Encyclopedia Universalis Online*. Notons par exemple l’utilisation de ces articles :
 - DUPUY R.J., « Panaméricanisme », in *Encyclopaedia Universalis Online*. (Dernière consultation le 2 août 2020, disponible au lien : <http://www.universalis-edu.com.proxy.bib.ucl.ac.be/encyclopedie/panamericanisme/>)
 - FOHLEN C., « Monroe, doctrine de », in *Encyclopaedia Universalis Online*. (Dernière consultation le 2 août 2020, disponible au lien : <http://www.universalis-edu.com.proxy.bib.ucl.ac.be/encyclopedie/doctrine-de-monroe/>)
 - COMPAGNON O., « Crise de Cuba 1962 », in *Encyclopaedia Universalis Online*. (Dernière consultation le 3 janvier 2019, disponible au lien <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/crise-de-cuba/>).
- HASQUIN H., *Dictionnaire d’histoire de Belgique. Vingt siècles d’institutions. Les hommes, les faits*, Bruxelles, Hatier, 1988.
- MICHIELSEN F., TAYLOR S. S., *Who’s who in Belgium and Grand Duchy of Luxembourg*, Bruxelles, Editions Biographiques, 1962.
- VAISSE M., MORELLE C., *Dictionnaire des relations internationales de 1900 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2009.
- *Annuaire diplomatique et consulaire*, Bruxelles, Ministères des Affaires étrangères, 1963.
- VAN MOLLE P., *Le Parlement belge. 1894-1972*, Anvers, Erasme, 1972.

- *Nouvelle Biographie Nationale*, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et beaux-arts de Belgique.

SOURCES

INEDITES

SPF Affaires étrangères – correspondances diplomatiques.

- AMAEB, farde n° 14082 – France 1962.
- AMAEB, farde n° 14084 – Grande-Bretagne 1962.
- AMAEB, farde n° 14105 – URSS 1962.
- AMAEB, farde n° 14116 – États-Unis 1962.
- AMAEB, farde n° 14113 – Cuba 1962.
- AMAEB, farde n° 15102 – l'ONU et (Cuba).
- AMAEB, farde n° 14783 – Cuba (Blocus de ...).
- AMAEB, farde n° 18432 – OTAN, Dossiers Divers, années 1960-1970.

Carcob – Centre des Archives du communisme en Belgique.

- Fond personnel de Terfve Jean. CAR PP1/52/19.
- Fond de la Fédération bruxelloise du PCB – International – Cuba 1962. – CAR BXL 62.
- Bulletin des Amis de Cuba. 1983-2013, CAR W/B/Am/008.

Notes de la Commission sénatoriale belge des Affaires étrangères :

- *Commission sénatoriale belge des Affaires étrangères*, réunion du mardi 30 octobre 1962.

Archives personnelles de Monsieur Paul-Henri Spaak :

- PHS 134, « ONU discours du 1^{er} octobre 1962 », 1962.
- PHS 299, « OTAN », 1962.
- PHS 353, « URSS – Voyage de Paul-Henri Spaak », 1961.
- PHS 354, « URSS – Voyage de Paul-Henri Spaak », 1963.
- PHS 647, « Cuba », 1962.
- PHS 652, « URSS – Voyage de Paul-Henri Spaak (septembre 1961) », 1961.
- PHS 653, « URSS – Voyage de Paul-Henri Spaak (juillet 1963) », 1963.

IMPRIMEES

Conseil des ministres :

- Procès-verbaux du Conseil des ministres, 29 juin 1962, pp. 207-216.
- Procès-verbaux du Conseil des ministres, 5 octobre 1962, pp. 329-345.
- Procès-verbaux du Conseil des ministres, 12 octobre 1962, pp. 346-356.
- Procès-verbaux du Conseil des ministres, 26 octobre 1962, pp. 364-365.
- Procès-verbaux du Conseil des ministres, 8 novembre 1963, pp. 465-475.

Documents parlementaires :

- *Annales Parlementaires*, Chambre des Représentants, 22 novembre 1962.

Presse :

- *La Libre Belgique*, 24 octobre 1962.
- *Le Soir*, 24 octobre 1962.

Rapport de la CIA

- MCAULIFFE M. S., *CIA documents on the Cuban Missile Crisis. 1962*, CIA History Staff, 1992.

MEMOIRES, SOUVENIRS ET TEMOIGNAGES DES ACTEURS

- KENNEDY R. F., *13 jours. La crise des missiles de Cuba*, Paris, B. Grasset, 2001.
- KENNEDY R. F., *Le tournant*, Paris, Calmann-Lévy, 1963.
- KENNEDY R. F., MCNAMARA R.S., STOUGHTON C., *Thirteen days. A memoir of the cuban missile crisis*, New York, Norton, 1969.
- KHRUSHCHEV N . S., CRANKSHAW E., TALBOTT S., e.a., *Souvenirs.*, Paris, Laffont, 1971. (Collection : l'histoire que nous vivons).
- MAY E.R., ZELIKOW P.D., *The Kennedy Tapes. Inside the White House during the Cuban missile crisis*, Harvard, Havard University Press, 1997.
- ROTHSCHILD R., *Un phénix nommé Europe. Mémoires 1945-1995*, Bruxelles, Racine, 1997.

- SPAAK P.-H., *Combats inachevés*, Paris, Fayard, 1969, 2t. (Collection les grandes études contemporaines)
- STRUYE P., *Mélanges. Douze années de présidence du Sénat*, Bruxelles, Goemaere, 1966.

AUTRE

- Site internet comportant certaines archives de la crise des États-Unis, de Kennedy, de l'Excomm et de la CIA concernant la crise. (Disponible au lien : <https://microsites.jfklibrary.org/cmc/oct16/>, dernière consultation le 22 juillet).